

Elysée 2002, la campagne

► **Entretien : Mamère dénonce la « provocation » de Jospin sur le nucléaire**

► **Le Pen menace Chirac de « l'apocalypse »**

► **La mauvaise semaine du premier ministre**

► **Confusion sur les baisses d'impôts dans l'équipe du président**

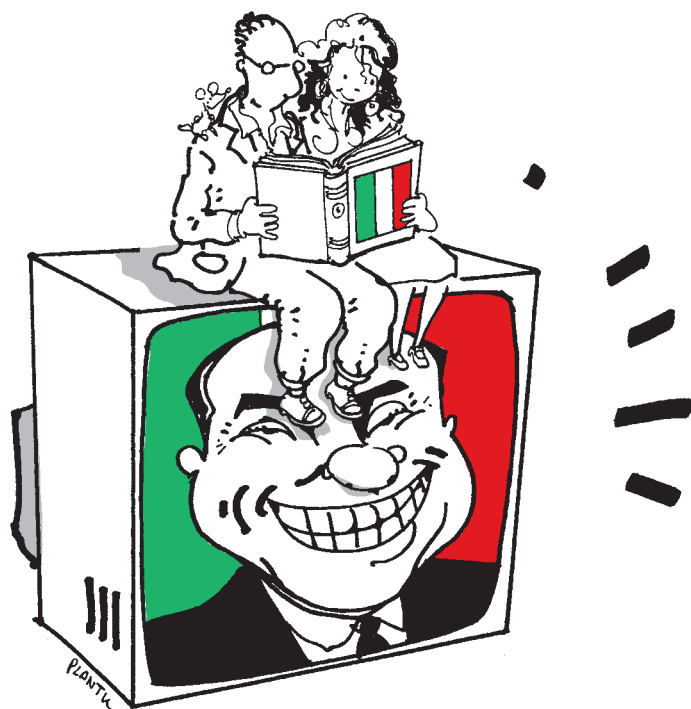
Lire pages 6 à 8 et les chroniques page 33

L'Italie qui refuse Berlusconi

Des intellectuels italiens s'expriment dans « Le Monde ». Manifestation à Rome contre la politique sociale du gouvernement

LE QUOTIDIEN italien *L'Unita* et l'éditeur Arcana ont publié un recueil de textes d'intellectuels à l'occasion du Salon du livre. *Le Monde* s'associe à cette initiative en publiant un choix de ces interventions et d'autres articles inédits. Nous reprenons, en ouverture de ce dossier consacré à la contestation des artistes italiens, le texte du cinéaste Nanni Moretti publié dans *Le Monde* du 14 février, car il a été le premier à lancer, dès le 2 février, piazza Navona, à Rome, un « J'accuse » retentissant lors d'une manifestation pour « une loi égale pour tous », organisée par la coalition de centre-gauche.

Comment affronter, comme le dit Bernardo Bertolucci, le paradoxe d'un gouvernement élu démocratiquement qui cherche à rendre vaines les règles démocratiques ? Que représente l'empire médiatique de Silvio Berlusconi, premier éditeur italien ? Mario Fortunato, Vincenzo Consolo, Giorgio Agamben, Antonio Tabucchi, Claudio Magris, Andrea Camilleri, et bien



d'autres, répondent dans ce dossier à ces interrogations.

D'autre part, à l'appel de la Confédération générale italienne du travail (CGIL), des centaines de milliers de personnes devaient manifester samedi 23 mars, à Rome, contre la politique sociale du gouvernement de Silvio Berlusconi et contre le terrorisme. La CGIL parle de « la plus grande manifestation syndicale de tous les temps », qui a pris une nouvelle dimension après l'assassinat, mardi à Bologne, de Marco Biagi, conseiller du ministre chargé des affaires sociales, revendiqué par les « Brigades rouges pour la construction d'un Parti communiste combattant » (BR-PCC).

En hommage à cet économiste respecté, toutes les représentations artistiques prévues ce samedi ont été annulées. Les principaux dirigeants de l'opposition de gauche ont annoncé leur participation à la manifestation.

Lire page 2 et notre dossier spécial pages 13 à 20



Notre dossier

NANNI Moretti, Antonio Tabucchi, Bernardo Bertolucci... *Le Monde* propose une sélection de textes d'intellectuels italiens entrés en « résistance » contre Berlusconi.

SUPPLÉMENT
Le Monde
ARGENT
Comment financer ses études

TÉLÉ NUMÉRIQUE
69 candidats pour 22 chaînes p. 12

DROIT D'ASILE
Les demandeurs deviennent SDF p. 10

DROIT DE MOURIR
Comment M^{lle} B. l'a obtenu de la justice britannique p. 3

HÉPATITE C
Les progrès de la bithérapie p. 25

AUTOMOBILE
Le coupé Maserati, révolution conservatrice p. 26

International.....	2	Abonnements.....	22
France.....	6	Aujourd'hui.....	23
Société.....	10	Météorologie.....	27
Entreprises.....	12	Jeux.....	27
Horizons.....	13	Culture.....	28
Carnet.....	22	Radio-Télévision.....	32

Enquête sur les mastodontes de la culture

Comment financer l'Opéra de Paris, le Louvre, le Centre Pompidou et la BNF ?

CONSTRUIRE, agrandir, valoriser de grands établissements culturels, telle a été la politique des gouvernements qui se sont succédé depuis vingt ans. Les grands chantiers lancés au début du premier septennat de François Mitterrand : Opéra-Bastille, Grand Louvre et Bibliothèque nationale de France, s'ajoutant à la création du Centre Pompidou quelques années plus tôt, ont placé la France parmi les pays les mieux équipés pour répondre aux attentes culturelles des



citoyens et pour attirer des visiteurs étrangers par millions. Aujourd'hui, le fonctionnement de ces mastodontes - qui, à eux quatre, consomment en subventions un quart du budget du ministère de la culture (1 % du budget de l'Etat) - connaît une crise profonde.

Crise de financement, quête d'autonomie, gestion des personnels, recherche de mécénat, les situations des « quatre grands » ne sont pas identiques. Notre enquête évalue cas par cas la part du gigan-

tisme, du manque de souplesse dans les relations sociales, et relate le désir de s'affranchir de décisions centralisées, exprimé notamment par le président du Louvre. Interrogée par *Le Monde*, la ministre de la culture, Catherine Tasca, estime que, loin d'être « asphyxiée », l'activité culturelle est « en surchauffe » et « n'a jamais rencontré autant de public ». Le débat est ouvert.

Lire pages 28 et 29 et notre éditorial page 21

Première rentrée scolaire depuis cinq ans pour les petites filles afghanes

KABOUL
de notre envoyée spéciale

« Toute personne instruite est puissante. Etudions ! » En dari et en pachtou, les deux langues les plus parlées du pays, les slogans pour convaincre les Afghans d'envoyer leurs enfants à l'école s'évalent partout sur les murs des cités. Environ 1,7 million d'enfants ont repris, samedi 23 mars, le chemin des écoles. Pour marquer l'événement, le président de l'administration intérimaire, Hamid Karzaï, a donné le coup d'envoi en sonnant la cloche de l'école Amani, une école d'élite de Kaboul. Très ému, il a affirmé : « Aujourd'hui, les Afghans pleurent de joie. C'est mon plus grand jour depuis que j'ai pris mes fonctions. »

Selon l'Unicef, ces enfants ne représentent toutefois que le tiers de la population en âge d'aller à l'école. « Le 23 mars n'est pour nous que le déclenchement de l'opération retour à l'école, dit Mohammad Fall, en charge de la mobilisation sociale. Avec la fin de l'hiver, le retour des réfugiés et des déplacés, on doit se

préparer à accueillir 2 millions d'enfants de plus entre avril et juin. »

Pour les filles, quasiment interdites d'éducation sous les talibans, cette rentrée est la première depuis cinq ans. « Leur niveau d'éducation est très bas et la reprise sera difficile pour celles qui n'ont rien fait pendant cette période », commente Sharifa Fallak, directrice du lycée Mallalâi, qui s'apprête à recevoir plus de 2 500 filles de 7 à 20 ans. « Nous avons aussi terriblement besoin de transports, pour les élèves comme pour les professeurs », ajoute-t-elle : beaucoup de familles répugnent à voir leur fille prendre le bus ou le taxi collectif, en raison de la promiscuité. A Kaboul, le taux d'inscription des filles est d'environ 20 %.

Les vingt-trois ans de guerre ont fait des ravages humains et matériels. « 45 % à 50 % des infrastructures scolaires ont été détruites », assure Mohammad Fall. Les écoles qui n'ont pas été rasées manquent de tout : tables, chaises, tableau, sans même parler du chauffage ou des sanitaires. Pour l'instant, plus de 4 500

« espaces » pouvant être utilisés pour enseigner ont été recensés dans les 32 provinces du pays.

L'Unicef, avec un budget de 35 millions d'euros pour cette première phase de la rentrée, a prévu de distribuer des kits pour les élèves (cartable, crayons, cahiers...), les professeurs et les directeurs. Par l'intermédiaire de l'université du Nebraska, une agence américaine de développement (US Aid) a financé l'impression à Peshawar (Pakistan) de 6 à 9 millions de livres scolaires. Cette université a depuis longtemps une antenne en Afghanistan. Ses professeurs afghans ont contribué, avec le ministère de l'éducation, à réviser le programme scolaire. Et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) s'est engagé à payer le premier mois de salaire des 54 000 enseignants.

Pour tous ces enfants qui ont retrouvé ou qui découvrent le tableau noir, le chemin de l'école symbolise le retour à la normalité, et peut-être à la paix.

Françoise Chipaux

PORTRAIT

Noah, murmures et colères



TIMIDE, grave, souriant, en colère, Yannick Noah parle de la musique, qui l'emmène au bout de ses rêves, de son rôle social, de New York, qu'il n'aime plus, et du tennis, un peu. Lire page 31

ANALYSE

Desserrer la France

QUEL BEL UNANIMISME ! Que de convergences dans les programmes des principaux candidats sur la nécessité urgente de « faire bouger » les institutions, de « débloquent » les verrous, de « libérer les initiatives », de « simplifier les rôles et les compétences » respectives des autorités européennes, des Etats, des collectivités territoriales de base, qu'il s'agisse des communes, des communautés d'agglomération, des régions ! Parfois, la revendication de réforme emprunte une tonalité économique, car les chefs d'entreprise, qui doivent raisonner en termes de concurrence mondiale, supportent de plus en plus mal les règlements bureaucratiques, les contrôles, les tutelles. Parfois, elle prend la géographie et l'histoire à témoin, car comment

gérer la vie quotidienne des Catalans de Perpignan, des liens de Sein et des Parisiens de la même façon ? En d'autres occasions, elle invoque l'Europe, qui s'achemine cahin-caha vers un modèle semi-fédéral pour exiger, au nom de l'efficacité et des nécessaires contre-pouvoirs, des « méga-régions », à l'image de la Bavière, de Rhône-Alpes ou de la Lombardie.

Réforme de l'Etat qu'il faut « dégraisser » car, omnipotent et inquisiteur, il confisque la démocratie au plus près des gens. Redistribution des pouvoirs et réaffectation des principaux impôts, devenus archaïques.

François Grosrichard

Lire la suite page 21

COUPE DE L'AMERICA

Le Défi français à Auckland



PRÉLUDE qualificatif à la Coupe de l'America, la Coupe Louis-Vuitton débutera le 1^{er} octobre au large d'Auckland (Nouvelle-Zélande). Les premiers bateaux et équipages sont arrivés sur place pour préparer la plus prestigieuse des compétitions de voile. Le Défi français Areva (photo) a pris ses quartiers, mais cherche encore une base définitive à l'abri des regards indiscrets. La guerre psychologique a commencé entre les différents syndicats, qui entourent de mystère leurs premières sorties en mer. Lire page 23

JACQUES VAPILON/DPPI



Rome devait accueillir, samedi 23 mars, une manifestation historique, par son ampleur et les circonstances politiques, quatre jours après l'ASSASSINAT d'un conseiller du ministre du travail par les nouvelles « Bri-

gades rouges ». La CGIL a commencé, dès février, à contester la RÉFORME du code du travail proposée par le gouvernement. A son appel se sont joints de nombreux intellectuels, qui, depuis des mois, mobili-

sent l'opinion, bousculant les partis de gauche ébauchés. Vendredi soir, dans un MESSAGE RADIO-TÉLÉVISÉ, le chef du gouvernement, Silvio Berlusconi, a appelé à la reprise du dialogue social. A Paris, en marge du

SALON DU LIVRE, dont l'Italie est l'invitée d'honneur, la polémique sur les manifestations intervenues lors de l'inauguration a pris de l'ampleur avec le départ, vendredi, de la délégation italienne.

L'Italie manifeste pour la démocratie et contre le terrorisme

A l'appel de la principale confédération syndicale et de nombreux intellectuels engagés, plus d'un million de personnes devaient manifester, samedi à Rome, contre la politique sociale du gouvernement Berlusconi et le chantage terroriste des nouvelles « Brigades rouges »

ROME

de notre correspondant

Dès l'aube, samedi 23 mars, la capitale italienne était interdite aux voitures particulières et, sur les seules voies d'accès, les cars avançaient au pas d'escargot. Pour ce « CGIL Day », comme titrait la presse italienne, cette journée de mobilisation à l'appel du principal syndicat, la Confédération générale italienne du travail (gauche) contre la politique sociale du gouvernement Berlusconi, plus d'un million de manifestants étaient attendus. « Mais ce ne sera pas la fête », a prévenu Sergio Cofferati, le secrétaire général de la CGIL.

La veille, à Bologne, avait été enterré, dans l'intimité voulue par sa famille, le professeur Marco Biagi, conseiller du ministre du travail, assassiné, mardi, par un commando des « Brigades rouges pour la constitution du Parti communiste

combattant », qui ont revendiqué leur action contre « le traître » à la classe ouvrière.

La CGIL a modifié le contenu et la forme de la manifestation, ajoutant au mot d'ordre initial celui de la lutte contre le terrorisme et pour la défense de la démocratie. Au cirque Massi-



« Le gouvernement est engagé à compléter son programme de changement de l'Italie »

SILVIO BERLUSCONI

mo, où le discours de clôture de Sergio Cofferati était annoncé pour 13 heures, les podiums et amplis des spectacles prévus – soixante-deux orchestres, six chars allégoriques, trois cents échassiers... – ont été démontés. Dans les six cortèges qui devaient s'ébranler, à 10 heures, de

tous les points cardinaux de la capitale, les banderoles devaient être barées de noir, et les cœurs n'étant pas d'humeur à chanter.

La violence qui tue devait précipiter dans la rue encore plus de monde. En témoignent dix mille autocars loués, y compris à l'étranger, soixante et un trains spéciaux, quatre bateaux venant des îles et six avions charters, avec un plan de sécurité, de la part des autorités, qui fut celui mis en place à Rome pour les Journées mondiales de la jeunesse, en août 2000, dans le cadre du Jubilé...

Le service d'ordre de la CGIL, de son côté, veille également au grain. Tout au long des parcours, fleurissent les points de secours d'urgence, mais aussi de distribution gratuite, sous un soleil déjà estival : trois cent mille bouteilles d'eau, 130 000 boissons chaudes, 180 000 fleurs, 60 000 banderoles...

Le deuil et l'union sacrée contre la violence terroriste ne font pas oublier la détermination à refuser le projet de réforme sociale du gouvernement. Depuis l'arrivée de l'équipe Berlusconi, en juin 2001, Sergio Cofferati a défendu la « digue » contre les entorses faites, selon lui, aux droits acquis des travailleurs par les luttes passées.

« AUCUNE RÉPONSE »

L'homme, surnommé « le Chinois » en raison de ses yeux bridés, est la bête noire du pouvoir. Il a pourtant su faire accepter des efforts coûteux pour les salariés, à l'entrée dans l'euro. Cependant, pas question d'accepter l'abrogation de l'article 18 du statut des travailleurs qui amènerait à supprimer la réintégration en cas de licenciement abusif pour certaines catégories de salariés. Tel est le slogan fétiche de cette manifestation, pré-

vue depuis le dernier congrès de la CGIL, début février.

Vendredi soir, dans un message radio-télévisé, Silvio Berlusconi a mêlé fermeté et conciliation, à la veille de la manifestation monstre prévue. « Les terroristes doivent savoir qu'ils n'arrêteront pas le changement. Le gouvernement est engagé à compléter son programme de changement de l'Italie, dans le respect du pacte passé avec les électeurs », a-t-il dit, tout en réitérant son appel aux partenaires sociaux « à se présenter avec un esprit nouveau », mardi, à la table ronde convoquée par le ministre du travail « pour reprendre le dialogue ».

« Nous n'avons jamais cessé de dialoguer », lui ont rétorqué les leaders syndicaux. « Nous avons demandé le retrait du projet sur l'article 18, mais nous n'avons eu aucune réponse ».

Samedi matin, dans les rangs

des manifestants qui commentaient à se former, un syndicaliste a ainsi réagi au chantage terroriste projetant son ombre sur cette journée de revendication. « Pour les terroristes, nous sommes une cible parce que nous sommes réformistes. Mais, nous avons donné : c'est dans les usines, leur base de prédilection dans les années de plomb, que nous avons mené le combat jusqu'à leur défaite. » Et un juge de Magistrature démocratique, un courant de gauche ajoutait : « Le terrorisme a été vaincu, sans que nous acceptions jamais de recourir à une juridiction d'exception. Contrairement à ce qu'on dit et répète à l'étranger, les syndicats et la démocratie sont forts en Italie. Espérons seulement que les faucons du gouvernement n'imposent pas leur dérive autoritaire. »

Danielle Rouard

TROIS QUESTIONS À... ADRIANA FARANDA

1 Vous avez été militante des Brigades rouges, impliquée dans l'enlèvement d'Aldo Moro, condamnée à 14 ans de prison et vous travaillez, depuis votre libération en 1996, comme photographe. Voyez-vous une filiation directe entre l'ancienne organisation et ceux qui ont revendiqué l'assassinat de Marco Biagi ?

J'ai quitté les Brigades rouges après l'affaire Moro, début 1979. Je n'ai donc pas vraiment connu la dernière génération de militants. Ce que je peux dire, c'est que nous avons commis la grosse erreur de penser que l'énorme potentiel de rébellion, de lutte radicale, même violente, qui existait dans le pays, les formes d'aggrégation spontanée, pouvaient déboucher dans ce que nous imaginions comme le prélude à une lutte armée, une période qui allait conduire à la révolution. Aujourd'hui, il ne peut pas y avoir d'équivoque à ce sujet. Il n'existe pas, comme à notre époque, des dizaines et des dizaines de groupes extraparlamentaires, des syndicats autonomes qui se plaçaient en dehors et contre les institutions. Aujourd'hui, les travailleurs se reconnaissent dans les syndicats. Ce ferment idéologique qui traversait la société quand nous avons lancé notre lutte armée n'existe plus.

2 Mais, alors, comment peut-on penser recommencer ?

Si, à l'époque, nous nous sommes rendu compte trop tard que les Italiens ne voulaient pas de la guerre civile, aujourd'hui c'est comme s'ils étaient entrés dans la clandestinité de la réalité. Ils

n'ont ni d'espace ni de références internationales, si ce n'est, j'ai cru comprendre, le djihad islamique.

3 Qu'avez-vous ressenti l'autre soir, quand vous avez appris que, trente ans après, quelqu'un avait pris le même chemin du terrorisme que vous ?

J'ai eu un sentiment d'incrédulité d'abord. Comment quelqu'un, aujourd'hui, peut-il prendre ce chemin après notre expérience perdante, et pas seulement à cause du projet qui a abouti à un échec, mais aussi parce que notre choix a fini par conditionner les espaces de vie politique, les mouvements de lutte, la démocratie... Mais il est une chose de faire cette expérience sans rien savoir, comme nous, une autre chose de la proposer de nouveau trente ans après.

J'ai été triste parce que je les vois suivre un parcours qui ne mène à rien, avec des coûts qui seront terribles en termes de vies perdues, de douleur. Mais je sais que, dans ces conditions, on ne fait plus les comptes avec la vie réelle.

Je ne crois pas qu'il y ait le risque que le phénomène prenne de l'ampleur, mais je crois que ceux qui ont fait ce choix continueront dans ces actions qu'ils considèrent essentielles. En fait, c'est aussi une façon de se dire qu'ils existent. Ils vivent dans une réalité séparée. Nous aussi nous y sommes passés, c'est peut-être la seule analogie avec notre expérience : on s'éloigne de la réalité et on n'arrive plus à la comprendre.

Propos recueillis par Salvatore Aloise

Incident diplomatique et commedia dell'arte au Salon du livre de Paris

L'INAUGURATION du Salon du livre s'est transformée en mini-incident diplomatique et a créé une jolie pagaille. Conspuée par des dizaines de jeunes manifestants anti-Berlusconi (« Vergogna (honte) », « libérer l'Italie », « E pericoloso Berlusconi »), jeudi (Le Monde du 23 mars), la délégation italienne a décidé de quitter le Salon, où l'Italie est l'invité d'honneur.

A l'Institut culturel italien, rue de Varenne, non loin de l'hôtel Matignon, les deux secrétaires d'Etat à la culture italiens, Nicola Bono et Vittorio Sgarbi, ont tenu une conférence de presse, vendredi 22 mars, pour dénoncer les conditions de l'inauguration et critiquer le gouvernement français, qui n'a pu assurer le bon déroulement de la manifestation pour « la délégation officielle d'un pays ami » et son « gouvernement élu démocratiquement ». « Ce qui s'est passé est grave », a expliqué Nicola Bono, qui conduisait la délégation, les manifestants sont rentrés sans résistance de la part du service d'ordre. Il a été impossible de nous garantir les conditions minimales de sécurité. »

Un débat sur les échanges franco-italiens a été annulé, tout comme la lecture que devait donner Vittorio Sgarbi sur « Histoire et géographie de l'art italien ». Ce personnage haut en couleur, criti-

que d'art, animateur de télévision, vedette de la presse magazine et grand provocateur, est devenu l'homme un peu encombrant du gouvernement italien. Silvio Berlusconi lui avait recommandé de ne pas faire d'esclandre pendant le Salon. M. Bono a indiqué que M. Sgarbi ne représentait pas la

une délégation officielle par la porte de service. Elle a eu peur de nous recevoir devant les contestataires. »

La veille, il avait indiqué que « la France n'était pas un pays démocratique ». Il a répété, pendant la conférence de presse, les allusions qu'il a faites lors de l'émission « Campus » sur France 2, sur le père de M^{me} Tas-

Bono : « Je t'ai écouté pendant que tu parlais, laisse-moi m'exprimer. » Lui-même lisait les journaux pendant le discours de son confrère... Il a profité de la conférence de presse pour s'indigner de la nomination de Francesco Bonami à la Biennale de Venise, « qui est à l'opposé de mes choix culturels et graphiques ».

Terrorisme : la France accusée

Le ministre italien de la justice, Roberto Castelli, a accusé, vendredi 22 mars, les autorités françaises de donner l'asile à des terroristes italiens et de refuser de les extraditer. « Nous avons été diabolisés pour avoir dit non au mandat d'arrêt européen et l'un des pays les plus favorables à cette disposition, la France, héberge des membres des Brigades rouges italiennes et refuse de les extraditer », a déclaré M. Castelli, membre de la Ligue du Nord, le parti xénophobe dirigé par Umberto Bossi. Il s'exprimait sur radio Padania, la station de la Ligue. « Paris est un refuge sûr pour beaucoup de criminels en fuite qui ont commis des délits très graves en Italie », a-t-il poursuivi. L'économiste Marco Biagi, conseiller du ministre chargé des affaires sociales, a été assassiné, mardi, à Bologne, meurtre revendiqué par les Brigades rouges pour la construction d'un Parti communiste combattant (BR-PCC), émules des Brigades rouges italiennes des années 1970-80. – (AFP.)

délégation officielle, pourtant à ses côtés pendant la conférence de presse. Vittorio Sgarbi a attaqué la ministre de la culture et de la communication, Catherine Tasca, qui est « à l'origine de ces manifestations », en raison des propos qu'elle a tenus, en janvier, sur M. Berlusconi et son gouvernement. « Je n'ai jamais vu un ministre accueillir

ca, Angelo Tasca, l'un des fondateurs du Parti communiste italien, avant de se réfugier en France, où il a travaillé pour Vichy, pendant la guerre.

Vittorio Sgarbi parle tantôt comme secrétaire d'Etat à la culture, tantôt en tant qu'auteur, à titre personnel. Devant les journalistes, il fait le spectacle. Il s'énerve, tape du poing sur la table, sermonne Nicola

DÉSAPPROBATION ET REGRETS

Catherine Tasca a publié un communiqué dans lequel elle exprime « sa très vive désapprobation de la manifestation qui a empêché l'inauguration du pavillon italien ». Le Quai d'Orsay, à son tour, « regretté les désordres » et assuré que « la France demeure très attachée au développement des relations culturelles avec l'Italie ».

Les messages n'ont pas été jugés « suffisants » par le gouvernement italien. Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret, les deux leaders d'extrême droite, ont demandé que la France fasse des « excuses ». Pour le Salon du livre, le départ de la délégation officielle n'a pas d'incidence majeure. Certains éditeurs italiens sont déçus, ou indignés, par la façon dont leur pays a été traité. Mais le Salon continue, avec ses débats et ses auteurs, le plus souvent critiques de l'Italie de Berlusconi.

Alain Salles

L'opposition à Silvio Berlusconi, hétéroclite, se cristallise dans la rue

SERGIO COFFERATI, secrétaire général de la Confédération générale italienne du travail (CGIL), la principale centrale du pays, en est sûr. S'il avait annulé la manifesta-

ANALYSE

Les partis de gauche ont sous-estimé le désir de revanche de la droite au pouvoir

tion prévue samedi 23 mars à Rome contre l'assouplissement des règles de licenciement, ce serait « les terroristes qui auraient gagné. Nous aurions supprimé en présence d'un grave conflit social la possibilité de canaliser et d'exprimer les désaccords qui existent ».

L'assassinat du professeur Marco Biagi, conseiller du ministre du travail, à l'origine du projet de loi qui déclenche l'ire des syndicats, ne l'a donc pas fait changer d'avis. Seuls les slogans de la manifestation ont été revus. A la lutte pour l'emploi se sont ajoutées la défense de la démocratie et la condamnation du terrorisme. Aux militants syndicaux devaient se joindre les intellectuels, les anciens soixante-huitards qui orchestrent depuis quelques semaines la protestation contre le

gouvernement, et les jeunes descendus dans la rue depuis mardi pour dénoncer le terrorisme.

Ainsi se cristallise l'opposition à Silvio Berlusconi, d'une part autour de cinéastes et d'écrivains, d'autre part autour des syndicats qui se défendent de faire de la politique, en marge des partis de gauche traditionnels, lents à surmonter leurs divisions et les conséquences de la défaite de l'année dernière. Le principal d'entre eux, les Démocrates de gauche, descendants du Parti communiste italien, a mis des mois à régler une crise au sommet.

La nouvelle direction, avec l'ancien garde des sceaux Piero Fassino comme secrétaire général et l'ancien chef du gouvernement Massimo D'Alema dans le rôle de président, avait choisi une ligne modérée, contre l'avis d'une minorité qui lui reproche de ne pas avoir compris la nouveauté de la situation politique italienne. Elle pensait continuer, en tant qu'opposition parlementaire, les tractations avec la majorité, « pour limiter les dégâts », comme cela avait toujours été le cas sous la Première République.

Massimo D'Alema refuse de parler de « régime », à propos du gouvernement Berlusconi, tout en manifestant quelques inquiétudes. Il se défend d'avoir entretenu, quand il était président du conseil, une quelconque complicité avec Silvio Berlusconi. Mais il est tou-

jours en butte à l'accusation d'avoir ménagé « Il Cavaliere » et les intérêts médiatiques ou financiers de ce dernier pour avoir face à lui un interlocuteur qui lui donnait, à lui ancien communiste, une légitimité, et qui pouvait, à cause de sa richesse et de ses démolés avec la justice, apparaître comme un épouvantail pour les électeurs populaires.

SYSTÈME BIPOLAIRE

Renvoyés dans l'opposition, les Démocrates de gauche pensaient avoir droit, de la part de la nouvelle majorité, aux mêmes égards. C'était méconnaître les effets de l'alternance, accrus par une loi électorale qui a créé un véritable système bipolaire dans lequel deux coalitions devraient alterner au pouvoir, avec un mandat précis sur lequel les électeurs se sont clairement prononcés. C'était sous-estimer le désir de revanche d'une droite qui n'est plus la Démocratie chrétienne pateline du passé.

Même s'ils n'ont obtenu que 1 point de plus que la coalition de centre-gauche aux élections de 2001 (45 % contre 44 %), Silvio Berlusconi et ses alliés veulent mettre en œuvre leur programme, sans compromis ni négociation, et placer leurs affidés aux postes de responsabilité, en pratiquant un *spoils system* à une échelle inconnue dans un pays célèbre pour son art

des subtils équilibres. De là à crier au fascisme, il n'y avait qu'un pas, que certains intellectuels ont franchi, méconnaissant ainsi tout autant que la gauche classique la nature d'un groupe politique qui, appuyé sur des pouvoirs médiatiques et économiques, s'est emparé démocratiquement des pouvoirs législatif et exécutif, sans remettre en cause les libertés individuelles.

Devant la passivité de la gauche classique, la contestation est sortie du Parlement pour se retrouver dans la rue. Une contestation joyeuse – jusqu'à l'assassinat de Marco Biagi –, contrairement à ce que laissent entendre aujourd'hui des proches du pouvoir, n'entretenait pas un climat de « guerre civile » propice à des actes insensés. Un mouvement qui inventait de nouvelles formes de protestation, avec le *girotondo* (la ronde) autour de la RAI, des écoles et des hôpitaux, etc.

Les syndicats prennent le relais. Les opposants à la ligne dite « réformiste » du parti des Démocrates de gauche ont trouvé du renfort dans les manifestations de rue. Comme le dit l'un des leurs, le professeur Giovanni Berlinguer, frère de l'ancien secrétaire général du PCI, Enrico Berlinguer, « l'espoir est revenu après une période de découragement ». Un espoir que les Brigades rouges n'ont pas réussi à tuer.

Daniel Vernet

LA BAGAGERIE

Porte monnaie euros GM

1 et 2 EURO
20 et 50 Cent
5 et 10 Cent
1 et 2 Cent

Porte monnaie euros PM

PARIS • NEW YORK • TOKYO

La Haute Cour britannique accorde à M^{lle} B. le « droit de mourir »

Cette décision sans précédent, prise malgré l'opposition des médecins, fait jurisprudence

LONDRES

de notre correspondant

Elle a quarante-trois ans, est totalement paralysée mais consciente, et ne survit que grâce à un respirateur artificiel. Bien que son état de santé soit stationnaire, elle a pour avenir une existence végétative dans un lit d'hôpital. Elle demandait à la justice britannique le « droit de mourir » en dépit de l'opposition des médecins qui la traitent. Elle a obtenu ce droit vendredi 22 mars. C'est une décision sans précédent en Grande-Bretagne.

M^{lle} B. – elle a demandé à rester anonyme – est une travailleuse sociale hautement qualifiée. D'origine jamaïcaine, elle a immigré en Angleterre à l'âge de huit ans. Restée célibataire, elle partageait sa vie entre l'hôpital, où elle travaillait, et une filleule sur qui elle veillait.

Il y a sept mois, la rupture d'un vaisseau sanguin dans le cou l'a paralysée de la tête aux pieds, sans espoir de guérison, en la plon-

geant, selon ses mots, dans « une existence insupportable ».

Souhaitant mourir dignement, elle a demandé à la justice qu'on puisse débrancher le système respiratoire qui la maintient en vie. Début mars, la Haute Cour a consacré trois jours d'audience à sa requête. C'était la première fois qu'un patient en possession de ses facultés mentales exigeait le droit qu'on mette un terme à ses souffrances. Les juges sont venus à son chevet, dans un hôpital de la région de Londres, pour l'entendre exprimer ses souhaits. M^{lle} B. a pu suivre les audiences grâce à un système de vidéo-conférence. Vendredi, redressée sur des oreillers, elle a, dans les mêmes conditions, écouté la lecture du verdict de la Haute Cour, dont elle s'est dite « très heureuse ».

Le cas de M^{lle} B. mettait en conflit le droit d'un malade, reconnu en Angleterre, à décliner un traitement contre l'avis de ses médecins et l'éthique médicale fondée sur le serment d'Hippocrate. Les méde-

cins de M^{lle} B. refusaient d'accéder à ses vœux en faisant valoir qu'elle n'était pas condamnée à une mort certaine. L'euthanasie est illégale en Grande-Bretagne.

« ATTITUDE PATERNALISTE »

Le cas de M^{lle} B. est différent de celui d'une autre Britannique, Diane Pretty, quarante-quatre ans, atteinte d'une maladie incurable dégénérative, et qui a demandé, le 19 mars, à la Cour européenne des droits de l'homme de permettre à son mari de l'aider à mettre fin à sa vie sans encourir de poursuites, car elle ne peut se suicider sans l'intervention d'autrui. En Grande-Bretagne, l'aide au suicide est un crime passible de quatorze ans de prison. La Cour de Strasbourg doit se prononcer d'ici un mois.

Le verdict de la Haute Cour confirme le droit du patient à disposer de son sort. En rendant son verdict, la juge Elizabeth Butler-Sloss, présidente de la section familiale de la Haute Cour et doyenne des magis-

trates britanniques, a déploré l'« attitude très paternaliste » des médecins qui assurent mieux savoir que leur malade ce qui est souhaitable pour celui-ci. Elle s'est dite « impressionnée » par M^{lle} B., « par son grand courage, sa forte volonté, son sens de l'humour et sa compréhension du dilemme dans lequel elle a plongé l'hôpital », ajoutant : « J'espère qu'elle me pardonnera si je dis que, dans le cas où elle reviendrait sur sa décision, elle pourrait apporter beaucoup à la communauté dans son ensemble. »

Que va-t-il advenir de M^{lle} B. ? Elle ne mourra pas dans les prochains jours, car elle a décidé de tenter un ultime traitement. Le jour venu, elle sera transférée dans un autre hôpital où un médecin débranchera le respirateur artificiel. L'auteur de cette « abstention thérapeutique », qui caractérise l'euthanasie passive, agira en toute légalité, conformément à la nouvelle jurisprudence née de la volonté de M^{lle} B.

Jean-Pierre Langellier

Acier : la riposte de l'UE aux taxes américaines

La décision de Washington, entrée en vigueur le 20 mars, coûtera 2,5 milliards d'euros à l'Union

BRUXELLES

de notre bureau européen

La Commission européenne menace de prendre à la fois des mesures de rétorsion et d'autres de « sauvegarde » (des décisions protectionnistes autorisées par l'Organisation mondiale du commerce) pour riposter à la décision du gouvernement américain d'imposer des taxes de 8 % à 30 % sur certaines importations d'acier, durant trois ans. Entrée en vigueur mercredi 20 mars, cette politique devrait coûter 2,5 milliards d'euros à l'Union européenne.

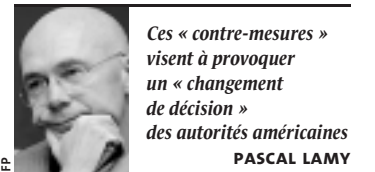
Vendredi 22 mars, la Commission a transmis aux 15 Etats membres une liste de produits américains qui devraient être soumis à des tarifs douaniers revus à la hausse. Il s'agirait d'agrumes, de vêtements et de certains aciers. Selon le *Wall Street Journal*, auquel s'est confié Pascal Lamy, le commissaire européen chargé du commerce, cette liste inclurait les motos Harley Davidson ou les jus de fruits Tropicana (une division du groupe Pepsi). Des informations que n'a pas confirmées la Commission, où l'on rappelle, en tout cas, que lors de conflits commerciaux précédents (les affaires du bœuf aux hormones ou de la banane) les Etats-Unis avaient, eux aussi, imposé des produits « qui n'avaient rien à voir » avec les denrées en cause. Des symboles, en fait : les fromages français, le *pecorino* italien ou les

La Commission contre le Parti républicain

En menaçant de s'en prendre à des produits d'Etats sidérurgiques (Pennsylvanie, Virginie de l'Ouest) ou issus de régions politiquement cruciales (la Floride, gagnée d'extrême justesse par George W. Bush lors des présidentielles), Bruxelles ne frappe pas au hasard. Le président Bush prépare les élections législatives de novembre prochain pour le Parti républicain et, au-delà, il doit songer à sa propre réélection. L'Europe communautaire pense que des considérations de politique intérieure ont d'ailleurs guidé l'initiative de taxer l'acier européen. La Commission entend donc s'en prendre à des symboles. Tout en manifestant une claire volonté de nuire là où le Parti républicain n'est pas en position de force : en Pennsylvanie (où Al Gore l'avait emporté par 51-49), dans le Wisconsin (48-48), en Floride (49-49). – (Corresp.)

sacs Louis Vuitton. Les pulls anglais en cachemire n'avaient échappé à la surtaxation que grâce à un intense lobbying de Tony Blair.

Pascal Lamy a déclaré au *Wall Street Journal* que les « contre-mesures » européennes visaient effectivement à provoquer un « changement de décision » de la part des autorités américaines. Pour Romano Prodi, le président de la Commission, les mesures envisagées res-



Ces « contre-mesures » visent à provoquer un « changement de décision » des autorités américaines
PASCAL LAMY

tent cependant « modérées ». Présent à Monterrey où se déroule le sommet de l'ONU sur le développement, M. Prodi a aussi tenu à souligner que les Quinze ne s'en prendraient qu'aux Etats-Unis, et pas à d'autres producteurs d'acier, comme le Brésil.

La Commission entame un bras de fer avec Washington parce qu'elle estime, au stade actuel, ne plus avoir d'autres solutions. La plainte qu'elle a déposée à l'OMC (avec le Japon et la Corée du Sud) n'aboutira sans doute qu'à l'été 2003, et les demandes de « mesures de compensation » qu'elle a formulées (des baisses de tarifs douaniers sur d'autres produits européens importés par les Etats-Unis, à concurrence de 2,5 milliards d'euros) n'ont reçu aucun écho. « Les Etats-Unis en ont simplement pris note », a indiqué le porte-parole de M. Lamy. Washington ne compte sans doute pas reconnaître ses torts en acceptant un tel compromis.

Le troisième registre n'est pas entièrement bouclé. C'est celui des « mesures de sauvegarde » qui pourraient prendre les Quinze afin d'éviter que leur marché soit envahi par les productions de pays qui se heurtent au verrou américain. Les importations de l'Union, souligne Bruxelles, ont crû de 18 % depuis 1998, alors que celles des Etats-Unis baissaient de 33 %. L'Union devra notifier ses intentions à l'OMC avant le 20 mai prochain. Elle entend, semble-t-il, instaurer un droit de douane (inférieur à 30 %) sur une quantité globale d'acier, sans opérer de « tri » par pays et en maintenant le volume global des importations.

Jean-Pierre Strobants

En France, le problème de l'euthanasie attend une solution législative

« TERRIBLE RÉGRESSION »

, comme le pense Christine Boutin, candidate à l'élection présidentielle, ou « avancée éthique remarquable », selon Henri Caillavet, membre du Comité consultatif national d'éthique et président d'honneur de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité ? La décision de la Haute Cour de justice britannique permettant à une femme non mariée, âgée de quarante-trois ans, de mettre un terme à la thérapeutique qui la maintenait – contre son gré – en vie a, vendredi 22 mars, eu pour effet de réactiver le conflit qui oppose ouvertement en France, depuis deux décennies, partisans et adversaires de la pratique de l'euthanasie ; un conflit que le timide développement dans l'Hexagone de la pratique des soins palliatifs n'a, en aucune manière, permis de désamorcer.

La France n'est pas, loin s'en faut, le seul pays industrialisé qui n'a pas pu – ou voulu – trouver de réponse législative à cette question délicate.

Si le droit britannique permet de régler le problème en escamotant le véritable sujet – le cas du candidat à l'euthanasie y est traité comme celui d'un patient, parmi d'autres, ayant droit à ne plus bénéficier de la thérapie qu'on lui administre –, seuls les Pays-Bas et, aux Etats Unis, l'Etat de l'Oregon ont adopté des dispositions légales autorisant, dans des circonstances bien précises, les médecins à administrer des substances provoquant la mort de personnes souffrant de maladies incurables.

DISTINCTION PÉNALE

Formellement interdite en Italie, en Grèce, en Norvège et en Turquie, la pratique de l'euthanasie commence dans certains cas à être dépénalisée en Suisse, en Espagne ou au Danemark. En France, le code pénal opère toujours une distinction, de plus en plus contestée, entre l'euthanasie active, le fait de provoquer directement la

mort (assimilé à un homicide) et l'euthanasie passive, « l'abstention thérapeutique » (considérée comme une non-assistance à personne en danger). De ce fait, la confusion est extrême.

« La solution, formulée par la Haute Cour de justice britannique, donnée à des questions à ce point essentielles n'est pas dénuée d'hypocrisie. Nous nous devons, en France, de trouver à court ou moyen terme, au-delà des prochaines échéances électorales, une solution consensuelle et originale, a déclaré au Monde Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé. Il est possible dans notre pays de définir, comme nous avons commencé à le faire, une charte, un corpus de savoirs et de pratiques qui, avec ou sans l'aide du législateur, nous permettront d'avancer. » Selon M. Kouchner, le consensus qui pourrait de la sorte être défini devrait réunir sur ce thème M^{me} Boutin et M. Caillavet.

Jean-Yves Nau

Après un débat houleux, l'Allemagne se reconnaît pays d'immigration

BERLIN

de notre correspondant

Le temps d'un débat tendu, le Brandebourg, Land prospère et agricole des environs de Berlin, est devenu le centre politique du pays. Le Bundesrat, Chambre des Etats de l'Allemagne fédérale, examinait, vendredi 22 mars, une nouvelle loi sur l'immigration. Après six heures de discussions, le texte a été ratifié par une majorité où les quatre voix du Brandebourg ont fait la différence. Depuis, la droite, qui s'oppose à la loi, dénonce une « violation de la Constitution », demande au président Johannes Rau de ne pas la contresigner et menace de saisir la Cour constitutionnelle de Karlsruhe.

L'Allemagne compte sur son sol plus de sept millions d'étrangers, ainsi qu'un million de clandestins. La nouvelle loi a l'adhésion du patronat, des syndicats, des Eglises, des partis de gauche (SPD, Verts et néocomunistes du PDS) et de nombreuses organisations humanitaires. La droite de la CDU/CSU, en revanche, s'y oppose, arguant des quatre millions de chômeurs que compte déjà le pays, de l'explosion incontrôlable d'immigrés, et crai-

gnant un déséquilibre démographique et culturel. Durant des mois, gouvernement et opposition ont essayé de rapprocher leurs points de vue, le ministre social-démocrate de l'intérieur, Otto Schily, renonçant à nombre de dispositions prévues dans le texte initial. Le gouvernement a dû ensuite combattre Verts et communistes qui ne trouvaient pas le texte assez hardi.

ANGOISSES ET INTERROGATIONS

Désireux de ne pas se laisser entraîner sur un terrain délicat durant la campagne électorale, le gouvernement a finalement décidé de passer au vote. Le 1^{er} mars, la nouvelle loi était débattue et ratifiée sans problème par le Bundes-

tag où la coalition gouvernementale est majoritaire ; le 22 mars, c'était au Bundesrat où chaque Land envoie, selon sa population, entre trois et six représentants, de donner son avis. Comme prévisible, la gauche a défendu les nécessités économiques de l'immigration, la droite a évoqué les dangers d'un afflux incontrôlé. En toile de fond s'exprimaient toutes les angoisses et les interrogations de l'Allemagne d'aujourd'hui : certaines écoles où seule une minorité parle allemand, les ghettos, le chômage et la concurrence, l'islamisme, le conformisme battu en brèche par les comportements de ces millions d'étrangers.

La gauche, qui n'est pas majoritaire au Bundesrat, avait besoin pour

Cours d'allemand obligatoires

En Allemagne, la nouvelle loi sur « l'orientation et la limitation des flux migratoires » autorise les entreprises à faire appel à de la main-d'œuvre immigrée lorsqu'elles en manquent. Sont notamment visés les secteurs de l'informatique, le bâtiment et l'industrie lourde, les professions intermédiaires de santé sans lesquelles la population allemande, vieillissante, ne pourrait être soignée. Les immigrés et leur famille ont obligation de s'intégrer en suivant des cours de langue et de civilisation allemande. Ne sont admis, au titre du regroupement familial, que les enfants âgés de moins de 12 ans. Cette loi est la première du genre en Allemagne, qui reconnaît être devenu un pays d'immigration, idée neuve dans un pays longtemps régi par le droit du sang. – (Corresp.)

gagner des quatre voix du Brandebourg gouverné par une coalition SPD-CDU. Or la Constitution impose que les représentants d'un Land votent comme un seul homme. Lors du scrutin, le ministre président du Land, le SPD Manfred Stolpe, a dit « oui » ; son ministre de l'intérieur, le CDU Jörg Schönbohm, a dit « non ». Invités par le président de séance à préciser, le premier a répété un « oui » ferme tandis que le second, tiraillé entre ses convictions et son souci de préserver la coalition du Brandebourg, marmonnait un « vous connaissez ma position ». Le président a estimé que le Brandebourg avait voté en faveur du texte. La loi était adoptée.

Depuis, l'Allemagne, qui compte sans doute le plus grand nombre de professeurs de droit en Europe, se déchire tandis que le gouvernement se frotte les mains d'en avoir terminé. L'opposition n'est sans doute pas mécontente non plus ; en privé plusieurs de ses dirigeants admettaient que le texte n'était pas si mauvais, mais que la pression de leur électoral conservateur les poussait à la lutte.

Georges Marion

Les Conventionnels définissent leurs objectifs pour l'Europe

Les premiers débats ont montré un souci de respect pour le principe de subsidiarité

BRUXELLES

de notre bureau européen

Ni les eurosceptiques ni les plus fédéralistes n'étaient satisfaits. Les premiers étaient furieux d'être si peu nombreux. « La majorité des Irlandais qui ont voté non au traité de Nice ne sont pas représentés à la Convention », pestait le député britannique David Heathcoat-Amory. Les seconds déplorait la frilosité de leurs pairs. « A ma grande consternation, l'idée de l'identité nationale a souvent été évoquée lors de cette rencontre, au moment même où l'identité européenne a été niée », regretta le Vert européen autrichien Johannes Voggenhuber.

Sentiment logique : pendant ces deux jours de réunion de la Con-

vention, les critiques émises par les orateurs n'ont pas manqué, mais « il n'y a pas eu de point de vue extrême », a estimé vendredi 22 mars son président, Valéry Giscard d'Estaing. Selon une synthèse faite par VGE, l'Europe ne serait « pas suffisamment à l'écoute des citoyens », « absente, lointaine », « elle n'est pas jugée en mesure de répondre au défi de la mondialisation », les mécanismes institutionnels y sont « lourds, complexes, peu compréhensibles ».

Le souverainiste français William Abitbol notait la veille que « cette Convention est en soi un formidable aveu d'euroscepticisme. Elle existe parce qu'on voit bien que l'Europe ne fonctionne pas ». Sauf que les

conventionnels, y compris le représentant de Tony Blair, ont presque tous reconnu, à la veille de l'élargissement, la nécessité de bâtir un nouvel ordre constitutionnel en Europe.

SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Le premier enjeu est de savoir ce que l'on veut faire ensemble, alors que de nombreux orateurs ont rappelé que l'Europe était « une communauté de valeurs démocratiques et éthiques ». Parmi les attentions nouvelles des citoyens, la sécurité intérieure et la justice et une demande d'« action de l'Union sur la scène internationale ». VGE a aussi relevé une demande, avec l'euro, de « coopérations économiques plus structurées » et des « références

assez nombreuses à la politique sociale ». Lors de leur prochaine réunion, mi-avril, les conventionnels tenteront de définir les missions de l'Union européenne. Pour préparer leur réunion, ils recevront du secrétaire un texte décrivant les responsabilités et les pouvoirs actuels de l'Union. Les premiers débats ont montré un souci de respecter le principe de subsidiarité – décentraliser tout ce qui peut l'être –, d'avoir une Europe qui rende des comptes aux citoyens. En mai, les conventionnels examineront la manière dont l'Union doit exercer ses missions, en conciliant légitimité démocratique et efficacité.

Arnaud Leparmentier

LES FRANÇAIS :
Qui sont-ils ?
Que font-ils ?
vies privées,
vies publiques,
valeurs,
modes de vie,
passions,
engagements...

Deux portraits inédits. Un Atlas et un essai.

Henri Mendras
La France que je vois
autrement

Entre ses deux « présidents », Madagascar s'installe dans l'anarchie

Une rencontre de M. Ratsiraka et M. Ravalomanana reste possible

ANTANANARIVO
de notre envoyé spécial

La 2 CV bleu ciel file sur son élan, moteur coupé. De temps en temps, le chauffeur remet le contact, don-

REPORTAGE

Les pénuries pointent et les entreprises quittent le pays

ne un furtif coup d'accélérateur, avant de passer à nouveau au point mort. Bienvenu gère la consommation de son taxi au goutte-à-goutte. « Le prix du litre a quadruplé », explique-t-il en montrant deux hommes, postés à un carrefour, de petits jerricans à leurs pieds. Le marché noir (20 000 francs malgaches le litre, soit 3,20 euros) est l'unique source d'approvisionnement, depuis que le blocus de la raffinerie de Toamasina (ex-Tamatave) a tari les stations-services dans la capitale.

LICENCIEMENTS ANNONCÉS

Les cuves de kérosène sont également à sec à l'aéroport d'Ivato, où les avions d'Air Madagascar, saisis par les sociétés de leasing, se font rares. Certaines petites villes de la région ont commencé à rationner la distribution d'électricité. Le barrage de Brickaville, sur la RN 2, gardé par une unité militaire dotée d'une batterie antiaérienne, est plus hermétique que jamais. Les hôpitaux d'Antananarivo se plaignent d'un manque de médicaments, et la liste des produits de première nécessité bloqués dans les ports de province ne cesse de s'allonger. Les boulangers redoutent une pénurie de farine et envisagent une hausse du prix du pain.

Pour la presse locale, « la clochardisation de Madagascar est une volonté délibérée » des partisans de Didier Ratsiraka, afin de discréditer la gestion du « président autoproclamé » Marc Ravalomanana. Toutefois, la levée des barrages routiers, souhaitée mardi 19 mars à Paris par le porte-parole du Quai d'Orsay, ne suffirait pas à ranimer l'économie d'un pays frappé d'engourdissement. Les manifestations quotidiennes sur la

place du 13-Mai ont été « suspendues jusqu'à nouvel ordre » par Marc Ravalomanana, mais l'activité tarde à reprendre dans les entreprises comme dans l'administration.

L'existence de deux « présidents » et de deux « gouvernements », la duplication des hiérarchies, ont installé le pays dans une complète anarchie : des entreprises nationales sont dotées de deux directions, voire de deux conseils d'administration ; certains offices publics, comme ceux des hydrocarbures, se sont « délocalisés » en province en emportant avec eux les outils informatiques. Beaucoup de services publics restent fermés ; les fonctionnaires ne savent plus à qui obéir et redoutent de n'être pas payés à la fin du mois.

Même climat délétère dans le secteur privé. Les entreprises franches annoncent 50 000 mises en chômage technique pour fin avril, soit un emploi sur deux. Plusieurs d'entre elles (parmi les plus gros-

Levée du mot d'ordre de grève générale

Un mois, jour pour jour, après s'être autoproclamé « président » de Madagascar, l'opposant Marc Ravalomanana, qui se considère élu au premier tour de l'élection présidentielle du 16 décembre 2001, a appelé à cesser la grève qui paralysait, à sa demande, la vie administrative et économique du pays. « J'annonce la fin de la grève générale que j'avais décrétée le 26 janvier », a-t-il déclaré au cours d'une brève intervention à la télévision.

Il a également nommé « ses » gouverneurs de province, qui achèveront de dédoubler la hiérarchie administrative du pays, en rivalité avec les gouverneurs fidèles au président sortant, Didier Ratsiraka. — (AFP.)

ses) ont déjà dénoncé leurs baux commerciaux, ayant décidé de quitter Madagascar pour l'Afrique du Sud, le Mozambique, Sri Lanka ou l'île Maurice. Celles qui restent ont reçu une lettre comminatoire du nouveau « ministre du travail » les enjoignant de payer les jours de grève : « La majorité d'entre elles n'ont pas la trésorerie pour le faire », regrette Bruno de Fou-

cault, responsable du Groupement des entreprises franches.

La crise touche tous les secteurs, y compris les plus florissants comme les productions de crevettes ou de vanille dont les exportations pourraient souffrir des blocages douaniers et administratifs. La plus grande confusion règne à la Banque centrale, dont les transactions internationales sont gelées. Le pays n'a pas honoré l'échéance de la mi-mars auprès des bailleurs de fonds internationaux, faute de savoir qui détient la signature. On redoute un effondrement de la monnaie malgache à la reprise du marché des devises.

EXPLOSION SOCIALE ?

Les priorités semblent avoir changé. Le règlement du contentieux politique n'est plus un préalable : « Le retour à la normale de l'activité économique devient la condition à toute sortie politique de la crise », explique un diplomate, craignant une explosion sociale dans les prochaines semaines. Mais rien ne peut se débloquer sans une reprise du dialogue entre Didier Ratsiraka et Marc Ravalomanana. Les deux hommes, qui ne se sont pas vus depuis le 12 février, pourraient se rencontrer dans les prochains jours, à la demande d'un groupe d'officiers « légalistes et neutres ». Le général Ismaël Mounibou, chef d'état-major destitué par le pouvoir autoproclamé mais qui conserve du crédit auprès des unités opérationnelles de l'armée, a insisté auprès des deux protagonistes. Conscient que « les intermédiaires sont mal acceptés », cet officier exclut toutefois un coup de force militaire « pour le moment ».

La médiation des militaires malgaches rejoint les efforts de l'Organisation de l'unité africaine, mais aussi du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et de Jacques Chirac, qui se sont entretenus avec Didier Ratsiraka. La rencontre pourrait avoir lieu hors de Madagascar « pour des raisons protocolaires » ; peut-être à l'île Maurice. Mais avant d'accepter un nouveau rendez-vous, Marc Ravalomanana exige la levée des barrages routiers. Didier Ratsiraka, lui, fait toujours mine de croire à la tenue du second tour de l'élection présidentielle, prévu pour le 24 mars.

Jean-Jacques Bozonnet

Divergences importantes entre Israël et l'Autorité pour un cessez-le-feu

Un nouvel attentat-suicide a eu lieu près de la « ligne verte » alors qu'étaient réunis les responsables de la sécurité

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Après une rencontre infructueuse, vendredi 22 mars, le haut comité qui rassemble les responsables de la sécurité israéliens et palestiniens devait de nouveau se réunir, dimanche 24 mars, pour tenter de parvenir à un accord de cessez-le-feu. La réunion s'est ouverte peu de temps avant un nouvel attentat-suicide perpétré dans les territoires occupés, près de la « ligne verte » qui sépare théoriquement Israël de la Cisjordanie. L'explosion n'a tué que le porteur de bombe, qui a fait détoner son engin à proximité d'un barrage militaire. Cet attentat a été revendiqué par les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, groupe militaire clandestin qui se situe dans la mouvance du Fatah, la principale formation palestinienne que dirige Yasser Arafat.

L'échec de la réunion a montré que les divergences entre les deux parties restaient importantes. Comme depuis le début de l'intifada, deux visions se sont opposées. Les Palestiniens ont demandé l'application la plus rapide possible des mesures contenues dans le rapport, rédigé en juin 2001 par le directeur de la CIA, George Tenet, et l'évocation d'un « horizon politique », susceptible de désamorcer les oppositions qu'ils rencontreront inévitablement auprès de leur base, pour appliquer la partie du document qui les concerne (arres-



Des jeunes Palestiniens fuient les gaz lacrymogènes lancés par l'armée israélienne durant son incursion, vendredi, dans la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza. Samedi 23 mars matin, un Palestinien a été tué, d'après des sources hospitalières, lors d'une nouvelle incursion dans la ville autonome.

tation de suspects, collecte des armes détenues illégalement). Les Israéliens ont concentré leurs demandes sur les questions de sécurité, demandant notamment que l'application du rapport Tenet s'étende sur une période beaucoup plus longue, pour tenter de prévenir les critiques de l'aile radicale de la coalition gouvernementale du premier ministre, Ariel Sharon.

PRÉPARATIFS DU SOMMET

Le temps est pourtant compté pour les négociateurs. Le 27 mars s'ouvrira à Beyrouth, au Liban, un sommet de la Ligue arabe, au cours duquel la proposition saou-

dienne pour un règlement définitif du conflit israélo-arabe (retrait total des territoires occupés en 1967, en échange d'une paix totale) pourrait devenir la position commune de l'écrasante majorité des pays membres.

M. Arafat, reclus à Ramallah depuis le 3 décembre 2001, ne pourra sans doute pas quitter la Cisjordanie pour assister au sommet, en l'absence d'un accord de cessez-le-feu, ni rencontrer le vice-président américain, Richard Cheney, comme ce dernier l'a envisagé, ce qui consacrerait son retour au premier plan après des mois de quarantaine diplomatique.

Les négociations pour parvenir au cessez-le-feu se déroulent alors que la menace d'attentats anti-israéliens est toujours aussi forte, après les grandes offensives lancées par Israël à partir du 28 février contre les principales agglomérations de Cisjordanie et de Gaza. Par ailleurs, deux Palestiniens ont trouvé la mort vendredi 22 et samedi matin 23 mars, suite à des tirs israéliens. Une fillette de 4 ans touchée jeudi par une bal- le en pleine tête est décédée.

Gilles Paris

Interpellation d'un ministre palestinien

Le ministre palestinien en charge du dossier de Jérusalem, Ziad Abu Ziad, a été interpellé, vendredi 22 mars, durant trois heures par la police israélienne, à Jérusalem-Est occupée et annexée, avant d'être relâché, selon son témoignage. Un porte-parole de la police israélienne a indiqué avoir interpellé le ministre, « car il n'était pas autorisé à se rendre à Jérusalem ». « On m'a demandé de m'engager par écrit de ne pas revenir à Jérusalem, mais j'ai refusé », a déclaré M. Abu Ziad après avoir été remis en liberté. « Cette action s'inscrit dans la politique israélienne d'interdire aux Palestiniens (non résidents de Jérusalem) l'accès de la ville, alors que c'est leur droit élémentaire », a-t-il ajouté, s'indignant du fait qu'il a été interpellé après « s'être rendu sur l'esplanade des Mosquées pour la prière du vendredi ». La police avait déjà interpellé M. Abu Ziad pendant plusieurs heures le 9 septembre 2001 et l'avait ensuite conduit en Cisjordanie après lui avoir interdit de séjourner dans la ville. — (AFP.)

Un voyage d'écrivains auprès des Palestiniens pour rappeler la « guerre aveuglante »

L'IDÉE a germé par une sorte de « solidarité naturelle » envers l'un de ses membres fondateurs, le poète palestinien Mahmoud Darwish, quand celui-ci a été empêché à deux reprises, du fait de sa réclusion forcée à Ramallah, de rencontrer à New York l'écrivain nigérian Wole Soyinka, Prix Nobel de littérature (1986). Avec, donc, pour objectif de départ de briser l'isolement des écrivains palestiniens, le Parlement international des écrivains (PIE) a pris la décision de lancer un appel pour la paix en Palestine et d'envoyer une délégation sur place. C'est la première ambassade du genre pour le PIE, qui n'en est toutefois pas à son premier acte de solidarité internationale, puisqu'il accueille déjà des écrivains de différentes nationalités au sein de son réseau de villes refuges, qu'il leur a ouvert son site Internet et sa revue annuelle *Autodafé*. Ces « espaces de pensée offerts à des paroles étouffées et ghettoisées », selon l'expression de Christian Salmon, directeur exécutif du PIE et membre de la délégation, seront également ouverts aux écrivains et artistes palestiniens qui le souhaitent, parce que « l'interdit frappe tous les récits possibles ».

L'Américain Russel Banks, le Nigérian Wole Soyinka, le Portugais Jose Saramago (Prix Nobel de littérature en 1998), le Chinois Bei Dao, le Sud-Africain Breyten Breytenbach, l'Espagnol Juan Goytisolo, l'Italien Vincenzo Consolo et le Français Christian Salmon se rendent en Palestine et en Israël, du 24 au 29 mars, pour y rencontrer « des écrivains et des artistes », ainsi que « des représentants des mouvements civils qui luttent pour la paix et le dialogue culturel ».

Il s'agit, explique Christian Salmon, de réhabiliter la parole dans une Palestine devenue « une zone de langage effondré », d'enquêter et de témoigner sur « la manière dont on détruit les bases même du

dialogue » par la construction continue de colonies de peuplement, et « les destructions massives, y compris de paysages ». Il s'agit de briser la « bipolarisation » et de rappeler que cette région « appartient à toute l'humanité », qu'elle est « le symbole et la mémoire » d'une histoire multimillénaire et multiculturelle, que ce patrimoine est en danger. Il s'agit aussi de briser le « silence total » des intellectuels sur la Pales-



Réhabiliter la parole dans une Palestine devenue « une zone de langage effondré »
CHRISTIAN SALMON

tine, alors que sur Sarajevo, les Balkans, la Tchétchénie ou l'Afghanistan, ils étaient foute à écrire, dire le droit ou effectuer des missions sur place. « On aimerait, dit-il, que ceux qui s'intéressent aux guerres oubliées s'intéressent aussi aux guerres aveuglantes. »

La délégation du PIE n'entend pas se substituer aux politiques, et veut éviter à tout prix d'être rabattue sur le politique. Aussi, aucune rencontre avec des officiels palestiniens ou israéliens n'est-elle prévue. Le voyage se réserve à des rencontres avec des écrivains, artistes

et universitaires palestiniens à Ramallah, Gaza et Jérusalem-Est, ainsi qu'à la visite de deux camps de réfugiés dans la bande de Gaza. Côté israélien, la délégation s'entretiendra, à Jaffa et à Tel-Aviv, avec des universitaires et écrivains israéliens, mais également avec des représentants d'organisations non gouvernementales, telles Physicians for Human Rights (Médecins pour les droits de l'homme), les initiateurs d'un Appel pour une intervention internationale, des représentants du Comité israélien contre la démolition des maisons (palestiniennes) et du Bloc de la paix (Gush Shalom). Le cinéaste Samir Ahmad Abdallah et son assistant José Reyes, les metteurs en scène Thierry Bédard et Olivier Py, ainsi que l'assistant de ce dernier, Paul Rondin, accompagnent la délégation, en vue d'un projet de film ou de théâtre.

L'appel pour la paix en Palestine lancé par le PIE, le 6 mars, a déjà recueilli plus de 500 signatures d'écrivains, de cinéastes, comédiens, artistes, universitaires, militants d'associations, originaires de plus de vingt-cinq pays. Le PIE se propose de consacrer un grand dossier sur la Palestine dans le prochain numéro d'*Autodafé*, prévu à l'automne.

Mouna Naïm

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale
MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 4 avril 2002 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://mba.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

(Publicité)

“LA PAIX AU PROCHE-ORIENT SE FAIT SUR LE TERRAIN”

A l'heure où la violence redouble, où aucune perspective politique ne semble être capable d'arrêter le cycle infernal des attentats et des représailles, il est temps de manifester notre soutien aux Israéliens et aux Palestiniens qui luttent sur place pour la seule paix possible. Nous demandons à tous ceux qui veulent se mobiliser et manifester leur solidarité, de se joindre à nous et de signer l'Appel dont vous trouverez ci-joints les éléments principaux :

APPEL A SOUTENIR LA COALITION ISRAELO-PALESTINIENNE POUR LA PAIX

... La coalition israélo-palestinienne pour la paix, récemment créée en Israël et dans les territoires occupés, regroupe des forces politiques au premier rang desquelles le mouvement Shalom Arshav (La Paix Maintenant), ainsi que des intellectuels et des hommes politiques israéliens et palestiniens. Elle défend une solution au conflit bâtie sur deux Etats et condamne le terrorisme et la poursuite de l'occupation.

Nous appelons à soutenir cette initiative, seule capable de redonner aux deux populations espoir et confiance en l'autre. A la différence de ceux qui, ici, dans un manichéisme réducteur désignent l'un des deux côtés comme seul coupable, nous nous devons de soutenir les actions engagées en commun sur le terrain. Nous savons que la seule issue au conflit est politique et non militaire, qu'elle passe par un retour aux principes et aux termes élaborés à Camp David et à Taba, dans la continuation des accords d'Oslo.

Les mythes et les faux espoirs doivent tomber des deux côtés :

- Il y aura un Etat palestinien indépendant, et une solution au problème des réfugiés de 1948 sera trouvée, qui ne devra pas mettre en danger le caractère juif de l'Etat d'Israël.
- Jérusalem, où les deux Etats israélien et palestinien bâtiront leurs capitales et leurs avenir respectifs, redeviendra un symbole de paix.
- Le principe d'un retour aux frontières de 1967 sera établi, dans le cadre d'ajustements mutuels de frontière, et de l'évacuation de la quasi-totalité des colonies de peuplement israéliennes.

La paix et les chances d'une réconciliation future sont à ce prix, et tout le monde le sait. Trop de temps a déjà été perdu. Les martyrs sont inutiles, et chaque jour qui passe continue de faire des victimes. Soutenons activement les forces de paix des deux camps, qui luttent courageusement pour que ces principes deviennent une réalité, le plus rapidement possible.

Les amis de Shalom Arshav - lapaixmaintenant.org

Comité de parrainage : Elizabeth BADINTER (philosophe), Henri BULAWKO (membre du comité directeur du CRIF), Monique CANTO-SPERBER (philosophe), Denis CHARBIT (professeur à l'université de Tel-Aviv), Michel DREYFUS-SCHMIDT (sénateur), Daniel FARHI (rabbin), Josy EISENBERG (rabbin), Alain FINKIELKRAUT (philosophe), Elizabeth de FONTENAY (philosophe), Théo KLEIN (avocat, président d'honneur du CRIF), Lucien et Jeannine LAZARE, Albert MEMMI (écrivain), Freddy RAPHAËL (sociologue), Paul RICCEUR (philosophe) Claude SITBON (écrivain), Pierre-André TAGUIEFF (sociologue), André WORMSER (membre du comité directeur du CRIF), Michel ZAOUÏ (avocat).

et plus de 500 signataires à ce jour dont :

Sarah ALEXANDER, Georges AMSEL, Tal ARONZON, Roger et Evelyne ASCOT, Claudine ATTIAS-DONFUT, Liliane ATLAN, Stephane BAUMONT, Doris BENSIMON, Pierre BIRNBAUM, Muriel et David CHEMLA, Lyne COHEN-SOLAL, Gilles COHEN-TANNOUDJI, Annie DAYAN-ROSENMAN, Daniel DURAND, Gérard ELZENBERG, Philippe GUMLOWICZ, Thierry JONQUET, Liliane KANDEL, Guy KONOPNICKI, Jacques KOWAL, Pierre LARROUTOU, Marc LEFEVRE, Marie-Claire MENDES FRANCE, Youval MICENMACHER, Véronique NAHOUM-GRAPPE, Rosie PINHAS-DELPEUCH, Daniel RACHLINE, Henri RACZYMOV, Robert REDEKER, Rita THALMANN, Jean-Michel ROSENFELD, Izio ROSENMAN, Alain ROZENKIER, Antoine SPIRE, Nicole SPODEK-LEFEVRE, Michèle et Maurice STROUN, Charles SZLAKMANN, TALILA, Youval TELLER, Bernard TEPER, Jean-Pierre WINTER, Ilan ZAOUÏ, BEN ZIMET

Vous pouvez consulter les autres signatures sur notre site <http://www.lapaixmaintenant.org>, où vous trouverez l'appel dans son intégralité et où vous pourrez le signer.
Pour financer la publication de ce texte, adressez votre signature et votre soutien :
Les amis de Shalom Arshav (La Paix Maintenant) 10, rue St Claude 75003 Paris.
CCP La Source 37 410 20 5

A Monterrey, les Etats s'engagent a minima sur l'aide au développement

Derrière une cohésion de façade, des désaccords profonds entre Américains et Européens

MONTERREY

de nos envoyées spéciales

La séance à huis clos entre chefs d'Etat, au dernier jour, vendredi 22 mars, de la conférence des Nations unies sur le financement du développement n'aura pas permis d'améliorer un texte qualifié par beaucoup de « *minimaliste* ». Le « consensus de Monterrey », qui jette les bases de nouvelles relations entre les pays riches et les pays en développement, a été entériné sans changement.

Les pays riches s'engagent à passer d'une logique d'assistance à une logique de « *partenariat* », mais Washington défend la transformation des prêts de la Banque mondiale en dons, qui créerait de fait une catégorie de pays perdus pour le développement. Les divergences sont profondes, non seulement entre Américains et Européens, les plus gros donateurs, mais aussi entre le Nord et le Sud.

Jacques Chirac et George W. Bush se sont succédé à la tribune, vendredi, exprimant de manière presque caricaturale deux visions divergentes d'une politique du développement. Exprimant un point de vue partagé par les Européens, la France a plaidé

pour une augmentation substantielle de l'aide publique au développement, et de l'appui qu'elle représente pour les pays les plus pauvres en marge des grands circuits d'échanges de l'économie mondiale.

A l'inverse, le président américain, en dépit des efforts consentis (une hausse de 5 milliards de dol-

pour aider les pauvres et peut, au contraire, retarder le progrès des réformes », a expliqué M. Bush.

De leur côté, les pays en développement, tout en acceptant les conditions de ce partenariat (économie de marché, bonne gouvernance, lutte contre la corruption, démocratie), ont fait savoir qu'ils se lassent

vivre, au Sud, plus de la moitié de la population. Ils ont réclamé des efforts supplémentaires pour alléger le fardeau de la dette.

Enfin, ils ont rappelé que les investissements privés étrangers ne profitent qu'à une poignée d'entre eux - ceux, comme le Brésil, la Chine ou la Malaisie, qui ont déjà fait une partie du chemin vers le « premier monde » - et que, pour les autres, l'aide internationale reste irremplaçable. Selon la Banque mondiale, il faudrait doubler l'assistance aux pays du Sud (de 50 à 100 milliards de dollars) pour diminuer de moitié la pauvreté d'ici à 2015. A la demande de Washington, ce chiffre n'est pas mentionné dans la déclaration finale.

En dépit des appels prononcés en faveur d'une « *coalition mondiale* » contre la pauvreté, le « tournant » souvent évoqué à Monterrey au cours de ces deux derniers jours a été peu visible. La déclaration finale n'évoque ni l'idée d'une taxation internationale, ni le libre accès aux marchés, ni la protection des biens publics mondiaux.

Laurence Caramel et Babette Stern

M. Bush au Pérou malgré l'attentat

Le président américain, George W. Bush, devait commencer, samedi après-midi, 23 mars, une visite de 18 heures à Lima, trois jours seulement après un attentat à l'explosif près de l'ambassade des Etats-Unis qui a fait 9 morts. C'est le premier séjour officiel d'un président américain au Pérou. D'importantes mesures de sécurité ont été prises, donnant à Lima l'aspect d'une ville en état de siège. M. Bush devait tenir un mini-sommet régional avec ses homologues péruvien, Alejandro Toledo, colombien, Andrés Pastrana, bolivien, Jorge Quiroga, et avec le vice-président équatorien, Pedro Pinto, tous membres de la Communauté andine des nations (CAN), sur les questions économiques, la situation en Colombie et le narcotrafic. - (AFP.)

lars en trois ans), a fait du commerce et de l'investissement les principaux instruments de la réduction de la pauvreté. « *Depuis des décennies, le succès du développement n'a été mesuré qu'au travers des ressources dépensées, pas des résultats atteints. Déverser de l'argent sur un immobilisme stérile est peu efficace*

des promesses non tenues et que les pays riches ne pouvaient leur demander de tout miser sur les bienfaits de la mondialisation sans leur donner les moyens d'éviter le naufrage. Tous ont réclamé un accès non discriminatoire aux marchés occidentaux, en particulier dans le secteur agricole, qui fait

Suisse : une responsabilité dans la Shoah

La commission d'historiens créée par le Parlement rend ses travaux définitifs

LA COMMISSION Bergier, du nom de son président, l'historien Jean-François Bergier, créée en 1996 par le Parlement helvétique pour examiner le rôle de la Suisse pendant la seconde guerre mondiale, a publié, vendredi 22 mars, la synthèse de ses cinq années de travaux. Les neuf membres de la commission, originaires de plusieurs pays, soulignent que la « *politique excessivement restrictive* » de Berne à l'égard des réfugiés fuyant le régime hitlérien « *a contribué à la réalisation de l'objectif nazi le plus atroce, l'Holocauste* ».

COOPÉRATION FINANCIÈRE

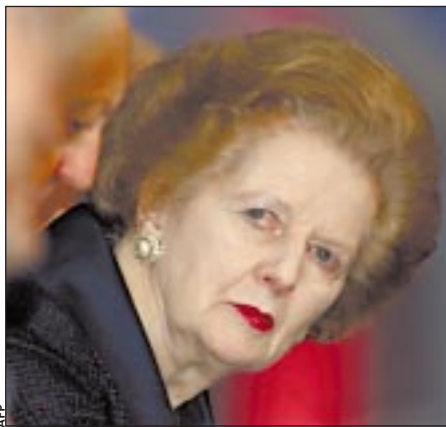
Cette affirmation, contenue dans les 12 000 pages réparties en 25 volumes, du texte intitulé « *La Suisse, le national-socialisme et la seconde guerre mondiale, rapport final* », se trouvait déjà dans le rapport partiel sur le sort des réfugiés, publié en décembre 1999. Ce rapport décrivait la politique de discrimination et de refoulement à l'encontre des Juifs et Tziganes qui demandaient l'asile en Suisse. « *Les autorités savaient pourtant le sort réservé aux victimes* », rappellent les historiens. Trente mille personnes ont été ainsi

renvoyées ; le même nombre a été accueilli mais pas toujours traité avec dignité.

La deuxième conclusion concerne la coopération économique et financière avec le régime nazi, consentie par les autorités et certaines entreprises privées, qui s'est traduite par des livraisons de matériel de guerre et par l'insuffisance du contrôle sur le trafic entre l'Allemagne et l'Italie. Une « *entorse* » à la neutralité, affirme la commission,

Celle-ci critique enfin le caractère tardif de la restitution des biens en déshérence des victimes du nazisme : « *Ni la Confédération ni les entreprises privées, banques, assurances, fiduciaires, galeries d'art ou musées n'ont pris assez au sérieux et à temps les mesures nécessaires pour que tous les ayants droit légitimes puissent rentrer en possession de leurs biens.* » La Commission a également travaillé sur les transactions sur l'or, l'emploi des travailleurs forcés dans des entreprises suisses en Allemagne, le transfert des biens culturels vers la Suisse. En décembre 1999, le gouvernement fédéral avait renouvelé les excuses officielles formulées en 1995 par Kaspar Villiger, président de la Confédération. - (AFP.)

M^{me} Thatcher, souffrante, ne s'exprimera plus « jamais »



LONDRES. L'ancien premier ministre britannique, Margaret Thatcher, qui a souffert de « *plusieurs légères attaques cérébrales* » au cours des derniers mois, « *a décidé, à grand regret, d'annuler tous ses discours publics* », a annoncé, vendredi 22 mars, un communiqué de son secrétariat. Un porte-parole a confirmé que M^{me} Thatcher ne par-

lerait plus « *jamais* » en public. Mardi 19 mars, Margaret Thatcher, 76 ans, avait déjà annulé tous ses rendez-vous sur les conseils de son médecin après avoir éprouvé un malaise passager. - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS/IRAK : le président George W. Bush a déclaré**, vendredi 22 mars, qu'il n'avait pas de « *plans imminents* » pour attaquer l'Irak, mais que le président irakien Saddam Hussein savait que les Etats-Unis finiraient par « *s'occuper* » de lui. « *Nous allons délibérer. Nous allons consulter nos amis et alliés* », a déclaré M. Bush. Il a estimé que le refus de Saddam Hussein d'autoriser le retour des experts du désarmement de l'ONU, le « *conduit à penser qu'il possède* » des armes de destruction massive. « *Un scénario de cauchemar serait que l'alliance d'une organisation terroriste telle qu'Al-Qaida avec un régime barbare, tel que l'Irak lui procure des armes de destruction massive. Nous ne pouvons pas permettre cela* », a ajouté M. Bush. - (AFP.)

■ **ALGÉRIE : un manifestant est mort** vendredi 22 mars, après avoir été blessé la veille, lors d'affrontements avec les gendarmes, devant la brigade de gendarmerie de Chemini, en Petite Kabylie, a indiqué la Coordination des comités de villages et tribus kabyles, selon laquelle « *il a été touché par balle à la tête* ». Selon la gendarmerie de Béjaïa, capitale de la Petite Kabylie, aucun gendarme n'était en possession d'armes à feu et la victime a été blessée à trois kilomètres de la brigade. C'est le premier décès d'un manifestant en Kabylie depuis les émeutes de 2001. - (AFP.)

■ **ESPAGNE : des milliers de personnes se sont rassemblées**, vendredi 22 mars, au Pays basque espagnol et dans le reste du pays pour protester contre l'assassinat, survenu la veille et attribué à l'ETA, de l'élus socialiste Juan Priede, 69 ans. Quelque 300 personnes se sont rassemblées dans son village d'Orio pour ses funérailles, dont le secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero, le président du gouvernement régional basque, Juan José Ibarretxe, et le prix Nobel de littérature portugais José Saramago. - (AFP.)

■ **La Cour européenne des droits de l'homme a condamné la France**, jeudi 21 mars, pour avoir mené une procédure trop longue contre deux militants basques, Joseph Etcheveste et Philippe Bidart, appartenant au groupe Iparretarak, et impliqués le 7 août 1983 dans une fusillade, au cours de laquelle un gendarme avait été tué et un autre blessé. Ils ont été interpellés et incarcérés en 1988, et condamnés seulement en mars 2000, ce qui correspond à près de douze ans de procédure. La Cour a alloué à chaque militant la somme de 10 700 euros pour préjudice moral. - (Corresp.)

■ **PAKISTAN : les Etats-Unis ont décidé** vendredi 22 mars de retirer du Pakistan leur personnel diplomatique non essentiel, ainsi que leurs familles. Cette décision survient moins d'une semaine après l'attentat à Islamabad au cours duquel deux Américains ont été tués. Ce retrait a été décidé après un examen des conditions de sécurité des ressortissants américains au Pakistan. Cette décision ne reflète pas un jugement américain sur les efforts du gouvernement pakistanais en matière de sécurité, a indiqué le département d'Etat. - (AFP.)

■ **Le principal suspect dans l'enlèvement** et de l'assassinat du journaliste américain Daniel Pearl, Ahmed Saeed Omar Sheikh, a été inculpé « *d'enlèvement en vue d'obtenir une rançon, de meurtre et de terrorisme* », a annoncé, vendredi 22 mars, le procureur de la province du Sindh, en ajoutant que « *le procès commencera le 29 mars* ». Washington, qui a demandé l'extradition du suspect, devra donc patienter jusqu'au terme de la procédure judiciaire engagée au Pakistan. - (AFP, Reuters.)

PARCE QU'IL NE VOUS EN COUTERA RIEN, SOYEZ ATTENTIVE A L'AVENIR DE VOS SEINS.

LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN, L'ASSURANCE MALADIE INVITE TOUTES LES FEMMES À PARTIR DE 50 ANS À LE PRATIQUER RÉGULIÈREMENT ET GRATUITEMENT. Le rôle de l'Assurance Maladie est de vous en faciliter l'accès et de vous assurer la qualité du diagnostic. Parlez-en avec votre médecin.

L'Assurance Maladie

PLUS ON EN FAIT POUR LA SANTE, MIEUX VOUS VOUS PORTEZ.

PRÉVENIR
CONSEILLER
FACILITER
FINANCER

FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

Alors que sa campagne semble patiner, le candidat des Verts à l'élection présidentielle, Noël Mamère, maintient, dans un entretien accordé au Monde, qu'il pourrait **ABANDONNER LA POLITIQUE** s'il ne dépassait pas le score de 5% au premier tour. « Je ne m'imagine pas président de la République, dit-il, je suis là pour faire avancer **LES IDÉES DES VERTS** ». Assurant qu'il ne se sent « pas isolé du tout », il expli-

que que la campagne est « une manière de mesurer sa force intérieure et d'expérimenter la solitude ». Il reproche à M. Jospin et à M. Chirac de consacrer **PEU DE PLACE À L'ÉCOLOGIE** dans leurs programmes et

accuse le premier ministre de « provocation » parce que celui-ci s'est déclaré hostile, samedi 23 mars, à l'**ABANDON DU NUCLÉAIRE**, dont les Verts font une condition essentielle de leur programme.

M. Mamère : « M. Jospin vient peut-être de casser la gauche plurielle »

Le candidat des Verts reproche au premier ministre d'écartier, dans une déclaration à la presse régionale publiée samedi 23 mars, l'abandon du nucléaire, qui figure parmi les « conditions » posées par le parti écologiste à tout accord de gouvernement.

Vous avez dit : « Si je fais moins de 5 %, je redeviens journaliste. » Seriez-vous prêt à le faire vraiment ?

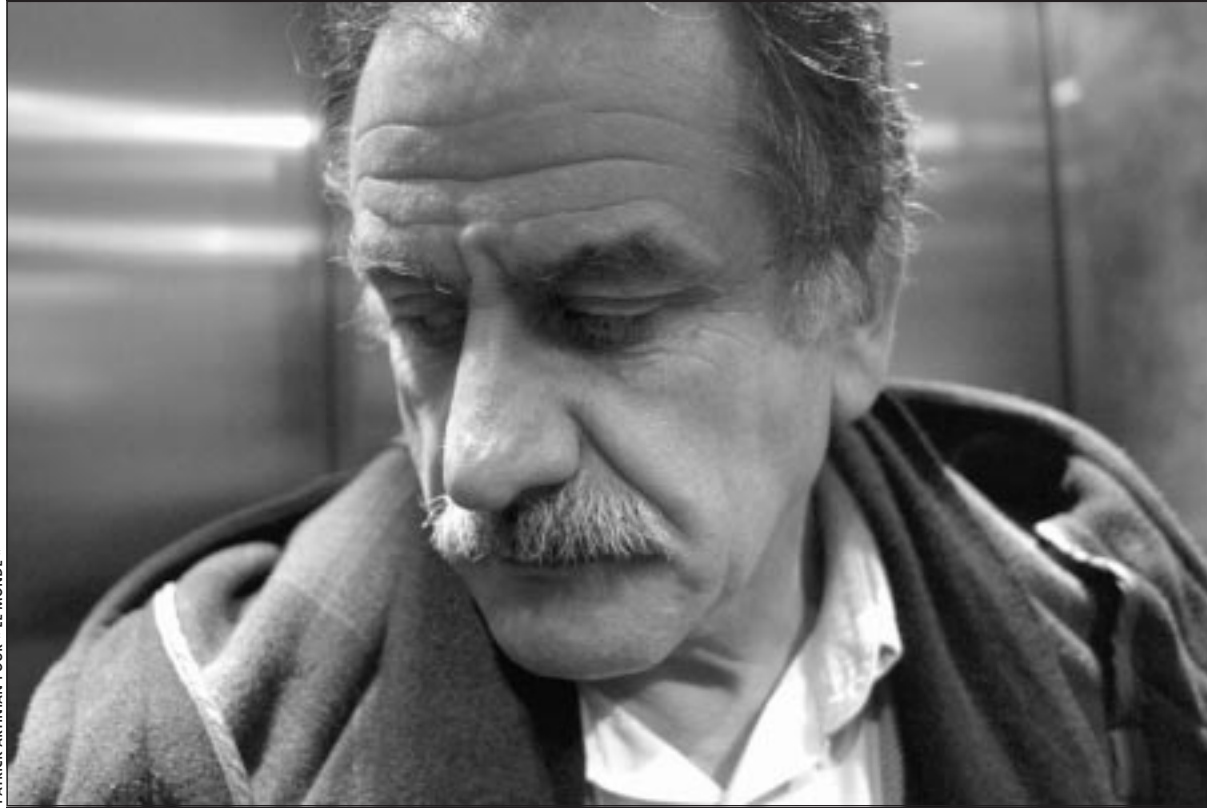
D'abord, je suis convaincu que nous allons dépasser ce score. J'ai toujours prévenu les Français que je n'étais pas un candidat de second tour. Je ne m'imagine pas président de la République, je suis là pour faire avancer les idées des Verts. Être un politique, c'est une fonction, pas un métier. Mon métier, c'est le journalisme. Ma fonction politique est... révoquée, ce n'est pas une charge de notaire. Qu'a fait Salinger, le porte-parole de Kennedy ? Il est retourné sur NBC.

Il y a un an et demi, vous disiez : « Il n'y a que la présidentielle qui m'amuse. » On n'a pas l'impression que ce soit tellement le cas...

Mais si ! Dominique Voynet m'avait prévenu : la présidentielle est une épreuve physique, mentale, une manière de mesurer sa force intérieure. Et d'expérimenter la solitude. Je ne suis pas du tout isolé, mais devant le public, en meeting, on est vraiment seul. On se jette à l'eau, il faut nager et ne pas avoir de crampes. Si je vois quelqu'un qui bâille ou que je sens peu convaincu, c'est celui-là que j'ai envie d'aller chercher. Je ne m'attendais pas à une telle affluence. Je suis le premier à remplir autant les salles au nom des Verts, même davantage que Daniel Cohn-Bendit pendant les européennes.

Daniel Cohn-Bendit, justement, joue-t-il un rôle suffisant dans votre campagne ?

Il joue un rôle essentiel, on se



LA PHOTOGRAPHIE DE PATRICK ARTINIAN

Noël Mamère, candidat des Verts, reconnaît la difficulté d'une campagne électorale : « Dominique Voynet m'avait prévenu : la présidentielle est une épreuve physique, mentale, une manière de mesurer sa force intérieure. Et d'expérimenter la solitude. Je ne suis pas du tout isolé, mais devant le public, en meeting, on est vraiment seul. »

parle beaucoup. C'est lui par exemple qui a eu l'idée, que je trouve très bonne, d'organiser un débat, qu'il arbitrera, entre Bernard Kouchner et moi.

Pourquoi avoir déclaré au mensuel De l'air : « Je ne suis pas Vert » ?

Parce que je ne me considère pas

comme un « Khmer Vert ». Je m'inscris depuis des lustres contre cette logique, même si je suis, depuis toujours, écologiste. Un journal branché a fait une présentation provocatrice d'une phrase citée incomplètement, qui ne m'a pas rendu service au sein des Verts. Mais comme je suis fidèle à mes principes, je n'ai pas appelé

pour me plaindre. Je ne me suis pas battu contre les Verts intégristes pour utiliser leurs méthodes.

Jean Saint-Josse, candidat des chasseurs, a qualifié les Verts de « secte » qu'il faudrait « punir ». Qu'en pensez-vous ?

Je laisse M. Saint-Josse à ses excès et à ses « gasconneries ». Je constate qu'il est dans la droite ligne de M. Chirac, qui considère lui aussi les Verts comme « sectaires ». Quand on est de la même famille politique, ce n'est pas étonnant. Quant à appeler à la punition, ce n'est rien d'autre qu'une incitation à la violence de la branche la plus ultra de l'extrême droite. M. Saint-Josse a tort de souffler sur les braises. Ce n'est pas un démocrate.

Aujourd'hui, tous les politiques parlent d'écologie. Servez-vous encore à quelque chose ?

Qui parle d'écologie ? Lionel Jospin ? Il n'y consacre que 15 lignes sur les 47 pages de son programme. En bon politique, il a compris en 1997 qu'il fallait associer les Verts à sa

majorité, mais il garde un problème culturel avec l'écologie. Jacques Chirac ? C'est l'homme qui a été le plus ardent défenseur de l'agriculture productiviste, celui qui, en 1996, a refusé de faire interdire les farines animales, celui enfin qui, comme maire de Paris, a asphyxié la ville.

Vous êtes en désaccord profond avec les socialistes sur la question de la sécurité. Comment conciliez-vous vos points de vue si la gauche gagne ?

Le pragmatisme ne nous conduira pas à changer d'avis. Pour nous, la lutte contre l'insécurité passe par l'éducation, la prévention, la politique de la ville. Nous voulons aussi faire de la police un grand service public d'Etat en démilitarisant la gendarmerie. Nous sommes le seul pays d'Europe où l'ordre est assuré en grande partie par l'armée.

A quelles conditions les Verts pourraient-ils intégrer un gouvernement de gauche ?

Nous ne négocierons pas de la même manière si je fais 5% ou 7%.

Notre coût marginal sera très élevé. La configuration n'a rien à voir avec 1997. Nous avons eu cinq ans pour réfléchir, des deux côtés. Une chose est sûre : nous ne pourrions rien construire de nouveau avec des partenaires qui ne seraient pas capables de prendre en compte un certain nombre de nos revendications - la proportionnelle, la sortie progressive du nucléaire, l'incitation fiscale écologique.

M. Jospin déclare justement dans la presse régionale, samedi 23 mars, qu'il « n'est pas pour que la France renonce au nucléaire ».

Une telle déclaration au cœur de la campagne prend l'allure d'une provocation, d'une déclaration de guerre contre les Verts. Le premier ministre sait que la sortie du nucléaire est un point incontournable d'un éventuel accord de gouvernement. Le candidat qu'il est devenu prend un risque politique majeur en préférant les vieilles lunes aux modernes. Ce n'est pas en faisant ce type de cadeau au Parti communiste et à Jean-Pierre Chevènement qu'il sauvera la gauche. Il vient peut-être de casser l'avenir de la gauche plurielle.

Comment analysez-vous le succès d'Arlette Laguiller ?

C'est avant tout la faute de la gauche qui n'a pas tenu toutes ses promesses en matière de lutte contre la précarité, le chômage, la pauvreté. C'est aussi la faute du Parti communiste, un parti en état de survie, incapable de mutualiser les revendications. Le vote Laguiller est un vote refuge qui n'engage à rien, car les électeurs savent que la candidate ne veut surtout pas du pouvoir.

Une nouvelle majorité de gauche pourrait-elle s'élargir à l'extrême gauche ?

Pour moi, c'est inimaginable. Ça ne m'empêche pas d'être dans un squat à Porto Alegre avec le candidat de la Ligue communiste révolutionnaire, Olivier Besancenot, ou de défiler à Paris avec Alain Krivine pour les sans-papiers. Mais je fais la différence entre le réformisme et ceux qui nous promettent le grand soir tous les matins. J'ose espérer que les Verts sont débarrassés de cette illusion dangereuse.

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

Dans l'Isère, les Verts consacrent l'essentiel de leur temps à la campagne pour les législatives

GRENOBLE

de notre envoyée spéciale
C'est bien simple : dans l'Isère, les Verts sont en campagne législative « depuis le 5 décembre ». Au si-

REPORTAGE

La force militante du département s'est forgée sur des luttes emblématiques

ge de la rue Max-Dormoy, Laetitia, 25 ans, ancienne étudiante de Science-Po, a été embauchée en CDD pour tenir la permanence téléphonique sur un numéro exclusivement dédié aux législatives. Appels de journalistes, de candidats, de militants, associatifs ou de simples curieux : la ligne chauffe.

Samedi 23 et dimanche 24 mars, les élus du Conseil national interrégional (CNIR) montent à Paris pour valider le programme, un document de quelque 130 pages - imprimées sur papier recyclé - état complet du projet environnemental et sociétal des Verts, enrichi par cinq ans de gouvernement. « C'est une bonne base de travail », dit Michel Wilson, candidat dans la 8^e circonscription (Vienne) - celle où l'ancien ministre (PS) Louis Mer-maz ne se représente pas, et l'une des 42 réservées aux Verts par le PS.

Quitter Grenoble, prendre la route de Sisteron, passer par Monestier-de-Clermont. A Saint-Guillaume, un village adossé aux Vercors, Gérard Leras habite en face de l'église. Des petites fleurs jaunes sèchent un peu partout dans la maison : « Des tussilages, bons pour la gorge », indique le président des Verts de l'Isère. A 56 ans, cet ancien élève de René Dumont à l'Institut d'études du développement économique et social, passé par un groupuscule maoïste dans les années 1970, vit « ses journées au cul des vaches ». Dix-huit bêtes, qui produisent du lait, dont il fait du fromage. Militant de la Confédération paysanne, un air de Guy Bedos dépenaillé qui aurait passé sa vie à la campagne, il peste contre les normes européennes. Vue de Bruxelles, sa production n'est pas orthodoxe. Il ne se dit pas anti-européen pour autant. « Je ne suis pas contre les normes européennes, je suis contre les normes imbéciles », précise-t-il.

BRAS DE FER AVEC LE PS

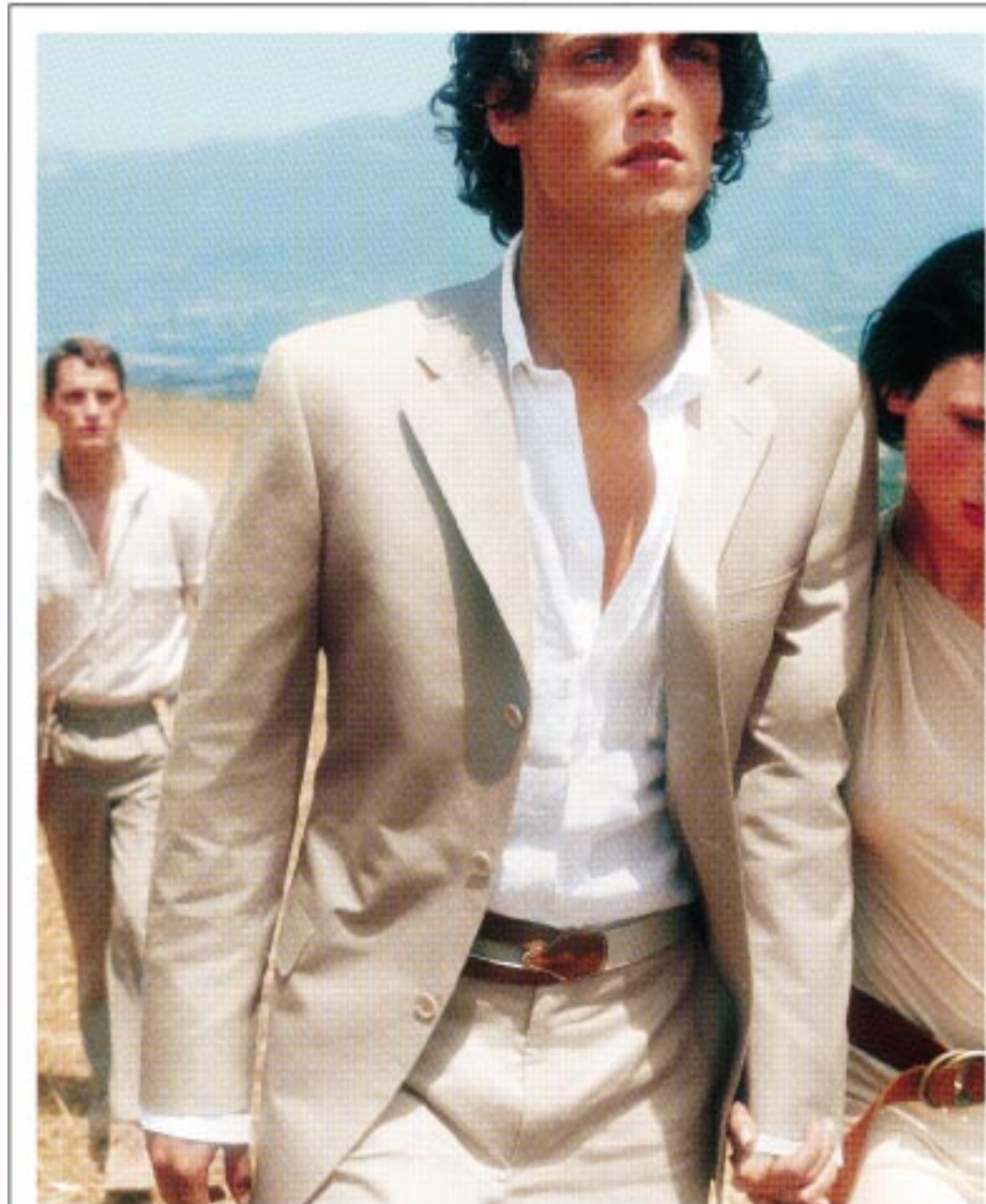
Sur les marchés, les gens s'en fichent, ils discutent. « Je vois plusieurs centaines de personnes par semaine, dit-il. Les trois quarts des gens me disent que les Verts ont raison. De là à traduire ça en bulletin de vote, ce n'est pas évident. » Aussi déplore-t-il l'épisode « lamentable et scandaleux » de la compétition Mamère-Lipietz. « Sur la bouffe, les transports, la pollution, on pèse au bas mot 10 %, estime-t-il, pourvu

que l'on ne paye pas nos conneries. »

Sur le plan local, il garde bon espoir. « Quand les Verts font 8 % au national, Rhône-Alpes fait 10 % et l'Isère 12 %. C'est systématiquement comme ça depuis plusieurs années », explique-t-il. Cette force s'est construite sur des luttes emblématiques, comme celle de l'A51, l'autoroute Grenoble-Sisteron, que les Verts et quelques associations combattent depuis des années. M. Leras ne compte plus les heures qu'il a passées, couché devant les engins pour les empêcher d'avancer.

L'autre force des Verts de l'Isère, c'est un bras de fer permanent avec le PS, explique-t-il. « Ou on existe, ou on est un vassal », dit-il. Son mot préféré est « autonomie ». Il a écrit au responsable fédéral du PS, le 20 mars, pour l'avertir qu'une candidature législative de l'ancien ministre Christian Nucci, évoquée dans la presse régionale, serait « une grave entorse » aux accords Verts-PS. Si c'est le cas, il y aura un candidat Vert contre lui, au risque de faire perdre la gauche, avertit-il. Dans les circonscriptions où le PS demande un désistement au second tour pour ses candidats arrivés en tête, il juge « inenvisageable » d'en faire la promesse systématique. Et la campagne présidentielle de Noël Mamère, qu'en pense-t-il ? « Je ne sais pas, s'excuse-t-il. Je n'ai pas le temps de la suivre. »

Béatrice Gurrey



Ermenegildo Zegna

10 rue de la Paix 75002 Paris
40 avenue George V 75008 Paris
www.zegna.com

FRANCE PRÉSIDENTIELLE

Imbroglie et contradictions dans l'équipe de M. Chirac autour du projet économique et fiscal du candidat

L'entourage du chef de l'Etat s'efforce d'atténuer l'effet des inflexions apportées la veille par Jean-François Copé, secrétaire général adjoint du RPR, sur l'ISF et l'impôt sur les sociétés

LES DÉCLARATIONS de Jean-François Copé, jeudi 21 mars, présentant notamment une estimation chiffrée des propositions économiques et fiscales du président-candidat, ont suscité l'inquiétude au sein de son équipe de campagne. Lors de sa conférence de presse, le secrétaire général adjoint du RPR, qui a largement travaillé à l'élaboration du programme économique de Jacques Chirac, avait en effet évoqué un certain nombre d'ajustements, qui sont apparus comme autant de retours en arrière par rapport aux annonces lancées jusqu'à présent par le candidat.

A propos de la baisse de l'impôt sur les sociétés (IS), M. Copé avait ainsi laissé supposer qu'elle pourrait être repoussée : « Il n'y a pas de baisse de l'IS prévue. On verra en fin de législature ce qu'auront fait les autres pays. Et l'on s'ajustera éventuellement », avait-il expliqué. De la même façon, il avait évoqué la suppression de la tranche supérieure de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et assuré : « Les départs en retraite des fonctionnaires ne seront pas tous remplacés » (Le Monde du 22 mars).

Vendredi, constatant que ces pro-

pos étaient en contradiction avec ceux de M. Chirac, les conseillers du président ont tenté de rectifier le tir. Car si M. Chirac cherche à distinguer son discours de celui de Lionel Jospin - « Nous devons rétablir l'idée qu'il existe un clivage entre le programme socialiste et le nôtre », disent les chiraquiens -, il refuse à tout prix l'étiquette libérale - ou

Ceux qui ont vécu la période 1986-1988 se souviennent de l'effet désastreux de la suppression de l'impôt sur la fortune

même la référence à une droite franchement assumée.

M. Copé a donc lui-même nuancé ses déclarations de la veille. « Le candidat s'engage à baisser de 30 milliards d'euros les impôts et les charges, explique-t-il. La moitié ira à l'allègement de l'impôt sur le revenu, 6 milliards à la baisse des char-

ges et les 10 milliards restants iront à un "package" global pour les entreprises. » Mais il ne veut plus en fixer le détail : « Nous verrons en fonction de ce qu'auront fait les autres pays européens », a-t-il répété. « Ces 10 milliards comprennent une baisse de l'impôt sur les sociétés », maintenait toutefois un membre de l'équipe de M. Chirac.

Mais ce sont surtout les deux sujets politiquement sensibles de la baisse éventuelle du nombre de fonctionnaires et de la réforme de l'impôt sur la fortune qui ont inquiété les conseillers du président-candidat. Ceux qui ont vécu la période 1986-1988, quand la droite avait impulsé, sous la conduite de M. Chirac à Matignon, un programme libéral, se souviennent des effets désastreux de la suppression de l'impôt sur la fortune. Cette réforme, qui n'avait concerné que les contribuables les plus aisés, avait contribué à marquer la candidature de M. Chirac du sceau de l'injustice sociale.

Vendredi, le QG chiraquien s'est donc appliqué à démentir toute réforme de l'ISF : « M. Chirac n'en a jamais parlé, et ce n'est pas dans son programme, expliquait un de ses conseillers. La seule chose que le

président a dite, c'est que la fiscalité du patrimoine est injuste et qu'il faut éviter la fuite des cerveaux et des capitaux à l'étranger. »

Les proches du président-candidat démentent aussi le choix d'une diminution du nombre des fonctionnaires qu'induirait la décision de ne pas remplacer tous les départs à la retraite. Jusqu'ici, en effet, si Nicolas Sarkozy a parfois évoqué cette baisse d'effectifs dans la fonction publique, M. Chirac, lui, n'a jamais parlé que de « redéploiement » des ressources humaines entre les administrations. Interrogé sur RTL et Europe 1, la semaine dernière, il a même pris soin de reprendre les journalistes qui l'interrogeaient sur ce point pour souligner qu'il n'était « pas question » de réduire le nombre de fonctionnaires. « M. Chirac a seulement expliqué, soulignait-on vendredi à son QG, qu'il fallait améliorer la mobilité des fonctionnaires, rehausser les salaires et mieux gérer les carrières. » Les porte-parole du candidat ont donc été chargés, M. Sarkozy en tête, de rectifier le tir et de repréciser les engagements du président.

Raphaëlle Bacqué

Semaine de déprime et d'interrogations à l'Atelier de M. Jospin

Sondages, slogans malheureux, rivalités internes ont pesé sur le climat de l'équipe du candidat

RIEN NE VA PLUS dans le « loft » de campagne de Lionel Jospin, rue Saint-Martin. La semaine devait être celle du candidat socialiste, ouverte par la présentation de son projet, lundi 18 mars. Mais voilà que la lecture de la « bible » est parasitée par une série de bugs. Une semaine déjà que la gaffe du candidat - qui avait jugé Jacques Chirac « usé », « vieilli » et « fatigué » - empoisonne la campagne. Les sondages font craindre un « éparpillement » des voix à gauche, au premier tour, et le candidat accuse le coup. Les ratés s'accumulent. On perd du temps à faire des « rectifs » et l'ambiance se détériore à l'Atelier. Une sourde bataille s'engage sur les droits d'auteur du programme. Il faut mettre au point un nouvel agenda pour les porte-parole, qui n'arrivent pas à se coordonner : lundi, Dominique Strauss-Kahn, mardi, Vincent Peillon, mercredi, François Hollande, jeudi, Martine Aubry.

► **Lundi, la photo de famille vire à la compétition.** Au départ, la présentation du programme devait enfin permettre à l'équipe de Lionel Jospin d'apparaître et au candidat de jouer « collectif ». Lundi, le « plan de table », sur l'estrade, d'où le premier ministre-candidat a choisi de répondre aux questions des journalistes, vire à la compétition. Le protocole a réservé les chaises du premier rang aux quatre « premiers ministres » : Martine Aubry, Laurent Fabius, François Hollande et Dominique Strauss-Kahn. On y a ajouté quelques ministres, mais ni Jack Lang ni Claude Bartolone. Le cliché est publié dans *Paris Match*, jeudi, mais en tout petit, loin derrière les dix pages consacrées à « l'intimité du président-candidat ». Ce sujet a chassé la belle photo de groupe qui avait été prise, la semaine précédente, montrant un Lionel Jospin entouré de son think-tank.

► **Mardi, Lionel Jospin est « désolé ».** A 8 h 30, lors de la réunion quotidienne, on s'inquiète des résultats des sondages, où Lionel Jospin accuse une baisse sensible au premier tour. « C'est un résultat conjoncturel, pas un tournant dans la campagne », juge Gérard Le Gall. « C'est aussi le fruit de la mobilisation de la droite, la semaine passée, et de la petite phrase malheureuse », ose le Monsieur sondages de Lionel Jospin, en brisant le tabou sur la gaffe du candidat. Le soir, sur France 3, Lionel Jospin se dit « désolé » de ces propos. « Ce n'est pas moi, cela ne me ressemble pas. » A l'Atelier, le lendemain, la moitié de l'équipe trouve ce mea culpa très maladroit.



Lionel Jospin, ici le 11 mars, rencontre tous les lundis soir les membres de son comité de soutien à l'Atelier, son QG de campagne de la rue Saint-Martin, à Paris.

► **Mercredi, le vote Arlette fait tourner les têtes.** Il faut bien trouver un bouc émissaire. Le bon score de la candidate de Lutte ouvrière en affole certains. M. Le Gall calme les esprits, lors de la réunion du conseil politique. Il ne s'agit pas « d'un électoral d'extrême gauche, pas plus que celui de Jean-Pierre Chevènement est souverainiste ». C'est un électoral

« populaire ». Une nouvelle fois, M. Le Gall émet des « doutes sur le caractère durable d'intentions de vote à 9 % ».

► **Jeudi et vendredi, les slogans sur les SDF et les délinquants sèment le trouble.** Zéro SDF en 2007, qu'aura-t-il ? La formule du programme en étonne plus d'un à l'Atelier : certains la jugent ambitieuse, d'autres stigmatisante - ne dit-on pas « zéro défaut » ? Après avoir précisé, mardi, sur France 3, que ce slogan est un « objectif idéal », le candidat se fend d'une mise au point, jeudi, à Marseille : « Je n'ai pas l'illusion de penser que d'ici cinq ans il n'y aura plus de clochards ». Il sait que le lendemain, dans *Le Parisien*, 73 % des Français jugent cet objectif « irréalisable », d'après CSA. De même, la proposition de centres fermés et de comparutions immédiates pour les jeunes délinquants fait grincer des dents. Même Julien Dray, le Monsieur sécurité du PS, n'avait pas pensé aller jusque-là. Il va falloir « préciser le message »

avant d'intervenir dans les médias, implorent certains.

► **Samedi, des chouettes « vraies questions » avec des chouettes faux-journalistes.** Avant son meeting à Marseille, Lionel Jospin a rencontré dans les locaux de *La Provence* les « quotidiens du Club de la presse du Grand Sud », parmi lesquels sa chère *Dépêche du Midi*. Il a adoré cette « expérience démocratique » qui, accessoirement, lui permet de toucher 7 millions de lecteurs d'un coup. Il a apprécié la « qualité des hommes et des femmes, la pertinence de leurs questions, qui n'avaient rien d'hargneux ni de méchant », et leurs « vraies questions sur de vrais sujets ». Beaucoup mieux que les journalistes. Beaucoup mieux que les sondeurs, qui, comme ceux de la Sofres, ont demandé pour *Notre temps* l'âge idéal d'un président de la République. Réponse : 48 ans.

Ariane Chemin et Clarisse Fabre

7 ÉCOLES DE COMMERCE
7 PASSIONS

BAC+5

CONCOURS PRISM
OUVERT AUX TERMINALES

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PARIS
BORDEAUX
LILLE
LYON
NANTES
STRASBOURG
TOULOUSE

ISEG
RESEAU

N° Vert 0 800 16 20 17

Centralisation Concours PRISM
149 av. Victor Hugo 75116 Paris
www.concours-prism.com

MEDECINE - PHARMACIE
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année

PARAMÉDICAL
CARRIERES SOCIALES
Prépa. annuelle aux concours

DROIT - SCIENCES PO.
Prépa. annuelle et d'été aux concours

BTS OPTICIEN LUNETIER
Prépa. à l'examen national

PROFESSEUR DES ECOLES
Prépa. au concours du CRPE

Direction : Docteur JF PONCET

Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Recorats régi par la loi du 12 juillet 1875.

COURS GALIEN - Site internet : www.cours-galien.fr

Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22
Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42
Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99
Cl Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32

8 NOMINATIONS
AUX
OSCARS

MEILLEUR FILM
MEILLEUR ACTEUR • RUSSELL CROWE
MEILLEUR RÉALISATEUR • RON HOWARD

“Un casting formidable.”
L'EXPRESS

“Un sujet exceptionnel.”
V.S.D.

“Interprétation impeccable de Russell Crowe et de Jennifer Connelly.”
CINÉ LIVE

“Un thriller servi par de bons interprètes.”
PARIS MATCH

RUSSELL CROWE
UN HOMME D'EXCEPTION
(A BEAUTIFUL MIND) ED HARRIS

ACTUELLEMENT

RTL

Jean-Marie Le Pen menace M. Chirac et le RPR d'une « apocalypse » s'il n'obtient pas ses signatures

Toujours en quête de 70 parrainages pour pouvoir se porter candidat, le président du FN a assuré, vendredi, que, s'il ne pouvait entrer en lice, le chef de l'Etat « sera battu »

JEAN-MARIE LE PEN prédit « une apocalypse » à Jacques Chirac s'il est empêché de se présenter à l'élection présidentielle. Invité de la chaîne câblée LCI, vendredi 22 mars, le président du Front national (FN) s'est montré particulièrement virulent à l'encontre du président-candidat et du RPR, qu'il juge responsables des désistements de maires qui lui avaient promis leur parrainage. Envisageant de ne pas obtenir, d'ici au 2 avril, le nombre de signatures nécessaires, il a déclaré : « Je ne voudrais pas être Jacques Chirac dans les réunions publiques, car les électeurs du FN iront lui dire son fait », ajoutant que « la légitime fureur qui sera la leur les portera certainement à sanctionner sévèrement » et promettant que, dans ce cas, M. Chirac « sera battu, sûrement ».

Selon M. Le Pen, cette « fureur » des électeurs devrait se répercuter sur les élections législatives, qu'il

pourrait aborder comme « une revanche ». « Je ne saurais trop avertir les amis de M. Chirac et quelques autres qu'ils auraient grand tort de provoquer ce raz de marée parce qu'il peut les emporter », a-t-il martelé, prédisant que « cette erreur de calcul qu'ont fait les entourages ou lui-même [M. Chirac], il va les payer cher ». « Ce sera l'apocalypse », a-t-il conclu.

« J'AI TOUJOURS L'ESPOIR »

S'adressant à la presse peu après cet entretien, M. Le Pen a précisé : « Je ne menace pas, j'avertis. » « Si je ne suis pas candidat, je ferai tout ce qui est démocratiquement possible. J'ai programmé des meetings. Au lieu de les consacrer à la campagne présidentielle, j'ouvrirai la campagne législative. Le Front national continuera d'exister, renforcé par l'indignation des citoyens », a-t-il expliqué.

S'il ne peut se porter candidat à

l'Elysée, le président du FN estime qu'il n'aura « pas besoin de donner des consignes » car « l'indignation légitime » de ses partisans « les conduira tout naturellement à sanctionner les responsables de cette situation ». Reste, toutefois, que M. Le Pen ne se résigne pas. « Je ne renonce jamais. J'ai ce côté tenace du Breton. Je me battrais jusqu'au bout pour être candidat. J'ai toujours l'espoir. Je l'aurai jusqu'à la dernière minute », a-t-il annoncé, précisant qu'il lui manque toujours 70 signatures pour pouvoir entrer en lice (Le Monde du 23 mars). Un défi que le secrétaire général du parti, Carl Lang, estime à la portée de l'appareil. « En 1995, nous étions parvenus à trouver 140 signatures en dix jours », explique-t-il.

Pour accomplir cette tâche – d'autant plus importante que le FN risque de perdre les 6,9 millions d'euros déjà investis dans la campagne –, M. Lang n'a gardé que très

peu des démarcheurs recrutés pour le recueil des promesses de parrainage. Plus de 600 militants se sont mobilisés et sillonnent les départements (Le Monde du 22 mars).

M. Le Pen, qui mise encore sur un mouvement de maires « soucieux de ne pas écarter du suffrage un courant qui représente 15 % d'électeurs », a lancé, vendredi, un nouvel appel aux maires et autres élus qualifiés. « Les partisans de l'indépendance de la patrie et de la souveraineté de la France, ceux qui contestent l'Europe de Bruxelles, ceux qui s'angoissent des conséquences de l'immigration massive, notamment sur la sécurité, ceux qui sont dégoûtés par les affaires, tous ceux-là risquent de ne pas avoir de candidat », a-t-il lancé, en les invitant à faire preuve « de courage et de sens des responsabilités ».

Christiane Chombeau

Inéligible jusqu'en octobre, Alain Carignon annonce son retour en politique

QUATRE ANS après sa sortie de prison, Alain Carignon se prépare à annoncer, mercredi 27 mars à Grenoble, son « retour dans la vie politique », et à apporter son soutien à la candidature de Jacques Chirac à l'élection présidentielle. L'ancien ministre, ancien maire (RPR) de Grenoble et ancien président du conseil général de l'Isère, doit participer, dans une salle du quartier d'affaires Europole – dont il fut le concepteur –, à une réunion publique consacrée à « l'union pour Grenoble, l'Isère et la France ».

Sous la pression de l'enquête judiciaire sur les dessous de la privatisation du service des eaux de Grenoble, M. Carignon avait démissionné, en 1994, du ministère de la communication au nom de ce qu'il est convenu d'appeler la « jurisprudence Balladur » – initiée, en fait, sous le gouvernement de Pierre Bérégovoy avec la démission de Bernard Tapie. Il avait été condamné, le 9 juillet 1996, par la cour d'appel de Lyon, à cinq ans de prison dont un avec sursis, 400 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité pour « corrup-

tion, complicité, recel d'abus de biens sociaux et subornation de témoins ». La chambre criminelle de la Cour de cassation avait rejeté ses pourvois, le 27 octobre 1997. Après avoir purgé sa peine, il avait été libéré, le 5 mai 1998, mais il demeure inéligible jusqu'au mois d'octobre 2002.

Son retour ne constitue pourtant pas une surprise. L'ancien ministre des gouvernements de Jacques Chirac (1986-1988) et



Je (...) recommande de pratiquer, en toutes circonstances, l'union de l'opposition
ALAIN CARIGNON

d'Edouard Balladur (1993-1995) n'a jamais cessé de s'intéresser à la vie politique. Sur le plan national, depuis plusieurs mois déjà, il participe régulièrement aux petits-déjeuners des « balladuriers », tenus un mercredi sur deux au Sénat. Localement, M. Carignon a déjà animé plusieurs dîners-débats organisés par son associa-

tion de soutien, au nom très explicite : Demain, Grenoble et l'Isère. « Je leur parle en technicien et leur recommande de pratiquer, en toutes circonstances, l'union de l'opposition », confiait-il au Monde, il y a quelques semaines.

La réunion du 27 mars se situe cependant en pleine campagne présidentielle, entre deux meetings locaux de soutien au président-candidat : l'un avait lieu le 22 mars et était animé par Claude Goasguen, porte-parole de DL, et Hervé Gaymard, député (RPR) de Savoie et secrétaire général de l'Union en mouvement (UEM) ; l'autre se tiendra le 9 avril, le principal orateur en sera l'ancien premier ministre Alain Juppé.

Par deux fois depuis sa sortie de prison, M. Carignon a demandé sa réintégration au sein du RPR. En vain, jusqu'à présent – on lui a, semble-t-il, répondu que ce n'était « pas opportun », du moins si rapidement. Seuls Nicolas Sarkozy et le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, ont continué à entretenir avec lui des relations régulières.

« Que cet animal politique qu'est

Alain Carignon ait envie de revenir, c'est possible. Mais je ne suis saisi d'aucune demande de réintégration », affirmait au Monde Pierre Bédier, secrétaire général adjoint du RPR chargé des fédérations, alors qu'en octobre 2001 le secrétaire départemental du RPR de l'Isère, Matthieu Chamussy, venait d'être démis d'office de son poste par la direction nationale. Ecarté mais pas muet, le jeune responsable gaulliste expliquait alors : « Depuis quatre ans, Alain Carignon s'évertue méthodiquement, consciencieusement, minutieusement, à préparer les conditions de son retour. »

La fédération de l'Isère du RPR est désormais placée sous contrôle par deux chargés de mission, dont l'un, Henri Baile, est un ancien collaborateur de M. Carignon. Même si la stratégie de reconquête n'est pas encore précisément arrêtée, la voie sera dégagée dans sept mois, lorsque l'ancien « jeune loup » du RPR, âgé aujourd'hui de 53 ans, sera à nouveau éligible.

Jean-Louis Saux

En campagne à Sarcelles avec M. Strauss-Kahn, M. Jospin refuse de « stigmatiser la jeunesse »

Il veut traiter les « noyaux durs » de délinquants

IL « REVIENDRA » à Sarcelles (Val-d'Oise), a-t-il promis. La portière de la voiture claque, et Lionel Jospin file, direction Paris, pour un « chat européen » en cinq langues sur Internet. Dominique Strauss-Kahn va féliciter le service d'ordre, se tourne vers François Puppone. « Très bien, M. le maire. T'offres un coup, François ? » Le maire n'a pas prévu de pot, parce que « ça passe dans les comptes de campagne ». Au bistrot, la petite équipe de l'ancien ministre des finances se repasse la visite électorale du candidat Jospin, vendredi 22 mars. De bien belles images, vraiment...

Pour sa première incursion de campagne en banlieue, le 4 mars, Jacques Chirac avait choisi Mantes-la-Jolie et son maire (RPR), Pierre Bédier, considéré comme un homme sûr. Las ! Le président-candidat avait été traité de « supermateur » et avait reçu des crachats. M. Jospin avait hésité à réagir, soucieux d'éviter la victimisation de l'adversaire. Il voulait en tout cas mieux faire, et avait donc choisi le fief de M. Strauss-Kahn – où il avait lancé, en 1997, sa campagne législative après la dissolution. Son équipe de communication était venue en repérage. Une forêt inhabituelle de micros et de caméras attestait, vendredi, cette compétition invisible.

Le candidat n'a pas prévu d'annonce. Juste une promenade dans la galerie commerciale, où les fans de « Dominique » sont parfaits : des bistrotis où s'interrompent les parties de cartes aux caisses du centre commercial, les mains ne se refusent pas. « On ne lui crache pas dessus, ici. Il nous comprend, lui », décryptent avec application deux frères, employés de la mairie dont la sœur est conseillère municipale, en brandissant leur carte d'électeur. « Jospin président », lancent-ils avec leurs amis. Et, plus audacieux – ou plus

politique : « Strauss-Kahn premier ministre ! »

Avant ce bain de foule, et sur fond de politique de la ville, M. Jospin s'est arrêté dans un poste de police tout neuf. Il demande au capitaine son avis sur la nouvelle police urbaine de proximité. « Ça a de bons côtés. Mais il y a une cinquantaine d'individus... » « Ce qu'il faudrait, c'est arriver à traiter ce "noyau", l'interrompt le candidat. « Ce noyau dur, reprend DSK. A Sarcelles, il y a 18 000 jeunes. 300 à 400 chahutent, menés par 50 autres. On les connaît tous. Si on traite ces 50, on gagne facilement les 300. » Le capitaine renchérit : « Même les plus durs, quand on les prend un à un, on y arrive. » Le candidat conclut : « C'est quand ils sont ensemble que ça ne va pas. »

« GÉNÉRATION PERMISSIVE »

Pour que les choses soient claires, et notamment dans l'esprit de M. Chirac qui avait dénoncé « une culture du laxisme et de la permissivité » héritée de Mai 68, le professeur d'économie Jospin – qui s'était tenu à l'écart du mouvement de 68 – glissera un peu plus tard, lors d'une table ronde : « Moi, je suis plutôt pour les règles dans l'enseignement. Je ne fais pas partie de la génération permissive, comme certains veulent le faire croire. Ceux-là, ils seraient venus dans mon amphithéâtre, ils auraient vu que c'était régulé. J'étais déjà pour la régulation. » M. Jospin pouvait alors se livrer à une nouvelle tentative de mise en opposition de son projet avec celui de son rival. Un candidat socialiste « refuse que les comportements violents » conduisent « à une stigmatisation générale de la jeunesse ». Sans voir tout en « rose », il ne veut pas s'abandonner « en permanence dans la complainte morose de la violence ».

Ariane Chemin

Tension Chirac-Jospin après le sommet de Monterrey

LIONEL JOSPIN a jugé très « décevante », vendredi 22 mars sur Europe 1, la déclaration finale du sommet de l'ONU à Monterrey sur le financement du développement, auquel participait Jacques Chirac. Le candidat socialiste à la présidentielle a aussi minimisé l'utilisation que son rival pourrait faire de sa présence à ce sommet : « Il va [...] à Monterrey pour parler cinq minutes, comme les autres chefs d'Etat et de gouvernement. » Antoine Rufenacht, directeur de campagne de M. Chirac, a réagi en estimant que M. Jospin s'était rendu coupable d'un « nouveau dérapage verbal ». « On peut se demander si M. Jospin veut véritablement être chef de l'Etat, s'il a une piètre idée de cette fonction que seuls les Français auraient le pouvoir de lui confier », a-t-il affirmé dans un communiqué.

Jean-Pierre Chevènement chiffre le coût des mesures qu'il propose

EN PRÉSENTANT son projet pour l'élection présidentielle, vendredi 22 mars, Jean-Pierre Chevènement a affirmé que ses deux concurrents, Jacques Chirac et Lionel Jospin, « avaient fait d'énormes impasses, notamment en ce qui concerne la réduction des déficits », dans le chiffrage de leurs programmes. Selon M. Chevènement, d'après les hypothèses de recettes et de croissance des deux candidats, il manquerait 46 milliards d'euros à M. Chirac pour financer son programme et 42 milliards à Lionel Jospin. En ce qui concerne son propre projet, le maire de Belfort a assuré que l'application des 20 mesures qu'il a présentées entraînerait un déficit de 11 milliards d'euros en 2007. « Mais, a-t-il estimé, avec une croissance plus forte, de 3,7 %, l'équilibre serait atteint à cette date. »

DÉPÊCHES

■ **LO :** lors d'une réunion publique, vendredi 22 mars, dans la banlieue d'Angoulême (Charente), la candidate de Lutte ouvrière, Arlette Laguiller, a évoqué, à plusieurs reprises, la « création d'un grand parti d'extrême gauche », après l'élection présidentielle, dans l'hypothèse où elle obtiendrait un meilleur score au premier tour que le candidat du Parti communiste Robert Hue, qui, dit-elle, « patine dans les sondages ».

■ **ÉLECTION :** l'acteur Roger Hanin critique « la fourberie » de Lionel Jospin et assure qu'il votera pour le communiste Robert Hue au premier tour et blanc au second, dans un entretien à l'hebdomadaire *Actualité juive*. Le beau-frère de François Mitterrand regrette l'absence de « vrai distinguo » entre les politiques de la gauche et de la droite, assurant que le premier ministre « représente cette mollesse dans le distinguo ». M. Hanin juge Lionel Jospin « profondément antipathique » et Jacques Chirac « éminemment sympathique ».

■ **EMPLOI :** une étude publiée vendredi par le ministère de l'emploi révèle que les licenciements économiques ont diminué, en 2000, dans les établissements de plus de 10 salariés et ont touché, en moyenne, 0,7 % des salariés, un taux « historiquement bas ». Par ailleurs, une autre étude rendue publique le même jour indique que le pouvoir d'achat des salariés a connu une progression de 1,3 point en 2001, grâce au ralentissement de l'inflation et à la sortie de la modération salariale en 2000 liée à la mise en œuvre des 35 heures.

■ **CORSE :** Lionel Jospin a réaffirmé son opposition à une éventuelle amnistie des assassins du préfet Claude Erignac – de façon « absolue, catégorique, totale » et « définitive » – dans un entretien accordé à plusieurs quotidiens régionaux (*La Provence, Nice-Matin, Midi libre et La Dépêche du Midi*) samedi 23 mars.

Yves Bordenave

Les 555 étapes du tour de France de « Marathon MAM »

Michèle Alliot-Marie prépare les élections législatives et cherche à asseoir son autorité sur le RPR

DOLE (Jura)

de notre envoyé spécial

Un coussin pour reposer la tête et une petite demi-heure pour souffler. Calée sur le siège arrière de sa voiture, c'est dans ces moments d'entre deux étapes que Michèle Alliot-Marie récupère. Jeudi 14 mars, la route qui relie Champagnole à Lons-Le-Saunier sinue à travers le Jura. Il est un peu plus de 17 heures, la présidente du RPR ajoute une soixantaine de kilomètres à son compteur. Le soir, quelque 500 personnes écouteront son discours à Dole, nouvelle étape d'un périple national qui a déjà dépassé les 45 000 kilomètres – l'équivalent d'un tour du monde.

Depuis le 4 octobre, M^{me} Alliot-Marie est en campagne... pour les élections législatives. Pour réussir le défi qu'elle s'est lancé – visiter les 555 circonscriptions de la métropole avant le deuxième tour de la présidentielle –, elle s'est changée en « Marathon MAM ». « Quand j'en ai parlé à Jacques Chirac, raconte-t-elle, il m'a dit : "Tu n'y arriveras pas". Il n'y a que moi qui l'ai fait. J'ai tenu le pari. »

Toutes les semaines, du mercredi au vendredi, la députée-maire de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques) court contre la montre, ajustant à la minute près chaque rencontre. Elle court pour Jacques Chirac, bien sûr, dont la réélection pourrait tenir à quelques soutiens de plus ou de moins, mais aussi pour elle-même, dans le but de conforter sa situation à la tête du RPR. « Je fabrique une dalle de béton », explique-t-elle. Après plus de quatre mois de route, elle a visité près de 300 circonscriptions, serré quelques milliers de mains, accordé plusieurs dizaines d'interviews à autant de



MICHEL GANNE/AP

Depuis le 4 octobre, la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie (ici au meeting de l'UEM à Toulouse le 23 février), sillonne inlassablement la France en prévision des élections législatives. « Il faut aller chercher les voix une à une », affirme-t-elle. En quatre mois, elle a effectué plus de 45 000 kilomètres et visité près de 300 circonscriptions sur les 555 de la métropole.

journaux locaux. Elle creuse ainsi son sillon dans la droite profonde, ratisse le parti gaulliste, sans négliger aucun élu ni omettre la plus petite permanence. « Quand j'ai repris le mouvement en 1999, les militants étaient désespérés, assure-t-elle. Aujourd'hui, ils reviennent. »

COLÈRES ET DOLÉANCES

Loin de se cantonner à une tournée des popotes gaullistes, elle veut en profiter pour élargir son auditoire. « Je tiens à aller parler avec ceux dont on ne parle jamais », explique-t-elle. Des médecins aux agriculteurs, des patrons de PME aux commerçants et artisans, en passant par les salariés des grandes

industries et les syndicalistes, M^{me} Alliot-Marie récolte colères et doléances, qu'elle fait remonter vers l'Elysée. « Je vois Chirac en tête-à-tête tous les mardis matin, dit-elle. Je lui fais des comptes-rendus de mes rencontres et je lui montre les articles de la presse locale. Mon candidat accorde une grande importance à ces informations. »

« Sur le terrain, ajoute-t-elle, on ne perçoit pas les choses comme à Paris. Depuis quelques semaines, je sens l'atmosphère que je ressentais au moment des municipales. Les gens veulent en finir avec les socialistes, mais ça ne se traduit pas encore en notre faveur. Notre problème est de mobiliser les électeurs. »

SOCIÉTÉ

IMMIGRATION

Les associations caritatives et de défense des droits de l'homme devaient lancer, samedi 23 mars à Paris, un appel aux candidats à la présidence de la République pour une « **RÉFORME GLOBALE** » de la politi-

que d'accueil des demandeurs d'asile. Elles s'appuient notamment sur les audits remis récemment au gouvernement, qui soulignent l'engorgement du dispositif, tant au niveau du **LOGEMENT** que du traitement

administratif des dossiers. L'interdiction de travailler faite aux demandeurs d'asile se conjugue à la lenteur de l'instruction de leurs demandes pour aboutir à la **CLOCHARDISATION** de certains d'entre eux. A Taver-

ny (Val-d'Oise), des habitants s'opposent à un projet de centre d'accueil pour mineurs demandeurs d'asile. Les Tchétchènes qui sollicitent la protection de la France obtiennent rarement le statut de réfugié.

Le dispositif d'accueil des demandeurs d'asile menacé de paralysie

Les structures chargées de l'hébergement et de l'instruction des dossiers se révèlent insuffisantes pour traiter des demandes dont le nombre a doublé en quatre ans. Les associations humanitaires réunies, samedi 23 mars à Paris, revendiquent une « réforme globale »

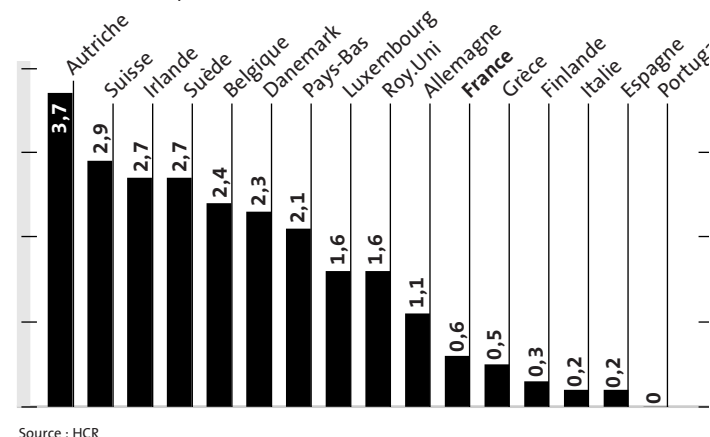
SATURATION des centres d'hébergement et clochardisation d'un grand nombre de demandeurs d'asile, associations prises d'assaut chaque matin, services d'hébergement pour sans-domicile fixe (SDF) débordés... En organisant, samedi 23 mars, à la Bourse du travail, à Paris, la « première rencontre nationale sur le droit d'asile », la Coordination nationale pour le droit d'asile (CNDA) entend interpeller les pouvoirs publics et les candidats à l'élection présidentielle sur la situation de crise dont souffre la politique d'asile de la France. Ses préoccupations englobent la protection accordée par la Convention de Genève aux personnes menacées de persécutions, aussi bien que l'« asile territorial » accordé par la France, principalement aux victimes algériennes de l'islamisme.

Ce forum, qui rassemble quelque 85 associations et collectifs – organisations de défense des droits de l'homme et caritatives – confrontées à l'afflux de demandeurs, devrait aboutir à un appel pour une « réforme globale de la politique d'asile au plus vite engagée » et pour l'organisation d'une « convention nationale », destinées à préparer les négociations européennes prévues pour 2004.

Ces derniers mois, le gouvernement a lancé pas moins de cinq missions d'audit censées faire des propositions de réforme. Les cons-

LA FRANCE AU 10^e RANG EN EUROPE EN 2001

Demandes d'asile pour 1 000 habitants



Source : HCR

tats sur les carences du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile se sont multipliés. Le 26 février, les associations caritatives ont organisé une « journée nationale d'action » pour dénoncer ces « exclusions indignes de notre pays ».

« ENGORGEMENT »

Quelques semaines plus tard, la préfecture d'Ile-de-France, dans une note adressée à la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, dresse un tableau inquiétant de l'« engorgement » à Paris : en plus des 3 300 personnes accueillies par la Coordination de l'accueil des familles demandeuses

d'asile (Cafda), 3 000 demandeurs sont hébergés dans des chambres d'hôtel, faute de mieux. Le logement des autres n'est pas pris en charge. Un récent rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) souligne ainsi la « précarisation préoccupante » des candidats à l'asile et s'inquiète d'un risque de « déstructuration sociale » (Le Monde du 28 février).

Le nombre de demandeurs d'asile, depuis quatre ans, est en augmentation. Alors que l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) enregistrait 22 000 dossiers en 1998, ces derniers ont atteint le chiffre de

47 289 en 2001. Cette hausse n'est pourtant pas la raison essentielle de la saturation du dispositif d'accueil. « En 1989, on avait 60 000 demandeurs d'asile en France », rappelle Patrick August, secrétaire de la CNDA. L'allongement des délais administratifs, tant lors du dépôt du dossier dans les préfectures, la première démarche obligatoire, que pour son instruction par l'Ofpra, laisse les candidats dans une attente où ils n'ont ni statut ni moyens. La Coordination nationale pour le droit d'asile vient de remettre aux missions d'audit gouvernementales une note très critique sur l'accès aux procédures. La somme d'embûches sur le parcours administratif des étrangers relève, selon le document, d'une « politique de découragement des demandes d'asile ».

DÉLAIS D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire à la préfecture, pas moins de neuf mois sont actuellement nécessaires à Paris, sept dans les Yvelines et les Bouches-du-Rhône, six dans le Val-de-Marne, le Val-d'Oise, le Puy-de-Dôme et le Nord... Les étrangers se voient remettre en attendant une « notice asile » ou une convocation pour un rendez-vous ultérieur en vue de constituer le dossier. Les demandeurs d'asile territorial (lorsque les persécutions alléguées n'émanent pas des Etats, comme dans le cas des Algériens)

n'attendent pas moins de dix-huit mois à Paris, un an à Marseille et six mois à Lyon.

Pendant cette attente, les étrangers n'ont droit à aucune prestation en nature. Mais, surtout, les documents remis par les préfectures, sans valeur juridique, ne protègent pas leur possesseur contre une interpellation. « En 2001, plusieurs dizaines d'étrangers en posses-

grés (Gisti).

Une fois la demande enregistrée, les demandeurs d'asile doivent vivre une deuxième longue attente. L'Ofpra met en moyenne 7,2 mois pour statuer sur leur demande de protection et les délais sont encore plus longs pour certains étrangers comme les Turcs, les Rwandais, les Mauritaniens, les Congolais, les Russes, les

Polémique sur le droit au travail

Le gouvernement a répondu, le 13 mars, à l'avis que la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) lui avait transmis sur la politique d'asile. Le 6 juillet, la commission avait recommandé une profonde réforme, notamment la création d'une autorité administrative indépendante, instance qui générerait seule l'attribution du statut de réfugié. Au-delà d'une amélioration de l'ensemble des procédures d'examen et des conditions de vie des demandeurs, la CNCDH demandait aussi que le droit de travailler leur soit accordé dès six mois de présence en France.

Dans sa réponse, Jean-Marc Sauvé, secrétaire général du gouvernement, rejette ces propositions en expliquant que l'asile relève de « l'exercice de la souveraineté nationale », compétence pour laquelle une autorité indépendante n'est « guère appropriée ». Il refuse aussi le droit au travail pour les demandeurs d'asile. Seule concession, la présence d'agents de l'Ofpra dans les aéroports parisiens pour examiner les demandes immédiatement est envisagée.

« Cette procédure maintient les étrangers dans une clandestinité créée par l'administration », dénonce Claire Rodier, du Groupe d'information et de soutien aux immi-

grés et les Angolais. Au total, en tenant compte d'un éventuel appel devant la commission de recours des réfugiés, le temps d'attente est en moyenne de vingt et un mois, mais peut atteindre cinquante-cinq mois.

Pendant ce temps, les candidats à l'asile ont théoriquement droit à un hébergement en centre d'accueil pour demandeur d'asile (CADA). En réalité, seuls 15 % y ont accès. La création de 2000 places en trois ans n'a pas permis de désengorger les centres existants : sans réelles ressources – ils ont droit à 280 euros d'allocation mensuelle pendant un an – ni autorisation de travailler, les demandeurs d'asile prolongent leur séjour dans ces structures.

Cette situation de « crise » est reconnue dans le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) remis en février au gouvernement. Ce document préconise une « réforme générale » de la politique d'asile et propose une série de mesures urgentes comme la création de 6 000 à 9 000 places en CADA, la réduction des délais de traitement des demandes à un maximum de six mois, la décentralisation du dispositif d'accueil et la création d'une allocation unique équivalente au RMI. L'IGAS avait surtout recommandé le rétablissement de l'autorisation de travail avec un « droit à un contrat de travail au plus tard six mois après la première demande d'asile ».

Jacqueline Meillon

Sylvia Zappi

Dans le Val-d'Oise, un projet de lieu d'accueil se heurte à l'hostilité des riverains

TAVERNY

de notre correspondant

La réunion publique prévue lundi soir, 25 mars, à l'hôtel de ville de Taverny (Val-d'Oise) promet d'être houleuse : il y sera

REPORTAGE

Une pétition a recueilli 1 800 signatures. Principal argument : « l'insécurité pour la population »

question de l'ouverture prochaine, sans doute au début du mois de mai, d'un lieu d'accueil et d'orientation (LAO) pour trente mineurs étrangers demandeurs d'asile. L'objectif est de soustraire ces enfants isolés à toutes les formes d'esclavage moderne comme la prostitution ou le travail forcé, qui les attendent à leur arrivée à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. Ce placement, d'une durée maximale de deux mois, sera décidé par le parquet des mineurs de Bobigny (Sei-

ne-Saint-Denis), en attendant qu'une solution plus adaptée à leur situation – retour au pays, placement dans une famille d'accueil, etc. – soit trouvée.

La réunion de lundi est destinée à répondre aux vives inquiétudes sur la montée de la délinquance que suscite le projet auprès des riverains. La tâche ne sera pas facile pour Marc Gentilini, président de la Croix-Rouge, association chargée par le ministère de l'emploi et de la solidarité de gérer le futur centre, et Maurice Boscavert, maire (PS) de la ville. D'autant que le maire, après avoir dit à maintes reprises son opposition au projet, l'approuve entièrement aujourd'hui.

« On s'est mépris sur mes intentions, explique-t-il désormais. J'étais opposé non pas à l'implantation elle-même d'un LAO mais à la méthode employée, méprisante pour la population. Car ce projet a été pondu dans un cabinet ministériel sans aucune concertation avec la ville. » De fait, Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux handicapés, avait annoncé, en juin 2001, devant la mission parlementaire sur l'esclavage moderne, que le centre serait situé à Taverny. Une annonce confirmée en conférence de presse le 12 septembre. « Sans jamais un seul coup

de fil pour m'avertir », ironise à peine M. Boscavert. Seule la Croix-Rouge française l'a contacté au lendemain des élections municipales de mars 2001 pour lui faire part de son intention d'acquiescer le château du Haut-Tertre, une magnifique demeure du XIX^e siècle située en lisière de la forêt de Montmorency, à moins d'une heure de l'aéroport de Roissy. Le maire a fini par rencontrer en préfecture, le 20 décembre 2001, les représentants des cabinets Guigou et Royal et il a décidé de passer l'éponge : « Le temps de la polémique est terminé, explique-t-il. Chacun a fait un pas en avant. Il s'agit d'enfants meurtris : qui pourrait refuser de leur venir en aide ? »

« DESCENTES DE PROXÉNÈTES »

Reste à répondre aux inquiétudes des riverains. Car, depuis l'annonce officielle du projet, la colère n'est pas retombée. Plusieurs d'entre eux se sont groupés dans une association présidée par Bijan Guilyardi, conseil en immobilier. Une pétition contre le centre a recueilli quelque 1 800 signatures. Principal argument : « l'insécurité pour la population » et « pour les enfants eux-mêmes », précise M. Guilyardi. « Le château est inadapté, car son périmètre est incontrôlable et perméable.

Ces mineurs, réputés pour fuir, pourront très facilement s'échapper du parc en raison de murs pas très élevés, allègue-t-il. Il faut les défendre contre eux-mêmes car ils ne connaissent pas les dangers qui les menacent et iront tout seuls se jeter dans la gueule du loup. » Comme lui, d'autres riverains vont jusqu'à imaginer des « descentes régulières de proxénètes, mafieux et autres pédophiles ». Et de suggérer des lieux plus fermés comme des casernes désaffectées. Des propos que Stéphane Mantion, conseiller à la direction de la Croix-Rouge, juge « inadmissibles » : « Il ne s'agit pas d'une prison mais d'un centre pour enfants seuls et sans ressources. Il y aura entre 20 et 30 adultes en permanence. »

A cette colère s'ajoute celle du maire, qui dénonce les tentatives de récupération de la peur par « des groupes extrémistes ou politiques », tout en gardant espoir. Son optimisme est conforté par les propos de cette femme d'une soixantaine d'années, qui reflètent le sentiment d'une bonne partie de la population : « Si Taverny peut apporter sa pierre à l'édifice pour aider ces pauvres enfants, pourquoi pas ? »

La protection de la France n'est que rarement accordée aux Tchétchènes

L'Ofpra conteste souvent la crédibilité des récits de persécutions infligées par l'armée russe

L'UN est un ancien combattant. L'autre, éleveur de chèvres, a le malheur de porter le même nom qu'un célèbre chef d'unités combattantes tchétchènes. Dès leur arrivée en France, ils ont tenté, en vain, de se faire reconnaître en tant que réfugiés par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). Un statut que les autorités françaises, selon leurs avocats, rechignent à accorder aux victimes de la répression russe. L'Ofpra, de

son côté, ne publie aucune statistique, les demandes de Tchétchènes étant rares.

Dans le récit qu'ils donnent des événements, leur nom a été modifié, par peur de représailles pour leurs familles restées au pays. Agav Roudaïev, 37 ans, raconte que, fermier en Ingouchie, il s'est enrôlé dans une unité combattante des forces rebelles pendant la première guerre russo-tchétchène. En 1997, il devient fonctionnaire au ministère

de la culture de la République tchétchène. Deux ans plus tard, il entre au ministère des affaires étrangères, où il travaille jusqu'au début de la deuxième guerre. Selon son récit, il décide alors de se mettre au service de l'organisation humanitaire néerlandaise Caucase dans le village de Makhketi. Il y assure, pendant quelques mois, la protection des journalistes et le transport des médicaments dans les zones de combat. Le 10 juillet 2000, il dit avoir été arrêté

par les services spéciaux russes et emmené dans une de leurs bases. « Ils m'ont gardé pendant trois jours dans un trou dans la terre ; ils m'ont battu, humilié, torturé et brûlé avec des cigarettes », raconte-t-il. Il est ensuite libéré après intervention de sa famille « contre la somme de 3 000 dollars (3 420 euros) ».

PASSÉ À TABAC

Dix jours plus tard, il dit avoir été à nouveau arrêté, pour éviter l'exécution d'un neveu menacé. Il est à nouveau passé à tabac, torturé et enterré. « Personne ne s'est approché du trou pendant trois jours », relate-t-il. Les séances de torture se succèdent avant qu'il ne perde connaissance et se retrouve hospitalisé. Il réussit alors à convaincre une infirmière de l'aider. M. Roudaïev explique qu'il s'est caché chez des amis avant de fuir, le 7 septembre, à bord d'un camion « spécialement aménagé ».

Avec quatre personnes, et moyennant 1 500 dollars, il est acheminé vers Strasbourg. Le voyage dure huit jours. C'est à Nancy qu'il fera sa demande d'asile. L'Ofpra a rejeté

son dossier le 15 septembre 2001 estimant qu'il ne pouvait « conclure à la réalité de ses allégations ainsi qu'au bien-fondé de ses craintes personnelles de persécutions ». « M. Roudaïev est pourtant régulièrement invité au Conseil de l'Europe lors des débats sur la Tchétchénie, comme témoin des persécutions », souligne son avocat, Gilles Piquois.

Vladimir Isaakov, 34 ans, lui, raconte qu'à la mi-décembre 1999, plusieurs unités militaires russes ont encerclé son village de Batchilourt lors d'une « zatchiskas » (opération de nettoyage). Le 4 mai suivant, une vingtaine d'hommes armés, « en tenue de camouflage gris et vert, tête rasée ou le front ceint de foulards », sont entrés dans la maison de ses parents et ont embarqué le jeune homme, selon son récit. Avec onze civils, il est emmené au poste de la milice. « Le soir venu, ils ont commencé à nous interroger. Ils nous conduisaient menottés dans une cellule où se trouvait une chaise fixée au sol et au plafond, un crochet », raconte M. Isaakov, qui est défendu en France par le Comité Tchétchénie. La première nuit, le

jeune Tchétchène affirme avoir été battu pendant plusieurs heures : « cinq ou six militaires se relayaient dans la pièce » pour lui faire avouer qu'il est un combattant. Lors de la deuxième nuit, il dit avoir été « suspendu par les menottes à la chaîne suspendue au plafond » et violemment frappé : « J'ai cru que j'allais mourir. »

Grièvement blessé, il est libéré le troisième jour, sa famille ayant payé 400 dollars, et se cache pendant plusieurs semaines chez des amis. Entré en contact avec des passeurs, il s'enfuit deux mois plus tard avec sa femme via la Turquie et la Jordanie. Il arrive à Roissy le 3 novembre 2000 et demande aussitôt le statut de réfugié. Il affirme que son entretien à l'Ofpra n'a duré que quelques minutes. Son dossier a été rejeté le 14 janvier 2002, son récit ayant été jugé « dénué de toute crédibilité ». M^e Piquois proteste : « Pour les Tchétchènes, l'Ofpra refuse à chaque fois, affirme-t-il, alors que tous les récits que nous avons sont des récits d'horreur crédibles. »

S. Z.

Formation supérieure
aux affaires internationales



Ecole Internationale
de Montpellier

Un programme en 4 années après le bac
Un degré international : le BBA Honours

www.supdeco-montpellier.com
EIM@supco-montpellier.fr
Tel : 04 67 10 26 26



Recife Paris

Stylos
RECIFE

THE CONRAN SHOP Rive Droite
30, bld des Capucines - Paris 9^e
www.recife.fr - ☎ 01.41.15.97.77

A l'ouverture de son procès, Kamel Ben Salah continue de nier le meurtre de quatre Néerlandais

En mai 1999, deux couples avaient été tués dans leur résidence secondaire de Monfort. Plusieurs éléments matériels accusent le peintre en bâtiment qu'ils employaient



COUR D'ASSISES
DU GERS

AUCH (Gers)

de notre envoyé spécial

Kamel Ben Salah, 37 ans, est déterminé. Sa démarche est assurée, ses yeux soutiennent tous les regards. Sans doute sent-il qu'il n'est pas temps pour lui de baisser la tête. Vendredi 22 mars, il apparaît presque arrogant dans le box des accusés de la cour d'assises du Gers où il doit répondre, pendant deux semaines, de l'assassinat de deux couples de Néerlandais tués, en mai 1999, dans une résidence secondaire de Monfort, dans la campagne gersoise. Si l'accusé semble si combatif c'est que, depuis son arrestation, il a toujours crié son innocence et il compte bien en convaincre ses juges. A peine le greffier termine-t-il la lecture de l'ordonnance de mise en accusation que Kamel Ben Salah se lève : « Je ne suis pas d'accord avec ce qui a été dit là. Depuis le début, je crie mon innocence et je suis innocent ». Forte des éléments recueillis au cours de l'enquête, l'accusation est convaincue du contraire. Kamel Ben Salah aurait tué pour de l'argent.

Ce 20 mai 1999, l'accusé fait des

travaux de peinture au noir dans la maison du couple Van Hulst, où il travaille depuis le 17 mai. Il est seul ce soir-là avec Artie Van Hulst. Marianne, l'épouse de ce dernier est au restaurant avec Dorothea Nieuwenhuis, sa sœur et le mari de celle-ci, Johan. Ils mourront à leur retour. Tués par balles ou à l'arme blanche, les victimes seront découvertes deux jours plus tard par un couple d'amis néerlandais inquiets de ne pas avoir de nouvelles. Décortiquant l'emploi du temps de Kamel Ben Salah, les enquêteurs acquièrent la certitude qu'il sait quelque chose. Ses explications fluctuantes les renforcent dans leur conviction. Sur-tout, des éléments matériels permettent de jeter le doute sur la véracité de ses déclarations.

SÉRIE DE RETRAITS BANCAIRES

Il y a notamment cette série de retraits bancaires, pour un montant total de 11 400 francs, avec des cartes appartenant aux victimes, qui ont lieu à des heures et à des endroits correspondant précisément à l'emploi du temps de Kamel Ben Salah. Il y a ces achats pour une valeur d'environ 10 000 francs que l'accusé, pourtant endetté et ne percevant qu'un salaire de Contrat emploi solidarité, effectue deux jours après les faits. Il y a enfin son ADN, retrou-

vée sur certaines des bandes adhésives qui ont servi à ligoter les victimes. Pour chacune de ces constatations, Kamel Ben Salah a une explication. Coïncidence, dit-il aux enquêteurs pour justifier la première. Economies et trafic de stupéfiants, met-il en avant pour la deuxième. Pour la troisième, il affirme s'être coupé en utilisant le ruban adhésif lors de ses travaux de peinture.

Pour l'heure, la cour d'assises s'intéresse à la biographie de l'accusé. « J'ai eu une enfance à peu près normale comme tous les enfants », répond-il un peu sèchement à la question du président Georges Bastié. Les explications qu'il donne et l'audition de ses proches dessinent pourtant une réalité beaucoup plus noire, celle d'un désordre familial profond. Le couple Ben Salah ne s'entend pas. Le père est accusé de violence. La mère paraît peu soucieuse de l'éducation de ses enfants. Le jeune Kamel est ballotté entre France et Tunisie où il part en 1977 avec son père, un frère et une sœur. En France, la mère a quitté le domicile familial laissant les autres enfants à l'abandon. « En Tunisie, je ne m'entendais pas avec ma belle-mère, j'ai été mis à la porte, alors il a fallu que je me démerde, raconte l'accusé. J'ai fait des vols à l'étalage pour pouvoir manger ». Il sera

d'ailleurs condamné pour un vol de médicaments.

En 1991, il revient en France, reprend contact avec deux de ses sœurs qui le logent quelques temps. Il aurait entretenu avec l'une d'elle des relations incestueuses, ce que celle-ci nie farouchement à la barre. A plusieurs reprises il fait des tentatives de suicide en s'automutilant. « C'était plutôt des appels au secours qu'une volonté de suicide », dit-il. Kamel Ben Salah vivote. Il consomme des stupéfiants, fait du deal. Malgré tout, il parvient à se stabiliser, suit une formation de peintre en bâtiment et vit quelque temps en concubinage.

Entendue lors de l'enquête, sa sœur a indiqué avoir porté plainte contre lui parce qu'il l'avait giflé et qu'il était violent avec ses enfants. A cette occasion, l'accusé fera un séjour en hôpital psychiatrique. Devant la cour d'assises, sa sœur minimise les faits et affirme qu'elle souhaitait seulement qu'il s'en aille. D'ailleurs, toute la famille Ben Salah est venue dire au procès que Kamel n'était pas l'homme violent que beaucoup ont décrit. Lui, n'en veut pas à ses parents de cette enfance volée. « Je n'ai pas à les juger », lâche-t-il, comme pour couper court à toute autre question sur ce thème.

Acacio Pereira

Une banderole pour deux Français de Guantanamo

UNE BANDEROLE a été déployée, vendredi 22 mars, au-dessus de l'appartement de l'une des familles des deux jeunes Français originaires de Vénissieux (Rhône), Mourad Bouchellali et Nizar Sassi, retenus par les Américains sur la base de Guantanamo, à Cuba, après avoir été inter-



ROLAND GUADRINI/RFI IMAGES PRESSE

pellés en Afghanistan. Le comité de soutien, qui dit avoir reçu en début de semaine des lettres des prisonniers, entend « réveiller les autorités françaises » qui, selon lui, ne font rien pour informer les familles et faire respecter le droit. « Nous craignons que les élections soient pour quelque chose dans le mutisme des autorités françaises », a déclaré l'un des responsables du collectif, avant d'annoncer d'autres actions « moins bon enfant ». Le comité demande toujours aux autorités de pouvoir rencontrer les deux détenus. - (Corresp.)

Les lauréats du prix « Le Monde » de la recherche universitaire

Parmi 347 thèses en compétition, le prix *Le Monde* de la recherche universitaire a distingué, vendredi 22 mars au Salon du Livre à Paris, les travaux de Jean-René Binet, Paul-Henri Giraud, José Morel Cinq-Mars, Boris Mathieu Pétric et Jocelyne Porcher, dont les ouvrages seront disponibles en librairie à la rentrée prochaine. Depuis 1997, le prix *Le Monde* de la recherche universitaire, organisé par *Le Monde de l'éducation* et soutenu par la Fondation de France, la Fondation Léopold Mayer et l'OFUP, récompense chaque année cinq jeunes chercheurs qui voient leur thèse publiée dans la collection « Partage du savoir » aux Presses universitaires de France.

DÉPÊCHES

■ **EXTRADITION** : la chambre d'instruction de la cour d'appel de Pau (Pyrénées-Atlantiques) a demandé à la justice espagnole, vendredi 22 mars, un supplément d'information avant de répondre à une demande d'extradition formulée à l'encontre du militant nationaliste basque Juan Mari Olano, arrêté le 3 décembre 2001 à Bayonne. Elle donne deux mois aux Espagnols pour fournir les dates des faits reprochés à Juan Mari Olano, porte-parole des Gestoras pro amnistia, un comité de soutien aux prisonniers politiques basques. - (Corresp.)

■ **PÉDOPHILIE** : quatre nouvelles mises en examen ont été annoncées par le parquet, vendredi 22 mars, dans l'affaire du réseau pédophile révélé récemment dans des familles défavorisées d'un quartier d'Angers (*Le Monde* du 9 mars). Cela porte à treize, dont douze incarcérés, le nombre d'adultes mis en cause. Les sept hommes, souvent proches des victimes, sont accusés de « viols », « agressions sexuelles », et, pour certains, de « proxénétisme ». Les six femmes sont principalement accusées de « non-dénonciation ». On estime à 30 le nombre des victimes, qui avaient entre 6 mois et 6 ans au moment des faits. - (Corresp.)

■ **JUSTICE** : la cour d'appel de Paris a rejeté, vendredi 22 mars, la demande de libération déposée par Abdelhamid Hakkar, un Algérien dont la condamnation à la réclusion à perpétuité avait été annulée en novembre 2000, et qui souhaitait être libéré dans l'attente de son nouveau procès. M. Hakkar, quarante-six ans, est en prison depuis 1984, à la suite du meurtre d'un policier, qu'il a toujours nié. Il avait été condamné en 1989 à la perpétuité avec une période de sûreté de dix-huit ans par la cour d'assises de l'Yonne.

■ **MONT-BLANC** : l'ouverture du tunnel du Mont-Blanc aux autocars et aux camions non articulés aura lieu, en alternance, mardi 26 mars au matin, a annoncé le ministère des transports. Trois ans après la catastrophe, qui avait fait trente-neuf morts, les familles des victimes devaient se réunir, samedi 24 mars, à Chamonix.

Les professeurs d'un lycée de Seine-Saint-Denis en grève « contre l'islamisme »

« LES PROFS ont peur qu'on se fasse engrainer par les barbus. » Devant le lycée Léonard-de-Vinci, à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), un élève tente de comprendre le mouvement de grève déclenché « contre l'is-

REPORTAGE

La réintégration d'une élève portant un voile islamique, demandée par le rectorat, est vécue comme un « désaveu »

lamisme », mercredi 20 mars, par la quasi-totalité des enseignants.

En survêtement blanc de marque, chaussé de baskets, il commente, en cette après-midi du vendredi 22 mars, la décision du conseil de discipline du lycée, prise un mois plus tôt, d'exclure une élève portant un voile islamique. Il commente surtout la décision du recteur de Créteil, rendue publique mercredi, d'annuler cette exclusion au motif qu'aucune preuve n'avait été apportée par les enseignants sur l'attitude

ostentatoire et le prosélytisme supposés de la jeune fille. « Ils ont vécu ça comme un désaveu et se sont mis en grève. Mais il faudra bien qu'il la réintègre : le recteur a dit qu'il n'y avait pas de signe ostentatoire », explique-t-il, à l'unisson de la dizaine de lycéens qui tuent le temps à proximité de l'établissement.

« À L'IRANIENNE »

De l'autre côté de la grille d'entrée du lycée, dans la salle des professeurs, l'idée d'une réintégration de la jeune fille fait grincer les dents. Depuis plusieurs mois, les enseignants dénoncent la présence d'une « demi-douzaine de jeunes filles voilées » dans l'établissement. A plusieurs reprises, celles-ci seraient venues vêtues en noir, avec une longue tunique, un pantalon et un foulard couvrant les cheveux. « A l'iranienne », explique un professeur d'histoire-géographie. En parallèle, d'autres « incidents » isolés - injures (« sale feuj ! ») dans un cahier, contestation du darwinisme pendant un cours de philosophie, lecture du Coran à haute voix dans un couloir du lycée - ont convaincu les enseignants qu'il s'agissait des « agissements » d'un « groupe militant de fondamentalistes islamistes ». La crispation des deux camps s'en est trouvée renforcée.

Dans ce contexte, l'exclusion d'une élève voilée, jugée plus provocante que les autres, avait été vécue comme une victoire. Sa réintégration, normalement prévue lundi 25 mars, sonne comme une « gifte », un « désaveu », une « perte de crédibilité ». « Ça n'est pas acceptable », tonne un jeune professeur. « Cela ruine tout notre travail », complète un autre.

Le recteur de Créteil a accordé une audience aux grévistes pour apaiser les esprits. « Je leur ai expliqué que la décision d'exclusion n'était pas fondée en droit, dans la mesure où aucun élément dans le dossier ne prouvait le prosélytisme ou l'attitude ostentatoire », explique André Lespagnol, en référence à la jurisprudence du Conseil d'Etat, selon laquelle il ne peut être édicté d'interdiction générale et absolue du port du voile. « Je leur ai signalé qu'ils ne pouvaient pas s'opposer, juridiquement, à la réintégration de l'élève », ajoute-t-il, en précisant qu'une conciliation a été engagée en parallèle avec la famille de la jeune fille pour envisager la scolarisation dans un autre établissement.

De leur côté, les enseignants devaient décider, samedi matin, quelles suites ils entendaient donner à leur mouvement.

Luc Bronner

Crise au Conseil national de l'ordre des médecins

Son président a été mis en minorité après avoir signé un accord sur l'organisation des gardes

UN DÉSAVEU. Pas moyen d'appeler autrement le vote à une majorité des deux tiers du Conseil national de l'ordre des médecins (Cnom) de trois motions désapprouvant la signature le 1^{er} mars du protocole sur l'organisation des

gardes de nuit et des week-ends, et retirant la confiance dans les membres du bureau national élu en juillet 2001. Ce vote est intervenu jeudi 21 mars lors d'une session extraordinaire du conseil national. L'accord du 1^{er} mars sur la perma-

nence des soins, signé par le professeur Bernard Hoerni, président du Cnom, les ministères de l'emploi et de la santé, et les caisses nationales d'assurance maladie a provoqué de sérieux remous dans le monde médical (*Le Monde* daté 17-18 mars).

CLIMAT « PASSIONNEL »

La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et le Syndicat des médecins libéraux (SML) ont lancé, le 19 mars, « un appel solennel aux membres du Conseil national de l'ordre des médecins pour qu'ils refusent de cautionner le protocole » qui rétablit le « Service de garde obligatoire » pour les médecins de famille. La fronde s'est développée dans différents conseils départementaux de l'ordre : l'ensemble de ceux d'Ile-de-France, plusieurs dans le Sud-Ouest et dans les Pays de Loire. Certains d'entre eux ont même réclamé la démission du président du Cnom. Tout en qualifiant le climat de « passionnel », Bernard Hoerni se déclarait malgré tout « serein » avant la réunion du 21 mars.

Ce jour-là, au terme de trois heures et demie d'une réunion où les échanges ont été vifs, les 34 membres présents sur les 39 que compte le Cnom se sont séparés après le vote de trois motions. La première demandait aux conseillers nationaux s'ils approuvaient « la procédure qui a abouti, sans concerta-

tion, à la signature d'un « protocole » avec les ministères et les caisses d'assurance maladie. » Vingt-trois voix se sont portées sur le non, le oui recueillant 7 voix, plusieurs conseillers votant blanc. La deuxième motion soumettait au vote « la signature du protocole ». A nouveau 23 voix ont désapprouvé cette signature contre 11 qui l'approuvaient. Enfin, la troisième motion demandait aux conseillers s'ils maintenaient « leur confiance aux membres du bureau élu en juillet 2001 ». Vingt-deux conseillers ont répondu par la négative, 10 ont conservé leur confiance et deux conseillers votant blanc. Aucune motion n'a explicitement désigné le président du Cnom mais la défiance a été exprimée à l'égard de l'ensemble des 18 membres du bureau national.

Sollicité par *Le Monde* après la réunion extraordinaire du Cnom, Bernard Hoerni n'a pas souhaité s'exprimer. Un membre du bureau national, défenseur du protocole, affirme que « ni le président, ni les secrétaires généraux n'ont l'intention de démissionner ». Il reconnaît cependant que cette réunion et ces motions « laisseront des traces ». Pour leur part, la CSMF et le SML ont pris « acte avec satisfaction des motions adoptées » et demandent au gouvernement « le retrait immédiat de ce protocole d'accord ».

Paul Benkimoun

MÉDAILLE D'OR 2001 concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDES

MATELAS • SOMMIERS

Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7j/7
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

esec.edu/

ESEC

Diplôme homologué par l'État

images / cinéma / numérique / sons /

- Réalisateur cinéma
- Concepteur en numérique
- Producteur audiovisuel
- Monteur en numérique
- Créateur d'effets spéciaux

www.esec.edu/

01 43 42 43 22
21, rue de Citeaux 75012 Paris
enseignement supérieur libre

RADIO CLASSIQUE

DANS VOTRE RÉGION

SAINT-ÉTIENNE DU 25 AU 31 MARS

SUR RADIO CLASSIQUE

Chaque mois, Radio Classique consacre une semaine à une Ville et sa Région, pour un tour d'horizon de la vie économique, politique, sociale et culturelle.

EN PARTENARIAT AVEC

CAISSE D'ÉPARGNE
LOIRE DROME ARDECHE

RADIO CLASSIQUE SAINT-ÉTIENNE 95.1

TOUTES LES FRÉQUENCES :
www.radioclassique.com
ou 0 892 68 12 80 (0,34 € / mn).

ENTREPRISES

TÉLÉVISION

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a reçu **69 CANDIDATURES** pour la télévision numérique terrestre. Vendredi 22 mars, dernier jour du dépôt des candidatures, partisans et adversaires de ce nouveau support

de diffusion se sont rués pour obtenir un ou plusieurs des **22 CANAUX** mis en compétition. Huit autres chaînes sont d'ores et déjà dévolues au service public et trois réservées à la télévision locale. Avec dix dossiers

présentés, **AB**, le groupe de Claude Berda, détient le record des candidatures. **BOLLORÉ** entre dans l'arène. Jean-Luc Delarue, avec sa société Réservoir Prod, déclare forfait. Les élus seront connus en juillet, après des

auditions qui pourraient être télévisées. Le lancement est prévu en janvier 2003. En Espagne, l'unique plateforme numérique hertzienne, **QUIERO TV**, vit peut-être ses dernières semaines.

Premier succès d'estime pour la télévision numérique terrestre

69 dossiers pour 22 canaux ont été déposés au Conseil supérieur de l'audiovisuel par tous les protagonistes du secteur audiovisuel et par quelques « nouveaux entrants », dont Vincent Bolloré et NRJ. TF1 et M6, qui critiquent le nouveau support, présentent chacun six projets

DES BOÎTES de carton rivalisant de couleurs et d'élégance, des valises et mêmes des panières. Rien n'a été trop beau pour convoier au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) les dossiers de candidatures pour la télévision numérique terrestre. Vendredi 22 mars, dernier jour du dépôt, les abords de la tour Mirabeau, siège du CSA dans le 15^e arrondissement de Paris, ont bruisé des allées et venues de voitures ou de camionnettes apportant 52 candidatures dans les dernières heures. Au total

69 dossiers ont été présentés. A raison de 20 exemplaires par dossier (CD rom compris), le volume est non négligeable : 1 mètre cube par chaîne, soit une soixantaine de mètres cubes à déposer sur les différents bureaux du CSA.

L'arrivée de TF1 fut spectaculaire. Adversaire acharné du numérique hertzien, le groupe présente six chaînes dont les dossiers ont été emballés dans des valises chromées scellées à l'aide de cachets de cire. A 16 h 45, AB a apporté l'ultime dossier - RTL 9. Avec dix dos-

siers présentés, le groupe de Claude Berda détient le record des candidatures devant TF1 et M6, l'autre grand pourfendeur de la TNT qui présente six chaînes. Ensemble, les deux groupes proposent TF6, détenue à parité.

A la fin de la journée, les observateurs ont constaté l'absence d'un candidat potentiel de choix : Réservoir Prod. La société de Jean-Luc Delarue qui mijotait depuis des mois avec le groupe Pathé une chaîne de débats appelée C la Vie a renoncé faute d'un partenariat

solide. Le groupe de Jérôme Seydoux présente - tout seul - TMC.

Malgré cette absence, l'afflux de candidatures réjouit Dominique Baudis, le président du CSA : « Les opérateurs sont là, il y a des nouveaux entrants, nous allons avoir l'embarras du choix », déclare-t-il avec bonne humeur. Les sages devraient travailler sereinement en ces temps de campagne électorale, la télévision numérique terrestre n'étant plus un enjeu politique.

Au CSA, le travail de dépeuplement commencera dès le lundi 25 mars. Au fur et à mesure des arrivées des candidatures, les dossiers ont été dispersés au sein de la tour Mirabeau vers les neuf sages de l'organe de régulation ainsi que vers les services juridiques ou les services des programmes. Leur recevabilité va d'abord être étudiée avant qu'une étude comparative soit faite : « Nous allons faire un grand tableau en fonction des thèmes, des critères voulus par la loi, explique Dominique Baudis. Quand nous aurons une vision assez claire des propositions, nous organiserons les auditions publiques des candidats ». Le CSA étudie un moyen de diffuser ces examens de passage sur une chaîne de télévision. La Chaîne parlementaire a été pressentie pour accomplir cette mission.

Une fois les auditions achevées, les élus seront connus en juillet.

Les conventions d'autorisation de diffusion devraient être signées en novembre avec un lancement prévu en janvier 2003.

Comment choisir les chaînes ? Pour le CSA, il s'agit de présenter l'éventail le plus complet possible et donc de veiller à un équilibre subtil. La symétrie existe déjà entre le gratuit et le payant. Hormis les trois canaux locaux (dont l'appel à candidature a été repor-

appartient au groupe TF1 et Sport+, la nouvelle chaîne de sports de Canal+ qui vient d'acheter Pathé Sport.

Mais, le choix le plus délicat devrait être celui de la chaîne d'information. Si LCI apparaît comme une candidate de poids sur le créneau payant face à la plus modeste i>Télévision du groupe Canal+, elle pourrait bien souffrir de la concurrence de la chaîne d'information de France Télévisions qui a déjà sa place parmi les huit canaux gratuits dévolus au service public. En attendant le verdict du CSA, reste à trancher la question de la distribution. Canal+ est, pour l'heure, le seul candidat officiel à vouloir assurer cette fonction.

Il faudra également informer les Français sur ce nouveau support. Selon un sondage de l'institut CSA réalisé le 16 janvier, 57 % en ignorent encore tout (*Le Monde* du 5 février). 75 % de la population ne reçoit aujourd'hui que 5 chaînes (TF1, France 2, France 3, France 5/Arte et M6).

Pour recevoir le numérique hertzien, il faudra compter 200 euros, pour le réglage de l'antenne « râteau » et pour l'acquisition d'un décodeur. Sans compter l'abonnement pour les chaînes payantes, dont la grille de tarif reste encore inconnue.

Bénédicte Mathieu

69 projets dont 26 nouvelles chaînes

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a reçu 69 projets pour 22 canaux (à parité entre payants et gratuits). 8 autres canaux sont déjà réservés au service public (qui présente par ailleurs dans la compétition deux chaînes payantes : Histoire et Festival) et 3 autres pour les télévisions locales. 14 projets sont proposés par de « nouveaux entrants » et 26 sont des nouvelles chaînes (les autres sont déjà sur le câble ou le satellite).

- **TF1** : TF1, Eurosport France, LCI, Odyssee, Shopping Avenue, TV Breizh.
- **M6-Suez** : M6, M6 Music, Club téléachat, Téva, Fun TV, Paris Première.

- **Canal+** : Canal+, Canal+ Jaune, iTélévision, Sport+.
- **Lagardère** : Canal J, Maison H, Match TV, MCM, Nature TV.
- **Pathé** : Comédie, Cuisine TV, TMC, Voyage.
- **TPS** : Télétoon, Cinéfaz, Cinétoile, TPS Star.
- **AB Groupe** : RTL9 (sous réserve d'un accord avec le CSA); AB1; Jules TV (chaîne de « l'homme moderne » avec notamment de l'érotisme et du porno); Terra Nova (documentaires); NT1 (chaîne généraliste); Néo (15-35 ans), Post (pour les catégories sociales aisées), Tooka (4-14 ans), Domino (« chaîne des 35 heures »), Mix (chaîne musicale).
- **Bolloré** : Direct 8, chaîne de direct tous publics.

- **Jean-Luc Azoulay** : DorothéeTV.
- **NRJ** : My NRJ (chaîne musicale des 11-35 ans) et NRJ TV (chaîne semi-généraliste des moins de 50 ans).
- **Amaury** : L'Equipe TV.
- **Disney** : Fox Kids.
- **Associations d'opérateurs** : - **Ciné Cinémas** (Canal+, Lagardère, Liberty Media); - **Planète** (Canal+, Lagardère, Liberty Media); - **TF6** (TF1-M6); - **TOA** (MTV, Game One, Ciné Info);
- **Divers** : Equidia, KTO, Télé Génération, Télé Senior, TFJ, TVST, Zaléa, Alliance TV, At Sky, Cinaps, e-vision, Everyday TV, Ici TV, Infoturf TV, Télé Images, Sun TV.

Les dossiers de TF1 ont été emballés dans des valises chromées scellées à l'aide de cachets de cire

té), quinze chaînes seront gratuites et quinze seront payantes. « Au sein du créneau gratuit, nous observons un équilibre entre la sphère publique et la sphère privée car huit canaux sont pour France Télévisions et outre les cinq chaînes en clair dévolues au privé, il y aura également les chaînes "mères" TF1 et M6 », précise M. Baudis.

Dans ce contexte d'équilibre, la lutte risque d'être passionnante entre les chaînes sportives, en particulier entre Eurosport France qui

L'Espagne, une pionnière trop précoce

QUIERO TV, l'unique plate-forme numérique hertzienne en Espagne lancée en mai 2000, vit peut-être ses dernières semaines. Ses principaux actionnaires, conduits par l'opérateur de télécommunications Auna qui en détient 49 %, se sont donné jusqu'au 15 avril pour lui trouver un repreneur, faute de quoi ils se disent prêts à liquider le bouquet numérique. Les 246 millions d'euros investis la première année, les augmentations de capital décidées en mai 2001 (72 millions) et en février 2002 (23 millions), n'auront pas suffi à faire décoller Quiero TV.

Début 2001, pourtant, la chaîne espagnole parade. Entre deux spots de sa vaste campagne marketing (chiffrée à 21 millions d'euros), le groupe présente 200 000 abonnés et annonce un million de clients pour 2003. Le gouvernement se répand à l'envi sur cet exemple du modernisme ibérique en matière technologique, la télévision numérique terrestre (TNT) n'existant alors qu'en Grande-Bretagne et en Suède. Un an plus tard, l'échec est cuisant : 210 000 abonnés seulement, 216 millions de pertes en 2001. Dans le même temps, ses rivaux du satellite attirent plus de 100 000 nouveaux clients chacun et s'envolent : Canal Satellite atteint 1,23 million d'abonnés, Via Digital 815 000.

ÉPIPHÉNOMÈNE

Fondé sur l'interactivité (possibilité de surfer sur Internet, de faire ses courses, de contacter d'autres téléspectateurs), le concept de Quiero TV n'a pas séduit les Espagnols. Son offre ne peut rivaliser avec celle des bouquets satellite : Canal Satellite a signé des accords avec les plus grands studios américains pour exploiter leurs catalogues sur ses 80 chaînes ; Via Digital s'est offert des exclusivités sportives autres que le

football. L'offre de Quiero TV n'est pas assez intéressante pour convaincre les clients d'abandonner les deux bouquets satellite apparus en 1997.

« Dans un pays où l'on compte une dizaine de millions de foyers, le marché n'est pas assez large pour trois bouquets numériques », affirme-t-on à la Commission du marché des télécommunications. Plus de deux ans après son lancement, la TNT demeure un épiphénomène. « Les pouvoirs publics ont fait une loi sans consulter ni les chaînes, ni personne du secteur », regrette-t-on à Sogecable, opérateur de Canal Satellite et Canal + Espagne.

L'éventuelle disparition de Quiero TV compromettrait la suite du développement de la TNT. Le gouvernement a décidé de maintenir le calendrier du lancement de nouvelles chaînes : le 3 avril, une première poignée de chaînes déjà diffusées en analogique (Onda 6, LaOtra...) doivent également émettre en numérique. Mais, en dehors de Quiero, personne ne distribue de décodeurs...

Pour une éventuelle reprise de Quiero TV, les pistes du français Bouygues, du suédois Skandia et de l'américain EchoStar ne semblent plus d'actualité. L'une des deux plates-formes satellites, ou les deux en coopération, pourraient l'annexer. « En tout cas, le gouvernement n'acceptera pas qu'une telle entreprise ferme ses portes. Il fera tout pour que Quiero TV soit racheté, par exemple par Telefonica dont la direction est proche du pouvoir », souffle-t-on à Sogecable. Il y a quinze jours, César Alierta, président de Telefonica, a déclaré qu'il était toujours intéressé par un accord avec Quiero TV.

José Barroso

Le pari de Vincent Bolloré dans les médias

IL Y A les poids plus ou moins lourds, les connus et les moins connus, qui existent déjà sur le câble et sur le satellite. Il y a NRJ, qui rêve aussi de télévision et propose deux projets de chaînes : My NRJ pour les 11-35 ans et NRJ TV pour les moins de 50 ans. Il y a les indépendants et un retour : Jean-Luc Azoulay présente en effet Do TV, pour Dorothée Télévision, qui pourrait voir revenir la présentatrice d'émissions de jeunesse des années 1980.

ÉMISSIONS « FRAÎCHES »

Parmi cette foule de candidatures, un nouveau se distingue : Vincent Bolloré, candidat avec Direct 8. Cette chaîne gratuite d'un budget de 30 millions d'euros par an dévolue au direct devrait livrer 13 à 14 heures d'émissions « fraîches » par jour : débats, jeux ou journées spéciales autour d'événements. A terme, la chaîne devrait diffuser 24 heures sur 24. La société de production néerlandaise Endemol, spécialisée dans la télé-réalité, a participé à des réunions de réflexion sur les programmes.

Plus connu pour ses conquêtes

B. M.

Fin de règne programmée pour le magnat Leo Kirch

LEO KIRCH, le magnat allemand des médias, pourrait perdre le contrôle d'une partie de son empire au cours du week-end des 23 et 24 mars au profit de ses banques créancières, selon le *Financial Times* du samedi 23 mars. Sa participation de 72 % dans KirchMedia (droits cinématographique et télévisions gratuites) devrait être diluée par une augmentation de capital de 800 millions d'euros au profit des banques.

Les actionnaires minoritaires, dont Fininvest et Mediast du premier ministre italien Berlusconi, News Corp. du britannique Rupert Murdoch, la banque d'investissement Lehman Brothers et le prince saoudien Al Waleed doivent approuver le projet au cours du week-end. L'avenir des autres branches du groupe Kirch, dont la télévision payante Premiere, ne sera pas pour autant réglé.

INDUSTRIE

■ **LVMH : le groupe de luxe dirigé par Bernard Arnault** a annoncé, samedi, avoir acquis 3,5 % du capital du chasseur italien Tod's depuis son entrée en Bourse, en novembre 2000. Il a par ailleurs décidé de faire entrer à son conseil d'administration Diego Della Valle, président et administrateur délégué du groupe Tod's.

■ **DAIMLERCHRYSLER : la plainte contre le constructeur automobile germano-américain**, déposée par le milliardaire américain Kirk Kerkorian, qui accuse Daimler-Benz d'avoir menti en 1998 en présentant le rapprochement avec Chrysler comme une fusion entre égaux, a été jugée recevable par la justice américaine.

FINANCE

■ **CREDIT AGRICOLE** : la banque française et le japonais Daiwa Bank Holdings ont annoncé une alliance dans la gestion d'actifs qui prévoit une prise de participation par Crédit agricole Asset Management de 5 % dans le capital de Daiwa Trust and Banking Company, filiale de DBH. Selon la banque japonaise, Crédit agricole pourrait prendre une participation dans DBH à l'avenir.

Eric Leser

Un plan de la dernière chance pour Andersen

Paul Volcker, ancien président de la Fed, propose de diriger le groupe

NEW YORK

de notre correspondant

L'ancien président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Paul Volcker, a proposé, vendredi 22 mars à New York, un plan de la dernière chance pour sauver Andersen et ses 85 000 salariés. Il consiste à remplacer les dirigeants de l'entité américaine (Arthur Andersen LLP) du cabinet d'audit, accusé d'obstruction à la justice, et à installer un conseil d'administration indépendant de sept membres dirigé par M. Volcker. « Cela peut fonctionner si les poursuites fédérales sont abandonnées et si une limite est mise au risque financier lié à la faillite d'Enron », a déclaré M. Volcker. Ce dernier avait été désigné il y a un mois pour diriger un comité de supervision indépendant dont la mission est d'identifier les fautes commises par Andersen et de reconstruire la société.

Pendant des années, le courtier

américain Enron a dissimulé des pertes et des dettes avec la complicité plus ou moins active d'Arthur Andersen, son commissaire aux comptes. Le cabinet a donc été emporté par les suites judiciaires de la plus importante banqueroute de l'histoire américaine. Sous le coup depuis le 14 mars d'une inculpation criminelle et de plaintes déposées par des actionnaires, des salariés et des créanciers, les chances de survie du cabinet s'amenuisent. Son procès devant la justice fédérale doit commencer le 6 mai.

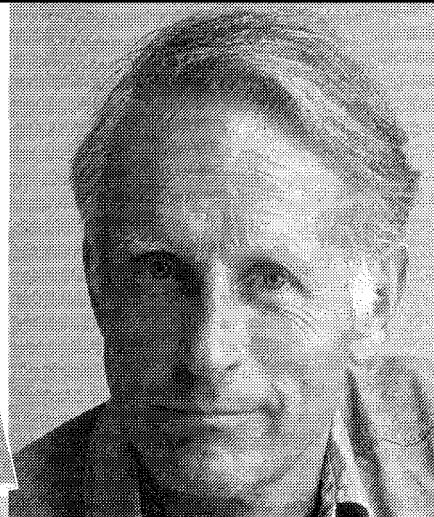
« RESSOURCES RÉDUITES »

Jamais depuis deux siècles, un établissement important n'a survécu, à Wall Street, à une mise en examen criminelle. Les plaignants civils devront accepter des dommages et intérêts limités compte tenu des « ressources réduites » du cabinet. Une offre de l'ordre de 500 millions de dollars (570,06 millions

d'euros) aurait été faite début mars. Les partenaires d'Andersen et le gouvernement doivent donner leur réponse dans les prochains jours. « Dans une semaine, nous saurons si l'entreprise peut être sauvée », estime M. Volcker.

Le temps presse. Depuis le début 2002, plus de 70 sociétés importantes ont quitté Andersen. Vendredi, Waste Management, un de ses plus importants clients, a annoncé qu'il changeait de commissaire aux comptes. Le même jour, le Chicago Mercantile Exchange, Occidental Petroleum, Apache, ITT Industries et Northern Trust ont pris une décision similaire. Enfin, le réseau international d'Andersen se délite. En Chine, en Russie, à Hongkong, en Nouvelle-Zélande et au Canada, les partenaires ont annoncé leur intention de s'associer à d'autres cabinets.

CALVITIE



Des cheveux naturels et définitifs.

Microgreffes.

Découpe folliculaire sous microscope.

renseignement et documentation sur simple demande.

TEL: 01 53 83 79 79

3615 INFO CHAUVÉ 0,45F la min

www.clinique-matignon.com

CLINIQUE MATIGNON

5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS

L'ITALIE DU REFUS

« Nous ne sommes pas à vendre », déclarent une quarantaine d'intellectuels, dans un recueil proposé par le quotidien « L'Unita » et l'éditeur Arcana pour le Salon du livre. « Le Monde » s'associe à cette initiative en publiant un choix de ces interventions et des inédits



« Aprile », de Nanni Moretti (1998).

SOMMAIRE

VIGILANCE ET DISSIDENCE
Beppe Sebaste et Stefania Scateni, responsables de la publication de ces textes dans *L'Unita*, expliquent la genèse de cette initiative. Tiziano Scarpa, Giorgio Agamben et Francesca Sanvitale justifient le choix de la résistance.

p. 14 et 15

RÊVER ET PENSER

Pour Mario Fortunato, si le roman italien actuel ne raconte pas la politique, c'est qu'elle est irracontable. Bernardo Bertolucci ironise sur « le stupide tango de l'Audimat », tandis qu'Antonio Tabucchi voit ses rêves se transformer en un cauchemar.

p. 16 et 17

L'ASCENSION D'UN NOUVEL ARTURO UI

Dès que la démocratie est menacée (Gianni Vattimo), le spectre du fameux personnage de Brecht se réincarne. Silvia Ballestra, Mario Luzi et Luigi Malerba mettent en garde contre ce retour.

p. 18 et 19

S'INDIGNER, S'EXPRIMER

Plusieurs manières de concevoir l'engagement, et le témoignage d'Adriano Sofri.

p. 20

La gifle d'un électeur

JE suis un modéré. En effet, j'ai voté Démocrates de gauche. Mais être modéré ne signifie pas être passif, résigné, habitué aux pires anomalies et anormalités italiennes. De mon intervention de samedi

2 février, sur la piazza Navona, certains ont dit : ce n'était pas la bonne manière, ce n'était pas le lieu. Je réponds : *Ma se non ora quando* (pour reprendre le titre de Primo Levi) – si ce n'est pas maintenant, quand, alors ?

Que devons-nous attendre d'autre ? Je ne mythifie pas ce qui est appelé « société civile ». Je pense que la politique doit être faite par des politiciens de métier, qui sachent toutefois écouter leur électeur. Nous ne sommes pas gênés, nous sommes mal à l'aise face à l'inadéquation des dirigeants de l'Olivier. L'expression est un peu brutale, mais nous autres électeurs sommes les employeurs de ces parlementaires ; s'ils n'ont pas été capables jusqu'ici de deviner notre malaise, aujourd'hui ils doivent savoir écouter quand nous commençons à parler.

Le président du conseil, Silvio Berlusconi, a été poursuivi, et il l'est en ce moment même, sur de très graves chefs d'accusation. A l'étranger, il suffirait d'un centième des points d'interrogation qui pèsent sur sa carrière de chef d'entreprise pour le contraindre à cesser de faire de la politique. La situation italienne est démente, anormale, et pourtant irréversible : on a permis à Berlusconi, cas unique dans le monde démocratique, d'avoir trois chaînes de télévision nationales ; on lui a permis, malgré une loi



NANNI MORETTI. Né en 1953, il s'est rapidement imposé comme une des personnalités les plus originales du cinéma. Depuis Pasolini, il n'y avait pas eu de cinéaste aussi « interventionniste » dans la vie politique et culturelle italienne. Parmi ses films : *Io sono un autarchico* (1976), *Ecce Bombo* (1978), *Caro Diario* (1993) et récemment *La Chambre du fils* (Palme d'or à Cannes 2001).

existante, d'être élu, puis de devenir président du conseil (et dans quelques années, qui sait, aussi président de la République). Certes, une loi existe, qui rend inélégible quelqu'un ayant des concessions publiques, et c'est à juste titre que Sylos Labini nous le rappelle depuis tant d'années. Mais à présent, on se trouve devant une situation de fait : il y a eu des élections légales qui ont vu gagner une personne qui, illégalement, siège au Parlement. Il faut aujourd'hui faire le bilan de cette situation absurde dans une démocratie.

Il existe une relation spéciale (et nouvelle, par rapport à la Démocratie chrétienne) entre Berlusconi et son électeur. Un rapport d'identification de la part de person-

nes qui n'ont rien à voir avec lui. Son électeur croit que les communistes ont gouverné pendant cinquante ans, parce que Berlusconi le dit. Il croit que la majorité des journaux et des chaînes de télévision sont dans les mains de la gauche, il croit que Berlusconi est persécuté par la magistrature, il croit qu'un chef d'entreprise peut être un bon chef de « l'entreprise Italie » (même si la croissance et la solidité de ses entreprises sont minées, selon de nombreuses enquêtes, par d'innombrables et diverses irrégularités – mais ce n'est pas une question politique). Quoi que Berlusconi dise ou fasse, qui ferait naître un doute sur son honnêteté ou sa compétence, il n'en perd pas pour autant la moindre voix. Berlusconi fait le plein de son électeur potentiel (en parvenant à entraîner même les partisans de l'Alliance nationale, qui n'ont pourtant rien à voir avec le parti-entreprise de Berlusconi). Au centre gauche, on a besoin de quelqu'un qui, avec son autorité, puisse faire le plein de l'électeur potentiel de sa coalition, qui sache parler à l'âme, à la tête, au cœur des électeurs. Il y a tant de personnes qui semblent n'attendre qu'un signal de fermeté tranquille, de décision sereine. Il faut qu'elles recommencent à se sentir représentées, alors que l'on a l'impression que les dirigeants de l'Olivier sont simplement dans l'attente des erreurs de Berlusconi, sans se préoccuper d'agir.

Paradoxalement, après la victoire de Prodi et de l'Olivier, en 1996, c'est le centre-gauche lui-même qui a requalifié politiquement Berlusconi. Il était, dans ces années-là, considéré comme perdant par sa propre coalition (qui, en effet, s'était mise en quête d'un nouveau leader). Après 1996, certains dirigeants du centre-gauche ont

même essayé de réécrire la Constitution avec lui, lui offrant le « permis de conduire un Etat ». Moi, maintenant, je pense que Berlusconi est le contraire d'un homme d'Etat : la démocratie est quelque chose qui lui est étranger, qu'il ne parvient pas bien à comprendre, et en tout cas qui lui fait perdre son temps. Il est en train de faire des lois à son usage et pour sa consommation – et, à ce propos, il est déconcertant de constater comment, dans les partis qui le soutiennent, aucune protestation ne s'élève.

D'autres erreurs ont été commises durant ces années-là, par le centre-gauche : on a raté la loi anti-trust, on a raté la loi sur le conflit d'intérêts. Je crois que c'est plus par négligence que par calcul – et la chose est encore plus grave. Mais le gouvernement Prodi avait une autorité et une crédibilité inimaginables pour un gouvernement italien. Le déclin de l'Olivier a commencé par la chute de son gouvernement, voulue au Parlement par Refondation communiste (automne 1998). Durant ces mois, on pouvait (et on aurait dû) recourir à des élections politiques anticipées. L'Olivier n'a pas eu ce simple courage, un dirigeant de gauche a même déclaré publiquement : « Nous ne pouvons pas aller aux urnes, parce que autrement nous livrerions le pays à la droite. » Quelle conception de la démocratie peut avoir une personne qui dit une chose de ce genre ? En n'allant pas aux urnes, l'Olivier a permis à Berlusconi de taper et de retaper pendant des années sur la même note : le gouvernement D'Alema n'est pas légitime.

Lors des élections de mai 2001, Refondation communiste semblait indifférente au résultat final, que ce soit Rutelli ou Berlusconi qui l'emporte. Je crains que ça n'ait

été un sentiment commun au parti et à ses électeurs, tous, avant tout, intéressés par l'obtention des 4 % qui leur auraient permis une représentation parlementaire. Mais les politiciens de l'Olivier auraient dû tout tenter, ils avaient le devoir d'impliquer ce parti et la liste Di Pietro dans une coalition plus ample. Tandis qu'ils sont apparus comme résignés à gérer une défaite qu'eux-mêmes avaient annoncée depuis des mois.

Dans cette campagne électorale, à quelques semaines des élections, l'« homme d'Etat » Berlusconi avait déclaré que l'Olivier avait gagné en 1996 grâce aux fraudes électorales (et à cette occasion un petit mot du président de la République aurait été le bienvenu, non pas adressé sur un ton général pour désenvenimer les esprits, mais adressé en particulier à un homme politique qui minait les fondements de la démocratie).

On m'a donc dit : « Ce n'était pas le lieu, ce n'était pas la bonne manière. » Mais dans mon travail non plus, je n'ai jamais eu peur que mes critiques contre la gauche puissent être utilisées ou instrumentalisées par la droite. Je n'ai jamais été d'accord avec la pratique stalinienne de la double vérité qui dit : « Les critiques, nous devons nous les formuler en privé, alors que nous devons, en public, apparaître comme mololli-thiques, tous d'accord. » Non, selon moi, le « linge sale » doit être lavé en public. Et à en juger par certaines réactions, il me semble que mon éclat n'a pas été inutile.

Les dirigeants du centre-gauche ont pris tant (trop) de gifles de leurs adversaires que leur sera peut-être salutaire la gifle d'un électeur.

Nanni Moretti

« L'Unita », qui publie le petit livre dont nous donnons ici des extraits de la préface, par Beppe Sebaste et Stefania Scateni, a longtemps été l'organe du Parti communiste italien. Après une interruption de publication due à des problèmes économiques, le quotidien a été repris par des financiers de gauche. Son directeur est Furio Colombo

Revenir à la vigilance,



SYGMA/CORBIS

« Uccellacci e uccellini » (« Des oiseaux petits et gros »), de Pier Paolo Pasolini (1966).



D.R.

Sortir du placard

par Beppe Sebaste et Stefania Scateni

DISSIDENTS était le mot que, non sans amertume, nous avons lancé durant la préparation du Forum de Paris, « Italie, la résistible chute de la démocratie », organisé par le Collège international de philosophie, le 12 janvier. Où le public, nombreux et actif, demanda, incrédule ce qu'attendait encore l'opposition de gauche pour organiser des manifestations de ferme protestation contre le gouvernement. Repris par Dario Fo, dans les phrases recueillies pour le congrès et publiées également dans *Le Monde* du 12 janvier, ce mot, *dissidents*, a obtenu un large écho. Le manque d'une opposition convaincue et *convaincante* (pré-supposé nécessaire pour qu'elle l'emporte) a laissé une large place à la désapprobation individuelle. Dissidentes et indignées n'ont été, durant ces derniers mois, que les protestations spontanées des travailleurs, étudiants, enseignants, du cortège des professeurs de l'université de Florence, des manifestations des citoyens, magistrats, cinéastes, hommes de théâtre, écrivains, philosophes et hommes de science – toutes pour combler le vide et les carences d'une opposition politique et culturelle à cette extrême droite italienne qui suscite une réaction violente en Europe.

Ces manifestations invitaient les partis de gauche à se réveiller eux-mêmes, afin de réveiller une majorité d'Italiens endormis, ou, pour mieux dire, drogués par un régime arrogant, conduit par des publicitaires de métier. Mais l'accélération des événements a été soudain telle qu'elle a transformé cette dissidence en un antagonisme diffus : Rome, Milan, Bologne, Turin, Naples et tant d'autres villes ont vu surgir des dizaines de

BEPPE SEBASTE. Né à Parme en 1959, il partage son temps entre la France et l'Italie. Il a publié des nouvelles et des essais : *L'Ultimo Buco nell'acqua* (Aelia Laelia), *Café Suisse e altri luoghi di sosta*, *Niente di tutto questo mi appartiene*, *Porte senza porta* (tous chez Feltrinelli). **STEFANIA SCATENI** est responsable des pages culturelles du quotidien *L'Unita*. C'est en collaboration avec elle que ce dossier a été réalisé.

milliers d'opposants, cependant que des grèves spontanées ont commencé à secouer le monde du travail. Il ne s'agit plus du désaccord d'individus isolés et indignés. Il s'agit désormais d'un *mouvement*.

Il y a une belle chanson de Lou Reed dont le refrain répète avec une ironie péremptoire l'invitation à sortir « *out of our closets* » (de nos placards). Aux Etats-Unis, elle a été utilisée par les mouvements de libération homosexuelle et d'autres minorités. Certains d'entre nous l'ont souvent utilisée comme métaphore pour inviter des collègues écrivains et intellectuels en général à sortir de leurs bureaux, de leurs placards de papier et de pensées, à aller dans la rue, à travailler sur le terrain, comme disent les photographes. Cette manière d'aller vers le monde, invitation à la « politique » au sens le plus élémentaire (qui doit, certes, être adressée, et avec la plus vive urgence, aux politiciens de gauche) ne signifie pas, bien sûr, adhérer à un langage préétabli, laisser son travail sur les signes et les mots pour en embrasser un autre plus « engagé ». Au contraire, il suffit d'aimer la beauté (mot désormais subversif), d'aimer la poésie, de pratiquer les langages non finali-

sés et non dégradés, non asservis à une démagogie ou à un projet publicitaire. Il suffit, autrement dit, de se comporter en personnes libres pour contrecarrer quiconque a fait aussi du mot liberté un slogan vide et grotesque.

Dissidents, antagonistes, résistants sont donc les mots de ceux qui, dans divers milieux, s'opposent à l'actuel retour à la barbarie que le régime instauré par Berlusconi et ses alliés représente dans la société italienne et dans la vie publique. Pour faire sentir, presque comme un nouvel humanisme, qu'il existe des langages, même publics, qui ne se plient ni à la finance ni à la publicité, qui ne sont ni remplaçables ni achetables. Qu'ils ne sont pas à vendre. Qu'ils sont différents par nature, et pas seulement par degré, de cette dictature en large partie médiatique qui, quoique appelée « douce » (mais jusqu'à quand ?), n'est pas privée de violence, comme le rappellent, à propos de Gênes, quelques-uns des témoignages dans ce supplément, et comme le démontre tous les jours le gouvernement en prêchant et en pratiquant le racisme, les exclusions, les prévarications, les négations de droits. Dans une situation où prévalent aujourd'hui le plus grand consensus et la plus grande intolérance, dans ce supplément nous affirmons le plus grand désaccord et la plus grande tolérance.

On se rappellera la bataille contre l'invasion publicitaire dans les films transmis par les chaînes de Berlusconi, quand Federico Fellini lui-même descendit dans l'arène. Dans notre souvenir, il s'agit de la dernière authentique bataille de civilisation de la gauche italienne. L'unique où la gauche n'a pas été victime de la droite, ne leva pas le petit doigt pour dire « Là, vous exagérez », mais

avait une exacte conscience que c'est justement sur le plan du langage et de l'expression que se dessine le destin d'une civilisation ou d'une barbarie.

S'il y a de très nombreuses bonnes raisons, toutes importantes, de nous opposer au nouveau totalitarisme qui gouverne actuellement l'Italie, la lutte contre le langage unique de la publicité et de l'esprit d'entreprise devrait, à elle seule, mobiliser les énergies intellectuelles et artistiques sans distinction. Les étudiants qui se sont accroché au cou la pancarte « *Pas à vendre* », frères cadets de ces étudiants qui, il y a plus de dix ans, manifestaient contre la « berlusconisation » des écoles et des universités, contre la transformation d'une éducation et d'une instruction en un général « *cours de formation* », asservi aux entreprises, étaient et sont les continuateurs de cette bataille civile contre les spots publicitaires, qui transforment et diluent toute histoire et toute émotion dans une immense marmelade publicitaire. Imposer une seule façon d'apprendre et d'éduquer, de raconter les histoires, de regarder le monde ; massacrer les films, les histoires, l'imagination, ce n'est pas différent de vouloir massacrer les droits des travailleurs et de toute autre liberté. Il s'agit de la même marmelade qui est en train d'envahir comme un *blob* tout espace dans notre vie et nos esprits (on l'appelle « consensus »). Et comme l'a écrit un poète, il est très difficile de « *nager dans un lac de marmelade* ».

Mais c'est la situation dans laquelle cette droite a placé le pays : une pensée unique, un langage unique qui a, en prime, la palme de l'arrogance et de la vulgarité. Avec une seule, si voyante et peut-être irréversible absence : celle du sentiment de honte.

Le pouvoir me veut !

Il n'y a qu'être aimés, qu'être voulus qui compte : non pas aimer, non pas vouloir. Mon oncle s'est suicidé parce qu'il avait mis toutes ses économies (d'électricien, trente ans dans une fabrique de produits alimentaires, la Chiari & Forti de Silea, Trévisé) dans une opération financière qui acquérait des terrains en Roumanie. (Le premier supermarché de Bucarest a été ouvert avec de l'argent italien). Mon oncle était un syndicaliste catholique, célibataire, à la maison il s'occupait de ma grand-mère (c'est-à-dire sa mère), dans la campagne du Veneto. Souvent en Vénétie les tragédies tendent au pathétique. (...) Mon oncle m'a demandé

TIZIANO SCARPA. Né à Venise, en 1963. Il a fait partie du mouvement dit des Cannibales, dès la publication, en 1996, de son roman *Occhi nella graticola* (Einaudi). On vient de publier en français *Venise est un poisson* (traduit par Guillaume Schalptine, éd. Christian Bourgois).

si « tu ne m'aiderais pas à enlever la rouille » de la grille de clôture. « Mon oncle ! Tu ne crois pas qu'il serait temps de la remplacer ? Elle est pourrie ! » Quand nous l'avons retrouvé dans la Fiat Ritmo, il a été clair qu'il n'avait plus une lire pour changer ni sa clôture ni sa vie.

(A propos, je déconseille à quiconque de se suicider avec du gaz d'échappement : le visage devient un bifteck moitié cuit moitié cru, parce que le sang essaie de s'échapper d'un corps qui est en train de mourir asphyxié, et se rassemble tout entier dans une joue, presse du dedans contre un œil, le fait éclater). Mon oncle a été tué par la TV. La télévision lui a demandé de l'argent, il lui a donné aussi sa vie. C'est pourquoi je la comprends cette ménagère qui a fait la pute à cinquante ans pour payer ses dettes à Vanna Marchi et au maître de vie do Nasciminto (la TV te donne les numéros du Loto, sait comment te délivrer du mauvais œil,

mais surtout réussit à t'envoyer faire des pipes la nuit dans les rues). Je comprends les électeurs du patron de la moitié de l'Italie, parce que dans la vie la seule chose qui compte est de tomber sur quelqu'un qui veuille ta vie. Silvio Berlusconi me veut, m'aime, me fait sentir que j'ai moi aussi quelque chose à lui donner, qu'il appréciera ! La mafia, le Pape, la télévision, Gianni Agnelli et les industriels du Nord, la publicité, le championnat de foot, le festival de San Remo s'emparent de moi. Le pouvoir me veut ! Me veut moi ! Seule la vie souvent ne me veut pas. On ne vit pas si personne ne veut de vous.

Vous me voulez, peut-être, les communistes ? Vous me voulez, peut-être, les démocrates de gauche ? Vous me convoitez de toutes vos forces comme il montre (avec mille preuves de fidèle amour) qu'il me convoite, mon doux Berlusconi ? Je suis la Roumanie après la fin de l'empire soviétique. C'est merveilleux qu'arrivent des financements de l'étranger, c'est émouvant de sentir qu'on s'arrache vos faveurs. Comme il est lumineux, comme il est nouveau, ce supermarché ouvert dans mon cœur.

Tiziano Scarpa
(traduit par Nathalie Castagné)

savoir entrer en dissidence

Démocratie, démagogie

EN allant revoir une intervention écrite pour un congrès tenu à Florence en 1996 à l'initiative de la revue *Nuovi argomenti*, sous le titre « Laboratoire italien 1994-1995 », je me suis aperçue qu'apparaissaient déjà, par rapport au gouvernement berlusconien d'alors, les mêmes accents dramatiques qu'aujourd'hui : agression contre les institutions de la République, alarmes face aux concentrations de pouvoir à la télévision, crises des rôles institutionnels, leaders d'un gouvernement anormal, inquiétude devant le rôle de la minorité démonstrée comme « communiste », accusation étendue, comme aujourd'hui, à la presse indépendante.

Nombre de réflexions pourraient partir de là, de cette époque, des électeurs et des partis qui ne sont pas parvenus à assainir quoi que ce soit : le risque serait alors de conclure que les mots ne comptent pour rien et la tentation serait celle du silence. Mais demeure la nécessité individuelle de se poser des questions, d'inviter les autres à se les poser et cela parce que, chaque jour qui passe, le désarroi s'accompagne de doutes, de perplexité, d'incertitudes, du désir de comprendre des phénomènes qui attaquent non seulement l'Italie, son gouvernement, l'opposition, mais aussi l'Europe et le monde.

Pourquoi les Italiens ne se révoltent-ils pas (et il semble que les sondages mettent en tête Forza Italia) devant le spectacle d'un Parlement où siègent des personnages mis en examen, défenseurs de personnages mis en examen, et même, pour certains d'entre eux, pour crimes mafieux ? Pour quel motif un gouvernement élu démocratiquement peut-il asséner des mensonges, des décrets et des lois anticonstitutionnels sans aucune réaction de la part de l'écrasante majorité qui l'a élu ? Peut-être parce que les électeurs sont ravis face à ce spectacle de « dérive » ? Est-ce que cela arrange certains ? Tout le monde ? De quels éléments est composé le charisme de ce leader ? Est-ce l'indifférence envers l'intégrité des institutions, vieux problème italien, qui a resurgi ? Est-ce un facteur X qui vit dans ce qu'on appelait autrefois « la majorité silencieuse », laquelle ne réagit pour aucune raison spectaculaire qui concernerait la collectivité, mais seulement quand quelque nuage menace sa routine ? Ou bien est-ce la faute, comme tant l'affirment, de la faiblesse de proposition des gauches ? A cette question, toutefois, on peut répondre en affirmant que c'est justement le détachement tragique de la politique, de la gauche et pas seulement de la gauche, par rapport à tout le tissu social, qui engendre et augmente l'ignorance, et que nous appellerons, pour aller vite, un sentiment antipolitique diffus.

Il est douloureux, et pourtant certain, que la faute par conséquent revient aussi à la gauche, coupée, pendant des années, de tout contact continu, fait de valeurs avérées et non discutées, avec les citoyens. Mais cette situation, si souvent analysée, n'a rien à voir avec les modalités par lesquelles la droite explicite son

FRANCESCA SANVITALE. Ancienne productrice de télévision et codirectrice de la revue *Nuovi argomenti*, elle est l'auteur de nombreux romans et essais. C'est par son intermédiaire que *Le Monde* et *L'Unità* se sont ici associés.

pouvoir et en est, en partie, récompensée. Des partis de la *Casa della libertà* (coalition de droite) on répète souvent que c'est le peuple italien qui les a élus et que par conséquent tout acte des ministres qui forment le gouvernement, toute loi qu'ils approuvent, décret ou ordonnance, n'est qu'une expression de la démocratie.

On sait que le mot démocratie signifie une forme de gouvernement où la souveraineté réside dans le peuple qui l'exerce par le moyen des organes qu'il élit pour le représenter. On oublie toutefois qu'en démocratie, avant tout, il faut respecter et défendre l'autonomie des pouvoirs et le respect des indications qui viennent du chef de l'Etat, et qu'on ne doit jamais porter atteinte aux règles institutionnelles et à la Constitution. Bref, la démocratie ne doit jamais être confondue avec un « feu vert » donné à n'importe quelle initiative ou à un abus à l'égard des minorités. Une autre définition ajoute quelque chose à la réflexion : « démagogie », nous dit le dictionnaire Zingarelli, signifie « dégénérescence de la démocratie : c'est l'art de s'approprier la faveur des masses populaires avec des prémisses d'améliorations économiques et sociales difficilement réalisables ».

Naturellement, « démagogie » veut dire tout autre chose mais, en attendant, nous avons souligné le facteur principal qui lie tout acte ou extériorisation de ce gouvernement. La démagogie s'allie parfaitement

au silence distraît, au facteur X des antipolitiques. Son art s'exerce de différentes façons, mais nécessite une composante obsessionnelle : l'agressivité constante, le mensonge élevé au statut de norme, des accusations absurdes répétées à outrance envers les adversaires. Elle va à la rencontre des pires sentiments que, d'ordinaire, chacun a honte de manifester : la haine envers ceux qui sont différents de nous, qu'il s'agisse des immigrés, des prostituées, des gens de couleur ou d'une autre religion, des familles irrégulières, des gays. Et elle s'allie à l'ignorance au sens large : politique, culturelle et humaine. Un exemple de démagogie politique pourrait être la défense éhontée de l'école privée dans la réforme Moratti, le fait d'imposer des choix catégoriques qui rendent des adolescents de 13 ans responsables de leur destin, et des règles qui arrangent ceux qui préconisent pour leurs enfants des différences de classes et estiment juste qu'ils se distinguent rapidement de la « masse » inutile qui encombre nos écoles. Ou annoncer sans scrupule que deux navires de guerre croiseront en mer Ionienne et dans l'Adriatique pour nous protéger des embarcations de fortune des affamés, une décision (même si elle ne sera pas suivie d'effet, parce qu'elle est irresponsable et meurtrière) qui trouvera un appui auprès de tous ceux qui couvent des sentiments racistes. Qu'ils se noient, qu'ils se retirent du paysage. Que soit bienvenu, de la part d'un gouvernement qui sait de quoi il parle et qui n'a peur de rien, n'importe quel décret ou loi qui permettent de les renvoyer chez eux. Ce sont des voleurs, ils violent nos filles, ils veulent être accueillis dans nos hôpitaux. S'ils tombent malades, qu'ils crèvent. Enfin les Italiens pourront jouir de leur beau pays sans étrangers. Ils en viendront, et on y est presque, à insulter, à nier les droits qui

ont été obtenus avec tant de mal : le divorce, par exemple. Et, pour les raisons dont on a parlé, ils trouveront des consensus, et peut-être que la majorité silencieuse sera d'accord, oubliant qu'il s'agit d'une loi sanctionnée par un référendum, à laquelle les citoyens eux-mêmes ont donné naissance.

Telle est la maladie endémique des communautés, démocratiques ou non, qui rend si dangereux l'usage de la démagogie. Elle peut s'allier avec la rue, et la gauche connaît bien le risque du populisme, ou alors elle s'allie au charme d'« une » personnalité. Nous savons que les contenus de la personnalité sont multiples et contradictoires mais, dans une société de mass media, presque entièrement privée de mémoire, la richesse compte parmi les valeurs suprêmes, et il est encore plus facile, aujourd'hui, de choisir les leaders non pas sur la base des contenus politiques, mais sur celle de leur apparent pouvoir de décision, ou de leur violence verbale. L'ignorance de ce que signifie vraiment le mot « démocratie » cherche illusions et confiance dans des mots ou des rites qui n'ont pas de contenu ; elle conduit, au-delà de la réalité, dans le rêve ; et personne, évidemment, ne veut sortir du rêve, personne ne voudra reconnaître que le roi est nu.

Par les siècles passés, on nous a tout dit sur cette maladie qui nie la politique, à laquelle répond presque toujours le désir d'un pouvoir total. Ce qui nous rend amer, c'est qu'aucun vaccin n'a jamais été efficace. Les cris d'alarme qui ont été poussés, et pas seulement à gauche, devant de graves indices antidémocratiques ont presque toujours été pris pour de ridicules inquiétudes d'intellectuels incompetents. Et, à ce propos, toutes les fois que j'enregistre des réactions ironiques, j'ai à l'esprit les pages terrifiantes du compte-rendu parlementaire du dernier dis-

cours de Filippo Turati à la Chambre des députés, discours à la fin duquel il est sorti de l'hémicycle pour toujours poursuivi par d'ironiques commentaires. Il dénonçait les dangers que courait la démocratie, il parlait d'un avenir qui avait déjà commencé et il était constamment interrompu par les lazzi et par les réactions sarcastiques, même de la part de députés non fascistes.

La démocratie italienne a plus de cinquante ans et pourtant il n'y a jamais eu un refuge sûr contre sa dégradation dans le mécanisme démocratique. Beaucoup affirment que la République surgit d'une sauterelle démagogique aux proportions catastrophiques est solide et qu'il est inutile de dramatiser une situation qui n'a rien à voir avec quelque forme de dictature que ce soit. Eh bien, il n'y a pas d'organisation démocratique qui soit entièrement à l'abri d'une « dérive » et d'un assaut démagogique. N'importe quelle institution, en se modifiant, peut se détériorer en peu de temps et les citoyens n'y feront pas attention. N'importe quelle Constitution peut être changée, remplacée, violée par une majorité qui ne la respectera pas et voudra la modifier en fonction de l'usage impropre du pouvoir. Une bonne part du consensus, aujourd'hui, s'obtient à travers la télévision, avec des moyens de propagande et des capitaux dépensés en fonction de l'image. Par conséquent, c'est un devoir précis de l'opposition de continuer à distinguer entre démocratie et démagogie, de s'indigner face au renversement des vérités. Car il est très risqué de croire que les excès démagogiques, les mensonges évidents, sont un jeu. La démagogie n'est jamais un jeu, mais le pire instrument pour annuler la conscience des citoyens. Le passé, de droite et de gauche, le prouve.

Francesca Sanvitale



« Roma, città aperta » (« Rome, ville ouverte »), de Roberto Rossellini (1946).



Le pire des régimes

TANDIS qu'un régime qui est de loin le pire qu'on puisse imaginer menace, lors des prochaines élections, de prendre le pouvoir en Italie, une étrange paralysie semble s'être emparée des intelligences. Comme frappées de mutisme, elles restent là à regarder la scène politique, désormais intégralement transformée en spectacle. Le danger est d'autant plus réel que les hommes sans scrupules qui conduisent la course au pouvoir se trouvent face à une société et une culture qui ont déjà, pour leur part, abandonné à la médiocratie le monopole de l'expres-

GIORGIO AGAMBEN. Professeur de philosophie à l'université de Padoue, il vit entre Venise et Paris.

sion, de la parole librement échangée en public, de l'opinion. Dans les années 1980, alors que les vieilles idéologies vidées de leur substance s'écroulaient les unes après les autres, une nouvelle, et aussi stupide, idéologie de l'entreprise, du marché et de la communication a occupé les espaces laissés libres, empêchant encore une fois qu'ils soient rendus à l'invention et à l'initiative

des citoyens. L'occasion de liberté ouverte par la fin du régime ancien s'est ainsi perdue.

Dans cette situation de confusion extrême des idées et des âmes, il faut dire clairement que si le régime, qui, sous l'égide de Berlusconi, risque de s'installer durablement en Italie, est le pire qu'on puisse imaginer, ce n'est pas parce qu'il représenterait la droite contre la gauche, termes qui ont désormais perdu tout sens. Encore moins parce qu'il incarnerait le retour en arrière au lieu du progrès, catégories, celles-là, auxquelles il n'est plus possible aujourd'hui de croire de

bonne foi, étant donné leur inadaptation à se saisir des problèmes auxquels l'humanité se trouve confrontée. C'est parce que ce régime a les moyens, en plus de l'intention, d'instaurer la plus étouffante des dictatures médiatiques. Grâce à elle, la falsification systématique de la vérité, du langage et de l'opinion, déjà largement en cours, deviendrait absolue et sans échappatoires ; toute critique serait abolie ; tout, littéralement tout, redeviendrait possible, y compris de nouveaux camps de concentration. Aucune complicité n'est admissible avec les forces qui soutiennent ce pro-

jet et les intellectuels qui se sont vendus à elles ne méritent que le mépris. En même temps, nous sommes conscients que, même si ces forces-là sont vaincues, il sera non moins nécessaire de surveiller ses vainqueurs, parce que le germe de la même idéologie est présent parmi eux aussi. Seules la lucidité et l'imagination, dégagées tant des vieilles idéologies que du nouveau credo libéralo-spectaculaire, pourront rendre aux hommes l'espace de leurs cités.

Giorgio Agamben (1994) (traduit par Nathalie Castagné)

Entretiens

Correspondant de la *Repubblica* et collaborateur de plusieurs magazines et quotidiens français, dont *Le Monde*, Fabio Gambaro, né en 1958, a publié, dans son pays, plusieurs essais sur la littérature, la pensée, la culture italiennes. A l'occasion du Salon du livre, il a interviewé sept écrivains italiens, Umberto Eco, Vincenzo Consolo, Claudio Magris, Bruno Arpaia, Andrea Camilleri et Alessandro Baricco. Ce bref panorama présente l'intérêt de donner la parole à des auteurs de toutes générations, de styles divers mais jouissant d'un grand succès critique et public, pour des raisons variables. Deux phénomènes éditoriaux exceptionnels : Eco et Camilleri. Un essayiste de grand prestige : Magris. Un jeune écrivain brillant et léger : Baricco. Le cas atypique de Rosetta Loy dont l'œuvre interroge de façon aiguë la responsabilité d'une classe bourgeoise et de l'Eglise dans la montée de l'antisémitisme en Italie (avec notamment *Madame Della Seta aussi est juive*, Rivages). Vincenzo Consolo, enfin, le Sicilien, représentatif d'une littérature consciente politiquement, mais plutôt centrée sur le style et l'intériorité. Le plus jeune (Baricco) a 44 ans. Le plus âgé (Camilleri) a 77 ans. Ces entretiens avaient paru, pour certains, partiellement dans le *Magazine littéraire* ou avaient été enregistrés lors de débats à l'Istituto italiano di cultura de Paris. Nous proposons quelques extraits de ces entretiens, qui serviront de contrepoint aux interventions des écrivains sollicités par *L'Unità* et repris dans ces pages. (*L'Italie par ses écrivains*, de Fabio Gambaro, éd. Liana Levi, 140 p., 12 €.)

UMBERTO ECO. Sémologue, né en 1932 dans le Piémont. Professeur à l'université de Bologne depuis plus de trente ans et dans diverses universités étrangères. Son œuvre de romancier et ses interventions dans l'actualité ont fait de lui l'écrivain italien le plus connu dans le monde. Ses essais, pour la plupart traduits en français, sont savants (*L'Œuvre ouverte*, *La Structure absente*, *Lector in fabula...*) ou destinés à un public plus large (*De Superman au surhomme*, *Kant et l'ornithorynque*). Son humour, son esprit très romanesque et ludique, son goût de l'énigme et de l'enquête le prédisposaient au succès (*Le Nom de la rose*, *Le Pendule de Foucault*, *Baudolino*).

L'usage de la fable

« La véritable réaction culturelle n'est pas forcément là où on la cherche ou là où elle se manifeste le plus explicitement. Une fable peut être plus critique vis-à-vis du pouvoir qu'une satire politique. (...) Aujourd'hui, la maison d'édition Mondadori, qui appartient au président du conseil, peut publier sans censure un livre qui propose une satire féroce de son entourage politique. Certes, quelques-uns des lieutenants de Berlusconi semblent céder à la tentation du régime et à l'envie d'asphyxier la télévision publique à l'avantage des chaînes de Berlusconi. Néanmoins, le monde culturel maintient son équilibre et essaie de garder sa liberté d'expression. Cela dit, personnellement, je n'aime pas aller à la recherche des répercussions (...). Il y a quinze ans, l'écrivain américain Tom Wolfe avait accusé les écrivains italiens de ne pas s'occuper suffisamment du présent. C'était une accusation stupide, parce qu'il suffisait d'entrer dans une librairie pour se rendre compte que les écrivains traitant du présent existaient bel et bien : Sciascia et beaucoup d'autres. De plus on peut très bien évoquer l'actualité à travers l'allégorie. Au fond, Dante a écrit un voyage dans l'outre-tombe pour évoquer les problèmes de son époque. »

Umberto Eco (p. 16-17)

Que faire avec ce paradoxe, souligné

par Bernardo

Bertolucci :

un gouvernement démocratiquement

élu veut rendre vaines les règles démocratiques ?

Même le rêve, dit Antonio

Tabucchi, tourne au cauchemar

Le temps de rêver,



« Il Conformista » (« Le Conformiste »), de Bernardo Bertolucci (1970).

Les écrivains italiens et la politique

VINCENZO CONSOLO.

Romancier peu prolifique, né en 1933 en Sicile, il vit à Milan. Ses romans (*La Blessure d'avril*, *Le Sourire du marin inconnu*, *Le Palmier de Palerme*), ses nouvelles et ses essais littéraires manifestent à la fois une préoccupation sociale et politique et une conscience très aiguë du style. S'exprimant volontiers dans les quotidiens italiens, Vincenzo Consolo est une des voix les plus suivies de la littérature contemporaine, apparaissant, avec Giuseppe Bonaviri et Andrea Camilleri, comme l'un des écrivains majeurs de la Sicile, ayant succédé à la lignée Verga, De Roberto, Pirandello, Lampedusa, Sciascia.

Le char des vainqueurs

« En 1943, Carlo Levi a dénoncé "l'éternel fascisme italien". Il s'agit d'un fascisme historique déjà condamné par l'histoire, mais dont les valeurs sont souvent les mêmes. Certaines de ces valeurs se retrouvent dans la vision du monde de l'actuel pouvoir, où coexistent le populisme, la démagogie, l'arrogance, l'absence de valeurs éthiques, la domination économique, la peur des autres, la loi du plus fort, le cynisme, le pouvoir des médias, la xénophobie et les nationalismes. Je suis donc assez inquiet pour l'avenir de l'Italie, parce que nous sommes un pays sans mémoire, un pays fragile où, de plus, tout le monde veut toujours "sauter sur le char des vainqueurs". Aujourd'hui le gagnant est Berlusconi, l'homme qui personnifie la richesse et le pouvoir. Ainsi, le pays va à droite, en s'adaptant à ce nouveau régime souriant, mais très dangereux. Malheureusement, la gauche n'a pas su barrer la route à Berlusconi et a dilapidé l'expérience positive du gouvernement de Romano Prodi. »

Vincenzo Consolo (p. 38-39)

Je me demande pourquoi les écrivains italiens ne savent pas raconter la politique. Je ne pense pas seulement à l'actualité. Il manque un roman qui raconterait les années 1970, les années 1980, les années 1990. Si l'on veut retrouver un écho de la réalité politique italienne, il faut remonter aux années 1960. Après quoi, il n'y a eu que quelques balbutiements, de rares tentatives expérimentales. Et, pourtant, on ne peut pas dire que l'Italie contemporaine soit avare en originalité politique. La violence et le terrorisme de droite et de gauche dans les années 1970. L'opulence malade des années 1980. Les crimes mafieux et puis la saison des « Mani pulite ». L'écroulement de la 1^{re} République, jusqu'à l'actualité brûlante. Quelles traces tout cela a-t-il laissées dans la fiction italienne ? Presque aucune. C'est impressionnant.

Je ne suis pas en train de regretter l'époque de l'engagement. Leonardo Sciascia disait que le seul engagement qu'un écrivain peut avoir est avec lui-même et son travail. Je n'éprouve aucune

MARIO FORTUNATO. Né en 1958, auteur de *Lieux naturels* (Rivages, 1988), est actuellement directeur de l'Istituto di cultura de Londres. Le renouvellement de son contrat ayant été menacé, une chaîne de solidarité d'intellectuels anglais et italiens s'est organisée pour le soutenir, avec notamment Umberto Eco, Harold Pinter, Doris Lessing, Salman Rushdie.

nostalgie pour les mauvais romans sociologiques de Pasolini. Je n'ai jamais eu d'intérêt pour le réalisme socialiste. Mais il doit bien y avoir un juste milieu entre l'obsession pour l'engagement politique du passé et la grande indifférence à l'égard de la réalité quotidienne.

On dit que ces dernières années l'Italie a découvert les genres littéraires : le polar surtout, le « pulp », le récit de voyage, dans une moindre mesure les biographies. Les chiffres du marché, à quelques exceptions près, restent pauvres. Les Italiens, par rapport aux Allemands, aux Anglais, aux

Français, lisent toujours très peu. C'est la faute du système scolaire – selon beaucoup –, qui fait détester les livres. Ou celle de la télévision, qui s'occupe de tout sauf de culture. Celle des journaux, enfin, qui ne croient pas à leur rôle, et des éditeurs, réduits, désormais, au rang de typographes. Et s'il s'agissait en fait, aussi, d'un mal intérieur, plus profond, niché dans notre société civile ?

Peut-être que le roman italien des années que nous vivons ne raconte pas la politique parce qu'elle est simplement inracontable. Il y a quelques jours, un ami français, un intellectuel, me disait que, dans les vingt dernières années, il a toujours pensé l'Italie comme une grande société civile, pleine de force et de vitalité. Inversement, il ne s'est jamais représenté l'Italie comme un Etat national, avec ses gouvernements, ses administrations, une classe dirigeante, bonne ou mauvaise. Quels sont, me demandait mon ami français, les lieux où l'on recrute en Italie les classes dirigeantes ?

En effet. Où sont-ils ? Jusqu'à il

ya quelques années, c'était pourtant là le rôle de ce qu'on appelait les « partis de masse ». Mais maintenant ? Maintenant, peut-on dire que la société civile s'est retirée en elle-même ? Qu'elle a laissé la politique – de droite et de gauche – à ses technocrates, aux automatismes de la représentation formelle ? Attention ! La société italienne, ces vingt dernières années, a accompli une énorme croissance. Une croissance du point de vue économique. Elle est plus ouverte et réceptive. Les mœurs ont fait de remarquables pas en avant. Nous nous sommes européanisés.

La politique, elle, s'est enfermée dans un langage et dans une pratique incompréhensibles au plus grand nombre. La droite et la gauche ne disent pas grand-chose à propos des grands thèmes de notre vie. Et si elles posent des problèmes d'intérêt général véritables, elles se brisent à l'intérieur d'elles-mêmes. Quand discute-t-on de systèmes d'éducation, de santé, de droits civils, d'environnement, de recherche scientifique, d'euthana-

sie, de biotechnologies ? Les pages de nos journaux nous rapportent, pour la plupart, de petites polémiques, des coalitions qui ont le plus grand mal à rester entre elles et se disputent jour après jour. Voilà ce qu'elles nous rapportent, et guère autre chose.

Après les années 1970, après la période de la violence et du terrorisme, la société civile italienne s'est retirée de la politique. En proie à un besoin d'expiation, elle s'est occupée d'autre chose. De marchés économiques comme de bénévolat, d'art et de culture comme de religion : de tout sauf de politique. Elle a perdu le désir d'être là, et donc de se représenter. Le roman italien n'en a été que le reflet. Ce n'est pas un hasard si les genres prévalent. Les genres ont rempli un vide.

De son côté, la politique n'a regardé les écrivains et la culture que comme un réservoir d'audience. Aucun dialogue véritable, aucun regard à l'horizon. Myopie. Politique à quatre sous.

Mario Fortunato

Le stupide tango de l'audimat

UN paradoxe se produit dans notre pays : un gouvernement soutenu par une vaste majorité, démocratiquement élu, semble vouloir rendre vaines, précisément, les règles démocratiques grâce auxquelles il a gagné les élections, s'est installé et a prêté serment devant le président de la République. Il est naturel de se demander si nous sommes en train d'assister à une série infinie de tests à grande échelle, d'avant-premières tous azimuts, afin de découvrir jusqu'où le premier comique et ses partenaires peuvent oser aller, devant les citoyens. Ou bien si nous nous trouvons déjà en plein premier acte, le spectacle ayant vraiment commencé sans qu'on s'en soit aperçu.

Ces derniers jours, le ministre de la justice a tenté de muter un

BERNARDO BERTOLUCCI. Cinéaste, né en 1941. Fils du poète Attilio Bertolucci. Son premier film, *La Commare secca* (1962), a pour scénariste Pier Paolo Pasolini, ami de son père. Mais c'est *Prima della rivoluzione* (1964) qui le fait connaître dans le monde et bien entendu, en 1972, *Le Dernier Tango à Paris*, avec Marlon Brando et Maria Schneider. Ses films politiques (*Le Conformiste*, 1970, *La Stratégie de l'araignée*, 1970, *Novecento*, 1976) alternent avec des films marqués par la psychanalyse (*La Luna*, 1979, *Beauté volée*, 1996) et des superproductions : *Le Dernier Empereur* (1987), *Un thé au Sahara* (1990).

juge pour annuler un procès où l'accusé le plus connu n'est autre que le président du conseil. Le ministre n'estime pas nécessaire de justifier sa maladroite intrusion, d'en camoufler la violence destructrice, la vulgarité de gangster : il est adamantin, transparent, il sourit. On sourit beaucoup dans le centre droit, on doit avoir recommandé à tous l'image de la « sympathique canaille ». Au moment où j'écris, on ne connaît pas encore le sort du juge et donc du procès. La volonté est en outre de décréter que, pour le reste, il y a prescription, comme on l'a fait récemment pour d'autres chefs d'accusation concernant le même accusé.

Cette petite histoire, qui ne me semble pas réclamer de commentaire, n'est qu'un exemple

du show quotidien auquel les téléspectateurs, en fin de journée, se sont rapidement habitués. En effet, et il n'est pas facile de le croire, le résultat des « avant-premières », les sondages, couronne le premier comique, sa mise en scène, son langage, même son sourire, si déterminé qu'il semble parfois douloureux.

Ici, on se pose une question : quelles flatteries, quelles fausses promesses, quel besoin de consommation, quelles dramatiques déceptions ont amené une grande partie des Italiens à glisser ainsi dans la dégradation la plus tragique, celle qui est inconsciente. Celle de quelqu'un qui regarde sans voir, de quelqu'un qui écoute sans comprendre, de quelqu'un qui n'est en mesure de juger ni les autres ni soi-même.

C'est un immense désastre culturel, et la gauche qui, par conformisme et crétinisme, a ignoré le problème culturel à sa naissance, et l'a refoulé dans l'illusion de pouvoir danser sur un pied d'égalité le tango stupide de l'audimat. Pour cette catastrophe, dont elle a été complice, elle s'est rendue exsangue, jusqu'à perdre les élections (et jusqu'à perdre la face).

Elle sera peut-être encore capable de retrouver les Italiens, de se retrouver et de nous retrouver. Peut-être n'aurons-nous pas à nous humilier, dans quelque temps, en demandant l'asile politique à l'Europe unie – une idée paradoxale qui me vient en ce moment et me fait à la fois rire et pleurer.

Bernardo Bertolucci

le temps de penser



Un cauchemar

par Antonio Tabucchi

J'ÉTAIS certain d'une chose : que je pouvais les voir, mais qu'on ne pouvait me voir. Il y avait quelque chose qui me cachait à leur regard, une sorte de diaphragme ou d'écran que je ne parvenais pas bien à distinguer, qui me protégeait de leur vue. Et pourtant j'avais la sensation d'être exposé en pleine lumière, assis au premier rang, comme au théâtre. Et à partir de ce premier rang, je pouvais les observer. Leurs gestes me parvenaient nettement comme l'odeur que leurs corps exhalaient. C'était une odeur chargée et douceâtre, la même que j'avais remarquée une année maintenant lointaine où, dans la morgue d'une petite ville étrangère, j'avais dû aller reconnaître le corps d'un ami qui avait fait naufrage. C'était un spectacle, de cela j'étais sûr.

Mais ce spectacle était représenté dans sa vérité nue, et il était vrai, car il était plus vrai que vrai. La scène se déroulait sur les quais d'un port de la Méditerranée, éclairé par un soleil de midi, qui lui conférait cette lumière alarmante qu'ont certaines photos surexposées. Au môle était amarré un navire d'acier, certainement de guerre, mystérieux et menaçant comme le cuirassier d'un très vieux film. Il était orné de canons et d'un drapeau tricolore que le vent faisait claquer. L'angoisse s'est emparée de moi. Quelque chose d'ignoble, je le sentais, allait se produire. Et je percevais même que rien de tout cela n'était réel, que c'était le fruit de mon imagination laissée à l'état libre comme quand on rêve. Je me suis dit : pourquoi veulent-ils que je fasse ce rêve ? Qui m'oblige à rêver ? Je me suis dit encore : il faut que tu te réveilles, tu ne peux pas tolérer qu'on t'oblige à faire un rêve que tu ne veux pas faire, ces gens-là se sont insinués dans ton âme, ils veulent s'emparer de toi.

Je me suis pincé, comme on fait pour réveiller un dormeur, mais je n'ai obtenu aucun effet. Je n'étais donc pas en train de

ANTONIO TABUCCHI. Né à Pise en 1943, il a étudié la philologie romane et a fait connaître l'œuvre de Pessoa, qu'il traduisait en italien. Membre du Parlement international des écrivains, il est l'auteur d'une quinzaine de livres (dont certains en portugais), presque tous traduits chez Christian Bourgois (*Nocturne indien*, *Femme de Porto Pim*, *Requiem*, *Pereira prétend*, *Il se fait tard, de plus en plus tard*). Il vit souvent à Paris.

ce ! » Alors ont résonné dans l'air les notes d'un hymne martial. Un grand chœur ou plutôt une clameur accompagnait cette musique pompeuse. Mais il était impossible de distinguer clairement tous les mots. On captait quelques bribes ça et là et comme les syntagmes isolés d'une litanie : « Guerre, guerre, guerre. » Et puis d'autres mots chuchotés, des syllabes ailées, inachevées, tronquées : « Membres amputés... ah ah ah... corps déchiétés... ah ah ah... têtes broyées... ah ah ah... sang, sang, sang. »

Le cortège est apparu au bout du môle, avançant. Il était conduit par une sinistre figure dont l'apparence inspirait la terreur. C'était un homme obèse, aux cheveux de feu et aux joues rougies. Son ventre énorme se terminait aux aines, qui reposaient sur une petite plate-forme de bois sous laquelle avaient été disposées quatre roulettes. Cette planchette était son moyen de locomotion que le rondouillard qu'il était conduisait et manœuvrait en s'aidant de ses mains au sol. Sur son chariot improvisé claquaient deux drapeaux. Sur l'un était écrit : « Les combattants et les anciens combattants de la civilisation. » Sur l'autre, un bout de papier lacéré et taché portait les mots : « Les amis d'Hadrien. » Ma mémoire rêveuse a associé ce nom à un livre qui m'est cher, parce que d'Hadrien je connais les Mémoires, mais

enseigné aux Italiens, avec la vérité des écrans de télévision, comment on pratique le sexe. » J'ai commencé à prendre peur. Et alors la musique a éclaté : un petit ensemble à vents, derrière lui, a entonné un célèbre swing : *Star Dust* - Poussière d'étoiles. J'ai mieux regardé. C'étaient des musiciens qui semblaient sortis d'un conte de Grimm, avec un air de saltimbanques miséreux. Celui qui jouait du trombone était un homme grand et décharné qui, dans les intervalles où il reprenait haleine, murmurait au cul-de-jatte : « Tu es le plus intelligent, c'est pour ça qu'on te suit. » Les autres instrumentistes, dotés de flûtes, clarinettes, cors et trompettes, portaient tous des décorations sur la poitrine et des pancartes autour du cou qui indiquaient leurs hautes fonctions.

Ensuite, du groupe, s'est détaché un individu à l'air imbu de lui-même et au regard glacial, vêtu d'un habit d'une très grande élégance. Il s'est dirigé vers un homme en imperméable de cuir noir qui les observait, à la droite du môle, et qui tenait en main un revolver et une liasse de dollars. « Je vous ai apporté des photos signalétiques de tous ceux qui se trouvent du côté de l'ennemi », a dit sur un ton narquois l'homme à l'élégant costume gris, « ce pays est libre de poursuivre les traîtres ». Puis, il s'est tourné vers mon poste d'observation et, l'espace d'un instant j'ai pensé que c'était à moi qu'il s'adressait, qu'il m'avait découvert, alors qu'il s'adressait probablement à son public. Sa voix, au ton métallique, scandait des phrases construites dans une syntaxe italienne élémentaire : « Si tu m'avais reconnu, a-t-il articulé, si jamais tu dis mon nom, tu sais, tu pourrais recevoir des visites chez toi, quelques grammes de poudre blanche répandue ça et là, apportée par nos chers agents, ne fais pas l'idiot, l'ami, écris tes romans et tiens-t'en là, nous serons tolérants si tu te comportes comme il faut. » Derrière lui,

que, durant toutes ces années, nous avons imposée au monde, la nôtre, la vraie, celle pour laquelle nos services se sont employés aux dépens de leur propre vie, et surtout de la vie des autres, ces vies que, heureusement, nous avons enfermées dans les stades au Chili et jetées des avions dans les mers d'Argentine. » La musique a crû en intensité, comme saisie de frénésie. Le cortège des éclopés, les pauvres anciens combattants de tant de batailles, qui ont vécu toutes ces années d'indigence et de pénurie, a finalement explosé dans une danse de carnaval, animée par l'euphorie panique de ceux qui comprennent qu'ils vivent encore, de ceux qui possèdent encore un sang robuste qui parcourt leurs prothèses.

Et pendant que le sabbat atteignait son paroxysme dans un pandémonium de voix hurlantes et de corps agités, un chien a aboyé furieusement dans les ténèbres qui avaient envahi la scène, mais surtout mes tympans ont été traversés par la voix éraillée d'une sorcière au visage parcheminé et lascif qui criait avec jubilation : « Embrassons-le, coûte que coûte, embrassons-le, coûte que coûte ! »

La nausée a été plus forte que le rêve, j'ai eu un sursaut et je me suis réveillé. C'était le cœur de la nuit, et de l'écran du téléviseur ne venait que cette poussière électronique qui marque la fin des émissions. Ah, ce n'avait été qu'un cauchemar, un terrible cauchemar. Heureusement, je m'étais réveillé dans la réalité : autour de moi, il n'y avait que l'Italie d'aujourd'hui.

En guise d'autojustification (pratique encore permise) et avant que ne le fasse quelque journal en étroite relation avec les services secrets ou quelque psychanalyste invité par la télévision, je voudrais fournir les sources principales de ce rêve :

1/Rétrospective Goya, au Musée du Prado de Madrid. 2/Francisco Goya, *El libro de los Caprichos*, édité par Javier Blas, José



« L'eclisse » (« L'Eclipse »), de Michelangelo Antonioni (1962).

rêver, j'étais réveillé. Je me suis résigné : le spectacle auquel j'étais invité n'était pas un rêve, il était vraiment vrai. Sur le môle, que je voyais par ma lucarne, assis commodément dans mon fauteuil, à l'abri des regards indiscrets, est apparu le visage d'un homme à l'air triomphant. Un liquide huileux coulait de ses cheveux clairsemés et ruisselait sur ses joues, le faisant briller sous les rayons d'un soleil qui, peut-être, était artificiel. « Bonsoir, a dit la voix sirupeuse, je suis le D^r Mélanome, tout mon service est un service aux Services, et aussi préféré-je tenir mon nom de cette nature sarcomatique qu'exige ma fonction d'Officier, de cette réunion solennelle au cours de laquelle il sera décidé du sort de notre village. Le dieu Bouc, dont nous sommes les humbles serviteurs, réunit ici, aujourd'hui, la foule de ses adorateurs. Que la procession commen-

ensuite, dans l'inconscience lucide du rêve, j'ai réalisé le malentendu. J'ai ressenti un frisson dans le dos et j'ai pensé : ils ne se réfèrent pas à un empereur, ils sont en train de parler d'un prisonnier. Quel rapport ? Pourquoi utilisent-ils son nom [L'Adriano (Hadrien en italien) en question est Adriano Sofri] ? C'est un innocent condamné à vie, et la « commission rogatoire » qui l'a épinglé - en réalité la parole douteuse d'un repentant - était privée de toute estampille de garantie. Et puis j'ai pensé : lâches, ça arrange tout le monde que tu restes en prison.

Le chef de groupe a sorti d'une poche un drapeau plein d'étoiles avec lequel il a enveloppé son moignon obèse et il a crié : « Allez-y, héros, pour la poussière d'étoiles ! » Derrière lui, avançait une figure féminine qui criait comme une Erinye : « Je suis sa femme ! Je suis sa femme ! Nous avons

venaient d'autres petits bonshommes en costume croisé. Ils avaient des visages menaçants et levaient le bras, la paume ouverte sur laquelle était inscrit à l'encre : « Ministre de la République. »

Ce n'est qu'à ce moment-là que je me suis rendu compte que tous les participants de la procession avaient des prothèses : l'un une jambe de bois, l'autre des bras métalliques, le troisième, à présent privé de bras et de jambes, agitait en l'air, avec démonstration, des membres artificiels en acier brillant. Chacun d'eux portait sur le col de sa veste une pancarte avec l'inscription « Anciens combattants des guerres de la civilisation », pendant qu'un petit vieux débonnaire, vêtu en enfant de chœur, les bénissait avec un goupillon.

Le cul-de-jatte rondouillard s'est alors exclamé : « Que commence le sabbat ! Que Dieu sauve notre civilisation, la civilisation

Manuel Matilla et José Miguel Medrano, Edición del Museo del Prado, Madrid 1999. 3/Carlo Ginzburg, *Storia notturna. Una decifrazione del Sabba*, Einaudi, 1989. 4/Une émission de RAI 2 consacrée à l'orthopédiste italien Alberto Cairo qui, depuis des années, opère à Kaboul. 5/Un talk-show diffusé sur la RAI, tous les soirs. 6/La manifestation en faveur des bombardements sur l'Afghanistan, avec la participation de Silvio Berlusconi et des forces du gouvernement, et transmis en direct par la RAI. 7/La grande majorité des quotidiens italiens, dont certains soutenus par l'argent des contribuables. 8/L'esquisse de projet d'un état policier élaborée récemment par le ministre Frattoni. 9/Notre inconscient, auquel le gouvernement Berlusconi n'a encore imposé aucune loi.

©Antonio Tabucchi

CLAUDIO MAGRIS. Spécialiste de littérature allemande, il est né en 1939 à Trieste, où il l'enseigne. Son essai littéraire et poétique, *Danube* (1987), lui permet d'acquiescer une grande notoriété, non seulement pour sa liberté de style et de ton, mais pour la profondeur de sa culture et l'originalité de son regard sur la littérature de l'Europe centrale. Il a également écrit *L'Anneau de Clarisse* (entre autres sur Musil, Knut Hamsun et quelques écrivains scandinaves), que va publier prochainement L'Esprit des Péninsules, et plusieurs récits, dont *Microcosmes*, qui a obtenu le prix Strega, équivalent italien du Goncourt.

La stratégie du silence

« Ce qui me semble le plus grave aujourd'hui, c'est une soudaine réceptivité à tous les discours, comme si certaines barrières tout à coup n'avaient plus de sens. On a l'impression que tout devient possible, sans limites, comme si les grands événements actuels pouvaient rendre différent notre jugement sur le passé, sur le fascisme et sur son idéologie. Je n'ai rien contre la culture de droite, il faut avoir le courage de l'affronter, sans perdre de vue la réalité. Cette disponibilité pour tout, y compris l'extrême droite, est dangereuse et montre la faiblesse de notre culture, notre incapacité au désenchantement, la difficulté de demeurer sans certitudes et sans système de valeurs. Dès qu'un système s'écroule, les gens éprouvent le besoin de le remplacer immédiatement, et s'ils n'ont rien sous la main, ils sont même prêts à accepter l'extrême droite. Je considère encore plus dangereux l'actuel succès d'une droite masquée et polie, cachant son autoritarisme, qui contrôle et homogénéise tout d'une façon sournoise. Personnellement, j'espère que cette fascination est un phénomène éphémère et je souhaite qu'elle puisse se tarir toute seule. En effet, parfois il est plus efficace de ne pas intervenir dans une polémique et de la laisser mourir spontanément. Le silence est alors la meilleure stratégie. Certes, il est toujours difficile de décider s'il faut une réponse ou s'il est préférable de se taire. Mais j'ai l'impression que les intellectuels sont un peu trop pressés de prendre position dans les médias... »

Claudio Magris (p. 75-76)

BRUNO ARPAIA. Né près de Naples en 1957, il a collaboré à *La Repubblica* et s'est spécialisé dans la littérature de langue espagnole. Son premier livre a paru en 1990 (*Il forestiero*). Son quatrième, *Dernière frontière* (éd. Liana Levi) met en scène Walter Benjamin, fuyant le régime nazi, et rencontrant un ancien républicain espagnol.

Un laboratoire

« Des phénomènes qui, à première vue, pourraient apparaître comme typiquement italiens s'apparentent en fait à des réalités similaires à l'étranger. La xénophobie et le racisme de la Ligue de Bossi ne sont pas typiquement italiens, puisqu'ils nous rappellent le mouvement de Haider en Autriche ou le Front national en France. Le parcours de Berlusconi s'inscrit aussi dans ce mouvement général, avec une particularité : il exploite en Europe un populisme de type sud-américain. Dans sa stratégie coexistent l'archaïque et la nouveauté, la télévision et la démagogie du Caudillo, le passé des postfascistes et la publicité basée sur les sondages. L'Italie est un très intéressant laboratoire politique et Berlusconi est l'interprète d'une transformation culturelle, et je dirais même anthropologique, de notre société. Il a su en capter les tendances et les structures profondes, en les formulant en termes politiquement simples. »

Bruno Arpaia (p.130)

Dans quelle mesure la démocratie est-elle, en Italie, menacée ? Et par quoi ? La position de M. Berlusconi, président du conseil et magnat des médias et de l'édition, permet de trouver des éléments de réponse

La résistible ascension

Un phénomène exportable

par Silvia Ballestra



Il y a à peine deux semaines, en l'espace de deux jours, j'ai reçu de France deux demandes d'interview : le journal de la Fnac et *L'Express* – pas exactement d'obscurs fanzines – qui préparaient des enquêtes sur le cas italien, sur Berlusconi et la culture, sur le malaise des intellectuels italiens. J'avais également lu un important article dans les *Inrocks* et l'on m'avait parlé de plusieurs meetings à la Sorbonne et, çà et là, à Paris. Donc, le « problème Italie ». Existe-t-il vraiment un régime ? Si oui, peut-on parler de « régime fasciste » ? Que pensais-je du reste de l'Europe ? Se comportait-elle correctement face à ce dangereux phénomène très aisément exportable (l'histoire nous enseigne que c'est ainsi qu'ont commencé des choses pas très jolies) ?

SILVIA BALLESTRA. Née dans les Marches en 1969. Elle vit à Milan. Découverte par Pier Vittorio Tondelli, elle a publié *La Route de Berlin* (1993) et, cette année, *Les Ours et La Jeunesse de M^{re} X.* (tous au Seuil).

A chacun des journalistes, j'ai pu expliquer ce que je pensais et ce qui était en train de se produire selon moi. En gros, je crois avoir dit ce qu'ont dit tous les autres sur la justice, sur le conflit d'intérêt, sur l'abolition des impôts sur la succession, sur les déclarations gênantes du nain chauve à propos de la supériorité de la culture occidentale, les balades inutiles et dépensières de nos forces armées en Afghanistan (Ohé ! Mister Bush,

on est là nous aussi !) sans négliger de rappeler qu'on peut tranquillement parler de fascisme, pas simplement parce que le pouvoir se retrouve dans les mains d'une seule personne qui, de surcroît, est populiste et très arrogante, mais parce qu'il suffit de regarder la barbarie des événements de Gênes : la suspension des droits civils au cœur de l'Europe, la police qui tire et tue... Il faut vraiment autre chose ? A mon avis, les journées chiliennes de Gênes nous suffiront pour un moment, et peut-être que des mesures sévères de la part de l'Europe auraient pu être prises à ce moment-là, mais... Mais. Elles n'ont pas été prises. Et de ces événements très graves, il est pénible de parler aujourd'hui en Italie. Comme si, déjà, la violence et l'horreur avaient été refoulées. (...)

En 1994, j'ai quitté mon éditeur Mondadori parce que je trouvais gênant de devoir publier dans la maison du président du conseil : « Ah, c'est bien, ça ! » Non, pas du tout : c'est dommage. Parce qu'on ne devrait pas avoir de problèmes de ce genre dans un pays civil, et qu'un écrivain ne devrait pas se trouver dans une telle position, et encore moins les braves personnes qui travaillent dans une maison d'édition et n'ont pas la possibilité de changer. Pendant toutes ces années j'ai eu des doutes en pensant que mon geste dadaïste et autodestructeur, si isolé a-t-il été (à part Sandro Veronesi qui est passé avec armes et bagages chez Feltrinelli), n'était peut-être qu'un coup de tête d'une gamine un peu présomptueuse. (...)

« Mais c'est bien, non, que les intellectuels s'insurgent et protestent ? » Oui, et avec eux les magistrats et les enseignants, les pacifistes, les citoyens... et les Français. Les Français qui veulent comprendre et demandent : « Mais six télévisions dans les mains d'une seule personne, ce n'est vraiment pas bien ! » (...)

Et le journal télévisé de la 5 qui, à l'occasion d'une manifestation des étudiants italiens à Paris, fait son beau reportage en disant d'un air triomphant : « Vous voyez, il n'y avait personne ! Les Français s'en fichent totalement, le "problème Berlusconi" est un coup monté des intellectuels, du "grand" – prononcé comme ça avec mépris – écrivain Tabucchi qui préfère présenter son livre plutôt que d'aller manifester... »

Bof. Moi j'avais d'autres informations, mais je peux les fournir à vingt personnes peut-être, alors que le présentateur parle à des millions de téléspectateurs. Nous y voilà, me suis-je dit en regardant le reportage, je tiens la preuve. Et puis je me suis dit que s'ils en parlaient (ils parlaient d'écrivains, d'étudiants, d'intellectuels à la télévision, au journal télévisé ! c'est dingue !), c'était quand même parce que ça les emmerdait un peu.

Finalement, on arrive à les agacer, je me suis dit, et bien alors on continue, parlons-en (sans commettre l'erreur d'aller parler chez eux comme Massimo Cacciari qui a condamné, au journal de la 4, Nanni Moretti avec condescendance) et écrivons là-dessus. Tant qu'on peut.



« Una giornata particolare » (« Une journée particulière ») d'Ettore Scola (1977).

Le conflit d'intérêts appliqué à l'édition

Silvio Berlusconi est le premier éditeur italien, avec Mondadori et Einaudi, qui publient de nombreux auteurs hostiles au « Cavaliere »

AVANT de prendre le pouvoir, Silvio Berlusconi a tissé une véritable toile d'araignée médiatique. La télévision est la partie la plus visible et la plus sensible aujourd'hui, au cœur des débats sur le conflit d'intérêts. Pour la première fois dans le monde, un homme a autorité sur les chaînes publiques, tout en étant propriétaire des principales chaînes de télévision privées. Ses chaînes ont d'ailleurs bien servi l'homme politique, puisque les

chiffres ont montré qu'on parlait davantage de Berlusconi sur les antennes de Mediaset que sur la RAI (*Le Monde* du 26 février).

Le poids de Silvio Berlusconi dans l'édition est moins connu. L'enjeu de pouvoir est moindre, dans un pays où moins de la moitié de la population lit un livre par an, face à l'impact immédiat de la télévision. Pourtant, Silvio Berlusconi est le propriétaire du premier éditeur italien et le plus connu, Mondadori. « La »

Mondadori, comme on l'appelle en Italie, est un empire fondé au début du XX^e siècle, par Arnoldo Mondadori. Mondadori a fait lire des générations d'Italiens, en lançant, au milieu des années 1960, les premiers livres de poche, Oscar. C'est un symbole de la culture italienne.

Silvio Berlusconi en a pris le contrôle au début des années 1990, après une bataille spectaculaire avec Carlo De Benedetti. Ironie du sort, c'est Luca Formenton – et sa

famille –, aujourd'hui, patron du groupe d'édition indépendant Il Saggiatore et de l'hebdomadaire, très critique à l'égard de Berlusconi, *Diario*, qui a fait pencher la balance en faveur du Cavaliere. Il persiste à penser aujourd'hui qu'il a fait le bon choix pour Mondadori, même s'il combat l'homme politique Berlusconi.

Le conflit connaît d'ailleurs un rebondissement au tribunal puisque, dix ans après, les conditions d'attribution de Mondadori sont toujours contestées et en cours de jugement. Les partisans de Berlusconi sont accusés d'avoir corrompu un juge de la cour d'appel de Rome, qui a rendu une décision favorable à la Fininvest, alors qu'en première instance le tribunal avait privilégié De Benedetti. A l'époque l'un des principaux enjeux de cette bataille était le contrôle sur le quotidien *La Repubblica*. Mais après un arbitrage politique, De Benedetti a conservé les journaux les plus sensibles, *La Repubblica* et *L'Espresso*, tandis que Berlusconi gardait l'essentiel de l'empire. Parmi les magazines de Mondadori, seul *Panorama* est directement lié à l'actualité. C'est le premier « newsmagazine » du pays et il n'est pas farouchement critique à l'égard de son propriétaire.

Dans l'édition, les choses sont plus complexes. Ce n'est pas vraiment la tasse de thé du Cavaliere. Son influence et son utilisation des maisons d'édition sont sans commune mesure avec son pouvoir sur la télévision. Mondadori et Einaudi publient de nombreux écrivains hos-

tiles à Berlusconi, comme Vincenzo Consolo ou Luigi Malerba. Une partie des ouvrages d'Andrea Camilleri sont chez Mondadori, même si l'essentiel de son œuvre paraît chez l'éditeur de Palerme Sellerio. Berlusconi a aussi dans son giron l'éditeur de gauche, Einaudi, qui publie notamment Dario Fo ou Daniele Del Giudice.

Gian Arturo Ferrari, patron de la branche livres de Mondadori, estime que « le conflit d'intérêts ne concerne pas le livre. Silvio Berlusconi est propriétaire de Mondadori depuis onze ans, d'Einaudi depuis sept ans. Il n'a pas changé la maison et il n'a pas changé les hommes. L'identité éditoriale et culturelle de Mondadori est la même. Nous avons toujours publié des auteurs de gauche, comme des auteurs de droite. De même, Einaudi a conservé son identité de gauche et conserve son côté laboratoire d'idées de gauche ».

Mondadori a publié un livre très ironique sur l'entourage de Berlusconi, *Tribù*, présenté comme une « photo de groupe avec "Cavaliere" ». Le livre écrit par un journaliste du *Corriere della sera*, Gian Antonio Stella, n'a pas du tout plu au ministre de la communication, Maurizio Gasparri, qui attaque le journaliste pour diffamation. L'autre affaire politico-éditoriale qui secoue Mondadori, c'est le départ du grand journaliste Giorgio Bocca, qui est l'un des fondateurs de *La Repubblica*. Ce journaliste qui a toujours été fidèle à Mondadori a annoncé qu'il publierait son prochain livre chez Feltrinelli. Dans un entretien au *Corriere della sera*, Gio-

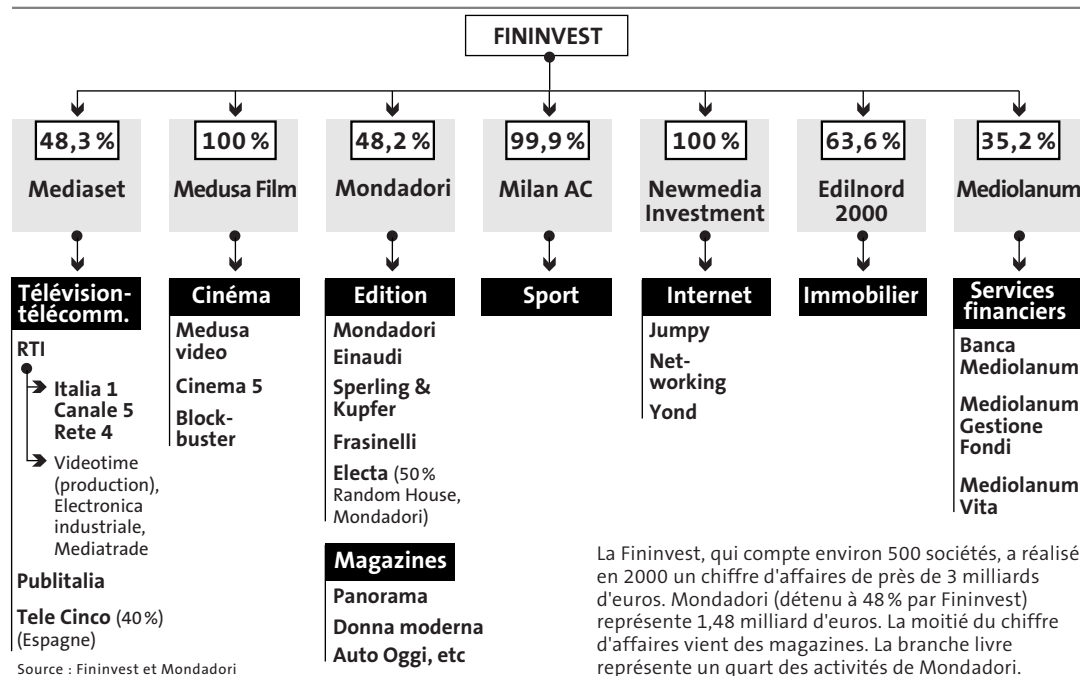
gio Bocca estimait : « Je ne peux écrire tous les jours contre Berlusconi et rester dans l'une de ses entreprises. » D'autres auteurs se posent la question de savoir s'ils doivent rester, même s'il reconnaissent qu'ils n'ont pas été victimes de censure, comme Daniele Del Giudice chez Einaudi ou Vincenzo Consolo chez Mondadori.

L'un des succès de l'année 2001 est le livre de Marco Travaglio et Elio Veltri, *L'Odeur de l'argent*, publié en France par Fayard, paru chez Editori Riuniti, un petit éditeur engagé, qui s'est trouvé avec un best-seller bienvenu. Le livre qui détaille quelques-unes des procédures auxquelles est confronté Silvio Berlusconi, a été vendu à 350 000 exemplaires. Il pouvait difficilement paraître chez Mondadori, même si les librairies du groupe l'ont bien vendu. Dans l'ensemble, les livres sur Berlusconi se vendent bien.

Marco Travaglio vient de terminer avec deux journalistes de *Diario*, Gianni Barbacetto et Peter Gomez, une *Histoire de Mani pulite*. Le livre était prévu chez Feltrinelli, qui est le principal éditeur de gauche indépendant de la Péninsule. Mais l'enquête a gêné Feltrinelli, qui a décidé de ne pas publier l'ouvrage. Carlo Feltrinelli explique que « le livre ne correspond pas à ce qu'il attendait ». Le refus d'un livre politiquement sensible – et promis au succès – par Feltrinelli suscite l'étonnement. Des contacts ont été pris avec d'autres éditeurs parmi lesquels Baldini e Castoldi et Saggiatore.

Alain Salles

L'EMPIRE BERLUSCONI



Source : Fininvest et Mondadori

de « notre Arturo Ui »



FABIAN CEVALLO/SYGMA/CORBIS

« Ginger e Fred » (« Ginger et Fred »), de Federico Fellini (1986).

Pour une survie de la démocratie

LA démission – ou divorce par consentement mutuel, ou licenciement – du ministre des affaires étrangères, Renato Ruggiero, a donné une nouvelle occasion à l'opposition de centre-gauche de se présenter comme la seule voix authentique de l'européisme italien. De son côté, le gouvernement soutient que la démission de Ruggiero n'est en rien ce drame que la gauche a décrit, dans la mesure où l'engagement européen de l'Italie ne change pas.

Et c'est peut-être vrai. La politique européenne du gouvernement italien ne change pas avec le départ de Ruggiero pour la simple raison que, jusqu'ici, une telle politique n'a jamais existé. Il suffit de lire les questions que pose le *Corriere della Sera* du mardi 8 janvier. Selon ce journal, Berlusconi devrait affronter « les questions posées par l'élargissement de l'Union, par l'extension du vote majoritaire au Conseil, par le type de Constitution européenne que nous voulons, par les pouvoirs de la Commission et par l'éventuelle élection populaire de son président, par les diverses façons dont on peut défendre la souveraineté et les intérêts nationaux ». Sur tous ces points absolument essentiels il n'y a pas eu, jusqu'à présent, de réponses précises du gouvernement; lequel, bien au contraire, exprime, par les voix de ses différents ministres, y compris depuis le départ de Ruggiero, des positions très éloignées les unes des autres (qu'on pense par exemple aux différences entre Fini et Bossi). Cette incertitude, et la véritable répugnance de

GIANNI VATTIMO. Né en 1936, député européen et professeur de philosophie à l'Université de Turin. Spécialiste de religion. Parmi ses livres : *La Fin de la modernité*, *La Sécularisation de la pensée* (Seuil), *Les Aventures de la différence* (Minuit), *La Société transparente* (Desclée de Brouwer), *Introduction à Heidegger* (Cerf)

Berlusconi à répondre sérieusement à de telles questions, peuvent préoccuper à bon droit nos partenaires européens. Y compris parce qu'elles mettent en évidence le quasi total désintérêt berlusconien pour toute la question européenne, qui, comme on a pu le voir récemment, ne devient importante pour lui que lorsque sont abordés les problèmes qui le préoccupent le plus, c'est-à-dire ses affaires judiciaires encore en cours. En raison de ces problèmes, notre président du conseil a longuement résisté aux décisions sur le mandat d'arrêt européen, trouvant finalement une solution de façade qui lui permet pratiquement d'en renvoyer l'exécution sine die.

Pour l'instant, donc, du moins jusqu'à ce que la politique gouvernementale concernant l'Europe ait reçu une claire définition, le centre-gauche est l'interlocuteur italien le plus digne de foi pour nos partenaires européens. Sur ces sujets – et malheureusement pas que sur ceux-là – on ne peut se fier au gouvernement Berlusconi. Naturellement, celui qui dit une chose pareille est aussitôt accusé de manquer de

patriotisme et de nuire à l'image de l'Italie à l'étranger (mais le ministre Bossi n'avait-il pas déclaré, il y a quelques années, que lui, le drapeau italien, il se torchait avec ?). Mais même en laissant Bossi de côté, une accusation de ce genre a-t-elle un sens ? (...)

Il est bon de le dire avec la plus grande netteté : une partie non négligeable de l'opinion publique démocratique italienne voit dans le gouvernement Berlusconi une menace pour les libertés fondamentales, pour la Constitution, bref pour la survie de la démocratie en Italie. Ceux qui observent l'Italie du dehors, en lisent les journaux ou regardent nos chaînes de télévision, trouvent peut-être cette affirmation exagérée; mais cela vient du fait que les médias italiens, y compris ceux qui n'appartiennent pas directement aux sociétés dont Berlusconi ou ses parents et subordonnés sont propriétaires, ont fini par se laisser quasiment réduire au silence par la prépondérance des voix gouvernementales. Il y a peu de temps, le directeur d'une revue fort combative de la gauche italienne (*Micromega*), Paolo Flores d'Arcais, a proposé de célébrer une « journée de la justice » le jour de février qui, il y a tout juste dix ans, a inauguré la période dite des « Mani pulite » avec l'arrestation en flagrant délit de Mario Chiesa, un socialiste, administrateur d'un hospice public de Milan, surpris à encaisser un pot-de-vin. Cette proposition a été aussitôt recouverte par un chœur de voix hostiles; l'idée de célébrer la journée de la justice le jour anniversaire d'une arrestation a été considérée comme une manifestation de mauvais goût, comme si l'on devait avoir honte qu'enfin la police italienne, au lieu de se limiter à disperser des cortèges de grévistes, ait décidé d'envoyer en prison des administrateurs et des politiciens corrompus.

Voilà : en Italie, il est devenu de mauvais goût – et donc politiquement inopportuniste, inutile ou même nuisible, y compris pour l'opposition de gauche et son destin électoral – d'insister sur les thèmes de la lutte contre la corruption, de l'égalité de la justice pour tous, de l'autonomie du pouvoir judiciaire par rapport au pouvoir exécutif. Sur ces thèmes, on le sait, Berlusconi a commencé à travailler dès qu'il s'est retrouvé au gouvernement : les premières lois préparées par l'exécutif ont concerné les commissions rogatoires internationales (dans l'intention d'invalider les documents bancaires suisses qui

pourraient lui nuire, à lui-même et à ses acolytes, dans leurs divers procès pour corruption), la dépénalisation de la falsification budgétaire, les impôts sur les donations et sur les successions.

De tout cela, il y aurait de quoi se scandaliser; certaines des mesures déjà décidées ou annoncées par le gouvernement sont également contraires à la Constitution. Mais le rappel ou insister là-dessus devient peu à peu impossible, d'autant plus que la voix des médias tend à instaurer une véritable « pensée unique » à l'image du régime. Mais, réplique-t-on : tous les médias n'appartiennent pas encore à Berlusconi. C'est vrai. Qu'on prenne cependant l'exemple de la liberté des chaînes de télévision. Il y a quelques mois, on avait placé de grands espoirs dans la naissance d'un « troisième pôle » télévisuel, La 7, qui, achetée par le patron de Telecom, Tronchetti Provera, promettait de constituer une alternative à la voix berlusconienne de Mediaset, et à celle des télévisions d'Etat, qui, avec la prochaine dissolution de l'ancien Conseil d'administration, est destinée à se constituer de plus en plus aux directives du gouvernement, c'est-à-dire de Berlusconi lui-même. Ces espoirs ont été vite déçus : un

grand entrepreneur, concessionnaire d'un service comme les télécommunications, ne peut, sans aller au-devant de graves conséquences, se mettre à concurrencer les entreprises du chef du gouvernement. La 7 est donnée pour perdue, par ses propres dirigeants et rédacteurs. Elle sera (ou a été ?) vendue à quelque ami de Berlusconi, ou en tout cas renoncera à lutter pour lui arracher une part de la publicité qui soutient ses réseaux par le truchement de Publitalia.

Dans une telle situation, il est facile de comprendre que l'opposition italienne n'espère qu'en l'Europe. Par exemple, et avant tout, dans le fait que des règles européennes sur le conflit d'intérêts, contre les monopoles d'information, peut-être même aussi – pourquoi pas ? – sur les mandats d'arrêt européens nous aident à combattre la (résistible ?) ascension de notre Arturo Ui (cher vieux Brecht). Seraient-ce là des discours « anti-italiens », comme nous le reprocherons les nombreux représentants d'une majorité qui compte dans ses rangs Bossi et compagnie ? Mais aux temps du fascisme, les émigrés qui luttaient contre Mussolini menaçaient-ils vraiment les intérêts et les sentiments des Italiens ? Nous n'en sommes pas encore là; mais beaucoup de signes, même si tout le monde ne veut pas les voir, montrent que nous sommes engagés dans une voie similaire. Que l'Europe nous vienne en aide.

Voici ce qui s'annonce, à brève échéance, dans les programmes du gouvernement : des décrets pour modifier le règlement des pensions, des modifications du statut des travailleurs de façon à réduire leur protection contre les licenciements abusifs, une « réforme » de la justice (avec pour objectif assez évident d'assujettir le parquet au pouvoir exécutif), une réforme de l'école qui rétablisse une nette séparation entre instruction « professionnelle » et éducation menant aux études supérieures, et qui favorise les écoles privées, surtout religieuses, avec subsides et autres formes de soutien : par exemple, les professeurs d'éducation religieuse enseignant dans les écoles ont maintenant les mêmes droits que les professeurs des autres disciplines, mais sont nommés ou licenciés uniquement par les évêques, sans aucune participation des pouvoirs publics.

La pauvreté du riche

LUIGI MALERBA. Né en 1927 dans la province de Parme, il vit à Rome. Ses romans, à l'écriture baroque, ont indifféremment recours à un ton comique et provocant et à une démarche plus intérieure. Il écrit également pour les enfants, la publicité et le cinéma. Parmi ses livres, *La Planète bleue*, *Clopes*, *Le Feu grégeois* (Fayard)

BERLUSCONI s'est placé à la tête de la « révolution des riches contre les pauvres », une forme de réaganisme de retour, tel que cela ressort de ses programmes. Ce qu'on ne comprend pas, c'est pourquoi il s'est rangé du côté des riches, puisqu'il est très pauvre, avec ses milliers de milliards de dettes. A moins qu'il ne pense devenir riche si, Dieu nous en préserve, il était élu chef du gouvernement ?

Luigi Malerba (1994)

Gianni Vattimo (traduit par Nathalie Castagné)

Le sommeil de la raison

MARIO LUZI. Poète (Toscane, 1914). Auteur de nombreux recueils, dont *L'Incessante origine* (Flammarion)

IL est tout de même déplorable, particulièrement dans mon cas, étant donné mon âge et la longueur de ma carrière professionnelle et civique, de participer à un forum qui pose le problème de la démocratie dans mon pays. Et on le pose, ce problème, à juste titre. L'état actuel des choses : la transformation progressive de la *res publica* en gouvernement patronal et d'entreprise, la tendance visible de ce même gouvernement à phagocytter toute compagnie ou institution concurrente dans le domaine primordial de l'information

Mario Luzi

ANDREA CAMILLERI. Auteur de romans policiers et historiques, jusqu'à il y a quelques années publié confidentiellement dans de petites maisons régionales, cet écrivain d'Agrigente, né en 1925, a fait l'objet d'un engouement phénoménal. Ayant travaillé pour la télévision et pour le théâtre, Camilleri est un bon narrateur qui a su populariser le dialecte sicilien, en créant le personnage du commissaire Montalbano, qui a fait l'unanimité du grand public et de la critique intellectuelle, tant pour ses romans érudits et sociaux situés à Vigàta (transfiguration d'Agrigente) que pour ses polars très littéraires. Il est traduit en français chez une dizaine d'éditeurs (parmi lesquels Fayard, Métailié, Gallimard « Le Promeneur »)

Riez moins et réfléchissez davantage

« Lorsque j'étais jeune, la lecture de *La Condition humaine* a changé ma façon de voir la réalité et la politique. Les livres nous aident à améliorer notre connaissance de la réalité et mes romans naissent entre autres de cette préoccupation. *Le Coup du cavalier* n'est qu'une tentative d'expliquer les relations entre la politique, la mafia et un honnête citoyen. Malheureusement, en Italie les critiques n'ont pas saisi l'intention politique de ce roman, qui par ailleurs a été apprécié sur le plan littéraire. Le problème, c'est que le public ne s'intéresse pas à mon discours politique. Lorsque, récemment, j'ai dénoncé le danger représenté par Berlusconi et par ses télévisions, qui entraînent le pays vers une culture caractérisée par la vulgarité, beaucoup de mes lecteurs ont fait semblant de ne pas m'entendre. En réalité, les lecteurs s'amuse trop en lisant mes livres : personnellement j'aimerais qu'ils rient moins et réfléchissent plus. »
Andrea Camilleri (p. 104)

ALESSANDRO BARICCO. Musicologue et publicitaire, né en 1958, déjà connu pour des émissions culturelles qu'il anime à la télévision et à la radio, il obtient immédiatement un très grand succès avec son premier livre, *Châteaux de colère* (Prix Médicis étranger), et son très bref récit *Soie* (dont il fait des lectures performances) lui vaut une reconnaissance internationale, bientôt confirmée par sa pièce *Novocento : pianiste* qu'a interprétée ici Jean-François Balmer et qui a fait l'objet d'un film. Il vient de faire paraître *Next* dont *Le Monde* du 19 mars a publié des extraits. Il a fondé une école d'écriture et ses romans sont considérés comme des livres cultes par toute une génération d'inconditionnels

L'art de la promesse

« Le mauvais goût de Berlusconi n'étonne plus personne, ni ses démêlés avec la justice ou son mépris des règles. Cela dit, dans les années 1970 et 1980, mes concitoyens avaient déjà pardonné ces mêmes péchés aux démocrates-chrétiens et aux socialistes de Craxi. Je crois qu'aujourd'hui les Italiens auraient préféré voir quelqu'un d'autre à la place de Berlusconi, mais seul ce dernier leur avait promis ce qu'ils voulaient obtenir. Donc ils l'ont élu. Et la gauche n'a pas compris le changement d'un pays qui désormais pense seulement à s'enrichir, ne se souciant pas des faibles, des perdants et des marginaux. »
Alessandro Baricco (p. 117)

Droit de s'indigner, devoir de s'exprimer

APRÈS avoir longtemps travaillé à la RAI comme scénariste et productrice, Francesca Sanvitale a commencé une carrière tardive de romancière, nouvelliste et biographe. Son œuvre, particulièrement passionnée et sensible, qui met en scène des relations intimes et violentes (*Mère et fille*, *Vers Paola*, *L'Homme du parc*, éd. Salvy, *Séparations*, Albin Michel), frappe par l'aspect très rationnel de ses analyses : jamais la passion n'y est exclusive de la réflexion, profonde et radicale, sur la structure même des relations affectives, qu'elles soient amoureuses ou familiales. Amie de la France (elle a traduit *Le Diable au corps* de Radiguet), elle a consacré un essai romanesque à l'Aiglon (*Le Fils de l'Empire*, Fayard) qui dépasse de loin le cadre habituel de la biographie historique et dessine, à travers un portrait saisissant, un tableau politique et culturel de la France du début du XIX^e siècle.

C'est le double aspect de la personnalité de Francesca Sanvitale, à la fois ancrée dans une réalité rationaliste et réflexive et dans une vie traversée par des émotions dont elle ne minimise pas l'ampleur, qui lui a donné dans la littérature italienne une position singulière. Sa rigueur et la force avec laquelle elle exprime ses positions personnelles et intellectuelles la rapprochent de Marguerite Yourcenar, avec laquelle elle s'est entretenue (voir *Portrait d'une voix*, le récent volume d'entretiens publiés dans les « Cahiers de la NRF », Gallimard), et de toute une famille d'écrivains auxquels elle a rendu hommage dans un essai remarquable, *Camera ottica* (Einaudi).

Elle nous a reçu dans son appartement de Rome, dont les murs sont couverts de bibliothèques contenant les livres de tous ses amis romanciers (de Pasolini à Moravia) auprès desquels elle a également travaillé, à la tête de la revue *Nuovi argomenti*. C'était le 4 février 2002. Deux jours plus tôt, Nanni Moretti avait fait son esclandre, piazza Navona, en interpellant violemment les dirigeants de L'Olivier, la coalition de gauche, et en soulignant leur part de responsabilité dans la débâcle de l'opposition face au fascisme de Berlusconi. Cet électrochoc jugé salutaire par certains, déplacé et démobilisateur par d'autres, présentait, de toute évidence, les heures passant, un bilan positif. Francesca Sanvitale s'est placée presque immédiatement du côté de ceux qui félicitaient le cinéaste pour sa franchise.

Extrêmement préoccupée par les conditions dans lesquelles le Salon du livre risquait d'avoir lieu, agacée par la manipulation des écrivains invités (dont elle a été exclue, bien qu'elle ait été régulièrement et abondamment traduite en français), elle était bien décidée à jouir de la liberté que lui donne cette exclusion même, qui, en réalité, est le résultat de son refus catégorique de toute compromission : elle a décliné systématiquement toute invitation officielle émanant du régime berlusconien, certaine qu'il convenait, dès le départ, d'affirmer son intransigeance.

**Rencontres
à Rome avec
Francesca
Sanvitale,
Elisabetta Rasy
et Rosetta Loy,
qui expriment
trois manières
de concevoir
l'engagement
en temps de
crise. Et le
témoignage
d'Adriano Sofri**

« *Ladri di biciclette* »
(« *Le Voleur
de bicyclette* »),
de Vittorio De Sica
(1948).

Francesca Sanvitale n'est pas, à proprement parler, une figure politique du monde littéraire. Mais elle a été longtemps (entre 1961 et 1987) la responsable d'un programme culturel de la RAI, « *Settimo giorno* », émission hebdomadaire de deux heures et demie, diffusée le dimanche soir, au cours de laquelle un unique écrivain – citons, entre autres, Philippe Soupault, Fernand Braudel, Eugène Ionesco – était interviewé par des collaborateurs réguliers, cependant que trois reportages permettaient d'entendre sur son œuvre des opinions contradictoires qu'il pouvait commenter. Elle est donc habituée à se soucier du rôle de la culture dans la vie sociale et, bien entendu, ne pouvait que réagir fermement aux manipulations dont les chaînes télévisées, organes essentiels de la communication culturelle et politique, sont l'enjeu sous le règne de Berlusconi.

Cette intellectuelle florentine qui aurait dû faire carrière à l'Université, après une édition critique des *Rimes* de Franco Sacchetti (poète du XIV^e siècle), s'était orientée vers la télévision, précisément dans le souci de modifier la culture moyenne d'un pays tenté d'oublier son passé littéraire (avec notamment une série, « *Racconti dell'Italia d'ieri* » – (Nouvelles de l'Italie d'hier) –, qui réveillait le souvenir d'écrivains oubliés comme Matilde Serao, De Roberto, De Amicis, Boito).

Sa rencontre avec Moravia, qui « *voulait impliquer les jeunes dans la vie culturelle, d'une manière brutale et affectueuse* », se souvient-elle encore avec émotion, a eu pour point de départ la publication de son premier livre, *Un cuore borghese*. Leur amitié s'est alors soldée par une collaboration régulière autour de la revue qu'il avait fondée avec Pasolini et qui l'a mise en contact avec de très nombreux jeunes écrivains.

Aussi l'engagement de Francesca Sanvitale n'a-t-il rien de surprenant : il y a dans sa carrière professionnelle et dans son œuvre (qu'elle soit théorique ou romanesque) les fondements d'une réflexion plus civile que politique sur la société italienne. Mais, dans sa ferme douceur, cette attitude est représentative de la façon dont toute une série d'écrivains ont, sans être nécessairement des professionnels de l'intervention politique, jugé nécessaire d'exprimer un certain nombre de principes de base, concernant la lutte pour la liberté culturelle, contre l'Italie de Berlusconi. Francesca Sanvitale a manifesté son mécontentement dans *L'Unità* dès le 20 janvier, où elle a fait « *l'éloge de l'indignation* ». « *L'indignation, écrivait-elle, est un sentiment destiné à coexister avec tous ceux qui croient en quelque valeur collective, elle jaillit quand on constate qu'est bles-*

sé son sens de la vérité. Et il y a d'autres sentiments qui souvent l'accompagnent : angoisse civile, amertume par rapport à une stupéfiante dégradation démagogique. » Elle poursuit, en incitant les écrivains à protester publiquement : « *Ils sont si nombreux ceux qui nous disent constamment de ne pas le faire, parce que ce serait jouer le jeu de la droite. Taire nos pauvres indignations améliorerait donc nos rapports avec le gouvernement ? Je ne le crois pas vraiment, en revanche, je crois que nous devrions mettre en pratique ce sentiment d'indignation plus souvent, chaque fois que nous nous sentons offensés en tant que citoyens. (...) Si nos valeurs individuelles sont bafouées, démagogiquement attaquées, eh bien, il est instinctif de répliquer plus fort pour l'emporter sur quiconque s'en prend aux principes de notre existence même. (...) En ce qui me concerne, j'admets, j'avoue même, que j'ai une idée très claire des valeurs que j'estime vraies et intangibles. En tant que femme, les valeurs de la dignité, des liens affectifs, du travail, de l'honnêteté envers soi-même. En tant qu'écrivain, la valeur de la littérature qui ne tolère pas d'abjuration.* »

Lorsque Moretti s'est exprimé, la première crainte de Francesca Sanvitale a été d'avoir eu, une fois encore, la preuve que la « *gauche est particulièrement habile dans la pratique perverse de l'auto-destruction* », mais trois jours plus tard, elle donnait son opinion dans *L'Unità*, sous le titre « *Un cri ne suffit pas* ». Elle y soulignait qu'il ne devrait pas y avoir de fracture entre mouvements spontanés et action politique des partis ou, comme dans le cas du « *choc salutaire* » de la piazza Navona, entre intellectuels et politiques. Les premiers, dit-elle, « *ne constituent pas un superpouvoir, un contre-pouvoir, ils n'ont pas le devoir d'être politiques, mais ils expriment, de plein droit, en tant que citoyens, des opinions qu'ensuite l'on peut contester, approuver, discuter, mais pas abolir avec mépris.* »

René de Ceccatty



La vulgarité et la mort d'un rêve

LA question de l'intervention politique des écrivains dans un débat culturel est abordée avec des nuances sensiblement différentes par deux autres romancières que nous avons rencontrées à Rome durant les premiers jours de février, Elisabetta Rasy (qui vient de publier *La Citoyenne de l'ombre*, au Seuil) et Rosetta Loy (*La Porte de l'eau*, Rivages).

La première, Elisabetta Rasy, avec qui nous nous sommes entretenues, à la terrasse du café Da Rosati, piazza del Popolo, dans un quartier cher à Fellini, quelques heures avant les déclarations tonitrueuses de Moretti, était, précisément, désireuse de resituer le débat sur le plan strictement culturel et, sans relativiser la gravité de la situation, souhaitait remonter à un problème de fond de la vie littéraire italienne : « *On ne peut pas attribuer au gouvernement Berlusco-*

ni l'homologation culturelle (nivellement par le bas), prévue par Pasolini dès 1970. La valeur de risque a été remplacée par la valeur de l'audimat. Parler de retour au fascisme est erroné, même si le gouvernement de Berlusconi est assurément un gouvernement de droite dure. Le problème est la possibilité d'un totalitarisme technico-économico-médiatique qui s'avère dans une démocratie qui prétend demeurer telle. Ce n'est pas seulement le problème de l'Italie et de la droite, mais de toute notre société. Ce qui est spécifique à la droite italienne, c'est ce qui concerne le divorce, l'avortement, l'éducation, l'absence de structure de pensée et de contenu, et, bien sûr, le conflit d'intérêts. Et Berlusconi incarne un produit de notre "culture" : la transformation d'un pouvoir médiatique en pouvoir politique. »

Tout en déplorant la dégradation des conditions dans lesquelles

la création littéraire et cinématographique se trouve, Elisabetta Rasy y voit le résultat d'un « *manque de vigilance* » de la part des intellectuels. Elle revendique à la fois l'ascendance pasolinienne et marxiste dans ses analyses : « *Il y a une transformation économique-sociale qui rend impossible de parler de fascisme : il s'agirait plutôt d'un fascisme technico-social. Et, si l'on prend un point de vue pasolinien, on peut souligner la vulgarité qui a envahi l'Italie : comme une simplification perverse de la réalité. La société est devenue la société du made in Italy, celle des top models et des stars de la télévision.* » Plus réservée, elle estime venu le moment de changer les catégories habituelles de pensée et de recourir à une réflexion plus discrète, sur le modèle de Giuseppe Pontiggia, qu'elle admire.

Lorsque nous avions interrogé Rosetta Loy dans un bar près du

Panthéon de Rome, elle venait de prendre la parole à la manifestation de la gauche piazza Navona, à la même tribune d'où Moretti secouait les cadres du parti quelques minutes plus tard. L'œuvre de Rosetta Loy est, depuis plusieurs années, consacrée à l'analyse de l'antisémitisme des années qui ont précédé la guerre, ainsi qu'à la tiédeur de l'antifascisme. Sa position est beaucoup plus radicale. Elle exprime une totale gratitude envers le courage du pool de « *Mani pulite* », qui a dénoncé la corruption des politiques. Elle voit avec consternation le recul de la société italienne : « *L'espoir de devenir un pays normal a disparu, avec l'instauration d'une véritable république bananière. Le rêve de 1968 est mort dans le sang du terrorisme, qui a été favorisé par le pouvoir pour juguler la gauche.* »

Invitée au Salon, Rosetta Loy a

décidé de décliner toute aide et de venir par ses propres moyens : elle soutient totalement la prise de position de Catherine Tasca et refuse de servir d'alibi culturel à un gouvernement dont elle ne partage évidemment pas les valeurs, mais estime que son rôle est aussi de s'exprimer quand une occasion publique lui en est donnée, parce que « *la menace est beaucoup plus forte qu'il y a six mois* ».

Elle rappelle que la démocratie italienne est jeune : « *Elle n'a que cinquante ans.* » La réaction des intellectuels n'en doit être que plus immédiate. Elle regrette la disparition de figures intellectuelles comme celles de Natalia Ginzburg et d'Elsa Morante, qui auraient fait entendre des voix beaucoup plus déterminées envers celui qu'elle définit comme un « *Tapie en pire* ».

R. de C.

Adriano Sofri et les vicissitudes de la justice

A l'occasion du Salon du livre de Paris, les éditions Manuscrit.com proposent, à la fois sur leur site (www.manuscrit.com) et en version papier, *De l'optimisme*, écrit en prison par l'intellectuel italien Adriano Sofri. Condamné à vingt-deux ans de prison en 1990 pour des faits qu'il a toujours niés, il a été ensuite acquitté en 1993. Mais, après cassation, Sofri a été rejugé et condamné. Il est incarcéré à Pise.

Nous publions l'avertissement de l'éditeur, Nicolas Philippe, ainsi qu'un extrait de ce livre, traduit par Jacqueline Risset.

« *Accusé, quinze ans après les faits, d'avoir commandité un crime qui lui est complètement étranger ; poursuivi à partir d'un dossier vide, tous les indices matériels*

ayant disparu par l'effet d'une curieuse incurie administrative ; condamné après avoir été acquitté par un jury populaire, le professeur Adriano Sofri, incarcéré pour vingt-deux ans à la prison de Pise, demeure un homme libre. Ce texte, De l'optimisme, que nous avons l'honneur d'éditer, écrit de la cellule où son corps est enfermé, en apporte la démonstration. Les géoliers ne peuvent rien contre les forces de l'esprit. Interdit de l'usage d'Internet, Adriano Sofri n'a pas pu nous transmettre directement son texte, qui nous est parvenu par nos partenaires de l'Auberge de l'Europe à Ferney-Voltaire ; rejoignant tous ceux qui luttent depuis des années pour que justice lui soit rendue, nous partageons la conviction qu'une Europe des citoyens

ne peut se constituer sans Adriano Sofri. Il faut le libérer. Pour nous. Tout de suite. »

Extraits de *De l'Optimisme*, pages 18-19 : « *Les vicissitudes de la justice, ses torts par erreur et perversion, portent proverbialement dans la tradition européenne la plus sacrée le nom de deux persécutés : Jean Calas et Alfred Dreyfus. La sorte de rente que produisent les batailles menées au nom de ces deux hommes continue à donner ses fruits, chaque fois qu'ils sont évoqués pour conjurer une injustice. C'est justement pourquoi ces monnaies d'or fin doivent être tenues à l'abri, non seulement des falsifications, mais aussi des usages trop désinvoltes. Je frémis lorsque j'entends citer, à mon propos, le nom de Dreyfus ; et les quelques*

informations que je vous ai données au début de cette lettre expliquent déjà pourquoi. Le nom de Dreyfus ne peut devenir synonyme commun d'erreur ou de machination judiciaire et politique. Ce qui oblige à laisser de côté toute comparaison n'est pas seulement la différence – quelle différence ! – entre le grabat de l'île du Diable et une mesquine cellule avec télévision et basilic. Dreyfus signifie question de patriotisme contre nationalisme, d'honneur militaire contre félonie militariste, de tolérance contre antisémitisme : choses qui manquent dans une affaire comme la mienne, sinon par quelque aspect de parodie dérisoire. En outre, Dreyfus entra sans s'en rendre compte – à part le fait d'être non coupable dans sa propre affaire,

et il la traversa malgré lui, quoique de façon très digne, jusqu'à la fin. Quant à moi, je suis entré dans la mienne non coupable, mais par l'effet (quoiqu'à une distance si énorme qu'elle en devenait grotesque) de choix politiques et humains tout à fait conscients ; ce qui a déterminé par une sorte de nécessité, ma façon de la traverser, sans pouvoir en accepter les compromis. Non par intransigeance de caractère, mais par une fidélité beaucoup plus contraignante, celle que l'on doit aux idées auxquelles on s'est consacré, même lorsqu'on a pris congé d'elles, et d'autant plus lorsqu'elles ont engagé, avec la nôtre, la parole solidaire de beaucoup d'autres.

» Etre fidèle à soi-même tel qu'on a été : c'est là une nécessité à

la fois urgente et stupide. Dont il n'est nul besoin, mais qui, une fois qu'elle s'est imposée, ne peut plus être éludée. Solennité et sens du ridicule s'y nouent : cédez à l'une, et vous devenez un prisonnier politique, candidat au monument, drapeau d'une mobilisation, ou qui sait quelle autre métamorphose symbolique loin de votre chair et os ; cédez au second, et vous brûlerez dans la caricature le peu de hauteur à quoi vous avez aspiré, et pouvez aspirer encore, dans votre vie. »

(Téléchargement sur le site, 4,25 € ; livraison à domicile du livre, 8,50 €. Tél. : 01-48-07-50-00.)

■ **Les textes des écrivains italiens figurant dans ce dossier ont été traduits, sauf mention contraire, par René de Ceccatty.**

CHRONIQUE DU MÉDIATEUR

PAR ROBERT SOLÉ

Je débogue, tu débogues...

Il a fallu batailler ferme, l'année dernière, pour que *Le Monde* adopte le terme « courriel », inventé par les Québécois : plus court et plus pratique que « par courrier électronique », il permettait d'éviter l'e-mail anglo-saxon qui donne des boutons aux défenseurs de la langue française. Mais voici qu'un abonné, Achille Achache, veut tout remettre en question : « Pourquoi, m'écrit-il, parler de e-mail, alors que mail ne présenterait aucune ambiguïté ? Mais pourquoi, ensuite, ne pas utiliser "malle", qui est le strict étymon de mail et aurait le mérite d'évoquer le "bon vieux temps" de la diligence ? Les néologismes "courriel" et "mel" ne semblent pas conformes au génie de la langue française. »

Quelle idée ! Même M. Fourcault s'est réjoui de l'adoption de courriel. Je dis « même M. Fourcault » parce que ce lecteur du 11^e arrondissement de Paris, qui donne toujours son adresse complète mais pas son prénom, a déclaré une guerre sans merci aux anglicismes dans *Le Monde*. Il découpe et il colle : ses lettres ressemblent à des mosaïques (j'ai failli écrire patchwork), accompagnées de commentaires rageurs. Un *timeshare* le désole : « Surtout ne pas employer "temps partagé", c'est du français ! » L'usage de plus en plus fréquent de *free parties* le fait sortir de ses gonds : « Tout le monde s'y met, c'est un complot. »

M. Fourcault ne se contente pas de dénoncer en vrac « les fautifs impénitents, les jusqu'au-boutistes ». Il désigne les coupables par leur nom, découpe leur signature et l'accompagne de remarques amères : « Merci, M. Georges », « M^{me} Kerviel est une récidiviste », « M. Normand n'en fait qu'à sa tête »... Ce censeur n'est cependant pas à l'abri de bonnes surprises. Et, dans ces cas-là, il décou-

pe et colle aussi : « Dans la série "il y a de l'espoir", je relève ce titre : "Air France condamné en appel pour surréservation". Oui, surréservation et non surbooking. Mais la dépêche est non signée. S'agit-il d'un journaliste du Monde ? Mystère. »

Le dernier envoi de M. Fourcault se termine par un « Merci, M. Solé, et à bientôt. » Ce sympathique « à bientôt » n'annonce rien de bon. En ce moment même, dans un appartement du 11^e arrondissement, des ciseaux s'agitent peut-être pour extirper du journal des *cash-flows* et des *talk-shows*, des *story-boards* et des *game-designers*...

Ayant fort à faire, M. Fourcault ne trouve peut-être pas le temps de surveiller tous les suppléments. Heureusement ! Il aurait pu tomber sur cette manchette du « Monde Economie », dans le numéro du 5 février : « Internet, une tentative soft pour déboguer l'Etat ». Un titre à lire posément, à relire, à méditer. Je débogue, tu débogues...

Les rédacteurs du journal devraient ouvrir de temps en temps *Le Style du Monde*, pour consulter l'abécédaire. Celui-ci met en garde – avec souplesse et modération, car la langue peut évoluer – contre des anglicismes abusifs ou inutiles. Aucune raison d'écrire *discount*, par exemple, puisque le français offre le choix entre rabais, remise, réduction, ristourne. Et pourquoi dire *gap*, alors qu'on a sous la main des mots aussi variés que vide, fossé, trou, écart, retard, décalage ou déficit ?

L'été dernier, Claude Truchot, professeur à l'université Marc-Bloch de Strasbourg, a lu dans *Le Monde* un article consacré à la vente de Cegelec par Alstom. Il y a appris que c'était un LMBO, à savoir un « *leverage management buy out* ». Un peu perplexe, M. Truchot a consulté le *Robert*

& *Collins du management*, que chacun possède évidemment dans sa bibliothèque, pour comprendre que l'opération susnommée était la reprise d'une entreprise par ses salariés. Trop simple, sans doute, pour être dit ainsi... « *S'il vous plaît, demandez cet universitaire, parlez et écrivez la langue des gens.* »

Certains néologismes sont pleins de saveur et mériteraient de figurer tôt ou tard dans le dictionnaire. D'autres énervent avec raison des lecteurs qui réclament un journal en français. « Dans l'enquête sur le sentiment d'insécurité des Franciliens, remarque Jean-Pierre Mariani (courriel), votre collaboratrice emploie à diverses reprises le terme de victimation, qui n'existe pas en français. De la même façon, on y trouve le mot enquêté, alors que le verbe est intransitif et que ce substantif n'existe pas. »

LES anglicismes fautifs sont souvent le reflet d'une mauvaise connaissance de... l'anglais. « Si l'Amérique nous pousse dans des caves, nous ferons tout pour la combattre », faisait dire *Le Monde* du 24 novembre 2001 à un taliban. Commentaire de Bruno Cayer Barrioz, lecteur de Miribel-les-Echelles (Isère) : « La consommation de vin étant interdite à tout bon musulman, cela aurait dû mettre la puce à l'oreille de la rédaction, qui a reproduit cette faute grossière en « une », puis en page 2. Le taliban parlait évidemment de ces grottes familiales qui trouent l'actualité afghane et entretiennent l'obscurité dans la chasse à Ben Laden. »

Robert Ellrodt (Paris 14^e) a été surpris de lire dans *Le Monde* du 8 juin 2001 : « La réforme est incomplète chez les Lords puisqu'on ignore ce que sera la forme définitive – élue ou appointée ? – de la Chambre haute du Parlement. » Le lecteur aura, selon l'expression établie, rectifié de lui-même : *appointed*, en anglais, ne signifie pas rémunéré, mais nommé. Quelques jours plus tôt (2 juin), M. Ellrodt avait lu dans *Le Monde* qu'un journal britannique qualifiait Roland Dumas d'ancienne « *star des grands bars* ». Bar ou barreau ? On ne prête qu'aux riches, mais de là à transformer l'ex-ténor des prétoires en pilier de bistro...

Iceberg PAR RONALD SEARLE



Desserrer la France

Suite de la première page

Référence systématique au principe de subsidiarité, valorisation des actions de proximité, qu'il s'agisse de l'aide sociale, du logement ou de la sécurité... Toutes ces approches se résument en un mot qui, malheureusement, dit bien ce qu'il veut dire aux initiés de la politique et de la haute administration, mais ne mobilise guère l'énergie des citoyens : la décentralisation, c'est-à-dire le dessaisissement par l'Etat de certains de ses pouvoirs au profit des autorités locales élues.

Derrière cette évolution juridique – qu'on confond souvent avec une autre, encore plus absconse, la déconcentration, quand l'Etat parisien se libère de tâches au profit de ses antennes préfectorales sur le terrain – se cache en fait une réalité fort simple. L'heure est au pragmatisme, au réalisme, à la comparaison avec les Etats voisins, où les procédures seraient moins pesantes. Ce qui est à combattre, ce n'est pas tant le principe de l'égalité de tous devant la loi que la rigidité qui voudrait que les expérimentations, les tentatives, les adaptations, les déro-

gations dans le temps ou dans les lieux soient considérées comme des entorses au droit républicain. Fervents jacobins et inventeurs de la République qui, pour vaincre la monarchie, avaient un besoin impératif de centralisme uniformisateur, les conventionnels de 1792 eux-mêmes avaient conscience qu'il ne fallait tout de même pas aller trop loin : « Si l'Etat est fort, il nous écrase, s'il est faible, nous périssons. »

La récente commémoration en grande pompe du vingtième anniversaire de la loi Defferre du 2 mars 1982, « Droits et libertés des communes, des départements et des régions », a donné l'occasion à la classe politique, quasi ressoudée, le temps de trois colloques à Marseille, Lille et Niort, d'exprimer ardemment un nouveau besoin de réformes. Il faut encore desserrer la France, l'aérer, sans la fragmenter et sans l'amputer.

Pas facile, certes, lorsque l'on sait que, de Saint-Pierre-et-Miquelon à Bonifacio, des îles Kerguelen à Bobigny, la très grande majorité des citoyens reste attachée à la nation, tout en revendiquant de plus en plus nettement l'expression de leurs particularismes.

Des particularismes, au demeurant, qui sont entrés dans le droit communautaire, puisque les aides à l'emploi, aux investissements, à la formation ou à l'agriculture, entre autres, sont très variables selon

qu'on se trouve dans la Ruhr, en Aveyron ou dans les quartiers nord de Marseille. Personne n'attend, après les élections du printemps, un « grand soir » au terme duquel l'Etat, ayant déjà fait sa révolution fiscale, ne garderait plus pour lui que la douane, la justice, la politique du crédit, la politique de sécurité sanitaire, l'armée, alors que les universités, les grands ports, les autoroutes, l'accueil touristique, l'aide sociale, la recherche auraient été transférés aux régions, aux départements et aux agglomérations, forme rénovée de l'identité communale.

DÉBAT APAISÉ ET ÉLARGI

Mais tout le monde veut des avancées, financières et statutaires. « La réforme initiée en 1982 avait été nécessaire, pertinente, partagée », a déclaré récemment à Niort Daniel Vaillant. « Il faut la poursuivre et l'approfondir et ouvrir l'acte 2, a-t-il ajouté, pour qu'elle soit plus citoyenne, car elle est encore trop considérée comme la seule affaire des élus. » « Ce qui est important, a fait remarquer au ministre de l'intérieur Jean-Pierre Raffarin, président du conseil régional de Poitou-Charentes et proche de Jacques Chirac, ce n'est pas tant le pouvoir et les lois, c'est l'élan, l'occasion saisie, le mouvement, et un mouvement qui parte d'en bas. »

Porté à son paroxysme il y a deux ans, lorsque le processus de Mati-

gnon visait à donner à la Corse des droits spécifiques et un pouvoir législatif à géométrie variable, le débat (qui n'a, au fond, pas d'autre objet que de faire coexister le mieux possible les réalités et les légitimités européennes, nationales et régionales) s'apaise et s'élargit. L'initiative de Paul Girod, sénateur UDF de l'Aisne, qui propose de créer des « lois à vocation territoriale » permettant une « déclinaison » différente à Rennes ou à Besançon des lois nationales, illustre cette évolution raisonnable des esprits.

Le débat politique quitte heureusement les eaux troubles des altercations et des admonestations virulentes pour aborder celles du bon sens, puisque la France est plurielle. La République d'hier et d'aujourd'hui offre encore trop d'exemples d'anomalies, voire d'aberrations. A qui fera-t-on croire, comme on peut le lire par exemple dans le *Journal officiel* du 13 mars (page 4576), qu'il faille impérativement – parce que la République est une – la signature du premier ministre et de son ministre de l'intérieur pour que les voies privées dénommées « rue Chateaubriand » et « impasse des Tilleuls », à Villeurbanne (Rhône), soient transférées d'office dans la voirie de la communauté urbaine de Lyon ?

François Grosrichard

Le Monde
ÉDITORIAL

L'argent de la culture

LA CULTURE est l'une des grandes absentes de l'élection présidentielle. Dans le programme des candidats, on remarque à peine quelques allusions à l'exception culturelle française, en passe de devenir une invocation rituelle. Pourtant la culture a toujours été la grande affaire de la V^e République, depuis qu'André Malraux, ministre d'Etat qui siégeait à la droite du général de Gaulle, avait créé le ministère des affaires culturelles. En dépit de ses faibles moyens budgétaires, il avait réussi à créer de toutes pièces une administration et à lancer quelques programmes qui ont fait date, de l'inventaire des richesses de la France – une entreprise toujours inachevée – aux maisons de la culture, qui, elles, ont beaucoup évolué. Quelques figures marquantes lui succédèrent, Jacques Duhamel ou Michel Guy. Et avec eux furent lancés les premiers « grands travaux », le Centre Pompidou, puis la Cité des sciences et de l'industrie, prodromes d'une modernisation de l'outil culturel, mais aussi des mentalités.

Dès son élection en 1981, François Mitterrand donna un coup d'accélérateur à cette politique de grands chantiers, notamment en décidant du départ du ministère des finances hors du Louvre. Son ministre de la culture Jack Lang, maître d'oeuvre de cette ambition, allait bénéficier d'un budget doublé. On ironisa sur la boulimie du ministre, sur ses hyperboles et les nouveaux territoires qu'il entendait couvrir, de la mode à la gastronomie. L'oeuvre fut pourtant considérable.

Sous la V^e République, un ministre de la culture qui n'a l'appui ni de l'Élysée ni de Matignon se trouve fort démuni. Ce fut le sort des successeurs de l'actuel ministre de l'éducation nationale. Si Jacques Toubon sut, en gros, assumer l'héritage, Philippe Douste-Blazy se montra impuissant à colmater les brèches de son ministère. Catherine Trautmann puis Catherine Tasca, dont on attendait beaucoup, ont déçu, en dépit d'un budget en hausse.

C'est qu'elles ont à gérer les « effets pervers » de l'ère Jack Lang. La France avait pris quelques longueurs d'avance sur ses voisins. Mais le ministre avait rêvé que les investissements des grands travaux se transformeraient en budgets de fonctionnement. Bercy s'y opposa, bien entendu. L'enquête du *Monde* sur les quatre mastodontes de la culture montre qu'ils avaient un quart du budget de la Rue de Valois et asphyxient le ministère. La Bibliothèque nationale de France, l'Opéra de Paris, le Musée du Louvre et le Centre Pompidou ont, à l'évidence, besoin de plus de crédits que l'Etat ne peut leur en offrir.

Comme le dit M^{me} Tasca, la politique culturelle de la France ne peut se résumer à la gestion de ces grandes institutions, pour l'essentiel parisiennes. Ce sera au nouveau ministre de construire moins, de déléguer plus, de décentraliser beaucoup, de définir les missions prioritaires, mais également de gérer mieux avec moins. Faire en somme du Malraux avec les enfants de Lang.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François LichonChef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

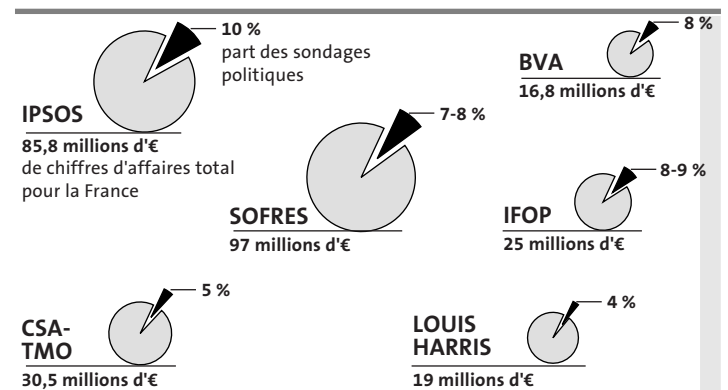
www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIF

SONDAGES. Une infographie de notre dossier publié dans *Le Monde*

daté 17-18 mars était fautive. Nous republions ci-dessous le chiffre d'affaires 2001 de chaque institut et la part des sondages politiques.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschoung
94852 Ivry cedexLe Monde
PUBLICATIONPrésident-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

DISPARITIONS

Renée Massip

Une voix de catholique pratiquante

LA ROMANCIÈRE et essayiste Renée Massip, ancienne membre du jury Femina, est morte à Paris jeudi 21 mars, à quelques jours de son quatre-vingt-quinzième anniversaire.

Renée Massip est née à Arette (Pyrénées-Atlantiques) le 31 mars 1907. Ses parents sont directeurs d'école ; elle s'engage d'abord dans la même voie, à l'Ecole normale d'instituteurs de Pau, puis passe des certificats de licence d'histoire et de lettres, tout en préparant l'école de Sèvres au lycée de Versailles. Elle rencontre alors Roger Massip, qui prépare une agrégation d'histoire. Ils se marient et partent en 1931 pour Bucarest, où Roger, devenu journaliste, est correspondant de l'agence Havas, puis pour Varsovie, lorsque ce dernier entre au *Petit Parisien*.

De retour en France, Renée

Massip va entrer au secrétariat de rédaction de l'agence Havas, en 1939. Réfugiée à Lyon pendant la guerre, elle travaille pour *Le Figaro* et *Paris-Soir* en se spécialisant dans le reportage de ski et de montagne – elle publiera plus tard, en 1963, *Mes raisons d'aimer le ski* –, tout en aidant son mari, très actif dans la Résistance et qui fait partie de l'équipe dirigeante clandestine de *Libération*, dont il deviendra rédacteur en chef en 1944, avant de diriger, à partir de 1947, le service étranger du *Figaro*.

DOUBLE CARRIÈRE

Renée Massip, elle, collabore à partir de 1949 au *Figaro littéraire* et publie d'abord un recueil de poèmes, puis devient romancière (*La Régente*, 1954, *La Petite Anglaise*, 1956, *Les Déesses*, 1958, *La Main paternelle*, 1961). Elle obtient, en 1963, le prix Interallié

pour *La Bête quaternaire* (Gallimard) et, en 1967, le Grand Prix catholique pour *Le Rire de Sara* (Gallimard). Renée Massip refusait l'étiquette de littérature féminine – ou d'ouvrage pour dames –, tout en affirmant sa voix de femme et sa foi de catholique pratiquante.

Elue au jury du prix Femina en 1971, elle poursuit sa double carrière de journaliste et d'écrivain, en publiant notamment *Les Tortes réciproques* (Gallimard), *A la santé de Dieu* (Grasset), *La Vie absente* (Gallimard), *Femmes et Chats* (Gallimard), *Belle à jamais* (Gallimard). Son dernier roman, *Douce Lumière* (Gallimard), est paru en 1985. En 1981, elle avait signé avec son mari (décédé en 1987) *Les Passants du siècle*, journal d'un couple témoin de son temps.

Martine Silber

Luise Rinser

Une femme libre

L'ÉCRIVAINNE ALLEMANDE Luise Rinser est morte en Bavière, dimanche 17 mars, à l'âge de 90 ans. Cette catholique engagée qui, depuis près de trente ans, avait choisi l'Italie comme patrie d'adoption, n'a cessé de ruer dans les brancards pour que la morale chrétienne soit davantage un tremplin qu'une entrave. Elle était pour un « catholicisme païen » et n'avait pas hésité à poser la question du célibat des prêtres ou à lutter contre les lois sur l'avortement. Quelques années après la guerre, cette femme libre, emprisonnée par les nazis, avait épousé le compositeur Carl Orff.

Née en Bavière le 30 avril 1911, Luise Rinser a connu ses premiers grands succès littéraires avec un récit, *Jan Lobel de Varsovie* (1948), traduit en français par Clara Malraux, et surtout le roman *Milieu de la vie* (1950), dont l'héroïne, Nina, a servi de modèle d'identification à de nombreuses femmes à l'époque.

Le succès a été au rendez-vous des livres suivants : *Daniela* (1952), *Aventure de la vertu* (1952), *Le Bouc*

émisnaire (1955), *Miryam* (1983), *L'Amour d'Abélard* (1991). Plus de cinq millions de ses ouvrages ont été vendus dans le monde entier. Une quinzaine de titres sont disponibles en français, au Seuil et chez Verdier.

A partir des années 1970, Luise Rinser s'est de plus en plus tournée vers les essais, où elle faisait part de ses convictions et de ses indignations sur les misères de notre monde. Elle ne manquait ni de courage ni de convictions, ce qui lui a valu autant de haine que d'admiration. Sa candidature, soutenue par les Verts, à la présidence de la République en 1984 a accentué chez certains le malaise d'une femme qui se voulait sans étiquette et qui avait déjà soutenu Willy Brandt pour le rapprochement avec l'Est. Elle se comparait parfois à une nouvelle Jeanne d'Arc en bute aux préjugés et aux mesquineries de la politique obéissance civile.

Pierre Deshusses

Djansug Kakhidze

Le « Karajan slave »

LE CHEF D'ORCHESTRE géorgien Djansug Kakhidze est mort à Tbilissi, vendredi 8 mars, à l'âge de 65 ans.

Né le 10 janvier 1936 à Tbilissi, Djansug Kakhidze avait connu une reconnaissance tardive en France : vraie vedette dans l'ex-URSS et déjà connu aux Etats-Unis et en Angleterre, il avait fait ses débuts français en 1990, avec l'Orchestre de Paris, dans *La Damnation de Faust* d'Hector Berlioz. Kakhidze devait ensuite revenir régulièrement diriger cet orchestre, avec lequel il allait donner des concerts mémorables (*Le Monde* du 14 novembre 1992). La curiosité musicale de Djansug Kakhidze le faisait diriger des programmes finement construits où les œuvres connues côtoyaient des raretés. Ainsi ce concert de novembre 1992, avec l'Orchestre de Paris, comprenait la *Symphonie en trois mouvements* d'Igor Stravinsky, le *Troisième Concerto pour piano et orchestre* de Serge Prokofiev et la *Symphonie liturgique* d'Arthur Honegger.

En d'autres occasions, au Théâtre San Carlo de Naples, par exemple, Kakhidze pouvait donner deux œuvres de György Ligeti encadrant un concerto pour piano de Beetho-

ven. En octobre 2000, à la tête de l'Orchestre philharmonique de Radio France, il avait dirigé une rareté de Karol Szymanowski, *La Princesse des contes de fées*. Kakhidze avait aussi beaucoup œuvré pour la musique contemporaine géorgienne, en particulier pour celle de Giya Kancheli. Avec Mstislav Rostropovitch, il a d'ailleurs enregistré, pour le label ECM « New Series », son *Concerto pour violoncelle et, pour Olympia*, quelques-unes des symphonies du compositeur géorgien. Formé dans son pays, mais aussi par le chef et compositeur d'origine russe Igor Markevitch, Djansug Kakhidze était doté d'une grande précision musicale doublée d'un très fort charisme. Cela lui avait valu le surnom de « Karajan slave ». Kakhidze a été directeur musical de l'Orchestre symphonique d'Etat de Géorgie et directeur artistique de l'Opéra de Tbilissi, auxquels il a donné une réputation qui devait finir par passer les frontières de l'ex-URSS. Ses disques, majoritairement gravés pour des petits labels, sont parus, entre autres, chez HDC, Russian Discs et Olympia.

R. Ma.

Renaud Machart

■ **GÉRARD ARMAND**, ancien député (RPR) de l'Ain, conseiller régional Rhône-Alpes, conseiller général du canton et maire de Bellegarde-sur-Valsérine (Ain), est mort jeudi 21 mars à l'âge de 60 ans à l'hôpital d'Avignon. Né le 9 juillet 1941, à La Motte-Servolex (Savoie), d'une famille de fromagers, Gérard Armand, titulaire d'une licence de mathématiques, s'était orienté vers la médecine. Au terme de ses études, il était devenu chirurgien, spécialiste des articulations à l'hôpital

de Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie). Gérard Armand était entré en politique en 1979, à la faveur de son élection au conseil général de l'Ain. Réélu depuis lors sans interruption à l'assemblée départementale, il était aussi devenu conseiller municipal de Bellegarde en 1983, avant d'accéder au conseil régional Rhône-Alpes en 1986 et de devenir maire de Bellegarde à partir de 1995. Suppléant du député de l'Ain Charles Millon (DLC) depuis 1993, Gérard Armand l'avait remplacé à

l'Assemblée nationale lorsque l'ancien président du conseil régional Rhône-Alpes était devenu ministre de la défense du gouvernement d'Alain Juppé, entre 1995 et 1997.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur www.lemonde.fr/carnet les nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, et les adresses des sites publiant des documents significatifs.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Félicité et Jacob GRIERSON ont la joie d'annoncer la naissance de

Benjamin,

le 7 mars 2002, à Paris.

24, quai de Béthune, 75004 Paris.

– Venezia (Italie). Saint-Avold (Moselle).

Tom Assman

est né.

Bravissimo Pierre !

Madeleine et Pierre Cicheti, 35000 Rennes.

Anniversaires de naissance

– 25 mars 2002,

Frank,

Aujourd'hui, tu as trente ans, avec dans les yeux, encore tes rêves d'enfant.

Puisses-tu continuer à toujours m'émerveiller.

Heureux anniversaire.

Avec mes sentiments les plus profonds.

Annabelle.

Décès

– La Société française de chirurgie orthopédique et traumatologique a la tristesse de faire part du décès de

Claude ARGENSON, son ancien président, professeur au CHU de Nice, ancien chef de service de l'hôpital Saint-Roch.

Il s'était particulièrement consacré à la chirurgie de la colonne vertébrale, domaine où il avait acquis une réputation internationale, et avait apporté une contribution personnelle importante au traitement des fractures du rachis cervical.

Ses membres présentent à son épouse et à sa famille leurs plus sincères condoléances.

Chaque lundi avec

Le Monde
DATÉ MARDI

retrouvez

LE MONDE
ECONOMIE

AVIS D'EXPERT

Jean AUBRY, antiquaire, recherche auprès des particuliers, meubles, tableaux, objets anciens XVIII^e et XIX^e.

ART 1900 - 1930 - 1940 - 1950

Il suffit de l'appeler, il vient, estime

GRATUITEMENT
Partages et successions

Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant. Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière. 135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91

– Suzanne Boulet, Pierre, Daniel, Alain, Jacques et Marie, ses enfants,

Avec leurs époux et épouses, enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Henri BOULET,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 25 mars 2002, à 14 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, Paris-17^e.

Elle sera suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

CAKES, né Jean-Louis JACQUET.

On l'aime.

Rendez-vous le lundi 25 mars 2002, à 14 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, métro Gambetta.

– Les enseignants, Et les étudiants de la formation doctorale « Anthropologie de l'objet » du Musée de l'Homme ont appris, avec beaucoup de tristesse, la mort brutale de leur collègue et professeur

Daniel de COPPET.

Ils tiennent à exprimer à sa famille et à ses proches toute leur compassion.

– Evelyne Valtat-Faudemer, Sébastien Faudemer, Sa famille, Ses amis,

ont la douleur d'annoncer le départ de

Denis FAUDEMÉR,

le 19 mars 2002.

– Le docteur et Mme Jean L'Hours, M. et Mme Jean Mayer, Mme Henry Mayer, M. et Mme Jean-Marie Logerot, ses enfants,

Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Ses arrière-arrière-petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Gilbert MAYER, née Catherine TREFALT,

survenu le 20 mars 2002, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 26 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

Anniversaires de décès

– Le 24 mars 1992, s'éteignait notre ami

Yves GUIHANNEC.

Que tous ceux qui ont apprécié son talent et son amitié aient pour lui une pensée en ce dixième anniversaire.

Remerciements

– La famille, Et les amis de

M. Patrice BOUTEILLE,

très touchés de vos témoignages de sympathie, vous remercient et se manifesteront à chacun par la suite.

Conférences

Cercle amical-Centre V.-Medem.

Exceptionnellement, la troisième conférence d'Henri Minczeles, historien, sur « La saga du mouvement ouvrier juif », prévue initialement le jeudi 28 mars 2002, aura lieu le **mardi 26 mars à 20 h 30**, 52, rue René-Boulanger, Paris-10^e.

– Centre communautaire de Paris : **lundi 25 mars 2002, à 20 heures**, Jean-Pierre Pierre-Bloch, ancien député, conseiller de Paris, et Jack-Yves Bohbot, conseiller de Paris, conseiller régional, vous invitent à une conférence sur le thème : « La banalisation de l'acte anti-juifs ».

119, rue La Fayette, Paris-10^e.

Tél. : 01-53-20-52-52.

Débats

Mardi 26 mars 2002, à 20 h 30.

Le club « Entrées dans le XXI^e siècle » et le Centre de géostratégie de l'Ecole normale supérieure organisent un débat sur « Le système du monde et la philosophie de l'action », avec Alexandre Adler, Marielle David, Franck Debié, François Guéry, Blandine Kriegel et Thierry de Montbrial, salle des Actes, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris.

CARNET DU MONDE

TARIFS année 2001 - 2002

TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS
18,50 € - 121,35 F TTC
NAISSANCES, ANNI. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC

Ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC

THÈSES - ÉTUDIANTS :

13,35 € - 87,55 F TTC

COLLOQUES -

CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Abonnez-vous au **Monde** pour **26,35 € (172,84 F)** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :

LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 € (172,84 F)** par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031 Organisme créancier : **Société Editrice du Monde** 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je résterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au **01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi**.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/mois)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 231-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

AUJOURD'HUI

SPORTS

La finale de la **COUPE DE L'AMERICA** doit se dérouler à Auckland du 15 février au 1^{er} mars 2003. Dès le 1^{er} octobre, les **NEUF CHALLENGERS** officiellement inscrits vont s'affronter lors des régates qualificati-

ves de la Coupe Louis-Vuitton. Le finaliste rencontrera **TEAM NEW ZEALAND**, le syndicat vainqueur des deux dernières éditions. A six mois des premiers matches racing, l'ambiance est à l'**ENTRAÎNEMENT**

dans le Viaduct Basin. Malgré l'apparente tranquillité du lieu, chaque équipe s'affaire dans sa base. **LE DÉFI SUISSE ALINGHI**, l'un des mieux dotés parmi les challengers, a choisi de prôner l'ouverture.

L'immense bâtiment pourra notamment accueillir le grand public en lui permettant de mieux approcher le monde secret de l'America. Le défi français **AREVA** n'a toujours pas choisi le lieu où il devra s'implanter.

A Auckland, la Coupe de l'America a déjà commencé

Voile • C'est avec discrétion que les challengers du plus ancien des trophées sportif, ont investi leurs bases néo-zélandaises. A quelques mois des premières régates qualificatives de la Coupe Louis-Vuitton, la tension règne sur les pontons

AUCKLAND

de notre envoyé spécial

A l'heure où le soleil décline, les Class America, toutes voiles rangées, glissent en silence dans les eaux du port d'Auckland et vont rejoindre leurs bases du Viaduct Basin. Les équipages viennent d'achever leur entraînement quotidien, et l'on s'affaire de manière peu ordinaire sur les pontons. L'exercice ressemble à un numéro de prestidigitant, quand des magiciens font disparaître des jeunes femmes derrière un rideau : comment mettre au sec un voilier d'environ 30 mètres de long et pesant 25 tonnes tout en dissimulant sa quille aux regards étrangers. Qu'il s'agisse de Team Victory, le challenger suédois, d'Alinghi, le Suisse, ou de Team New Zealand, le syndicat qui va défendre sur ses eaux la prochaine Coupe de l'America, à quelque six mois des premières régates qualificatives de la coupe Louis-Vuitton, il est impératif de pouvoir cacher certains détails de la plastique de ses voiliers aux yeux de ses

Trente-six hommes pour le Défi Areva

Le Défi Areva a présenté les trente-six membres de l'équipe navigante qui se partageront les seize places disponibles sur le pont du class america français. Du côté de la cellule arrière, Philippe Presti, Luc Pillot, Sébastien Destremeau, Sébastien Col et Luc Gélusseau comptent parmi les barreaux. Alors que le Défi Areva n'a toujours pas choisi sa base en Nouvelle-Zélande et est notamment en cours de négociation avec les Allemands d'Ilbruck Challenge pour une éventuelle reprise de leur base sur le Viaduct basin, Luc Pillot occupe la tête de la Steinlager Line 7 regatta, une compétition de match-racing organisée du 15 au 24 mars par le Royal New Zealand Yacht Squadron. « Les cinq qui sont partis de Lorient ont été bien préparés, explique Pierre Mas, le directeur sportif du défi français. L'ambiance combat de rue de la Steinlager aiguise bien les réflexes. »

concurrents et proches voisins, installés dans leurs bases tout au long des 500 mètres d'Halsey Street.

Les traitements informatiques de la jauge technique qui définit les paramètres de construction d'un Class America ont une tendance à standardiser l'apparence des coques des bateaux, et un même type de grément du mat, le Millennium Rig, semble prévaloir aujourd'hui.



BENOÎT STICHEBAUD/DPPH

d'hui. Les principales innovations techniques se situeraient donc au niveau du voile de quille et du bulbe, des parties immergées lorsque le bateau se déplace sur l'eau et où de complexes mouvements de flux s'opèrent, dont certains restent une énigme pour les aérodynamiciens.

En cette heure pré-épreuvée, appuyés sur une rambarde ou plus confortablement installés sur un banc, de nombreux promeneurs,

touristes ou habitants du quartier, ont fait de ce tour de passe-passe marin une de leurs distractions favorites. A quelques dizaines de mètres, sur le quai d'en face, le Travelift s'apprête à sortir de l'eau le Class-America, dont le pont fait déjà l'objet d'un lavage à grandes eaux. Alors que l'imposant portique métallique monté sur roues extrait lentement le bateau, un volumineux rectangle de toile épaisse se

déroule sous la coque du bateau. Il n'y a rien à voir, et rien n'y fait, ni même les bourrasques de vent qui par à-coups font à peine se soulever la toile, semblable à une immense jupe portefeuille.

Si, pour l'heure, le challenger britannique, Team GBR, et Prada se contentent de ne dissimuler que la quille, les Américains de One-World et Alinghi masquent la totalité de la coque de leur voilier, de la proue à

la poupe. Le culte du secret qui règne sur la Coupe de l'America n'a son pareil que lors des courses de Formule 1, où la confidentialité des informations est, selon les écuries, l'un des garants de leur stratégie.

Sur les neuf challengers qui vont s'affronter dans la baie d'Hauraki au mois d'octobre et dont le finaliste disputera la Coupe de l'America, au mois de mars 2003, face au redoutable *Black-Magic*, seuls les

Parmi les neuf challengers qui vont s'affronter le 1^{er} octobre dans la baie d'Hauraki, le Défi Areva, le Class America de l'équipe française, n'a pas encore choisi sa base dans le port d'Auckland. Chaque concurrent cherche à dissimuler aux autres participants toute nouveauté technologique ou certains détails de la plastique du voilier.

bateaux du défi français Areva, à la recherche d'une place à Auckland, et ceux des Américains du Team Dennis Conners, l'une des grandes figures de l'épreuve, ne sont pas encore actifs sur le Viaduct Basin.

LA CONFRONTATION D'EGO

L'apparente tranquillité du lieu ne doit pas faire oublier qu'il va s'y dérouler une compétition impitoyable. La marge d'interprétation importante du règlement de la coupe de l'America sollicite en permanence les spécialistes du droit. Avant même que les marins s'affrontent sur l'eau, les avocats tentent de s'expliquer sur le terrain juridique. Les Suisses d'Alinghi l'ont découvert lorsque les Néozélandais, s'appuyant sur le texte fondateur du *Deed of Gift* ont contesté leur participation, du fait qu'il n'y avait pas de côtes maritimes dans leur pays. La bataille durera d'août à novembre 2000. Le plus ancien trophée sportif de la planète – le premier défi a été lancé en 1851 – mobilise des énergies sans pareilles et la quête de l'aiguille d'argent qui trône aujourd'hui dans l'enceinte du Royal New Zealand Yacht Squadron d'Auckland a fait perdre la tête à plus d'un.

« C'est le retour des tycoons », s'enflamme Bruno Troublé, principal animateur de la coupe Louis-Vuitton, au vu du plateau de la future édition. Avec notamment Larry Ellison, patron d'Oracle et du défi du même nom, Jan Stenbeck, le fondateur des éditions Metro, derrière les Suédois, Ernesto Bertarelli, troisième fortune suisse dont le gigantesque yacht se repose en face de sa base d'Alinghi, et Prada, ce grand de la couture, dernier finaliste perdant de l'America, le désir de vaincre risque de rapidement tourner à la confrontation d'ego.

En cette fin de l'été austral, période peu propice à la navigation, l'activité s'est un peu réduite. Avant de revenir à Auckland, le travail va, pour certains, se poursuivre en Europe. Les Anglais de GBR-Challenge s'en retournent sur l'île de Wight à Cowes et Prada mettra près de cinq semaines à rallier par cargo sa base italienne de Grosseto avec à son bord les trois voiliers et leur équipements. Mais aussi les nombreuses bicyclettes, motos et autres scooters. « Nous sommes obligés de les retourner pour ne pas être soumis à des taxes sur l'importation », sourit Alexandra Ghezzi, la porte-parole de l'équipe italienne.

Le Défi suisse joue la transparence

« ON VEUT comprendre ce jeu. » Pour Michel Bonnefous, directeur sportif du Défi suisse Alinghi, la Coupe de l'America n'est pas une épreuve comme les autres. Et c'est avec une approche un peu différente de ses concurrents que lui et les siens entendent s'imposer à Auckland. « L'esprit de corps repose sur les valeurs, les attitudes fondamentales. Nous avons voulu un défi ouvert. L'une de nos premières règles est de ne pas parler dans le dos des personnes », explique ce Suisse francophone de 36 ans.

A la différence des Italiens de Prada – qui ont reconstitué la *famiglia* en investissant l'hôtel Héritage accompagnés de trois cuisiniers maison –, chacun, chez Alinghi, dispose de son propre budget de vie, et le soir, sauf affinités particulières, les gens se séparent. Largement soutenu par le jeune milliardaire suisse Ernesto Bertarelli, un marin accompli, Alinghi dispose d'un budget estimé à 55 millions de dollars. Appartenant à la tranche des challengers les mieux

dotés juste après Oracle, Prada ou One World, Alinghi figure parmi les favoris.

RECONSTITUER L'AMBIANCE

Plus horizontale que haute, avec 4 000 m² de surface utile, la base d'Alinghi est de loin la plus visible. La feuille d'argent introduite dans le Plexiglas translucide de la partie supérieure du bâtiment l'enveloppe d'un rose irradiant. Et si elle n'est pas la base la plus imposante, certains l'appellent déjà « le Château ». Le bâtiment sera un des seuls à pouvoir accueillir un large public. « Nous voulions rompre avec ce monde du secret et de l'exclusion », explique Michel Hodara, le responsable du Marcom, le département marketing et communication d'Alinghi.

Le lieu tente de reconstituer l'ambiance grandeur nature d'un Class America. Au sol du grand hall qui s'ouvre sur le Viaduct Basin, le dessin du pont d'un voilier agrémenté de tous

ses éléments. En comparaison de l'allure des camps retranchés de la plupart des challengers voisins, le compromis entre attraction de foire et mini-Palais de la découverte de l'offre suisse aura le mérite d'animer la peu amène Halsey Street, où se succèdent les bases des syndicats.

L'autre singularité des Suisses est d'avoir débouché Russell Coutts et son équipe, vainqueurs de la dernière édition de l'America. Ils sont nombreux à Auckland à considérer ce ralliement comme une traîtrise, car Russell Coutts est un réel connaisseur de la baie d'Hauraki, où se courront les régates. Les changements de vents et la complexité des courants y constituent des pièges permanents. Mais son rôle ne sera pas forcément celui du skipper. « Notre priorité, c'est l'esprit d'équipe. Russell est un leader. Tout le monde a envie de jouer au football avec Zidane », conclut Michel Bonnefous.

J.-J. L.

Jean-Jacques Larrochelle

L'OM convoqué devant le tribunal de commerce

Football • Le parquet de Marseille s'inquiète des difficultés financières du club phocéen

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

L'Olympique de Marseille, qui reçoit, dimanche 24 mars, Monaco dans un match crucial pour son maintien en Division 1, n'en finit pas de cumuler les ennuis judiciaires. Dernier avatar en date : sa convocation devant le tribunal de commerce de Marseille, le 2 avril. Confronté à l'impressionnant passif financier de l'OM, le procureur marseillais Jacques Baume a décidé de passer à l'offensive.

« Cette initiative entre dans un dispositif de prévention des difficultés des entreprises, dit-on de source judiciaire. La situation de la SASP-OM est vraiment difficile. Nous avons été avertis de pertes financières récurrentes. » Pour le seul bilan clôturé en 2001, le passif se monte à plus de 38 millions d'euros.

De quoi susciter également l'inquiétude de la direction nationale du contrôle de gestion, qui a récemment pointé du doigt l'OM et le Paris-Saint-Germain, deux clubs désignés comme les « mauvais élèves » du football français. L'équilibre financier du club marseillais ne tient qu'à un seul hom-

me : Robert Louis-Dreyfus et son immense fortune. Le président d'Adidas a déjà investi à l'OM, en cinq ans, plus de 150 millions d'euros.

Le parquet de Marseille cherchait depuis quelques semaines déjà un moyen juridique d'agir. « Nous avons saisi le président du tribunal de commerce il y a quelques jours, indique-t-on au palais de justice de Marseille. Pour l'instant, il ne s'agit pas d'un redressement judiciaire. Mais le tribunal de commerce veut s'assurer de la réalité de la situation financière de l'OM. » La procédure n'est pas pénale. Mais il s'agit d'un avertissement sans frais pour l'OM : la justice n'est pas décidée à laisser l'OM périr.

Le 2 avril, après avoir demandé un premier report, Robert Louis-Dreyfus en personne devra s'expliquer devant le président du tribunal de commerce, Alain Beudon. Du côté des dirigeants de l'OM, on ne souhaite pas s'étendre sur cette convocation. Mais dans l'entourage d'Etienne Ceccaldi, directeur général du club, on s'étonne d'une telle procédure : « Tout est déjà connu, on sait que Robert Louis-Dreyfus

va injecter 11,5 millions d'euros d'ici la fin 2002, assure-t-on au siège de l'OM. Pour quoi, dans ces conditions, nous convoquer au tribunal de commerce ? L'OM, c'est le club le moins endetté de France, nous avons un sponsor qui fait face à ses obligations. »

UNE CRISE INTERNE

Au pénal, l'OM reste toujours visé par une information judiciaire visant les transferts réalisés entre 1997 et 1999, tandis que son directeur sportif, Bernard Tapie, fait l'objet d'une enquête préliminaire concernant une éventuelle gestion de fait. Enfin, Etienne Ceccaldi a annoncé (*Le Monde* du 23 mars) son intention de porter plainte et de saisir la justice de plusieurs « dossiers suspects ».

Parallèlement à ces déboires judiciaires, l'OM s'est offert vendredi 22 mars, dans la soirée, une énième crise interne. Le vice-président et administrateur du club marseillais, Jean-Pierre Klein, a été écarté pour ne pas avoir respecté la « règle de confidentialité » édictée par Robert Louis-Dreyfus. Dans un communiqué, le club

annonce que Jean-Pierre Klein ne « sera pas proposé au renouvellement du conseil d'administration », prévu en juin.

Lors de la réunion, qui a eu lieu, le 20 mars, à Lugano (Suisse), au domicile personnel de Robert Louis-Dreyfus, le ton était rapidement monté entre Jean-Pierre Klein et Etienne Ceccaldi. Au cœur de la dispute, le marché d'hiver des transferts et la politique menée en ce domaine par Bernard Tapie, responsable du secteur sportif.

« Depuis mon arrivée à l'OM, les transferts se sont faits avec l'accord financier du président Robert Louis-Dreyfus et avec mon accord au plan sportif », a indiqué Bernard Tapie dans un communiqué. Ils ont été réalisés administrativement et juridiquement par le directeur général en place. Etienne Ceccaldi, dans un entretien au *Monde* du samedi 23 mars, expliquait que la charge du « dernier mercato se montait à 1,9 million d'euros, et non pas 19 millions d'euros comme cela avait été écrit ».

Gérard Davet

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique

Histoire(s) d'immigration

- Voyages sans retour, par Ignacio Ramonet.
- Les migrations ne surgissent pas du néant, par Saskia Sassen
- Violences xénophobes en Afrique, par Marc-Antoine Pérouse de Montclos.
- Petite histoire de l'intégration à la française, par Gérard Noiriel.
- L'exigence laïque du respect mutuel, par Yamina Benguigui et Henri Peña-Ruiz.
- Bons « étrangers » et mauvais « clandestins », par Danièle Lochak.
- Comment les « papiers » peuvent changer la vie, par Smaïn Laacher.
- Repli communautaire à Sarcelles, par Akram Ellyas.
- Le droit d'asile refoulé à la frontière, par Jelle Van Buuren.
- En Belgique, un arsenal répressif contre les étrangers, par Laurence Vanpaeschen.
- L'asile aux antipodes, par Philippe Rivière.

Bibliographie et sites Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 6,85 €

Nouvelles recommandations pour traiter l'hépatite C

D'importants progrès ont été obtenus grâce à la bithérapie

LES TEMPS CHANGENT. Les connaissances scientifiques et les progrès thérapeutiques acquis au cours des dernières années sur l'hépatite C ont été tels qu'ils justifiaient pleinement la tenue d'une nouvelle conférence de consensus, sous l'égide de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes). Les recommandations du jury présidé par le professeur Eric Lerebours, chef du service d'hépatogastro-entérologie du CHU de Rouen, sur le traitement de l'hépatite C ont été rendues publiques jeudi 21 mars. Elles préconisent une approche plus globale, intégrant des paramètres plus nombreux dans la prise de décision de soigner, et notamment la qualité de vie. Elles fixent comme « objectif premier » l'éradication du virus et ne posent plus comme préalable systématique à la thérapie la pratique d'une ponction biopsie hépatique.

La conférence à laquelle ont participé les associations de malades a été entièrement financée, il faut le souligner, par des fonds publics. Aux côtés de l'Agence nationale pour la recherche sur le sida (ANRS, dont les missions ont été élargies à l'hépatite C) et de l'Institut de veille sanitaire, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) a apporté un appui et un soutien financier à la conférence de consensus, qualifiés d'« inhabituels » par son directeur général, le professeur Christian Brechot (chef du service d'hépatogastro-entérologie de l'hôpital Necker, Paris) : plus de 38 000 euros sur un budget total dépassant les 150 000 euros.

aussi bien dans la connaissance du virus, dans l'épidémiologie et les modes de contamination que dans les actions de prévention et le traitement, résume Daniel Dhumeaux. C'est sans équivalent dans les autres pathologies, même le sida. De plus, la mobilisation des pouvoirs publics a été extrêmement forte. Elle s'est d'ailleurs traduite par l'annonce par Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, d'un second plan

« Beaucoup d'avancées ont été accomplies avec une telle rapidité »

PR DANIEL DHUMEAUX

triennal « Hépatites » (Le Monde du 21 février). Les questions relatives au dépistage ayant été abordées en janvier 2001 par un comité d'experts de l'Anaes, restait donc à actualiser, cinq ans après la conférence de consensus de 1997, les recommandations concernant le traitement.

Le recours à l'association interféron pégylé-ribavirine a permis une spectaculaire augmentation de la proportion de malades ayant une réponse virologique prolongée, c'est-à-dire l'absence du virus dans les prélèvements sanguins plus de six mois après l'arrêt du traitement, considéré comme une guérison. Le traitement par interféron classique seul permettait d'obtenir un taux moyen de guérison de 10 % ; la bithérapie combinant l'interféron

peuvent moins fréquemment retrouvés : le 4 (5 % à 10 % des patients) connaît cependant une progression en France, tandis que le 5 est seulement rencontré en Afrique du Sud et le 6 à Hongkong.

Administrés par voie injectable, deux types d'interféron pégylé peuvent être utilisés : l'interféron pégylé alpha-2b, actuellement le seul disponible en France et uniquement à l'hôpital, et l'interféron pégylé alpha-2a. Le premier devrait être accessible en médecine de ville « d'ici deux à trois mois », précise le professeur Patrick Marcellin (service d'hépatogastro-entérologie de l'hôpital Beaujon, Clichy-La Garenne) et le second autorisé en France « dans cinq à six mois ».

Le jury de la conférence a défini les critères pris en compte dans la décision de traiter. « Le traitement s'adresse aux malades adultes atteints d'une infection chronique par le VHC authentifiée par la présence de l'ARN viral dans le sérum », écrivent-ils. Ce sont avant tout les patients ayant une hépatite chronique modérée ou sévère, les patients présentant une cirrhose chez lesquels le traitement peut « stabiliser la maladie et éviter les complications évolutives » comme le cancer du foie (carcinome hépatocellulaire). Le jury invite cependant à « moduler » le critère des lésions histologiques du foie, mises en évidence par la ponction biopsie hépatique, par des facteurs individuels (« altération de la qualité de vie, âge, co-morbidités, manifestations extra-hépatiques ») et virologiques, sans oublier la motivation du malade.

Abordant les circonstances particulières, la conférence recommande de tenter d'obtenir « un arrêt ou une réduction maximale de la consommation » d'alcool pendant au moins six mois avant de débiter le traitement en cas d'absorption excessive. « Les indications thérapeutiques doivent être larges chez les usagers de drogue du fait de la plus grande fréquence des facteurs de réponse virologique favorable » chez eux, précise le texte de consensus, qui insiste sur une prise en charge multidisciplinaire pour ces patients. « L'usage ponctuel de drogue ne s'oppose pas à un traitement » chez une personne « stabilisée ». En revanche, du fait du risque d'effets secondaires liés aux interférons, le traitement anti-VHC ne devrait être proposé « qu'à titre exceptionnel » chez les patients ayant une maladie psychiatrique.

La panoplie thérapeutique devrait encore s'enrichir de nouvelles molécules, d'autant que les chercheurs disposent depuis 2001 d'un excellent modèle animal, indique Jean-Michel Pawlotsky. « Il s'agit de souris chez lesquelles ont été injectées des cellules hépatiques humaines, qui ont colonisé le foie de l'animal. Ce modèle permet d'étudier les mécanismes de l'infection, mais aussi l'activité des médicaments. » Les progrès à venir feront donc encore évoluer les recommandations vers un élargissement des indications thérapeutiques dans l'hépatite C.

Paul Benkimoun

5 000 NOUVEAUX CAS D'HÉPATITE C PAR AN EN FRANCE

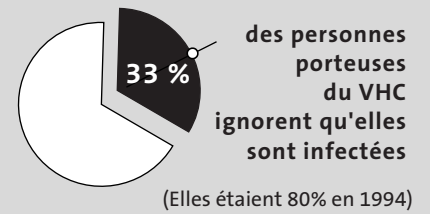
Une personne sur cinq ayant une hépatite chronique peut développer une cirrhose

Quelques chiffres

Dans le monde



En France



Transmission

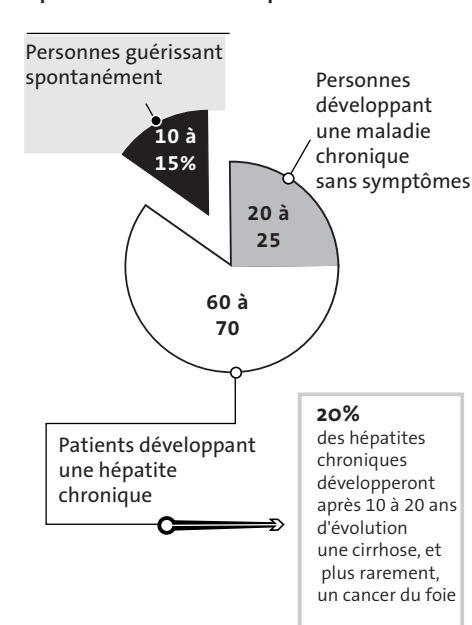
La contamination se fait principalement par le sang

Le risque de transmission par voie sanguine est devenue exceptionnelle depuis les mesures sur les dons du sang prises en juillet 2001 mais le risque lié à l'utilisation de matériel hospitalier (endoscope, instruments médicaux...) est possible

Les usagers de drogues injectables restent la population la plus exposée : 3 600 des 5 000 nouvelles contaminations annuelles en France se produisent chez eux

Evolution et guérison

Après la contamination par le virus



Les nouvelles recommandations

Qui doit être traité ?



L'approche devient plus globale : personnes ayant une infection chronique par le VHC (présence d'ARN dans le sérum), en prenant en compte les facteurs individuels (qualité de vie, âge, autres maladies, manifestations extra-hépatiques) et virologiques

L'objectif du traitement

L'éradication permettant la guérison devient l'objectif premier ; prévenir, stabiliser ou faire régresser les lésions hépatiques

Les examens



La ponction biopsie hépatique n'est plus indispensable lorsque le but du traitement est l'éradication du VHC ou lorsque la cirrhose est déjà évidente

Schéma du traitement



Le traitement de référence est la bithérapie : interféron pégylé + ribavirine pendant 24 à 48 semaines, selon le génotype du virus

Vers la mise au point d'un vaccin

Contrairement à d'autres virus, celui de l'hépatite C (VHC) se cultive très mal in vitro. Des équipes allemandes et américaines ont mis au point des « répliquons », sortes de « machines à fabriquer de l'ARN viral dans une culture cellulaire » pour le virus de génotype 1. Ces machines sont très utiles pour l'évaluation des traitements, indique le professeur Jean-Michel Pawlotsky (CHU Henri-Mondor, Créteil). De plus, l'Inserm a inscrit parmi ses priorités des projets de développement d'un vaccin. « L'ARN du VHC possède une variabilité génétique assez forte, ce qui entraîne des difficultés, reconnaît Christian Brechot, directeur général de l'Inserm. Mais des essais préliminaires chez le chimpanzé, avec des vaccins contenant certaines protéines du VHC, montrent qu'il est possible d'obtenir une protection partielle. » Tout en se gardant d'un optimisme prématuré, le directeur général de l'Inserm confie que « la mise au point d'un vaccin pourrait bien être moins difficile dans le cas du VHC que dans celui du VIH ».

« Cette conférence vient à point après une phase de progrès majeurs, juge Christian Brechot. A travers des actions thématiques concertées, notre engagement dans des programmes de recherche, complémentaire de celui de l'ANRS, permet de disposer pour la première fois d'une véritable organisation et d'une concertation face à l'hépatite C. » Un point de vue qui rejoint celui du professeur Daniel Dhumeaux, chef du service d'hépatogastro-entérologie de l'hôpital Henri-Mondor (Créteil, Val-de-Marne), qui présidait le comité d'organisation de la conférence de consensus.

« Beaucoup d'avancées ont été accomplies avec une telle rapidité,

pegylé (plus efficace) et la ribavirine permet d'atteindre un taux moyen de 50 % de guérison.

Ce taux varie beaucoup en fonction du génotype du VHC. Six variétés génétiques de VHC ont été identifiées, elles-mêmes subdivisées en sous-groupes.

« Retrouvé en France chez 60 % à 70 % des porteurs, le génotype 1 est corrélé à un taux de guérison de 40 à 45 %, résume le professeur Jean-Michel Pawlotsky, chef du laboratoire de virologie à l'hôpital Henri-Mondor (Créteil). Les génotypes 2 et 3, présents chez 25 % à 30 % des patients, sont en revanche associés à un taux de réponse virale prolongée de 80 % » Les trois derniers génoty-

Les consommateurs de drogues sont encore insuffisamment soignés

DES MÉDECINS impliqués dans le suivi des consommateurs de drogues s'inquiètent de l'insuffisance des soins donnés à ceux qui sont infectés par le virus de l'hépatite C (VHC). « Actuellement, nous dénombrons en moyenne chaque jour dix nouvelles contaminations par le VHC chez les injecteurs de drogues, constate le professeur Daniel Dhumeaux, chef du service d'hépatogastro-entérologie à l'hôpital Henri-Mondor (Créteil, Val-de-Marne). Cela représente un peu plus de 70 % des 5 000 contaminations annuelles. »

Le docteur William Lowenstein, directeur du Centre Monte-Cristo (Hôpital européen Georges-Pompidou, Paris), estime que l'on est « en droit de s'interroger sur les soins, ou plutôt le peu de soins, que ces patients reçoivent et sur les responsabilités partagées entre professionnels, patients et décideurs ». Ce spécialiste de la médecine des addictions rappelle que, « dans les établissements spécialisés dans la prise en charge des usagers de drogues, la proportion de personnes séropositives pour le VHC est de 63 % chez ceux s'injectant des drogues par voie intraveineuse contre 20 % chez les autres ». Certaines études ont même montré des taux supérieurs. « Chez les usagers de drogues, il est très probable que la mortalité liée à l'hépatite C dépassera prochainement et largement celle liée au sida et aux surdoses », pronostique William Lowenstein.

Un premier plan de lutte triennal a été lancé en 1999, avec comme priorité le dépistage. L'une de ses conséquences a été l'amélioration de la connaissance du statut sérologique : 81 % des usagers de drogue actuellement contre 75 % en 1997. « Il semble que les usagers ayant commencé à s'injecter de la drogue plus récem-

ment soient moins souvent infectés qu'auparavant, ajoute le directeur du Centre Monte-Cristo. La prévalence du VHC reste cependant trois fois supérieure à celle du virus du sida parmi les injecteurs de drogues, et de fortes disparités régionales subsistent : la prévalence du VHC varie de moins de 9 % chez les usagers du Nord-Est à près de 70 % dans le sud de la France. »

ÉVOLUTION ENCOURAGEANTE

Les avancées en matière de traitement de l'hépatite C semblent n'avoir bénéficié qu'en partie aux usagers de drogue injectable. « Si l'on évalue que la moitié des 180 000 consommateurs à problèmes d'opiacés et de cocaïne sont infectés par le VHC et que la moitié d'entre eux devrait recevoir ou avoir reçu un traitement, ce sont donc au moins 45 000 usagers ou anciens usagers réguliers qui n'ont pas reçu le traitement qui se justifiait », conclut le docteur Lowenstein.

Différents facteurs expliquent ces insuffisances, mais l'idée force du docteur Lowenstein est que « les usagers de drogues savent et peuvent s'occuper de leur santé... à condition qu'on leur en donne les moyens ».

Ce qui a pu être observé en matière de réduction des risques vis-à-vis du virus du sida vient à l'appui de cette approche. Les nouvelles recommandations sur le traitement de l'hépatite C témoignent d'une évolution encourageante. Elles incitent à faire bénéficier les usagers de drogues injectables de la bithérapie interféron pégylé-ribavirine et insistent sur la nécessité d'une prise en charge pluridisciplinaire.

P. Be.

LE GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

Arlette Laguiller

Candidate à l'Élection présidentielle

DIMANCHE 24 MARS / 18:30

Patrick Cohen - RTL / Gérard Courtois - Le Monde / Pierre-Luc Séguillon - LCI

RTL VIVRE ENSEMBLE

Le coupé Maserati, petite révolution conservatrice

Pour défendre « l'autorité du pilote », la marque limite les assistances électroniques

POUR AFFIRMER son retour dans le petit cercle des voitures sportives de luxe, Maserati s'est mis en tête de renouer avec les images pieuses du grand tourisme à l'italienne. Classique jusqu'au bout des pare-chocs et doté d'un volcanique V8, le nouveau coupé de la marque au trident (l'emblème s'inspire de la statue de Neptune qui domine l'une des places de Bologne, berceau de la firme désormais installée à Modène) prône un retour aux sources. Il est vrai que, question pedigree, cette voiture en impose. Adouée par Ferrari et héritière d'une maison née en 1914 qui connut ses heures de gloires dans les années 1950-1970, elle s'inspire des formes rondes et intemporelles de ses aînées d'il y a quarante ans.

Ramassé, musclé et équilibré,

Retour sur le marché américain

Quelques mois avant de lancer son coupé, Maserati a éterné le nouveau moteur d'origine Ferrari et la nouvelle transmission Cambiocorsa à bord du Spyder (à partir de 92 600 €), une version cabriolet deux places. L'objectif en 2002 est de commercialiser 3 500 voitures dans le monde, contre 2 000 l'année précédente et 518 en 1998. Pour cela, la marque compte sur le lancement des deux nouveaux modèles, mais aussi sur son retour aux Etats-Unis après dix années d'absence. Maserati, qui espère y écouler 40 % de ses ventes, souhaite atteindre un rythme de production annuel de 9 000 unités à l'horizon 2006. D'ici à fin 2003, les effectifs de l'usine de Modène passeront de 380 à 680 salariés et, en 2003, apparaîtra une nouvelle berline Quattroporte. Sur les quatre dernières années, Ferrari a investi 200 millions d'euros pour relancer Maserati.

En France, les prévisions tablent sur 180 ventes en 2002, par l'intermédiaire d'un réseau de dix-sept concessionnaires dont la plupart portent également l'enseigne du cheval cabré. D'après Ferrari-Maserati France, 35 clients ont déjà passé commande du coupé, dont les prix sont légèrement supérieurs à ceux de la concurrence, avant même de l'avoir essayé.

sobre sans être passe-partout, le dessin du coupé Maserati réalisé par Giugiaro se situe en marge des courants esthétiques dominants qui inspirent des calandres hypertrophiées, de larges surfaces vitrées et des ailes biseautées. « *Son agressivité est délicate* », commentent, toujours aussi lyriques, les créateurs de cet objet aux lignes identiques à celles de sa devancière, la 3200 GT apparue en 1998, mais qui ne semblent pas vieillir. Néanmoins, la disparition des jolis feux arrière en forme de boomerang, remplacés par des optiques très quelconques, est unanimement regrettée. Côté mécanique, les bonnes fées de Maranello ont été mises à contribution. Le 8-cylindres en V de 4,2 l développant 390 ch a été élaboré et fabriqué par Ferrari, qui préside désormais aux destinées de son ex-rival. Ce cousinage permet à la Scuderia d'étaler les coûts de certaines de ses fabrications et de concurrencer, par Maserati interposé, les Porsche 911 ou Mercedes SL sans devoir remettre en question sa vocation élitiste qui l'amène à plafonner sa production autour de 4 000 unités par an.

UN TUE-L'AMOUR

Plus puissant, plus léger et moins encombrant que le 8-cylindres biturbo qui animait la 3200 GT, le moteur du nouveau coupé est aussi beaucoup plus progressif dans ses montées en régime, parfaitement linéaires. On ne sent pas la poigne de fer d'une Porsche 911 ni la ruade échevelée d'une Ferrari, mais l'aiguille du compte-tours ne se fait pas prier pour bondir sous l'effet de la poussée, magistrale, du V8 ouvert à 90° dont la signature est un très distingué grondement feutré. La charge de la cavalerie est encore plus impressionnante lorsque le modèle est équipé - encore une gratification du *Cavallino rampante* - d'une boîte de vitesses séquentielle pour laquelle il faudra prévoir un supplément de 5 600 €. Baptisée Cambiocorsa (« boîte de course ») et commandée par deux petites palettes installées de chaque côté du volant (à droite, on monte les vitesses, à gauche on les descend) tombant juste sous l'index et le majeur, elle permet



d'enchaîner les rapports en rafale. Au rétrogradage, la Cambiocorsa sait réaliser toute seule un double débrayage, en envoyant un léger filet de gaz entre le passage des deux rapports.

pour ainsi dire. L'antipatinage installé sur le coupé est déconnectable, et, lorsque l'on engage la position « sport » de la transmission, son déclenchement intervient plus tardivement. « *Pour nous,*

me d'installer l'ESP au moins pour les clients de l'Europe du Nord), mais il s'appuie sur le caractère particulier de ce coupé. Presque aussi puissant qu'une Ferrari 360 Modena mais plus étroit et plus haut perché, son comportement est moins neutre que celui de certaines sportives allemandes bardées d'électronique. Enchantresse à conduire à allure raisonnable, cette voiture à propulsion arrière, bien équilibrée (le moteur est implanté à l'avant et la boîte de vitesses sous l'habitacle) mais très remuante, doit être menée avec délicatesse dès qu'on la sollicite et l'accélérateur exige d'être manié avec beaucoup de tact en sortie de virages. Autre legs de la grande époque, le freinage n'est pas parfait. Il convient de mettre « le pied dedans » pour apprécier son efficacité et s'adapter à son

manque de progressivité. Quant à la consommation, elle dépasse largement celle d'une Porsche.

UN ESPACE CONVENABLE

Gardien du temple du *gran turismo* de papa, le coupé de Modène n'est quand même pas une brute. L'habitacle, très soigné, insonorisé sans excès et agréable à l'œil, n'est pas loin des références allemandes. La nouvelle instrumentation est lisible, la position de conduite un peu haute offre de la visibilité et l'inimitable petite montre Maserati ovale est bien présente. Les nouveaux sièges maintiennent parfaitement les occupants, qui disposent - chose ô combien rare pour un modèle sportif de cette catégorie - d'un espace convenable aux deux places arrière, même si la hauteur sous pavillon y est comptée. Deux gosses de riches tiennent sans trop de mal. Le coffre, a contrario, n'offre pas une contenance exceptionnelle.

Enfin, à condition de consentir un effort supplémentaire de 2 350 €, ce qui n'est pas si terrible au regard du tarif de base (86 100 €), le coupé peut s'enrichir d'une suspension pilotée électroniquement, très confortable sur les longues distances. Réglable, celle-ci peut se durcir comme une planche si l'envie prend le « maseratisse » de faire un tour sur un vrai circuit. L'honneur est sauf.

Jean-Michel Normand



Teinté d'un classicisme sourcilieux, le coupé Maserati est doté d'un volcanique V8, tout en possédant un habitacle très soigné.

Teinté d'un classicisme sourcilieux, le coupé Maserati prône une minirévolution conservatrice dont le morceau de bravoure est l'absence fièrement revendiquée d'un système de correction de trajectoire. En cas de perte de contrôle, l'ESP (electronic stability program) agit sur le régime moteur et sur chacun des quatre freins. Alors que les marques allemandes jugent sa présence nécessaire pour rassurer la clientèle, l'ESP est considéré au-delà des Alpes comme une béquille électronique superflue. Un tue-l'amour,

c'est une question de philosophie ; il faut que le pilote conserve toute son autorité sur la voiture, qu'il reste le maître à bord », insiste Matteo Comez, responsable commercial pour l'Europe. « *La conduite du coupé,* poursuit-il, réclame un minimum de savoir-faire. » Un clin d'œil à peine appuyé aux propriétaires de Porsche, cible numéro un de la marque italienne...

Ce discours, que certains jugeront pousse-au-crime, sent moins le soufre que le marketing (renseignements pris, il est envisagé à ter-

Fiche technique

- **Dimensions** (L x l x h) : (4,52 x 1,82 x 1,30 m).
- **Poids** : 1 670 kg.
- **Motorisation** : V8 incliné à 90°, 4,2 litres de cylindrée pour 390 ch.
- **Consommation** : environ 16 litres aux 100 kilomètres.
- **Emissions CO₂** : 430 g/km.
- **Équipements de série** : lecteur CD, climatisation, volant réglable en hauteur et en profondeur, sièges électriques.
- **Tarifs** : à partir de 86 100 €.

DÉPÊCHES

- **GARANTIE.** Peugeot, Citroën et Renault ont décidé de porter de un à deux ans la garantie accordée sur leurs véhicules neufs vendus en France. Les marques françaises suivent ainsi un mouvement initié par leurs concurrents et qui concerne l'ensemble du marché européen.
- **SHOW.** Le 3^e Paris Tuning Show - le Salon de l'auto et de la moto d'exception - sera organisé du 29 mars au 1^{er} avril au Parc des expositions de Paris-Le Bourget de 10 heures à 20 heures. Cette manifestation accueillera des séries limitées, un espace dévolu aux accessoires et un autre réservé aux clubs. Entrée : 9 € (6 € pour les moins de 12 ans).
- **CONDUITE.** Le conseil général du Cher accorde une aide de 305 € (jusqu'au 31 décembre 2003) aux jeunes souhaitant suivre un apprentissage anticipé de la conduite. « *Les statistiques prouvent que les jeunes qui ont bénéficié de cette formation sont souvent ceux qui démontrent la plus grande responsabilité au volant* », indique les instances départementales.
- **COOPÉRATION.** Fiat et Opel, alliés au sein du groupe General Motors, ont passé un accord pour créer un centre de développement consacré à la création de composants communs à leurs petits modèles. Celui-ci sera installé à Turin et permettra de réaliser des économies d'échelle « *significatives* » tout en « *respectant les caractéristiques distinctives de chaque marque* ».
- **SALON.** Le Salon du cabriolet et du coupé, qui se tiendra du 5 au 7 avril au Parc des expositions de la porte de Versailles, présentera au public les dernières nouveautés ainsi qu'une rétrospective consacrée à Jaguar. Prix d'entrée 10 €, gratuit pour les moins de 12 ans.
- **TÉLÉPHONE.** La Sécurité routière a lancé une opération contre l'utilisation du téléphone portable en voiture. Celle-ci prendra la forme d'une vaste campagne d'affichage sur le thème « *Téléphoner au volant augmente le risque d'accident* » dans les palais de justice, commissariats de police, organismes de sécurité sociale, préfectures, etc.
- **OPEL.** Le monospace Zafira élargit sa gamme avec un nouveau moteur 2,2 litres turbodiesel DTI à injection directe, développant 125 ch et commercialisé au prix de 23 000 €. En outre, apparaît une version Pack DVD (à partir de 22 400 €) dotée d'un écran couleur descendant du pavillon permettant aux passagers arrière d'utiliser un lecteur DVD.



INVITATION
Salon & conférences
Entrée gratuite
pour 2 personnes

Salon de l'Immobilier
de la Porte Maillot

21.22.23.24 MARS 2002
PARIS - PALAIS DES CONGRÈS - PORTE MAILLOT

HABITER OU INVESTIR
www.salonimmobilier.com

PARIS - ILE DE FRANCE - PROVINCE

Organisateur - Proximité conseil - 17, rue de Saint-Benoît - 75017 PARIS - LM - Salon autorisé par arrêté du Préfet de la Région Île de France, Préfet de Paris, le 21-1-02.

Concrétisez vos projets immobiliers

- Achetez un appartement, un terrain, une maison
- Investissez en locatif "Loi Besson"
- Vendez, louez un appartement, une maison
- Faites gérer vos biens immobiliers
- Faites construire une maison individuelle



AUJOURD'HUI

De plus en plus beau

DIMANCHE 24 MARS
Lever du soleil à Paris : 6 h 47
Coucher du soleil à Paris : 19 h 08

Les conditions anticycloniques sont bien installées sur le pays. La grisaille présente ces derniers jours sur les régions nord s'éclipse au profit d'un soleil de plus en plus présent. Les températures sont en baisse.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. La journée est agréable avec de belles périodes ensoleillées. Les températures maximales varient de 10 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le soleil est bien présent, même s'il faut compter avec la présence de quelques nuages. Les températures au meilleur moment de la journée sont comprises entre 9 et 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel est nuageux le matin de la Lorraine à l'Alsace et au Jura, avec quelques bancs de brouillard ; des éclaircies se développent dans la journée. Le temps est plus ensoleillé sur la Champagne et l'ouest de la Bourgogne. Le thermomètre atteint dans l'après-midi de 8 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. C'est le soleil qui domine au cours de ce dimanche. Les températures au meilleur moment de la journée affichent de 11 à 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le beau temps s'installe. Les températures dans l'après-midi s'étagent de 8 à 12 degrés de l'Auvergne au Dauphiné, et de 12 à 14 degrés en moyenne vallée du Rhône où le mistral continue de souffler avec des pointes à 60 km/h.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Quelques nuages d'altitude ne gâchent pas l'impression de beau temps ; des cumulus se développent sur le relief des Alpes-Maritimes et sur la Corse dans le courant de l'après-midi avec une ondée possible. Le mistral souffle avec vigueur dans la vallée du Rhône aux alentours de 70 km/h. Les températures maximales s'échelonnent de 15 à 18 degrés.

24 MAR. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

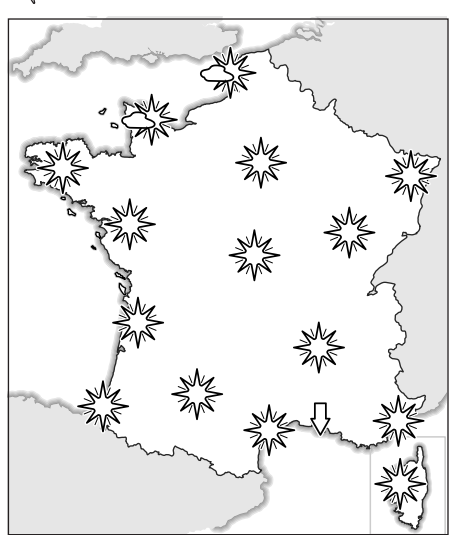
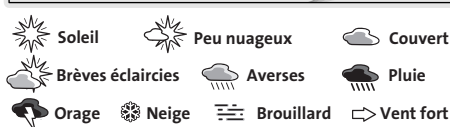
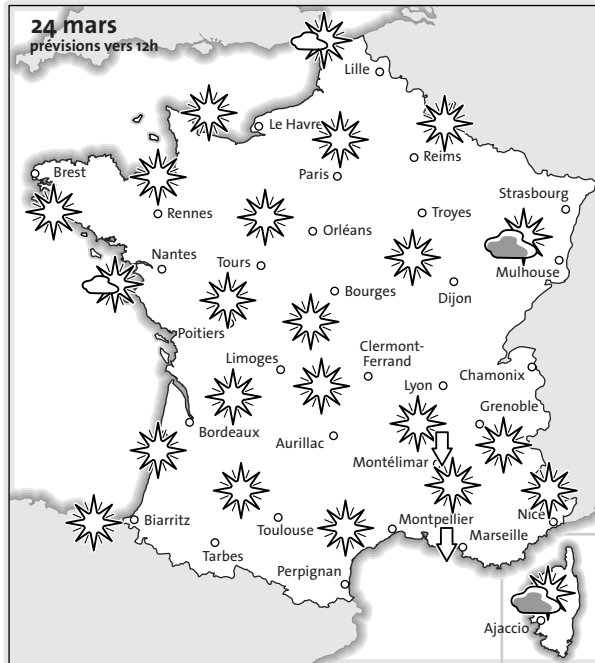
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	4/14 N	Milan	6/15 S
Biarritz	10/18 S	Moscou	0/5 N
Bordeaux	8/19 S	Munich	-2/6 C
Bourges	4/14 S	Naples	5/11 S
Brest	7/13 S	Oslo	-9/3 S
Caen	3/9 S	Palma de M.	10/17 S
Cherbourg	5/11 S	Prague	1/4 *
Clermont-F.	2/12 S	Rome	5/12 S
Dijon	1/13 S	Séville	12/29 S
Grenoble	3/11 S	Sofia	1/5 C
Lille	1/10 S	St-Petersb.	-6/-2 S
Limoges	4/13 S	Stockholm	-3/2 N
Lyon	3/13 S	Ténérife	16/21 S
Marseille	5/17 S	Varsovie	1/7 *
Nancy	0/8 S	Venise	6/13 S
Nantes	5/14 S	Vienne	2/8 N
Nice	9/14 S		
Paris	3/11 S		
Pau	6/18 S		
Perpignan	9/18 S		
Rennes	5/13 S		
St-Etienne	0/11 S		
Strasbourg	1/8 N		
Toulouse	7/17 S		
Tours	4/12 S		

AMÉRIQUES		
Brasilia		19/23 P
Buenos Aires		17/22 P
Caracas		24/30 P
Chicago		-3/2 P
Lima		21/28 P
Los Angeles		11/15 S
Mexico		10/27 S
Montréal		-11/-3 S
New York		2/10 S
San Francisco		9/13 S
Santiago Ch.		12/26 S
Toronto		-6/2 S
Washington DC		0/15 S

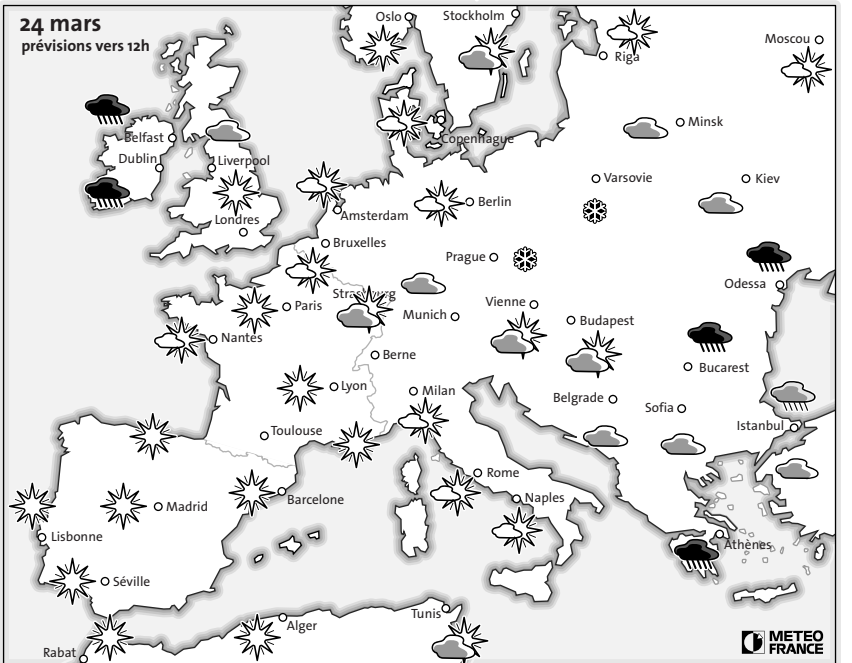
AFRIQUE		
Alger		9/21 S
Dakar		18/23 S
Kinshasa		23/29 P
Le Caire		17/28 S
Nairobi		15/26 S
Pretoria		16/28 S
Rabat		11/24 S
Tunis		11/18 N

EUROPE		
Amsterdam		1/9 N
Athènes		8/13 P
Barcelone		11/13 S
Belfast		9/11 P
Belgrade		4/11 C
Berlin		-1/5 N
Berne		-1/7 N
Bruxelles		-1/9 N
Bucarest		4/8 P
Budapest		3/11 N
Copenhague		-3/4 N
Dublin		8/11 P
Francfort		1/9 N
Genève		1/9 N
Helsinki		-7/1 N
Istanbul		7/11 P
Kiev		6/11 C
Lisbonne		13/24 S
Liverpool		4/11 C
Londres		2/12 S
Luxembourg		0/8 N
Tokyo		7/15 S

ASIE-OcéANIE		
Bangkok		27/30 P
Beyrouth		17/23 S
Bombay		22/32 S
Djakarta		25/30 P
Dubaï		20/30 S
Hanoï		23/24 P
Hongkong		20/24 P
Jérusalem		8/23 S
New Delhi		19/33 S
Pékin		1/17 S
Séoul		2/11 S
Singapour		26/31 P
Sydney		20/25 S
Tokyo		7/15 S



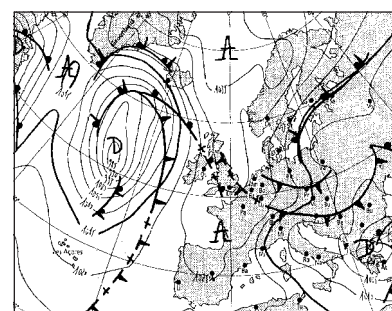
PRÉVISIONS POUR LE 25 MARS



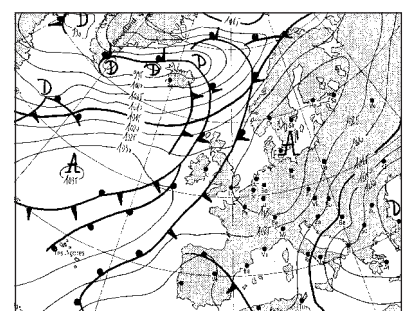
200 destinations dans 91 pays.
Choisissez votre température idéale.

AIR FRANCE
faire du ciel le plus bel endroit de la terre

Le 25 mars le soleil est présent sur la grande majorité de la France. Seuls les départements en bordure de Manche connaissent un ciel plus nuageux mais le temps est sec. Le mistral souffle à 70 km/h dans la vallée du Rhône.



SITUATION LE 23 MARS À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 MARS À 0 HEURE TU

Le geai bleu, vrai prédateur de proies virtuelles



SUR UN TABLEAU bien connu de l'ornithologue américain John-James Audubon, on peut voir trois geais bleus se régaler dans des œufs d'un quelconque volatile. Le dessinateur des célèbres *Oiseaux d'Amérique* (435 planches grand format parues en 1830) n'avait pas tort : quand la saison l'y autorise, *Cyanocitta cristata* gobe volontiers les œufs – voire les petits – d'autres oiseaux. Mais cette espèce de corvidé, à tendance omnivore, se satisfait de bien d'autres mets. De fruits sauvages, de glands, de noisettes, faines ou céréales... Et aussi de toutes sortes d'insectes.

Des papillons de nuit, par exemple. Rien que dans l'est de l'Amérique du Nord, où prospère le geai bleu, il en existe plusieurs centaines d'espèces. Pour échapper à leurs prédateurs, nombre d'entre eux

adoptent une stratégie de mimétisme qui leur permet de se confondre avec leur environnement. Ainsi les lichénées, dont les ailes antérieures (les seules visibles au repos), imitent par leurs motifs et leurs couleurs l'écorce des arbres sur laquelle, immobiles, elles passent leurs journées.

Comment le geai bleu parvient-il malgré tout, en plein jour, à becqueter les belles embusquées ? Certains motifs, certains coloris, ont-ils la préférence ? Si les lichénées à l'arrière présentent toujours des livrées discrètes et ternes, celles-ci, en effet, ne sont pas toutes identiques pour autant. Au sein d'une même espèce et d'un même milieu, elles peuvent au contraire se répartir en une dizaine de « patrons », très différents les uns des autres. Pourquoi cette diversité dans les tenues de camouflage s'est-elle maintenue au cours de l'évolution ? Pour y voir plus clair, des chercheurs de l'université de Lincoln (Nebraska) viennent de réaliser, en laboratoire, une passionnante simulation de ce qui

se passe, dans la nature, entre geais bleus et papillons nocturnes.

Pour les évolutionnistes, l'hypothèse la plus plausible est celle de la sélection « dépendante de la fréquence ». Pour en résumer l'essentiel : plus un dessin est fréquent sur les ailes d'une proie, plus son prédateur devient expert à la détecter, donc plus il en consomme. Cette population dominante de papillons se met alors à diminuer, au profit des formes plus rares, qui, à leur tour, se mettent à remonter la pente jusqu'à devenir majoritaires... Et ainsi de suite.

Si ce scénario est le bon, c'est donc le mécanisme de sélection visuelle du prédateur – en l'occurrence, le geai bleu, mais il en existe bien d'autres – qui assure la diversité de livrées des lichénées. Pour le vérifier, Alan Bond et Alan Kamil, dans leur laboratoire du Nebraska, ont donc développé une « écologie virtuelle », dont les règles ont été récemment décrites dans la revue *Nature* (datée du 7 février).

Sur l'écran de leur ordinateur : un

environnement virtuel, prenant l'aspect de l'écorce d'un arbre. Incrustées sur ce fond, et virtuelles également, six variétés de papillons, petits triangles de 6 mm de haut accolés deux à deux et différant les uns des autres par le dessin de leurs ailes. Virtuel toujours, le « génome électronique » déterminant la com-

C'est le mécanisme de sélection visuelle de l'oiseau qui assure la diversité de livrées des lichénées

position (motifs et couleurs) de ces dessins. Virtuel, enfin, l'algorithme « génétique » élaboré pour soutenir l'ensemble : un système opératoire fondé sur les principes supposés naturels (plus une proie est facilement repérée par son prédateur,

moins elle a de chances de se reproduire), de manière que les effectifs des différentes variétés de « papillons » se modifient automatiquement en fonction de l'attitude des oiseaux à leur égard.

Dans cette histoire très théorique, tout fut donc fabriqué. Tout, sauf les geais bleus, directement prélevés au nid et nourris à la main. Quatre ont été mis à la tâche, tous dotés des attributs habituels à leur espèce : 30 cm d'une extrémité à l'autre à l'âge adulte, une raie noire à l'arrière de la tête, la face blanche surmontée d'une huppe de longues plumes. Et ce bleu intense, entre cobalt et azur, qui recouvre une bonne partie du corps.

Ont-ils, ces quatre geais bleus, gratifié les chercheurs de leur doux « klou-lou-lou », voilé et musical ? Ou bien leur ont-ils imposé ce retentissant « djé-djé », familier aux promeneurs des forêts d'Amérique, qui avertit du danger mammifères et autres oiseaux ? Quoi qu'il en soit, ils ont joué leur rôle. Jour après jour – pendant cent jours –, ils ont scru-

té les écrans sur lesquels se camouflaient les 200 « papillons » lâchés pour la circonstance. Et, jour après jour, leur picorage (virtuel, une fois de plus, mais récompensé par un aliment consistant) a modifié la population d'insectes du lendemain.

Résultat de cette simulation, transposée dans le réel : l'oiseau aux plumes vives, par son comportement de prédation, encourage bel et bien la diversité des lichénées. Comme on le soupçonnait, le geai bleu, en effet, repère préférentiellement les proies dont le motif est le plus répandu, même si celui-ci – c'est un point essentiel – leur confère une puissance de camouflage supérieure à d'autres. Tout se passe comme si l'oiseau, une fois mémorisé le motif qui l'intéresse, s'appliquait à le repérer à l'exclusion de tout autre. L'illustration aviaire, en quelque sorte, de l'adage bien connu des chasseurs de papillons, selon lequel mieux vaut ne pas courir des livrées à la fois.

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 072

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALLEMENT

I. Ne font rien, bien au contraire, pour calmer le jeu. - II. Fait tout pour calmer. Attrapée. - III. Surveilles. Frottaï pour donner belle allure. - IV. Les plus remarquables méritent un détour. Marques plus ou moins profondes. - V. Évite de rester dans une impasse. Voyelles. Participe gai. - VI. Arrivé en se faisant remarquer. A amené tout le monde au poste. Possessif. - VII.

Supprima. Mesurait les radiations. Quelques feuilles et beaucoup d'eau. - VIII. Mieux vaut choisir le bon avant de partir. - IX. Assuras le remplacement. Met fin à la prière. - X. Encore beaucoup de travail, quand les plus gros sont abattus.

VERTICALEMENT

1. A fait de bonnes couches en hiver. - 2. Facilitent la sortie quand il y a du monde au bout

du fil. - 3. Nourritures liquides ou en poudre. Fortes têtes. - 4. Trouve sa nourriture sur les rayons. Fait du neuf. - 5. Dans la liste. Personnel. Réétudié. - 6. Baisse du mercure. Tortues qu'il faudrait remettre dans le bon sens. - 7. Habitudes. Coup de force. - 8. A laissé plus de deux cents ouvrages sur les mœurs de son époque. - 9. Différent. Est sur la bonne voie en ville. - 10. Un grand Philippe. Sujet. - 11. Bien dégagé. Préposition. - 12. Ne laissera pas indifférent.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 071

Horizontalement

I. Intimidation. - II. Marge. Raillé. - III. Praline. Flac. - IV. Agio. Blasé. - V. Tutus. Iv. Goa. - VI. II. Signifier. - VII. Elu. Cr. Sot. - VIII. Néné. Acarien. - IX. Entai. Emue. - X. Emmaillottés.

Verticalement

1. Impatience. - 2. Narguillé. - 3. Trait. Unem (menu). - 4. Igloos. ENA. - 5. Mei. Sic. Ti. - 6. Nb. Graal. - 7. Drelin. Cil. - 8. Aa. Avisa. - 9. Tifs. Foret. - 10. Illégitime. - 11. Ola. Oe. Eue. - 12. Nectarines.

ÉCHECS

N° 1993

TOURNOI DE LINARES (2002)

Blancs : G. Kasparov
Noirs : R. Ponomarev
Partie française. Var. Rubinstein

1. e4	e6 (a)	20. Th3!	Dé7 (m)
2. d4	d5	21. Fd3 (n)	f5
3. Cc3	d64	22. g4! (o)	Df6
4. Cxé4	Cd7	23. Td1	b5 (p)
5. Cf3	Cq-f6	24. Fè2	e5
6. Cxf6+	Cxf6	25. Th-d3	Ta7 (q)
7. g3 (b)	c5	26. Td6	Dg7
8. Cè5	Cd7 (c)	27. Dè3	Tç7
9. Fb5! (d)	Fd6 (e)	28. a4! (r)	e4
10. Dg4! (f)	Rf8 (g)	29. axb5	axb5
11. 0-0!	Cxé5	30. Fxb5	Dè5
12. dxé5	fxé5	31. Dg5	Dè7 (s)
13. Fg5	Ff6 (h)	32. Dh6	Fé6
14. Ta-d1	Dç7 (i)	33. Dè3	Fç8
15. Dh4! (j)	Fxg5	34. Dh6	Fé6
16. Dxg5	f6 (k)	35. gxfs!	gxfs! (t)
17. Dh5 (l)	g6	36. Fé2!	Df6
18. Dh6+	Rf7	37. Fh5+	Rè7
19. Td3!	a6	38. Txé6+	aband. (u)

NOTES

a) Pour surprendre l'adversaire.
b) On poursuit généralement par 7. Fd3 ou par 7. Fg5.
c) Les Noirs attendaient 8. Fé3. Ce recul du C-r va peser sur toute la partie. 8... a6 est nécessaire.
d) Kasparov prend l'initiative.
e) Trop tard pour 9... a6 à cause de 10. Fxd7+, Fxd7; 11. Df3!
f) Sacrifice d'un pion pour un

meilleur développement : une initiative sur l'aile-R.

g) 10... 0-0 est perdant : 11. Fxd7!, Fxd7; 12. Fh6.
h) Ou 13... f6; 14. Ta-d1, Dç7; 15. Dh5, g6; 16. Fh6+, Rf7; 17. Dh4, a6; 18. f4, Fd6; 19. Fé2, et les difficultés des Noirs sont loin de se terminer.

i) 14... Dé7 n'est pas suffisant : 15 Fxf6, Dxf6; 16. Td3!

j) Bien plus fort que le doublement des pions f par 15. Fxf6.

k) Cet affaiblissement est forcé.

l) Menace mat.

m) Si 20... axb5; 21. Dxb7+, Txh7; 22. Txh7+, Ré8; 23. Txç7 avec gain. 20... Fd7 à envisager.

n) Menace 22. Fxg6+ et force encore un affaiblissement car 21... Fd7 perd à cause de la suite 22. Td1!, Fç6; 23. Dxb7+, Txh7; 24. Txh7+, Rf8; 25. Fxg6, Dxb7; 26. Fxb7, f5; 27. Fg6, et le pion passé de plus sur la colonne h assure le gain des Blancs.

o) Il est difficile de respirer avec Kasparov. Si 22... fxg4; 23. Té3 suivi de f3! Et si 22... Df8; 23. Df4 suivi de 24. gxfs.

p) Si 23... fxg4; 24. Té3, b5; 25. f3!

q) 25... fxg4 semble la seule chance des Noirs; par exemple : 26. Td6, Df4; 27. Txg6, Dxb6; 28. Txh6, Ff5!, et rien n'est clair.

r) Très fort. Si 28... ç4; 29. Dè6.
s) Et non 31... ç4; 32. Fxç4+, Txç4; 33. Td7+, Fxd7; 34. Txd7+, Rf8; 35. Dd8+, Dè8; 36. Df6+, Rg8; 37. Dg7 mat.

t) Si 35... Fxf5?; 36. Fç4+.

u) Si 38... Dxe6; 39. Dg7+ suivi du mat. Et si 38... Rxe6; 39. Td6+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1992

H. LOMMER (1947)

(Blancs : Rç4, Tf8 et h8. Noirs : Rç6, Da5.)

1. Th6+, Rd7; 2. Tf7+, Ré8; 3. Ta7!, Dè5; 4. Th8+!

ÉTUDE N° 1993

HERBSTMAN et KUBBEL (1937)

8												
7												
6												
5												
4												
3												
2												
1												
	a	b	c	d	e	f	g	h				

Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

La BNF, l'Opéra de Paris, le Musée du Louvre et le Centre Pompidou, un quart du budget du ministère à eux quatre, font face à une grave crise de fonctionnement, entre étranglement financier et quête d'autonomie

Enquête sur les mammouths de la culture

CE SONT les quatre grands. Quatre mastodontes, quatre vitrines du ministère de la culture – les plus chères aussi – dont la renommée s'étend au-delà des frontières françaises. La Bibliothèque nationale de France (BNF), le Musée du Louvre, l'Opéra de Paris et le Centre Pompidou attirent ensemble, chaque année, pas moins de 12,5 millions de visiteurs, lecteurs, chercheurs, mélomanes, amoureux des arts ou de l'architecture. Ce poids, cette aura, a un prix : le quatuor représente à lui seul près d'un quart du budget de la Rue de Valois, 22 % de ses 2,6 milliards d'euros. Les quinze responsables ou observateurs que nous avons rencontrés, de gauche comme de droite, dont beaucoup parlent sous couvert d'anonymat, font trois diagnostics : ces « mammouths » manquent cruellement de moyens pour accomplir leurs missions ; ils finissent par asphyxier le ministère de la culture ; ce dernier doit offrir « plus d'autonomie » à ces vitrines et redéfinir ses missions.

Intuite de chercher : ces questions, comme l'ensemble de celles qui concernent la culture, sont absentes des préoccupations des candidats à l'élection présidentielle. Pourtant, « la bande des quatre est un bon révélateur », affirme cet ancien responsable d'un établissement. Elle met en évidence les graves problèmes d'un ministère étranglé dans ses moyens ». « On est passé trop vite d'un ministère ultracentralisé à un cartel de structures », ajoute Jean-Marc Canon, responsable de la CGT-Culture. Écoutons encore ce haut

fonctionnaire socialiste : « La croissance des grandes institutions a des conséquences négatives sur la capacité d'action du ministère. »

Si la taille du Centre Pompidou n'a pas varié depuis 1977, le Louvre est devenu « le plus grand musée du monde » après 1,2 milliard d'euros de travaux. L'Opéra de Paris a ajouté Bastille à Garnier, et la Bibliothèque nationale, en gagnant quatre tours à Tolbiac, a vu son budget de

Le 1 % du budget de l'Etat pour la culture est trompeur : le rattachement de la Cité des sciences ou de la direction de l'architecture ont gonflé les chiffres

fonctionnement presque tripler. « C'est un syndrome très français, celui de Versailles », commente un ancien responsable d'établissement. En même temps, personne ne conteste l'utilité des mastodontes. Un seul interlocuteur concède qu'« on aurait pu concevoir une BNF plus modeste et améliorer le réseau des bibliothèques universitaires ». Mais, ajoute-t-il : « En France, c'est tout ou rien. »

Ces derniers mois, des tensions sont apparues au grand jour. Après les grèves de son personnel de surveillance nées des difficiles négociations sur les 35 heures, un rapport de la Cour des comptes pointait le dysfonctionnement du Louvre où un quart des salles sont fermées, faute de gardiens. Le patron du musée, Henri Loyrette, appelait à plus d'autonomie et s'attirait les foudres de sa ministre, Catherine Tasca (*Le Monde* des 19 et 26 janvier). Aujourd'hui, c'est Jean-Jacques Aillagon, président du Centre Pompidou, qui affirme que le Centre court à la catastrophe, faute de moyens. Agnès Saal, ancien membre du cabinet de Catherine Trautmann puis de Catherine Tasca et directrice de la BNF, se dit pour sa part « inquiète » pour son budget 2003. Quant aux syndicats, ils affirment redouter « le danger de la privatisation ». Verdict de Jean-Marc Canon : « En vingt-cinq ans de ministère, je n'ai jamais connu une telle crispation sociale. »

Sans doute le débat serait-il moins vif s'il n'y avait pas, d'abord, un problème financier. Catherine Tasca s'enorgueillit d'avoir atteint pour son ministère le mythe du 1 % du budget de l'Etat. Ce pourcentage est trompeur puisque les gouvernements de droite, de 1993 à 1997, ont étendu la surface géographique du ministère pour masquer d'importantes coupes budgétaires. C'est ainsi que la Rue de Valois a récupéré la Cité des sciences et de l'industrie ou la direction de l'architecture. « Ce sont les faux-nez de la Rue de Valois », raille un ancien collabora-



O. MARTIN GAMBIE/ARCHIPRESS



MANEZ&FAVRE/ARCHIPRESS

En haut : le Centre Pompidou. En bas : l'Opéra Bastille.

teur de Jack Lang. Pour nombre d'observateurs, « il manque 20 % par rapport aux années fastes ». Luc Allaire, adjoint au directeur de l'Opéra de Paris, résume : « Le 1 % était un nirvana ; il est devenu un étou. »

Selon leurs responsables, le budget de ces établissements est englouti dans les charges fixes – notamment les salaires – au détriment de l'activité culturelle. Ce point de vue est contesté par Catherine Tasca. Un spécialiste des questions culturelles affirme : « Selon le théorème de Baumol [un économiste américain], quand les charges fixes augmentent plus vite que les subventions, elles finissent par asphyxier la machine au bout de quinze-vingt ans. » Nous y sommes : Jack Lang

avait lancé ses « grands travaux » en 1981.

Plusieurs solutions sont avancées pour donner de l'air aux institutions. La plus classique serait d'augmenter le budget du ministère. Dans une telle hypothèse, dit-on Rue de Valois, les institutions petites ou moyennes, « moins bien loties que les quatre vitrines », en profiteraient en priorité. Une autre solution, prônée notamment à Bercy, consisterait à faire des économies. « Un établissement trop gros engendre des charges superflues », indique un fonctionnaire, qui dénonce les avantages sociaux « exorbitants » des personnels. Il ajoute : « Dans les dix ans, un nombre massif d'agents vont partir à la retraite. Certains peuvent ne pas être

remplacés et des activités peuvent être sous-traitées. » Sans préjuger des probables réactions syndicales, constatons d'ores et déjà la perplexité des chefs d'établissement qui affirment que « la sous-traitance, déjà largement développée, n'est pas une panacée. »

D'autres solutions auraient pour conséquence de bousculer les principes jacobins très ancrés au ministère de la culture. Ainsi, celle qui consisterait à donner « plus d'autonomie » aux établissements. « L'autonomie croissante est inéluctable et souhaitable. Elle doit être la source d'une meilleure maîtrise des dépenses », affirme Bernard Latarjet, président de l'établissement public du parc et de la Grande Halle de La Villette.

Le manque d'argent endémique de la BNF

LES QUATRE tours immenses et froides de Tolbiac ont fait basculer dans le gigantisme la discrète Bibliothèque nationale de la rue de Richelieu. Ouvert au grand public en 1996, aux chercheurs en 1998, ce nouveau site a d'abord affronté les tempêtes – catastrophe informatique, défauts du bâtiment, conflits sociaux. Aujourd'hui, affirme Jean-Pierre Angremy, qui, le 22 mars, a abandonné son fauteuil de président à Jean-Noël Jeanneney, il prend « son rythme de croisière ».

Si le budget de la BNF a presque triplé – il est le plus lourd des quatre institutions –, l'argent manque déjà. « Nous sommes dans une situation très tendue. A terme, ce sera une catastrophe », affirme Jean-Pierre Angremy. Agnès Saal, directrice de l'établissement, déplore que « 10 % des emplois ne sont pas pourvus, c'est lourd ! ». Et de pointer le ministère de la culture, qui gère les emplois de la BNF. L'établissement, qui réclame une plus grande autonomie, devrait récupérer cette gestion de l'emploi en 2003, et gagner ainsi en « souplesse ».

Autre sujet d'inquiétude, les investissements à opérer pour que le bâtiment tourne ne sont qu'en partie assurés par l'Etat. L'entretien de l'informatique, au cœur du système de la BNF, coûte 9,2 millions d'euros par an. « Le ministère nous en a donné la moitié pour 2002. Le reste a été ponctionné sur notre fonds de roulement », dit Agnès Saal. Ce n'est pas sain. Le bâtiment lui-même a besoin d'être rénové. « Tolbiac a été

BNF

Etablissement public administratif

Personnels	2 800
Budget	187,5 millions d'euros
Subvention de l'Etat	109,4 millions d'euros
Part de mécénat	1,1 million d'euros

6 sites : Tolbiac-François Mitterrand, Richelieu, Bibliothèque-Musée de l'Opéra, Bibliothèque de l'Arsenal, Centre technique de Bussy-Saint-Georges, Centre technique de Sablé-sur-Sarthe.

Nombre de visiteurs en 2001	1,2 million
Président	Jean-Noël Jeanneney

construit trop vite et il est très fragile. Il nous manque 7,6 millions d'euros par an. » La conception même de Tolbiac est dénoncée par Jean-Pierre Angremy : « L'idée de cet immense quadrilatère dont le centre est occupé par un jardin et dont les livres sont rejetés à la périphérie est absurde pour une bibliothèque. Cette architecture engendre des coûts supplémentaires et des tensions sociales. Les distances sont interminables. Il y a enfin un décalage scandaleux entre les confortables salles de lecture destinées aux usagers et les très médiocres espaces réservés aux personnels. »

La BNF peut-elle faire des économies ? « Sans doute un peu, répond

Agnès Saal, mais la Cour des comptes n'a pas constaté de dérapages. » Se tourner vers la sous-traitance ? « Elle est souvent plus chère, notamment dans l'informatique. Et la sécurité est déjà en concession », répond Agnès Saal. Dégager des ressources propres est hypothétique puisque les droits d'accès à la BNF sont faibles. Quant au mécénat, Agnès Saal se dit réservée : « Vivendi et la Fnac souhaitent s'associer à la mise en ligne de nos collections, mais nous devons veiller à préserver nos missions. »

En dépit de ses difficultés, les services rendus par la BNF sont, pour Jean-Pierre Angremy, « presque exemplaires ». Les collections « exploient » à Richelieu alors que Tolbiac peut accueillir 4 km de documents annuels pendant cinquante ans. 1 000 chercheurs (80 % de taux de remplissage) et 2 500 lecteurs fréquentent chaque jour Tolbiac. A cela, il faut ajouter les 6 000 visiteurs du site BNF. Le système informatique, les livres en accès libre passés de 50 000 à 500 000, les acquisitions en hausse sont autant d'avancées. Agnès Saal reconnaît néanmoins que Tolbiac pourrait attirer plus de monde et qu'elle n'a pas répondu au projet initial : un lieu ouvert à tous. « Elle reste une bibliothèque classique, fréquentée notamment par des étudiants qui cherchent un lieu de travail, sans consulter de documents. Le bâtiment intimide. On pourrait ouvrir au-delà de 20 heures, mais cela pose encore un problème social. »

M. G. et E. de R.

L'exception de l'Opéra de Paris

LA MINISTRE de la culture décerne à Hugues Gall, directeur de l'Opéra de Paris, un satisfecit appuyé. Certes, l'investissement a été lourd, mais le mastodonte à deux têtes remplirait ses missions. Aux 1 673 places de Garnier se sont ajoutés, en 1989, les 2 703 fauteuils de Bastille. Ils sont quasiment tous occupés. Les amateurs parisiens de ballets et de bel canto ont été multipliés par deux en dix ans. Chaque soir de l'année, hors juillet-août, on donne un spectacle dans l'une des deux salles : 200 à Bastille, 160 à 170 à Garnier.

Les raisons du succès de gestion résident d'abord dans le statut de l'Opéra, un établissement public industriel et commercial (EPIC) qui jouit d'une réelle autonomie et qui possède une autorité sur son personnel comme sur son budget. Ensuite, arrivant dans un paysage sinistré, Hugues Gall a pu, avant d'entrer en fonction, en 1995, poser ses conditions. Il a obtenu la totalité des pouvoirs administratifs et artistiques. Il a surtout arraché, contre l'avis de Bercy, une augmentation progressive de son budget de 3 % par an. « Cette exigence est géniale », avoue un ancien directeur d'établissement. Cette exception, enviable par ses confrères, a peu de chances d'être généralisée.

Enfin, la programmation, jugée trop consensuelle par certains, rencontre un succès public : « C'est une programmation éclectique qui joue sur la totalité du répertoire, du classique au contemporain, de façon à

Opéra national de Paris

Etablissement public industriel et commercial

Personnels	1 574
Budget	153 millions d'euros
Subvention de l'Etat	90,1 millions d'euros
Part de mécénat	2,8 millions d'euros

4 sites : Opéra Bastille, Palais Garnier, Ateliers Berthier, Ecole de danse de Nanterre.

Nombre de visiteurs en 2001	840 000
Directeur	Hugues Gall

satisfaire tout le monde, indique Luc Allaire, adjoint au directeur de l'Opéra. Sans doute pourrait-on prendre plus de risques puisque nous n'avons pas d'impératifs de rentabilité. Mais il est fâcheux de jouer devant une salle à moitié vide. » Cet optimiste est à tempérer. « Le bâtiment de Bastille vieillit plus vite que prévu et sa maintenance va nous coûter 6 à 7 millions d'euros par an », note Luc Allaire.

Pour la direction de l'Opéra, le point le plus épineux est ailleurs : le personnel de l'Opéra de Paris est soumis à une convention collective très avantageuse, « scandaleuse », disent certains, et coûteuse pour le budget, signée en catastrophe avant l'ouverture de Bastille. « Elle n'aurait jamais dû voir le jour », indi-

que un ancien administrateur de l'Opéra. Par exemple, les costumes fabriqués au sein des ateliers de l'Opéra coûteraient trois fois plus cher que ceux sous-traités et des agents travailleraient « un jour sur deux pour 2 200 euros par mois ».

La démocratisation des arts lyriques, prétexte de la construction de Bastille, a-t-elle débouché sur une réalité ? « L'Opéra de Paris, même s'il est rempli, n'est pas pour autant devenu un opéra populaire, constate Luc Allaire. Le public appartient massivement aux classes moyennes et supérieures. Comme nous sommes subventionnés par la France entière et que l'opéra est utilisé à 85 % par des Parisiens, on peut estimer, d'une certaine façon, que Billancourt subventionne le 16^e arrondissement. » D'où les efforts accomplis pour démocratiser l'offre avec des places oscillant entre 10 € et 105 €.

Ces prix pourraient être revus à la hausse puisque la demande est supérieure à l'offre, ce qui renforcerait les ressources propres de l'établissement. Pour essayer de tenir son « programme démocratique », la direction pratique au contraire une « discrimination positive » avec des places entre 7,6 € et 18,2 €, destinées aux étudiants ou à des jeunes défavorisés. « Mais ça reste marginal », reconnaît Luc Allaire, qui ajoute : « Ce n'est pas en créant de l'offre que l'on fait venir un nouveau public. C'est en développant l'enseignement artistique. »

M. G. et E. de R.



ARCHIPRESS



LUC BOEGY/ARCHIPRESS

En haut : la Bibliothèque nationale de France. En bas : le Musée du Louvre.

Au-delà, affirme Agnès Saal, « le ministère doit sortir d'une relation quasi schizophrénique avec les quatre établissements, placés en situation de simples demandeurs de moyens supplémentaires ». Elle suggère que le ministère définit « des objectifs clairs » et, en contrepartie, garantisse des moyens : « On a un mal de chien à obtenir ce contrat. »

Cette demande de plus large autonomie est contestée par les syndicats, au motif que des patrons d'établissements se comporteraient parfois en chefs d'entreprise peu respectueux des exigences du service public. « La gestion des personnels est déjà pathétique au Louvre, au Centre Pompidou et à la BNF, avec un empilement insupportable de statuts multiples »,

affirme Jean-Marc Canon qui se plaint du « féodalisme » de certains. « Chacun fait sa politique dans son coin au détriment d'une ligne homogène. Le ministère a décidé qu'un dimanche par mois serait gratuit dans les musées. Tous ne l'appliquent pas ! »

Reste une dernière solution qui serait de demander aux établissements de dégager toujours plus de ressources propres : plus d'expositions et de public, plus de mécénat et de partenariats, plus de produits dérivés. Là encore, de fortes résistances pointent. « En refusant aux établissements des moyens suffisants, l'Etat les incite à se comporter comme des entreprises, dit-on à la CFDT. Le terme de "rentabilité" est de plus en plus prononcé. Faut-il juger un établissement à la taille de

ses files d'attente ? Une exposition peut être déficitaire et remarquable. »

On voit bien l'équation qu'aura à résoudre le prochain ministre de la culture : construire moins, déléguer plus, réorganiser et définir des axes prioritaires. « Si le ministère veut continuer d'exister, insiste Agnès Saal, il ne peut plus se contenter de saupoudrer ses crédits à travers le territoire. » En sachant – la liste n'est pas exhaustive – que le futur musée du quai Branly, demandé par Jacques Chirac, sort de terre ; que la Cité des archives, annoncée par Lionel Jospin, attend une localisation ; et que la Cité du patrimoine et de l'architecture est en travaux...

M. G. et E. de R.

Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication

« Les subventions sont à la hauteur des missions »

Les quatre grands établissements culturels se plaignent de manquer de moyens. Est-ce justifié ?

On n'a jamais assez d'argent. Mais ces établissements ont vu leurs moyens augmenter de façon considérable et leurs subventions sont à la hauteur de leurs missions. Les établissements distinguent de façon non fondée les budgets de fonctionnement, les coûts fixes, et les budgets d'activité. La mission fondamentale de ces établissements repose sur de la matière grise, donc sur du personnel, donc sur des coûts fixes. Les personnels font partie de l'activité. L'accueil du public est une de leurs missions fondamentales. Un opéra sans orchestre et sans personnel d'accueil coûterait moins cher mais ce ne serait pas un opéra.

Jean-Jacques Aillagon affirme que le Centre Pompidou est étranglé parce que les charges augmentent plus vite que les subventions.

La réponse à ce problème réside dans l'accroissement du public et des ressources propres. Avec Hugues Gall, l'Opéra de Paris a considérablement augmenté ses prestations. Cette inquiétude a été très forte à l'automne 2001 au moment où la fréquentation des établissements a été perturbée par les attentats du 11 septembre et par des grèves. La fréquentation est revenue à la normale. Jean-Jacques Aillagon me faisait remarquer que jamais le Centre n'avait connu autant d'affluence. Le Louvre est dans la même situation.

Quand trois responsables d'établissements affirment aller dans le mur si leurs subventions ne sont pas relevées, ils exagèrent ?

Oui, mais si j'étais à leur place je tiendrais peut-être le même discours. A leur place, je répartirais peut-être les masses budgétaires de manière différente. La bonne gestion est une règle de toute entreprise publique, fût-elle culturelle. On doit être capable de déplacer les moyens en fonction des priorités de programmation.

Pour augmenter leurs ressources, ces établissements cherchent plus de mécénat. On leur reproche alors de dériver vers une privatisation...

L'intervention du mécénat n'est en aucun cas une substitution au service public. Il s'agit au mieux d'un coup de pouce qui permet de réaliser plus de choses. Il n'y a pas, non plus, de course au nombre d'en-

trées. Mais ces très grands chantiers de la République doivent remplir pleinement les missions nationales pour lesquelles ils ont été conçus : il est indispensable que le public y soit accueilli de mieux en mieux. Ce qui suppose un accroissement normal des moyens et donc aussi des subventions.

N'a-t-on pas conçu de trop grosses « machines » ?

Dans ce pays, il est plus facile d'investir que de faire fonctionner. C'est une erreur. Mais sans création d'outils on n'aurait jamais pu développer les politiques mises en place. Il faut constater aussi que la collectivité a toujours trouvé les moyens de les faire fonctionner. La taille du Louvre est un héritage, même s'il a été remodelé. Pour le Centre Pompidou, il n'y a aucun gigantisme si on le compare à des musées étrangers.

« En avons-nous pour notre argent ? Il me semble que oui. Les chiffres de fréquentation sont parlants »

L'Opéra a deux salles complémentaires, et des métropoles comme Berlin en possèdent aussi plusieurs. Toute grande bibliothèque nationale a peu ou prou le format de la BNF. En tant que tête de réseau elle n'est pas surdimensionnée. La France a ainsi créé le socle des grandes fonctions culturelles qui lui manquaient. En avons-nous pour notre argent ? Il me semble que oui. Les chiffres de fréquentation sont parlants. Il y a un lien réel entre la qualité de l'offre et son usage par les citoyens. Il ne s'agit pas d'institutions destinées à quelques élites.

Le Louvre ou la BNF réclament plus d'autonomie. Est-ce possible ?

Cette revendication est saisonnière. Quand la gestion est difficile, on se souvient de la tutelle... Mais cette autonomie est souhaitable. Tout ce qui rend un établissement plus efficace est une bonne chose, notamment dans la gestion des personnels. La contrepartie est un bon usage des subventions et une solidarité envers la politique culturelle nationale. Cette autonomie se heurte à la

très grande diversité des personnels. Déplacer le pouvoir de recrutement et la gestion des conflits du ministère à l'établissement me semble possible. Nous y travaillons, notamment au Louvre. Mais cela doit se faire dans le respect des statuts du personnel.

En revanche, l'autonomie totale n'est pas réaliste. Ces établissements sont les éléments d'une politique nationale et ne sont pas des entités singulières. Prenez l'acquisition des collections. Pourquoi ne pas laisser opérer chaque musée de son côté ? Parce que ces collections font partie d'un patrimoine national sur lequel il faut garder une vue d'ensemble. C'est le rôle de la direction des musées de France. Il existe en revanche une vraie autonomie scientifique et artistique dans ces établissements, qui n'est pas si fréquente de par le monde.

Est-ce normal qu'un directeur de département du Louvre ait plus de pouvoir que son président ?

Vous mettez le doigt sur une question d'usage au cœur d'une grande institution sur laquelle il faut réfléchir. J'imagine que pour Henri Loyrette cette question est tout aussi complexe que la gestion de son personnel et qu'elle peut constituer un frein.

Beaucoup de responsables trouvent que votre ministère est asphyxié.

Mais, dans tous les domaines, on n'a jamais rencontré autant de publics ! Le ministère n'est pas asphyxié. Il est en surchauffe, à cause du foisonnement de ses activités. Les années très fastes lui ont permis d'intervenir largement, de constituer un maillage du territoire. La surchauffe vient de ce que le ministère a été conçu comme un appareil d'aide directe à la création et à la diffusion. Il faut maintenant cerner nos interventions en fonction de choix clairs et étoffer nos services en régions.

Le 1 % du budget de l'Etat est-il suffisant ?

C'est un progrès formidable. Il devra être poursuivi. Mais je ne porterais pas prioritairement l'effort vers les quatre établissements, plutôt sur l'éducation artistique, le lien entre le projet éducatif et l'offre culturelle, secteur où l'action de ce ministère a été insuffisante mais est aujourd'hui résolument engagée.

Propos recueillis par Michel Guerrin et Emmanuel de Roux

La soif d'autonomie du Louvre

LE LOUVRE est-il « le plus grand musée du monde » ? 35 000 objets exposés sur 60 000 m², il occupe presque entièrement le vieux palais des rois de France, agrandi par Napoléon III et notamment modifié à la demande de François Mitterrand. C'est dire la pesanteur historique d'une institution créée en 1793. Dont l'extension n'est d'ailleurs pas achevée. Pourtant, l'établissement public doit désormais financer lui-même ses investissements. Des sommes hors budget à trouver grâce au mécénat.

En dépit de sa dimension, de sa notoriété et des queues qui s'allongent devant la pyramide, l'équilibre du musée reste fragile. Car ses recettes sont largement soumises aux aléas du tourisme international (son public est à 70 % composé d'étrangers) et sont très sensibles aux mouvements sociaux. « Le 11 septembre et les grèves de l'automne 2001 nous ont fait perdre 900 000 visiteurs et plus de 3 millions d'euros de recettes », constate Henri Loyrette, le président du Louvre. D'où un budget 2002 placé sous le signe de l'austérité : « Il y aura moins d'expositions, moins de manifestations dans l'auditorium, la politique scientifique sera revue à la baisse, et les œuvres restaurées seront en plus petit nombre », indique-t-il. Fragile aussi, parce qu'une partie de ses ressources propres sont mutualisées au profit d'autres musées plus modestes, par le biais de la Réunion des musées nationaux (RMN), un organisme très déficitaire. Enfin parce qu'en

Musée du Louvre	
Etablissement public administratif	
Personnels	1 823
Budget	124 millions d'euros
Subvention de l'Etat	50,1 millions d'euros
Part de mécénat	3,6 millions d'euros
1 site	
Nombre de visiteurs en 2001	5,2 millions
Président-direct.	Henri Loyrette

dépit de son statut, son autonomie est mesurée. Le président du Louvre n'a pas la gestion directe de son personnel, dont le recrutement et la mise à disposition dépendent du ministère de la culture. « On est toujours en retard de surveillants, note Henri Loyrette. Du coup, on ferme des salles. Le paradoxe est qu'il est plus facile de voir à Paris les œuvres de Henner, qui dispose d'un musée national à lui tout seul, que les Vermeer ou les Rembrandt du Louvre. »

Henri Loyrette a vivement réagi lorsque la gestion du Louvre a été épinglée, en décembre 2001, par un rapport de la Cour des comptes. Celle-ci pointait les salles fermées (plus de 25 %), des abus dans la gestion du personnel, l'insuffisance de l'accueil. Le président du Louvre se plaignait d'un encadrement trop

strict. Il fut taxé de dérive féodale. « Nous n'avons aucune vocation à être des féodaux, plaide Henri Loyrette, nous voulons seulement être un établissement public de plein exercice, ni plus ni moins. Afin d'accomplir notre mission culturelle. Nous ne sommes pas hostiles à la mutualisation de nos recettes, à condition que cette mutualisation soit équitable, bien gérée, qu'elle serve à acheter des œuvres et à répondre précisément aux missions de service public de la RMN. »

Catherine Tasca semble aujourd'hui se rendre aux arguments du président du Louvre. En janvier 2003, 1 150 agents de surveillance et d'accueil seront directement gérés par le musée. Reste à trouver une rallonge financière. Henri Loyrette veut doubler les ressources issues du mécénat : « Mais cinq personnes sont chargées ici du mécénat contre cinquante au Metropolitan de New York ! » Il aimerait aussi obtenir « une augmentation de 8 % à 10 % de son budget, sur trois ans ». Restera, enfin, à accomplir une révolution interne : faire en sorte que les sept départements du musée (peintures, sculpture, antiquités égyptiennes, objets d'art, etc.), véritables Etats dans l'Etat, harmonisent leurs politiques et admettent l'existence d'un véritable « patron » pour le Louvre, au lieu d'un aimable ambassadeur. Ce sera sans doute la tâche la plus délicate à mener.

M. G. et E. de R.

La santé précaire du Centre Pompidou

DES QUATRE mastodontes, le Centre Pompidou est le plus récent (1977), le seul à ne pas avoir grossi, le seul, selon sa vocation multidisciplinaire, à abriter trois départements : un musée, une bibliothèque, l'Ircam (Institut de recherche et coordination acoustique/musique). Bien que fortement remanié à la veille de l'an 2000, après deux ans de fermeture, il est néanmoins, selon ses animateurs, dans une situation budgétaire périlleuse.

A cause d'une équation simple, affirme Jean-Jacques Aillagon, dont le mandat présidentiel vient d'être renouvelé : « Les charges fixes – salaires et bâtiment – augmentent plus vite que les subventions. » Le Centre Pompidou est en effet autonome. Il gère son personnel et assure ses missions à partir d'une dotation ministérielle. « Etre indépendant mais pauvre n'est pas une satisfaction », commente Jean-Jacques Aillagon, qui souhaite encore plus d'autonomie : « Que l'Etat cesse de s'occuper de détails et aborde nos problèmes de fond. » Il cherche notamment « une antenne » en région et, à terme, « un second bâtiment en Ile-de-France » pour présenter ses collections contemporaines.

Habituellement, la subvention couvre les charges et les ressources propres suffisent à la création. « En 2001, nous avons dû puiser dans nos recettes pour payer les charges », explique le président. L'année 2001, il est vrai, fut noire avec le 11 septembre et trois semaines de grèves ; le budget 2002 est « serré » : exposi-

Centre Pompidou	
Etablissement public administratif	
Personnels	1 350
Budget	107 millions d'euros
Subvention de l'Etat	85,5 millions d'euros
Part de mécénat	1,2 million d'euros
1 site : Le Centre proprement dit, dont le Musée national d'art moderne-Centre de création industrielle, la Bibliothèque publique d'information (BPI), l'Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam).	
Nombre de visiteurs en 2001	5,3 millions (dont 2 millions pour la BPI, 3,3 millions pour le MNAM, les expositions et les spectacles)
Président	Jean-Jacques Aillagon

tions différées, manifestations annulées. Enfin, l'indispensable mécénat a chuté de 50 % en 2002, obligeant à revoir des projets à la baisse.

Une éclaircie pointe avec des expositions qui marchent « très fort » : plus de 5 000 personnes par jour pour « La révolution surréaliste ». La fréquentation du Musée d'art moderne a pratiquement doublé. La santé du Centre Pompidou dépend étroitement des succès de sa programmation. Stimulant et dangereux. Ainsi du peintre Max Beckmann, à découvrir à l'automne, et qui est moins « grand public » que

le surréalisme. Pour Jean-Jacques Aillagon, qui se verrait bien ministre de la culture de Jacques Chirac, « le ministère ne pourra pas éviter d'injecter 4 à 5 millions d'euros dans le Centre. L'Etat a dépensé plus de 150 millions de travaux en dix ans. Il est plus généreux pour bâtir que pour gérer. » Des économies sont-elles possibles dans un lieu où la philosophie est de faire « tout, tout seul », jusqu'à employer 25 pompiers ? Selon un observateur, « nombre d'activités portées par un personnel trop nombreux » devraient être sous-traitées. « Si c'est pour faire mieux, sans toucher à la politique culturelle, la sous-traitance est envisageable », répond le président.

Certains pointent les dérives possibles : devenir une « entreprise commerciale », refuser les projets exigeants pour ne pas heurter les mécènes. « Les risques artistiques, nous les prenons tous », répond, agacé, Jean-Jacques Aillagon. Mais pour la CFDT, l'établissement connaît « une perte de l'esprit communautaire et de générosité dans les relations de travail ». Quant au mécénat, « nous sommes sur le fil du rasoir parce que le ministère ne remplit pas son devoir vis-à-vis du Centre et parce que le climat général est au néolibéralisme ». Une bache Swatch recouvrirait le Centre pendant les travaux, avec le slogan « Liberté, égalité, ponctualité ». Elle a choqué une partie du personnel. « Cette bache était impensable il y a quinze ans. »

M. G. et E. de R.

Patrimoine Fontevraud donne de la voix



Fontevraud C'est un lieu habité, et les voix venues d'Orient qui s'élèveront, durant les concerts de la Semaine sainte, sous les voûtes du réfectoire de l'abbaye royale de Fontevraud, près de Saumur, trouveront l'écho de leur chant parmi les âmes des populations successives de ce haut lieu de clôture, soumis à l'empire de ciels immenses et parfois muets.

Enfermées par obéissance à leur foi ou reclus par force, les moniales du royaume, de la fondation de l'abbaye jusqu'à la Révolution, et les prisonniers de la République, de 1804 à 1965, ont su laisser l'empreinte de leur séjour. En témoignent des messages parfois très explicites. « P.L.V. » ou « V.L.F. », c'est-à-dire « Pour la vie » ou « Vive la fuite ». D'autres encore, cris de détresse que la pierre blanche de tufeau, friable et tendre, a su accueillir, dans l'ombre des cachots.

le-Duc, les premières restaurations, au début du XX^e siècle. Après 1965, la paix une fois revenue au creux du vallon, le domaine gardait de nombreuses traces de son passé mais pouvait redevenir un lieu de recueillement, d'exaltation spirituelle aussi, que sait encourager de sa lumière pure une architecture de rigueur, sans fioritures, sans distraction.

Faire vivre aujourd'hui un tel ensemble, c'est la tâche qui a été confiée, à la veille du 900^e anniversaire, à une femme, Chantal Collet-Dumont, administratrice choisie par le ministère de la culture pour diriger le monument et le centre culturel cogéré avec la région des Pays-de-Loire. Agrégée de lettres, c'est une familière de l'action culturelle à l'étranger, successivement en poste en Allemagne, en Roumanie et à Rome, avec un passage à la tête du service des affaires internationales à Paris. Attenti-

ve aux patrimoines malmenés par l'histoire, elle avait créé une petite collection traçant un inventaire rapide de « capitales oubliées », retrouvées au gré des retournements géopolitiques. En invitant Gérard Rondeau, après Vilnius ou Sarajevo, à interroger de son œil photographique l'abbaye de Fontevraud, de jour comme de nuit, elle tendait un fil invisible entre creusets de souffrance et refuges d'espoir.

Prenant à Fontevraud la succession lointaine des abbesses qui dirigèrent l'institution, et côtoyant chaque jour le tombeau d'Aliénor d'Aquitaine, reine et mère de Richard Cœur de Lion, dont les gisants reposent dans la nef abbatiale, cette dame de culture a d'emblée tenté de marier les siècles et voulu faire entrer délicatement la technologie contemporaine par une fresque multimédia, mobile et éphémère, au mur du grand réfectoire. Sans toucher à la pierre, sans altérer les voix.

Michèle Champenois

La Pâque dans les églises d'Orient. Abbaye royale de Fontevraud, Centre culturel de l'ouest, BP 24, Fontevraud-L'Abbaye (49). Tél. : 02-41-51-73-52. Chœur byzantin de Grèce (Liturgie pascale du mont Athos), mercredi 27 mars à 21 heures. Chœur du patriarcat russe, direction Anatoly Grindenko, jeudi 28 mars à 21 heures et samedi 30 mars à 18 heures (complet). Chœur Akn, direction Aram Kerowpyan (chants arméniens de la semaine de Pâques), vendredi 28 mars à 21 heures. Réservations : 02-41-51-71-41. 22 €. www.abbaye-fontevraud.com/
Visite de l'abbaye, de 10 heures à 17 h 30 (18 heures à partir d'avril). 5,50 €. Exposition des photographies de Gérard Rondeau, jusqu'au 25 juin. Livre-catalogue, Ed. Robert Laffont. 35,10 €. Photo : gisant d'Aliénor d'Aquitaine. © Gérard Rondeau.

GALERIE À PARIS

Les promenades de Vincent Bioulès

QUAND on habite Montpellier – ville natale de Vincent Bioulès –, on va « à la mer ». Ainsi a longtemps fait Bioulès, qui a rapporté de ses journées à la plage bien des marines à l'aquarelle et à l'huile, bien des vues de port et des nus de baigneuses. Mais depuis quelque temps, aux horizontales de Palavas-les-Flots, il préfère les obliques et les verticales des Cévennes.



« La Combe de la Pierre-Blanche » (2002). Huile sur toile, 89 x 116 cm.

L'exposition de ses plus récents dessins et tableaux se nomme donc « A l'intérieur des terres ». Ils sont géologiques et mythologiques. Géologiques parce que Bioulès, suivant les exigences qu'il s'est données depuis deux décennies, se montre un observateur très attentif des reliefs, des couches, des plis, des éboulis, de la couleur des chaînes calcaires du côté du pic Saint-Loup. Au cours de ses randonnées, il étudie aussi la végétation, les effets de lumière. Les dessins sont d'une impressionnante justesse. Dans les peintures, la transcription de la sensation visuelle et tactile se veut de plus en plus abondante et complexe. Bioulès doit sans cesse trouver comment suggérer la dureté ou la friabilité du sol, la confusion des formes au crépuscule ou leur netteté à midi.

Aussi fait-il alterner des représentations synthétiques du motif, fortement cernées, traitées en peu de tons, et d'autres fondées sur la prolifération et la superposition des taches, travail de peinture qui fait songer au néo-impressionnisme de Seurat. Le mixte de brutalité et de nuances ainsi obtenue est d'un surprenant réalisme – d'autant plus surprenant que Bioulès aime à loger dans ces paysages des allusions aux mythes, aux religions. Pour les démêler, il faut se rapprocher de la toile, reconnaître Jacob dans un adolescent, l'Ange dans un autre. Cette modernisation des motifs sacrés ajoute encore à la singularité des œuvres et au plaisir qu'elles donnent.

Philippe Dagen

« A l'intérieur des terres », galerie Vidal-Saint-Phalle, 10, rue du Trésor, Paris-4^e ; tél. : 01-42-76-06-05. Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 avril. Galerie Hélène Trintignant, 21, rue Saint-Guilhem, Montpellier (34) ; tél. : 04-67-60-57-18. Jusqu'au 30 mars.

Théâtre

PARIS

Théâtre au Salon

La Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) inaugure cette année, au 22^e Salon du livre à la porte de Versailles, un « village de l'édition théâtrale » et animera un « petit théâtre » en partenariat avec les écrivains associés du théâtre (EAT) et l'Association des éditeurs de théâtre, dont seize seront représentés. Rencontres, lectures, débats sur l'écriture contemporaine, sur les compagnies théâtrales, seront proposés entre 10 h 30 et 18 heures dans le petit théâtre, dont la programmation a été confiée à Louise Doutreligne et Jean-Paul Alègre. Le théâtre italien sera à l'honneur, par des débats notamment sur « Pirandello et le XX^e siècle » (le 24) ou « Mythe de Don Juan : de la commedia dell'arte à Molière » (le 26) en présence du comédien-chanteur napolitain Pepe Barra.

Salon du livre, porte de Versailles, Paris-15^e. M^e Porte-de-Versailles. De 9 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 27 mars. 4,50 €.

Musiques

FIGEAC ET CAPDENAC-GARE

Le Chaïnon manquant

Ce festival, partagé cette fois entre le Lot (Figeac) et l'Aveyron (Capdenac-Gare), permet chaque

année d'alimenter en découvertes le réseau des petites salles et des diffuseurs culturels. Priorité est donnée aux jeunes talents, qu'ils s'expriment en musique – de la chanson électro au swing manouche – ou dans un décor de théâtre – du spectacle pour enfants au théâtre de rue. Parmi les espoirs de cette nouvelle édition : Nery, Samarabalouf, Albert Magister, Cosmik Connection, Circ Panic, Valérie Dablemont, Bonzom, Youngster... Rendez-vous incontournables des professionnels, ces spectacles sont également ouverts au public.

Le Chaïnon manquant, à Figeac et Capdenac-Gare. Tél. : 05-65-14-13-12. Du 27 mars au 1^{er} avril. Horaires variables, de 10 h 15 à 24 heures. De 6 € à 15 €.

AMIENS

Festival d'Amiens

Comme beaucoup de festivals, celui-ci célèbre depuis plusieurs années le décloisonnement des genres et les affinités, réelles ou provoquées, entre le jazz et d'autres territoires musicaux. Sous-titré justement « Musiques de jazz et d'ailleurs », il propose une affiche dans laquelle jazz, musiques du monde, électroniques et funk se côtoient, voire se fréquentent. Au programme de la 21^e édition, le saxophoniste alto Steve Coleman en vedette, qui par ailleurs animera des ateliers tout au long de la semaine, le face-à-face Richard Galliano/Eddy Louiss, Julien Lourau en version acoustique, le All Stars manouche de Biréli Lagrène, une facette originale de la musique cubaine

avec le contrebassiste Cachaito, la rockeuse du désert Hasna El-Becharia, mais aussi Toma Sidibé, la fanfare Uranus Bruyant, Claude Barthélemy (qui recevra Daunik Lazro les 29 et 30), Gary Lucas, Zuco 103, Amadou & Mariam, Monk'o Marok, Troublemakers, Dhafer Youssef, Sidsel Endresen, Eva Gardner et quelques autres entêtés de musique.

Festival éclaté en 9 scènes, du Grand Théâtre de la Maison de la culture aux cafés amiénois, Amiens (Somme). Tél. : 03-22-97-79-79. Du 25 au 30 mars. Horaires variables. De 8 € à 20 € (tarif normal) ; De 7 € à 15 € (tarif étudiant).

Classique

COMPIÈGNE

Les Noces de Figaro

Il fut un temps où Mozart se chantait en toutes les langues : en flamand à Gand, en anglais à Londres, en français à Tours, en arabe au Caire. Il fut même une époque où chacun chantait dans sa langue, dans son costume, dans sa propre mise en scène. Le Théâtre impérial de Compiègne, qui tente de ressusciter un pan de la pratique et du répertoire de notre histoire lyrique, en dehors des modes, s'est pourtant amusé à commander une nouvelle traduction en français des récitatifs de Da Ponte à Eric-Emmanuel Schmitt, l'auteur à succès des *Variations énigmatiques*. Le spectacle avait plu, le voici repris dans ce théâtre proprement extraordinaire.

Théâtre impérial, 3, rue Othenin, Compiègne (Oise). Le 24, à 17 h 30. Tél. : 08-25-00-06-74. De 9 € à 84 €.

Sélection disques classiques

CARL PHILIPP EMANUEL BACH

Sonates et rondos.

Mikhail Pletnev (piano).



Etonnant pianiste, ce Russe au jeu délié et pourtant incrusté dans le piano qui fait sonner son instrument avec une verve jubilatoire et une intelligence contagieuse. Nul épanchement dans ces sonates et ces rondos du fils de Bach, mais un tranchant, un allant revigorant qui laisse la place, dès que nécessaire, à l'effet de surprise typique d'une musique dont la fantaisie inspirera Haydn. La prise de son est d'un modelé, d'une rondeur qui va dans le sens même de l'interprétation de Mikhail Pletnev. – A. Lo.

1 CD Deutsche Grammophon 459 614-2.

CÉCILE CHAMINADE

Mots d'amour : mélodies, pièces pour violon et piano, pièces pour deux pianos.

Anne Sophie von Otter (mezzo-soprano), Bengt Forsberg et Peter Jablonski (piano), Nils-Erik Sparf (violon). Célèbre en son temps pour ses mélodies, un aussi curieux que wagnérien *Concertstück pour piano et orchestre* et surtout pour un ballet monté jusqu'au Metropolitan Opera de New York, Cécile Chaminade (1857-1914) était une pianiste adulée par le public. Une édition récente de cires datées du début du XX^e siècle permet d'en comprendre les raisons (Appian Recording-Abeille Musique). Célèbre mais un peu moquée par les critiques les plus sérieux : au len-

demain de la création du *Quatrième Concerto* de Rachmaninov par son compositeur, un journaliste américain ira jusqu'à écrire qu'il ressemble à une œuvre composée par une Chaminade ayant bu quelques verres de vodka de trop. Les mélodies, les pièces instrumentales réunies sur ce disque méritaient une exhumation tant elles sont charmantes, fluides, pittoresques, bien venues et délicieusement interprétées par une von Otter à la diction parfaite. La voix de la mezzo montre quelques petites signes de fatigue qui ne sont pas des défauts : ils humanisent et densifient ces petits bijoux amoureux ciselés par une compositrice qui connaissait parfaitement son métier et dont l'inspiration était la grâce même. – A. Lo.

1 CD Deutsche Grammophon 471 331-2.

ANTONIO VIVALDI

Concerti pour violoncelle vol. 2.

Ensemble Explorations, Christine Busch (violin), Richte Van der Meer (violoncelle II), Roel Dieltiens (violoncelle I et direction). On avait déjà pu mesurer la singulière hauteur du propos dans le premier volet de ce nouveau parivaldien. *La Laguna* de Guardi qui illustre la deuxième livraison donne le ton : *le Vivaldi* de Dieltiens, premier violoncelle à la tête de l'Ensemble Explorations, n'a rien de rayonnant ou de flamboyant. Il est sobre, presque austère, lumineux cependant comme habité de l'intérieur, et la lecture des mouvements rapides y gagne une urgence qu'on a rarement ressentie. Une version à part, magnifique de maîtrise, qui est

mieux qu'une alternative aux pyrotechnies d'usage autour du prêtre roux. – Ph.-J. C.

1 CD Harmonia Mundi HMC 901745.

BRUNO MANTOVANI

Jazz Connotation. Les Danses interrompues. D'un rêve parti. Bug. Appel d'air. Früh.

Ensemble Alternance (direction). Né en 1974, Bruno Mantovani est à la fois très proche et très différent des compositeurs de sa génération. Comme les meilleurs d'entre eux, il s'exprime dans un langage synthétique qui se soucie plus d'expression personnelle que d'ancrage esthétique. Mais par son travail sur la forme, magistralement renouvelé, il affiche une hauteur de vue rare chez les moins de trente ans. On en trouvera une fascinante illustration avec le triptyque destiné à l'ensemble Alternance. Dans les morceaux de bravoure pour pianiste (le tellurique *Jay Gottlieb*) que sont les volets extrêmes *Jazz Connotation* (solo) et *D'un rêve parti* (sextuor) tout autant que dans le chef-d'œuvre de développement *sui generis* que constitue *Les danses interrompues*. Mantovani s'impose en véritable maître du temps, non pas pour son habileté à l'égrener, le comprimer ou le dilater mais pour sa capacité à le rendre sensible. Dans les multiples acceptions du terme. Un constat valable pour les autres pièces de cette importante monographie de même que pour le somptueux cycle vocal que vient de créer Barbara Hendricks à la Cité de la musique. – P. Gi.

1 CD Aeon. Distribué par Harmonia Mundi.

SORTIE 27 MARS

un film de **Mamoru Oshii**

par le réalisateur de **GHOST IN THE SHELL**

> Mamoru Oshii est un précurseur de nouveaux styles, en quête sans cesse de nouveauté. **L. WACHOWSKI "Matrix"**

> Révolutionnaire dans la forme, subjuguant sur le fond. **PREMIERE**

> Un chef d'œuvre énigmatique. **LES INROCKUPTIBLES**

Avalon

13^{ème} RUE

ALLOCIENE.COM

BO par Kenji Kawai disponible chez

www.avalon-lefilm.com

Inrockuptibles

GOA.COM

LE MOUV

Yannick Noah, la liberté près de chez soi

L'ancien champion de tennis devenu chanteur déserte New York pour l'Europe et signe un quatrième album en français, déjà vendu à plus d'un million d'exemplaires

IL ARRIVE tel qu'en lui-même : démarche chaloupée, dreadlocks sous le chapeau aux couleurs jamaïcaines, survêtement gris, tennis blanches. Et, autour de lui, immédiatement, quelque chose d'indéfinissable qui ressemble grandement à du respect. La légende, bien sûr. Mais aussi une timidité qui l'entraîne à mettre un peu de distance avec ses interlocuteurs. « Quand j'ai pris mes premiers cours de chant, je pensais que j'allais faire des vocalises. Pas du tout : c'est sur la timidité que j'ai travaillé. On m'a dit : tu dois prendre ta place. Au début, j'avais peur. Alors je me planquais. Oui, c'est bien cela : je me planquais. D'abord en chantant en anglais. Et puis je mettais des chapeaux, des lunettes noires. Je ne voulais pas me dévoiler. »

Yannick Noah parle et on l'écoute, captivé par ce murmure nonchalant. Tellement loin des effets oratoires de nos temps électoraux. « Je n'aime pas me trouver cloisonné. On vous demande toujours d'aller un peu plus loin. Quand j'ai gagné la Coupe Davis avec l'équipe de France, j'ai senti que je pouvais me laisser tenter par la volonté de poursuivre ces instants de gloire. C'est tentant. C'est le danger. La fédération de tennis, la politique, pourquoi pas ? Il fallait que je choisisse mon camp. Je n'ai pas cédé à ces tentations. »

Aujourd'hui, Yannick Noah, qui a prénommé sa fille Yelena, en hommage à Helena Bonner, la femme d'Andrei Sakharov, affirme qu'il continue à voter mais n'en dira pas plus. « Je ne tiens pas à influencer les gens, je me sens trop capable de changer d'avis pour le faire. » « Je réagis par rapport à mes activités, comme le tennis dans les cités ou le travail pour les Enfants de la Terre avec maman. J'ai donc des contacts avec des politiciens. Si l'un d'entre eux est intéressé par mon projet, je ne me demande pas s'il est de droite ou de gauche. Certains non seulement ont été sensibles à ce que nous disions, mais en plus nous ont donné des coups de main. Marie-George Buffet, par exemple, m'a beaucoup aidé. Cela ne veut pas dire que je suis communiste. »

Une ombre de colère passe alors dans ses yeux, et le sourire, un court instant, se tend. « J'avais un bon ami, un athlète de haut niveau, comme moi, avec qui j'ai passé des nuits et des nuits à refaire le monde, et puis il est devenu ministre et il n'a rien fait. Je lui en veux à mort. C'est entre lui et moi. » Le visage se relâche. Yannick Noah sourit de nouveau. Pourquoi se faire du mal ?

Quelques minutes plus tard, il redeviendra grave pour évoquer l'Amérique de l'après-11 septembre. « Je suis arrivé à Paris le 11 septembre. Bien sûr que cela m'a marqué. J'ai été

BIOGRAPHIE

► **1960**
Naissance à Sedan.

► **1983**
Victoire à Roland-Garros.

► **1991**
Premier album, « Saga Africa ». Victoire de l'équipe de France en Coupe Davis.

► **1996**
Deuxième victoire en Coupe Davis à la tête de l'équipe de France.

► **2001**
Quatrième album, « Yannick Noah ».

sous le choc pendant plusieurs semaines. Je me suis dit que, peut-être, cela allait faire comprendre aux Américains que le monde existait. J'aimais New York, où je vis une grande partie de mon temps, parce que c'est une ville qui était en même temps le monde entier. Aujourd'hui, c'est une simple ville américaine. C'est devenu lourd à porter pour un étranger, qui se sent non-américain. Cela commence à la douane, cela continue dans la rue, c'est insupportable. » Un retour ? « Peut-être. Les Américains ont changé, mais je pense que la vision des Européens qui vivaient là-bas a changé aussi. Pour la première fois, l'Europe me manque beaucoup. En France, j'ai l'impression qu'il y a une liberté. Il n'y a pas cette censure énorme, permanente. Les gens font peut-être ce qu'ils veulent de cette liberté, mais elle existe. »

Retour aussi à la langue française. « Quand j'ai commencé à enregistrer le dernier album, je sentais qu'il s'agissait de mots qui m'appartenaient, de sujets que j'avais envie de développer, d'histoires qui me tenaient à cœur. Je chantais

en français et j'avais l'impression que c'était beaucoup plus moi. »

Obligé de parler de tennis ? Même pas. C'est lui qui l'évoque au détour d'une phrase. D'abord parce qu'il continue à jouer. Après avoir allumé sa troisième cigarette de la matinée – « Oui, je fume trop » –, il affirme avoir retrouvé le plaisir « de jouer pour jouer, pas pour gagner ». « Je me voyais mal vieillir en radotant sur ma victoire à Roland-Garros. Le bon vieux temps et tout le reste. Il y a 19 ans, quand même ! Pour moi, le tennis, c'était un peu vivre au passé. » C'est la « sentence » du match qui lui manque. « C'est plus juste. Gagné ou perdu. Cela me manque un peu : après deux ou trois défaites, tu te remets en question. Aujourd'hui, le danger, c'est de se dire que tout fonctionne quoi qu'il arrive, les fans sont contents. C'est acquis. L'album marche, c'est vrai, mais à nous de continuer à le défendre, le plus loin possible. »

Jusqu'où ? « Arriver à atteindre certaines notes. Ou, un jour, pouvoir atteindre plus régulièrement ou même à chaque concert un état dans

lequel il m'est arrivé de me retrouver, un état second où j'ai l'impression que je suis la musique, que je fais partie des gens, de la scène, des instruments. Un moment où je crois vraiment qu'il y a une magie qui s'opère. Quand je suis en voix, quand je suis en forme, l'intention compte plus que les mots. » « Je suis déjà tellement content. Depuis que je fais de la musique, j'ai l'impression d'être déjà allé au bout de mes rêves et même au-delà. »

On l'écoute et, soudain, à un rien, une impression fugace, un léger amusement dans les yeux, une rêverie éphémère, on comprend que le chanteur n'est plus tout à fait là, ayant déjà rejoint d'autres contrées. Alors, devant ce bonheur balancé, cette timide confiance en soi, cette humilité souriante, on pense à cette réplique d'un personnage du film de Mathieu Amalric, *Le Stade de Wimbledon* précisément : « La vie l'amusait, cela ne voulait pas dire qu'il était heureux dans la vie. »

José-Alain Fralon



MICHEL BIROT

LES GENS DU MONDE

■ Le chanteur et pianiste de rock'n'roll **Jerry Lee Lewis** a installé un système de surveillance pour avoir à l'œil – et faire arrêter – les individus qui inscrivent des grossièretés sur la clôture de bois blanc qui cerne son ranch de 16 hectares dans le Mississippi. « Nous n'avons pas besoin de ce genre de choses », a déclaré un responsable du ranch. « Cela porte préjudice à Jerry Lee et au voisinage... » Les visites dans la propriété du chanteur âgé de 66 ans continueront, mais les fans ne seront plus autorisés à apposer leur signature sur la barrière.

■ **Jacques Chirac** (RPR) aurait aimé incarner **Cyrano de Bergerac**, et **Lionel Jospin** (PS) **James Stewart** dans *Les Affameurs*, le western d'**Anthony Mann**, selon le « Quiz présidentiel » publié par *Studio magazine* dans son numéro à paraître le 27 mars. **François Bayrou** (UDF) a choisi **Gary Cooper** dans *Le train sifflera trois fois*, et **Olivier Besancenot** (LCR) *Le Flic de Beverly Hills*, soit **Eddie Murphy**. Seules ces quatre personnalités ont répondu à *Studio*.

■ **Philip Plisson**, photographe de mer, va illustrer la construction à Saint-Nazaire du *Queen-Mary-2*, le paquebot géant que les Chantiers de l'Atlantique livreront fin 2003. Il doit établir prochainement un partenariat avec le Musée de la marine du palais de Chaillot, à Paris. « J'ai voulu revenir à l'esprit même des peintres de la marine, corps créé par Richelieu au XVII^e siècle », a déclaré Philip Plisson à l'AFP.

■ **Pamela Anderson**, ancienne vedette de la série télévisée *Alerte à Malibu*, affirme avoir contracté une hépatite C à cause d'une aiguille à tatouer infectée par son ancien mari, **Tommy Lee**, batteur du groupe de hard-rock **Mötley Crüe**. « Tommy avait la maladie et ne me l'a jamais avoué pendant notre mariage », a ajouté l'actrice, en conflit avec Tommy Lee au sujet de la garde de leurs deux enfants. Un représentant du musicien a rejeté ces accusations, affirmant que « Tommy n'a jamais eu d'hépatite C ni aucune maladie sexuellement transmissible ».

■ Plus de vingt-cinq ans après sa sortie en vinyle, *Metal Machine Music*, de **Lou Reed**, a été joué pour la première fois en concert le 17 mars, dans le cadre du festival *MaerzMusik* à Berlin, par son auteur et **Zeitkratze**, un ensemble classique de l'avant-garde allemande. Rappelant qu'à sa sortie ce double album avait reçu « un très, très mauvais accueil » et avait été retiré du marché « au bout de trois semaines », Lou Reed a estimé, dans une conférence de presse, qu'il représentait « ce que devrait être la musique classique contemporaine ». Publié en 1975, *Metal Machine Music* offrait 64 minutes de distortion et de Larsen. Lou Reed avait jadis déclaré : « Celui qui tient jusqu'à la quatrième face est encore plus dingue que moi. »

TÉLÉVISION

Les passions d'Umberto Eco

Romancier à très grand succès depuis *Le Nom de la rose*, Umberto Eco est aussi un monsieur formidablement érudit, directeur de l'École supérieure des sciences humaines et titulaire de la chaire de sémiotique de l'université de Bologne. Pour ce numéro spécial de « Droit d'auteurs », Frédéric Ferney est allé à Bologne, à la rencontre du professeur autant que de l'écrivain. Dans le cloître splendide et décrépi de San Martino, le romancier le plus célèbre d'Italie parle avec fougue, et une pointe d'ironie, des passions qui ont modelé sa vie. De son amour pour la philosophie (il débuta par une thèse consacrée à saint Thomas d'Aquin – un « type sympathique », sans doute, avant d'avoir été canonisé), mais surtout pour l'histoire, celle du Moyen Âge essentiellement. L'œil tour à tour perçant, pensif ou malicieux, Umberto Eco se livre volontiers à la passion de comprendre, de comparer, d'expliquer. Devisant avec son interlocuteur sur les notions de mensonge et de vérité (il est l'auteur, entre autres, d'un essai intitulé *La Guerre du faux*), l'écrivain se livre, pour finir, à une rapide analyse du monde moderne nourrie de quelques remarques sur la situation politique italienne, avec Silvio Berlusconi en grand fabulateur pourvu d'« une imagination médiatique remarquable » pour faire croire des choses fausses aux électeurs. – R. R.

« **Droit d'auteurs : spéciale Umberto Eco** », dimanche 24 mars, 11 h 05, France 5.

DIMANCHE 24 MARS

► Gallimard, une maison

9 h 15, France 5
Réalisé par Frédéric Compain, le dernier volet de la collection « Une histoire de l'édition française » est consacré à Gallimard. 6 000 auteurs (dont Proust, Camus, Céline, Cendrars, Sartre, Albert Cohen...), 18 000 titres, plus de 1 000 salariés... La maison familiale, fondée par Gaston

Gallimard en 1911, avant d'être dirigée par Claude puis Antoine Gallimard, est devenue l'un des plus grands éditeurs du monde.

► La Bible des cinquante

10 h 00, France 2
La nouvelle traduction de la Bible, parue chez Bayard à l'automne 2001, n'a pas manqué de susciter des réactions contradictoires, mais ses qualités littéraires sont indéniables comme le prouve ce numéro du magazine « Présence protestante » réalisé par Abraham

Ségal. On y entend des extraits de textes choisis parmi les plus connus (la Genèse, l'Evangile de Jean, La Lettre aux Romains...)

lus par le pasteur Florence Taubmann, le comédien Didier Sandre et quelques-uns des cinquante écrivains-traducteurs comme Florence Delay, Jacques Roubaud ou Emmanuel Carrère.

► Tant qu'il y aura des livres

14 h 00, France 5
Dans cette émission tournée en extérieur et au Salon du livre, Frédéric Ferney rencontre des auteurs et des journalistes, des comédiens et des sportifs qui lui parlent d'écriture, de livres et de lecture.

► La Bête du Gévaudan, autopsie d'un mythe

18 h 00, France 3
Cent vingt femmes et enfants assassinés entre 1764 et 1767 dans la région du Gévaudan (l'actuelle Lozère). Cette série de meurtres, plus horribles les uns que les autres, et qui auraient été perpétrés par une « bête », sema la panique. Construit comme une enquête policière, le documentaire de David Teyssandier revient sur l'affaire et tente d'élucider le mystère de la « mal-bête ».

► La Vie privée de Sherlock Holmes

20 h 40, Arte
En ouverture d'une soirée thématique consacrée au célèbre

détective, Arte présente – hélas en version doublée ! – l'étonnante comédie policière réalisée par Billy Wilder en 1970, avec Robert Stephens, Colin Blakely et Geneviève Page. Sherlock Holmes est entraîné, avec son ami Watson, dans une étrange aventure par une jeune femme belge, rescapée d'un suicide et amnésique. Sans s'inspirer de Conan Doyle, le cinéaste s'est attaqué avec humour au mythe du détective anglais. La superbe reconstitution de Londres à l'époque victorienne donne un certain réalisme à une histoire truffée de gags allusifs. La parodie insolente glisse parfois vers le fantastique social.

► Grands soirs et petits matins

1 h 35, Planète
En mai 1968, le photographe et cinéaste américain William Klein a promené sa caméra à travers le Quartier latin – il habitait Paris depuis quelques années –, filmant les débats à Censier et à la Sorbonne, la crèche et la cantine installées dans l'Université, et les touristes du boulevard Saint-Michel... Ces images, « commandées » par les Etats généraux du cinéma, auraient dû faire partie d'« un grand film de synthèse comme il n'y en avait jamais eu sur un événement historique », vaste projet qui ne vit jamais le jour.

RADIO

DIMANCHE 24 MARS

► RMC Info Sport

15 h 00, RMC Info
Au moment où se négocie la vente des droits de retransmission radiophonique des matches du championnat de France de football, et où certains sports sont en train de devenir « payants » à la radio, comme ils le sont à la télévision depuis une vingtaine d'années, RMC Info joue plus que jamais la carte du sport en allongeant le temps d'antenne qui lui est dévolu. Désormais le rendez-vous quotidien « RMC Info Sport » s'étend de 15 heures à 23 heures les samedis et dimanches, et de 18 heures à 21 heures du lundi au vendredi, soit plus de trente heures de sport par semaine.

► Une vie, une œuvre :

Ed McBain, ou l'Amérique vue du 87^e district

15 h 30, France-Culture
Salvatore Lombino, alias Ed McBain, né à Manhattan en 1926, a consacré des dizaines de romans à la chronique minutieuse du quotidien routinier des flics du commissariat du 87^e district d'une ville imaginaire nommée Isola. L'écrivain utilise un mode d'expression hyperréaliste pour décrire par le menu les méthodes d'enquêtes policières. Son univers urbain, noir et violent, laisse

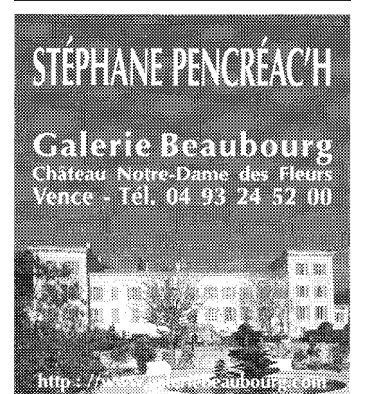
percer une certaine foi dans la nature humaine, jusqu'au plus sombre des bas-fonds. L'écriture très cinématographique d'Ed McBain a fait école du côté des feuilletons américains d'aujourd'hui.

► Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCI

18 h 30, RTL
Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière à l'élection présidentielle, est l'invitée du « Grand Jury ».

► Projection privée

22 h 05, France-Culture
Michel Ciment reçoit la comédienne Kristin Scott Thomas, interprète du personnage de lady Sylvia McCordie, dans *Gosford Park*, le film de Robert Altman, actuellement à l'affiche.



RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 23 MARS

TF1

15.40 Ouhé ! Echange. Série **16.05** Dawson Des frissons dans la nuit. Série **17.00** Angel Déclaration de guerre. Série **17.50** Sous le soleil Tom song. Série **18.55** Le Maillon faible **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.



20.50 Le Grand Concours Des Enfants Jeu présenté par Carole Rousseau. 735491 Cette émission réalisée sans la collaboration de l'éducation nationale, pourtant sollicitée, met en compétition vingt-quatre élèves de 5^e, sélectionnés parmi 40 000 candidats.

22.50 NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE Coup de folie O 157085 Classé X O 8312168. Série. Avec Chris Meloni, Mariska Hargitay. **0.37** Le temps d'un tournage **0.38** Météo **0.50** Très chasse Bécassines au Maroc [3/5]

1.45 Enquêtes à l'italienne Série **2.40** Reportages Gascon, Tourangeau, Poitevin... Compagnons du devoir **3.10** Histoires naturelles **4.20** Musique **4.45** Notre XX^e siècle Du sang, des larmes, des hommes (55 min).

CÂBLE ET SATELLITE

14.10 Jules César ■■ Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1953, N., v.m., 120 min.) TCM
14.25 Le Salaire de la peur ■■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1953, N., 140 min) O Cinétoile
16.10 L'Année de tous les dangers ■■ Peter Weir (Australie, 1982, v.m., 115 min) O TCM
16.45 Le Distrait ■■ Pierre Richard (France, 1970, 85 min) O Cinétoile
18.05 La Conquête de l'Ouest ■■ John Ford, Henry Hathaway et George Marshall (EU, 1962, 150 min). TCM
20.45 Le Docteur Jivago ■■ David Lean (Etats-Unis, 1965, v.m., 195 min) O TCM
23.00 Histoire de détective ■■ William Wyler (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 101 min) O Cinétoile
23.00 Révolution ■■ Hugh Hudson (EU - GB, 1985, v.m., 120 min) O CineCinemas 1
0.10 Les Misérables ■■■ Raymond Bernard (France, 1933, N., 85 min) [2/3] O CineClassics
0.30 Engrenages ■■ David Mamet (Etats-Unis, 1987, v.o., 100 min) O Cinéféz
0.45 La Collectionneuse ■■ Eric Rohmer (France, 1967, 85 min) O Cinétoile
1.35 Les Misérables. Raymond Bernard (France, 1933, N., 85 min) [3/3] O CineClassics
2.20 Spartacus ■■ Riccardo Freda (France - Italie, 1952, N., v.m., 100 min) O Canal + Vert

FRANCE 2

13.50 Patinage artistique Championnats du monde. Programme libre dames **15.00** Rugby Tournoi des VI Nations (4^e journée). Irlande - Italie; 17.00 Ecosse - France. En direct **18.55** ET 3.35 Union libre **20.00** Journal, Météo.



20.55 L'AMI LAMA Divertissement présenté par Michel Drucker. Invités : Serge Lama, Laurent Gerra, Patrick Bruel, Lynda Lemay, Lara Fabian, Lââm, Hélène Ségara, Dany Brillant, Lorie, Natacha St Pier, Francis Cabrel, Marc Lavoine, Marie-Paule Belle, Isabelle Boulay. 2187656

23.00 CD aujourd'hui 96526

23.05 TOUT LE MONDE EN PARLE Invités : Charly et Lulu ; Emmanuelle Devos ; Laurent Baffie ; Samuel Le Bihan ; Fatima Belaid ; Milla Jovovich ; Dieudonné ; Pascal Bruckner ; Philippe Corti. 70581323

1.40 Journal, Météo **2.05** Rugby Tournoi des VI Nations. Angleterre - Pays de Galles. A Twickenham, à Londres. En différé 2811415 **4.35** Premier rendez-vous Magazine (70 min).

FRANCE 3

16.00 La Vie d'ici Magazine **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Le Journal du tournoi Magazine **20.15** Tout le sport Magazine **20.25** Euro millionnaire Jeu.



20.55 LE CAMARGUAIS Deux sons de cloche. Série. Avec Jean-François Stévenin, Laura del Sol, Stanislas Crevillen, Fanny Gilles, Sherif Scouri. 4683859 *Le maire anticonformiste d'un petit village camarguais tente de retrouver la fille de son prédécesseur, disparue sans explication dix ans plus tôt et récemment aperçue dans la région.*

22.40 FAUT PAS RÊVER En Bolivie. Magazine présenté par Laurent Bignolas. Invité : Eduardo Barrios. Au sommaire : Le dernier roi du Salar ; Le carnaval du Diable ; La route de la mort ; etc. 1034255

23.50 Météo, Soir 3 **0.15** 3^e mi-temps **0.45** Les Locataires de Staline La Maison sur le quai **1.40** Saga-Cités **2.10** Sorties de nuit Elvire, la nuit du Cap-Vert **3.20** Soir 3 **3.40** On ne peut pas plaire à tout le monde (140 min).

CANAL+

17.00 Football D1 : Guingamp - PSG ► En clair jusqu'à 21.05 **19.20** Le Journal **19.30** + clair Les rumeurs sur Internet autour des événements du 11 septembre. Invités : Thierry Meyssan, Hervé Kempf **20.30** Cours Florent.



21.25 SAMEDI COMÉDIE **21.25** H Une histoire de détective O 967052. Série. Avec Linda Lacoste, Jean-Luc Bideau, Sophie Mounicot, Jamel Debbouze, Eric Judor. *Aymé a le malheur de séduire la femme du directeur, qui a la phobie des ruptures.* **21.50** Grolandsat Divertissement O 594120.

22.15 SAMEDI SPORT présenté par Nathalie Iannetta. Au sommaire : Football européen : Coupe d'Angleterre (Arsenal - Newcastle) ; 30^e journée du championnat de France D1. 332762

0.05 Le Fils de Spartacus ■ Film. Sergio Corbucci. Aventures (Italie, 1962, v.o.) **0.145** Magnolia ■ Film. Paul Thomas Anderson. Drama (EU, 1999, v.o.) **0.45** Ben Harper, Live in Paris Concert (45 min) 688614.

FRANCE 5 / ARTE

17.30 Sur les chemins du monde **18.05** Le Magazine de la santé **19.00** Le Forum des Européens L'effet Berlusconi **19.45** Arte info **20.00** Le Dessous des cartes Les cartes de la faim **20.15** Voyages avec Turner [1/6].



20.45 L'AVENTURE HUMAINE — LE VOYAGE DE CHARLIE Documentaire. Stéphane Bégoïn (2001). 8866014 *Afin de restructurer la société inuit, un travailleur social tente d'y réintroduire des éléments de chamanisme.* **21.35** Metropolis L'Italie invitée d'honneur du Salon du livre ; Apprendre quand même : le lycée Estejal à Kaboul. 2662033.

22.30 MON FRÈRE, CET IDIOT Téléfilm. Kai Wessel. Avec Michael Wittsack, Martin Feifel, Julie Gartzke, Cornelia Froboess, Marion Breckwoldt (Allemagne, 1999). 92025

0.00 La Lucarne Palestine, Palestine. Documentaire. Dominique Dubosc (Fr., 2002) 5721144 **1.15** Familia Film. Fernando León de Aranoa. Avec Juan Luis Galiardo. Comédie satirique (Esp., 1997, v.o., 95 min) 9291989.

M6

16.15 Zorro Série **16.50** Chapeau melon et bottes de cuir Série **17.50** Motocops Série **19.10** Turbo **19.50** Warning **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Plus vite que la musique Spéciale Hélène Segara à l'Olympia **20.40** CinéSix.



20.50 LA TRILOGIE DU SAMEDI **20.50** Charmed Un jour mon prince viendra O 8889965. Série. Avec Holly Madsen, Alyssa Milano, Rose McGowan, Brian Krause. **21.40** Le Caméléon La clé O 2669946. Série. Avec Michael T. Weiss, Andrea Parker. **22.35** Buffy contre les vampires La déclaration O 307728410. Chagrin d'amour O 84675. Série. Avec Sarah Michelle Gellar.

0.20 PROFILER Point de rupture O Série. Avec Ally Walker, Robert Davi, Julian MacMahon, Erica Gimpel, Tracy Lords. 1660927

1.09 Météo **1.10** M6 Music / Les Nuits de M6 (420 min) 81876778.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Désir d'Europe. Invités : Michel Wieviorka ; Paul Sawtell ; Bert Scheffer. **20.00** Electrophonie. [2/2]. **20.50** Mauvais genres. Peplum, giallo et horramama : de l'Italie mauvais genres. **22.10** Le Monde en soi. La parole ouvrière [1/3].

FRANCE-MUSIQUES

19.30 Les Noces de Figaro K 492. Opéra de Mozart. Par Le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Vienne, dir. Riccardo Muti, Simon Keenlyside (le comte Almaviva). **23.00** Le Bel aujourd'hui. Festival Présences 2002.

RADIO CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Bruch, Reinecke, Brahms. **20.00** Les Rendez-Vous du soir. Salvador Dali et la musique. Œuvres de Rossini, Wagner, Mompou, Bizet, etc. **22.00** Da capo. Le pianiste Samson Raphaelovitch. Œuvres de Mozart, Chopin, Liszt, Ravel, Prokofiev.

DÉBATS

12.10 ET **17.10** Le Monde des idées. Thème : Eloge du rebelle. Invité : Michel Onfray. LCI

MAGAZINES

13.25 Strip-tease. Mon prince charmant. Sur le banc. Portrait d'un mort vivant. La route enchantée. RTBF 1 **14.15** Culture et dépendances. Nos hommes politiques sont-ils à la hauteur ? Invités : Jean-Marie Colombani, directeur du Monde ; Régis Debray ; Thierry Desjardins ; Serge Raffy ; Caroline Pigozzi ; Stéphanie Mesnier ; Bernard Debré. TV 5 **16.15** TV 5, l'Invité. Robert Hue. V 5 **18.15** Des racines et des ailes. Un palais au cœur de la Cité. Notre-Dame, cette inconnue. Les anges gardiens de la Seine. TV 5 **19.00** Explorer. Cascades des Canyons. La cité perdue des Mayas. Otaries déchainées. National Geographic **20.45** Mémoire vive. Spécial guerre d'Algérie. Invité : le Général André Bach. La Chaîne Histoire

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Amérique des années 1950. [6/7]. Planète **18.30** Loutres en déroute. National Geographic **18.35** Hep taxi. Le Caire. Odyssee **18.55** Les Talents de Greg. Planète

19.15 La Guerre d'Algérie. [3/5]. « Je vous ai

compris ». La Chaîne Histoire **20.15** Les Naissances de l'écriture. Histoire **20.45** Portraits de gangsters. Meyer Lansky. Planète **21.00** Cent ans de mémoire du jazz. New York City. Histoire **21.00** L'Australie en train. [3/6]. Voyage **21.40** La Famille de l'homme. [2/2]. Odyssee **22.40** Survivre à Shanghai. Histoire **23.50** Qui a peur de. [2/3]. ? Odyssee

SPORTS EN DIRECT

14.00 Biathlon. Coupe du monde. 12,5 km poursuite messieurs. Finale. A Oslo. Eurosport **15.00** Biathlon. Coupe du monde. 10 km poursuite dames. Finale. A Oslo (Norvège). Eurosport **16.00** Handball. D1 masculine : Paris-SG - Istres. Eurosport **17.00** ET **20.00** Volley-ball. Ligue des champions masculine. Final Four (demi-finales). Pathé Sport **20.00** Football. D1 (30^e journée) : Lille - Auxerre. TPS Star **20.30** Arts martiaux. A Paris-Bercy. Paris Première

DANSE

17.10 Casse-Noisette. Chorégraphie de Patrice Bart. Musique de Tchaïkovski. Par le corps de ballet de la Deutsche Staatsoper de Berlin et l'Orchestre de la Staatskapelle de Berlin, dir. Daniel Barenboïm. Muzzik

MUSIQUE

19.30 Beethoven. Symphonie n°1 en ut majeur opus 21. Enregistré en 1972. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Mezzo **21.00** Poulenc. Les Dialogues des carmélites. En 1999. Par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Jan Latham-Koenig. Mezzo **23.35** Poulenc. Trio pour piano, hautbois et basson. En 1999. Avec Jean-François Heisser (piano), David Walter (hautbois), Patrick Vilaire (basson). Mezzo **23.50** Poulenc. Mélodies. En 2001. Avec Aurélien Legay (soprano), Suzanne Manoff (piano). Mezzo **0.00** Mozart. Symphonie n°31, dite « Paris ». En 1984. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. Mezzo

TÉLÉFILMS

17.55 La Dernière Nuit. Didier Decoin. Festival **19.00** Grandeur nature. Mark Rosman. Disney Channel **22.40** La Vengeance d'une mère. Noel Nosseck O 13^{me} RUE

SÉRIES

17.40 Alias. Doppelgänger (v.o.) O Téva **20.05** Deuxième chance. Kind of Blue (v.o.). Téva **21.10** Vidocq. Le système du docteur Terrier. A vous de jouer, monsieur Vidocq. Le chapeau de l'Empereur. Festival

DIMANCHE 24 MARS

TF1

12.05 Attention à la marche ! **12.50** A vrai dire **13.00** Journal, Météo **13.25** Walker, Texas Ranger Aigle blanc. Série **14.20** La Loi du fugitif Laissez pour compte. Série **15.10** FBI Family Plongez dans le futur. Série **16.00** Les Experts Faux coupable. Série **16.55** Vidéo gag **17.55** Le Maillon faible **18.50** Sept à huit Magazine **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.



20.50 IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN Film. Steven Spielberg. Avec Tom Hanks, Tom Sizemore, Edward Burns, Barry Pepper. Guerre (EU, 1998). 73716472 *En 1944, en Normandie, un commando américain recherche un soldat. Une manière spectaculaire, habile mais non dénuée de facilités de filmer la guerre.*

23.55 REWIND Film. Sergio Gobbi. Avec Raoul Bova, Marushka Detmers, Niels Arestur, Cécile Pallas, Luca Zingaretti. Policier (France - Italie, 1997) O. 4836453 *Un homme purgeant une lourde peine de prison fait l'objet d'une expérience sur la mémoire. Thriller utilisant des références à l'univers virtuel.* **1.40** La Vie des médias Jeux vidéos : nouveaux supports de pub. Invité : Olivier Montfort

2.00 Reportages Les innocents du couloir de la mort **2.25** Mode in France Prêt-à-porter automne-hiver 2002-2003 **3.25** Très chasse Dérangement ragondin et piégeage **4.20** Histoires naturelles [1/2] **4.50** Musique (10 min).

CÂBLE ET SATELLITE

19.25 Rendez-vous ■■■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1940, N., 90 min) O Cinétoile **20.45** Sans laisser d'adresse ■■ Jean-Paul Le Chanois (France, 1950, N., 90 min) O CineClassics **20.45** Ben Hur ■■ William Wyler (Etats-Unis, 1959, v.m., 215 min). TCM **20.45** Le Hussard sur le toit ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1995, 125 min) O Cinéstar 1 **20.45** Gouttes d'eau sur pierres brûlantes ■■ François Ozon (France, 1999, 85 min) O Cinéféz **20.45** Les Arnaqueurs ■■ Stephen Frears. Avec Angelica Huston, John Cusack (Etats-Unis, 1990, 110 min) O RTL 9 **21.00** Ma nuit chez Maud ■■■ Eric Rohmer (Fr., 1969, N., 110 min) O Cinétoile **22.10** Vanya, 42^e rue ■■■ Louis Malle. Avec Wallace Shawn (Etats-Unis, 1994, 120 min) O Cinéféz **22.15** Les Misérables ■■■ Raymond Bernard (France, 1933, N., 85 min) [3/3] O CineClassics **22.20** Dracula ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1992, v.m., 125 min) O CineCinemas 3 **22.35** City Hall ■■ Harold Becker (Etats-Unis, 1995, v.m., 110 min) O CineCinemas 2 **22.50** Goupi-Mains-Rouges ■■ Jacques Becker (France, 1942, N., 100 min) O Cinétoile **23.40** Rio Grande ■■ John Ford (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 100 min) O CineClassics **0.20** La Femme modèle ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1957, v.m., 125 min). TCM

FRANCE 2

13.00 Journal **13.15** J'ai rendez-vous avec vous Magazine **13.40** Météo **13.45** Vivement dimanche Invités : Marcel Desailly **15.50** Aix mélodie Faux accord. Série **16.40** Nash Bridges La clef de l'enlèvement. Série **17.30** Le Numéro gagnant Jeu **18.15** ET **4.45** Stade 2 Magazine **19.20** ET **0.55** Vivement dimanche prochain Invité : Marcel Desailly **20.00** Journal, Météo.



20.55 JUSTE CAUSE Film. Arne Glimcher. Avec Sean Connery, Laurence Fishburne, Kate Capshaw, Blair Underwood, Ed Harris. Drame (Etats-Unis, 1995) O. 6202908 *Un avocat (Sean Connery) prend la défense d'un Noir (Blair Underwood) accusé de meurtre. Suspense juridique aux situations archiconnues.*

22.45 CONTRE-COURANT - L'ÉTRANGE DESTIN DU COLONEL JIN XING Documentaire. Sylvie Levey (2002). 5626960 *L'étonnant destin de Jin Xing, pionnière de la danse moderne en République populaire de Chine, qui, il y a encore six ans, assurait le poste de colonel dans les rangs de l'armée populaire.* **23.40** Journal de la nuit, Météo.

0.00 Contre-courant Une passion de Jésus. **1.30** Thé ou café **2.20** La Pieuvre Enquête sur la mort du commissaire Cattani O **3.55** 24 heures d'info **4.15** Paysages humides **4.40** Bhoutan, à la croisée des chemins (5 min).

FRANCE 3

13.20 Les Animaux, rois de la piste **15.00** Le Sport du dimanche Cross-country ; 15.50 Biathlon. Coupe du monde. Finale. 15 km Mass start H. ; 16.25 Patinage artistique. Championnat du monde. Gala de clôture **18.00** Explore La Bête du Gévaudan, autopsie d'un mythe **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** ET **1.45** Les Nouvelles Aventures de Lucky Luke.



20.55 LA FEMME DE PLUME Téléfilm. Chantal Picault. Avec Marianne Basler, Antoine Chappay, Maxime Leroux, Véra Briole, El Kebir (Fr., 1996). 4642502 *Amoureux d'une animatrice de radio parisienne devenue écrivain public en Provence, un homme sollicite ses services pour lui avouer sa flamme.* **22.35** Météo **22.40** Soir 3.

22.55 FRANCE EUROPE EXPRESS Magazine présenté par Christine Ockrent, Gilles Leclerc et Serge Juy. Invités : François Bayrou, Robert Hue. 9712873 *François Bayrou, tôt parti en campagne pour être le « troisième homme », ne parvient pas à décoller dans les intentions de vote, malgré son coup d'éclat à la réunion de l'UEM à Toulouse.*

0.15 Cinéma de minuit Cycle Aspects du cinéma. Un homme à brûler ■■ Film. Paolo et Vittorio Taviani et Valentino Orsini. Avec D. Perego. Drame (It., 1962, N., v.o.) **2.10** Soir 3 **2.35** Thalassa **4.00** Faut pas rêver (65 min).

CANAL+

12.40 Le Vrai Journal Jean-Pierre Chevènement **13.35** Semaine des guignols **14.10** Zapping **14.25** La Grande Course **15.00** Basket NBA San Antonio - Miami **16.30** SOS vol 534 Téléfilm. Jon Cassar. Avec Eric Roberts (EU - All., 2001) O **18.00** Ciel d'octobre Film. Joe Johnston. Avec Jake Gyllenhaal. Comédie dramatique (EU, 2000) ► En clair jusqu'à 20.45 **19.45** Le Journal **19.55** Le Match de base-ball



20.05 FOOTBALL Championnat de France D1 (30^e journée) : Marseille - Monaco. 20.45 Coup d'envoi en direct. 632637 **22.45** L'Equipe du dimanche Football européen. Italie: Inter Milan - AS Rome ; Angleterre: Liverpool - Chelsea et Fulham - Tottenham ; D2 Max (33^e journée) : Ajaccio - Laval, Amiens - Istres, Caen - Beauvais, Créteil - Châteauroux, Saint-Etienne - Niort... 232095.

0.05 VIRGIN SUICIDES ■■■ Film. Sofia Coppola. Avec Kirsten Dunst, Josh Hartnett, Kathleen Turner, James Woods. Drame (Etats-Unis, 1998, v.o., DD) O.9900767 *L'histoire de cinq jeunes filles de la petite-bourgeoisie américaine tentées par le suicide. Un film admirable, tragique et humoristique. Une grande douceur morbide.*

1.40 Les Oscars 2002 En direct. 74^e cérémonie des Oscars O 1324598 ; 2.00 Les arrivées 4312651 ; 2.30 Cérémonie présentée par Whoopy Goldberg et commentée par Nathalie Cuman (215 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.30 Terres de légendes [2/2]. Maroc, la confrérie du cobra **14.05** Spéciale France 5 et le livre Magazine **15.10** De la steppe au cosmos Documentaire **16.05** Les Grandes Batailles de la République La laïcité, 1905 **17.05** Les Refrains de la mémoire **17.30** Va savoir Le théâtre de Molière **18.05** Ripostes Magazine **19.00** Maestro Stars de demain [4/4] **19.45** Arte info, Météo **20.15** Danse Folk Songs.



20.40 THEMA - SHERLOCK HOLMES LA VIE PRIVÉE DE SHERLOCK HOLMES ■■■■ Film. Billy Wilder. Avec Robert Stephens, Colin Blakely, Geneviève Page, Christopher Lee, Tamara Toumanova. Policier (Etats-Unis, 1970). 106347637 *Un film magnifique où le personnage inventé par Conan Doyle est soumis au défi de ses propres sentiments.*

22.45 THEMA (SUITE) - SHERLOCK HOLMES WANTED! SHERLOCK HOLMES. A la poursuite d'un mythe. Documentaire. Jean-Denis Bonan (2002). 503095 *Un portrait - presque - robot du célèbre détective, suivi de la trace dans ses exploits et évoqué par d'éminents spécialistes parmi lesquels un criminologue, un commissaire de la police scientifique et un psychanalyste.*

23.55 Thema - La Dame en vert ■■ Film. Roy William Neill. Avec Basil Rathbone, Nigel Bruce. Policier (EU, 1945, N., v.o.) 5882182 **1.00** La Surface de réparation Téléfilm. Bernard Favre. Avec Remo Girone (Fr., 2001, 90 min).

M6

12.20 Demain à la une Match fatal. Série **13.20** Monte-Carlo Téléfilm. Anthony Page. Avec Joan Collins, George Hamilton (EU, 1986) [1 et 2/2] O **16.50** Drôle de scène **17.15** Toi, rien que toi Téléfilm. Marco Serafini. Avec Florian Fitz (All., 2001) O **18.55** Sydney Fox, l'avenanture le baiser des ténébres. Série **19.50** Belle et en **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** E = M6 Magazine **20.40** Sport 6.



20.50 CAPITAL Commerce : tous les coups sont-ils permis ? Magazine présenté par Emmanuel Chain. Au sommaire : Chasse au client ; Les fichiers secrets ; Médecins sous influence ? ; Multimilliardaire à trente-sept ans ; La guerre des journaux gratuits ; Vêtements de marques : les nouveaux discounters. 62208347 **22.54** Météo.

22.55 CULTURE PUB Magazine présenté par Christian Blachas et Vladimir Donn. Au sommaire : La violence au féminin ; Les pollueurs écologues. 5922347

23.25 Casting torride Téléfilm. Eric Gibson. Avec Erin Lanza, Stephen Michael Pace (Etats-Unis, 1996) O

ALAIN LOMPECH

Un Z qui veut dire Zorro

ON NE SAIT s'il faut admirer Dame Margaret Thatcher sur le fond de son action en Grande-Bretagne, chacun appréciera en fonction de la façon dont il pense qu'un pays doit être gouverné, mais, au moment où la Dame de fer annonce qu'elle ne prononcera plus de discours public pour cause de santé, on ne peut que se rappeler le caractère intransigeant d'un chef de gouvernement dont les actes furent l'application du discours.

Margaret Thatcher gouverna jusqu'à en être odieuse, insensible aux malheurs des sujets britanniques mis à la rue par la mise en œuvre d'une politique libérale fanatique.

Le grand violoniste et humaniste Lord Yehudi Menuhin, si éloigné des idées politiques de Margaret Thatcher, était néanmoins son ami. Il osa donc lui dire un jour, non sans crainte, ce qu'il pensait de tant de dureté, d'indifférence. Il lui parla de Bobby Sands, ce jeune Irlandais mort d'une interminable grève de la faim, de la guerre des Malouines. De Menuhin, qui avait osé à la Knesset dénoncer l'attitude d'Israël face aux Palestiniens, qui avait aussi osé au Parlement russe rappeler à Brejnev qu'il avait signé les accords d'Helsinki, la Dame de fer accepta ce qui était plus qu'une discussion d'après-dîner.

Et Menuhin avait senti, sans qu'elle le formule, Margaret Thatcher vaciller un instant. Anti-européenne jusqu'à l'absurde, celle qui aura envoyé un présent à Pinochet le jour de son départ de Grande-Bretagne vers le Chili, sans qu'on puisse imaginer une seconde qu'elle acceptât les crimes commis par la dictature chilienne, a réellement marqué son pays et la scène internationale. Et donné son nom à une méthode, à une idéolo-

gie économique et sociale dont Jacques Chirac se réclama avec enthousiasme. Il bifurqua, vite.

Après le fort discours sur la fracture sociale de la campagne présidentielle de 1995, après ces premières semaines de gouvernement et cette promesse de faire des préfets les fers de lance de la lutte antichômage, tout fut oublié, ou quasiment.

Le voici penché sur le sort du tiers-monde. Jacques Chirac n'est jamais aussi tonique, aussi vif qu'en période de campagne électorale. Les idées, belles, généreuses fusent avec un enthousiasme contagieux, une détermination, une pugnacité admirables.

Le président de la République, candidat à sa réélection, arrive donc à Monterrey. Il prononce un discours dont les accents mitterrand-gaulliens sont beaux comme l'Antique. Il s'en prend à l'ouverture des marchés mondiaux aux produits agricoles sans se préoccuper de la lutte contre la malnutrition. Il relève justement qu'une majorité des 850 millions d'habitants de la planète qui vivent sous le seuil de pauvreté sont orientés vers une agriculture exportatrice à haut rendement spéculatif qui ne les nourrit pas. Par qui ? Par le grand commerce international, « qu'on ne voit pas, mais qui est toujours présent, et qui, lui, n'est pas à Ouagadougou, mais plus volontiers à Londres ou à New York ». Il relance l'idée de la taxe Tobin, à sa façon. « Un tabou a été brisé », dit le président-candidat, ajoutant : « L'idée de taxer les flux financiers, d'une façon à déterminer et à préciser, est légitime et justifiée. »

Il critique les Etats-Unis, qui refusent de signer le protocole de Kyoto, comme Lionel Jospin n'oserait pas.

Monterrey, la ville de Zorro.

PREMIÈRE ÉLECTION présidentielle post-euro : les deux principaux candidats, Jacques Chirac et Lionel Jospin, nous promettent des baisses d'impôts ! Une vraie révolution quand on regarde l'alourdissement continu des prélèvements depuis la guerre. Plus personne ne dira que l'euro ne change rien... Les contribuables français sont bien curieux de boudier cette campagne, qui pour la première fois leur présente un strip-tease de Bercy. Il faut croire que les candidats leur déplaisent vraiment pour ne pas déclencher des « Encore ! encore ! ». Ou, version plus noire, que leur crédibilité à mener à bien leurs promesses est passée sous le zéro...

L'absence totale de contestation de ces projets leur donne leur légitimité : les Français s'unissent pour penser que l'Etat est devenu trop lourd. Mais prudence : n'allez pas croire que voici venu le temps de l'Etat maigre.

Les deux candidats ont le même point de départ : ils estiment que la croissance attendue de 3 % l'an dégagera près de 60 milliards de recettes nouvelles au total sur la période du quinquennat. Les deux se retrouvent pour en consacrer la moitié dans la diminution du déficit public. Le reste sera « rendu » au contribuable.

DU BRUIT À BRUXELLES

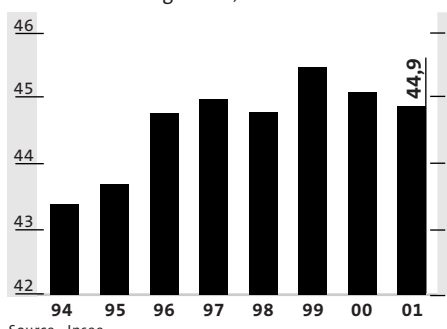
A partir de là, l'enjeu politique devient : quel impôt baisser ? Le choix de l'électeur est réel puisque les différences sont importantes. Par le timing, d'abord. Lionel Jospin planifie les baisses d'impôts sur la fin du quinquennat, le temps de réduire le déficit des finances publiques avant 2004 comme promis à Bruxelles. Jacques Chirac fait l'inverse : il donne une priorité aux allègements budgétaires à 2007, au risque de heurter nos partenaires européens. C'est une décision lourde, qui fera beaucoup de bruit l'élection passée. Elle peut être électoraliste puisqu'on « donne » de l'argent au contribuable en creusant la dette, c'est-à-dire en renvoyant le remboursement sur les générations suivantes. Elle peut être au contraire le moyen de se forcer, sans l'avouer d'avance, à couper plus vite dans les dépenses d'Etat. Deux politiques, on l'avouera, totalement opposées : laquelle sera celle de Jacques Chirac ? On retrouve le candidat du RPR dans une situation exactement semblable à celle de la « fracture sociale » de 1995 : faire une promesse que l'Euro-

Défense d'une campagne sérieuse

CHRONIQUE DE L'ÉCONOMIE

LE POIDS DE L'ÉTAT

Prélèvements obligatoires, en % du PIB



Source : Insee

pe - les critères de Maastricht - lui interdit de tenir une fois élu.

L'autre différence porte sur l'impact social : le candidat Chirac privilégie l'impôt sur le revenu - donc les classes aisées ; le candidat Jospin, la taxe d'habitation, qui est plus neutre. L'alternative relève ici purement de la politique intérieure, les conséquences économiques de leurs choix sur la croissance et l'emploi étant impossibles à calculer d'avance.

Mais revenons à l'Etat. Les dépenses « normales » vont continuer de croître, sur leur lancée, de 1,5 % l'an chez Jospin et de 1,4 % chez Chirac. Les prélèvements obligatoires baisseront donc réellement, mais seulement en proportion de l'ensemble de la production nationale. La France - même celle de Chirac - restera fortement socialisée, sinon « socialiste ». Le candidat du PS annonce d'ailleurs un maintien du nombre de fonctionnaires ; celui du RPR également, quoique de manière floue.

LE MODÈLE À BOUT DE SOUFFLE

Une baisse des impôts devrait entraîner ipso facto la redéfinition générale du rôle de l'Etat, dont l'urgence est manifeste. Le modèle français est à bout de souffle, les fonctions régaliennes ayant été sacrifiées au profit d'une foule d'autres, notamment sociales, Bruxelles ayant ravi à Paris nombre de pouvoirs, la mondialisation, enfin, imposant de ne pas se distinguer trop des autres puissances économiques équivalentes. Mais ni M. Chirac ni M. Jospin n'ont le courage de nous dire comment réformer cet Etat deve-

nu impotent, par crainte des réactions corporatistes. On les comprend en vérité : les syndicats de la fonction publique ont réussi à faire croire à l'opinion qu'ils jouent un rôle d'avant-garde dans la lutte contre les inégalités.

Il n'y a pas que les syndicats de fonctionnaires qui tuent les bons débats. Le syndicat patronal aussi. C'est la seconde caractéristique de la course à la baisse d'impôts engagée dans cette présidentielle : elle ne concerne que les ménages. Le Medef, par les positions tranchées qu'il a prises et par sa volonté de « harceler » publiquement les candidats, s'est mis en position de repousser. Jacques Chirac fait tout pour éviter de se voir taxé de « candidat du Medef » par une gauche qui en rêve et qui surveille la moindre de ses phrases libérales. La seule retombée positive pour l'entreprise de la campagne du « parti de l'entreprise », comme se nomme le Medef, concerne les engagements en faveur du rétablissement du dialogue de l'Etat avec les partenaires sociaux. Jacques Chirac veut « libérer » ledit dialogue, Lionel Jospin a mis de côté Martine Aubry parce qu'elle symbolise l'Etat rigide qui force la main aux auxiliaires pour les 35 heures.

PETITS CANDIDATS POUR LE THÉÂTRE

L'Etat et l'entreprise mériteraient meilleur débat. Ils constituent les deux freins à la redynamisation sur le long terme du pays. Le premier par son poids et par son rôle dépassé ; la seconde parce que l'élévation du potentiel de croissance du pays, clé de voûte de tout le reste, passe par elle. Or le tissu productif français manque de fonds propres, il a vieilli, il est trop étroit en général, et en particulier dans toutes les nouvelles technologies. Les deux candidats semblent l'avoir compris en réalité. Parions qu'ils devront d'ailleurs réviser leur copie sous la pression européenne et, notamment, abaisser l'impôt sur les sociétés. Mais ils ne peuvent annoncer vouloir « aider l'entreprise », le thème ayant été rendu trop impopulaire. Voilà les deux non-dits de la campagne : si, en 2007, la France a allégé son Etat et débridé sa croissance, le quinquennat aura été bon. La campagne manque de brio ? Certes, si l'on veut du théâtre, il y a les petits candidats. Les deux grands sont ennuyeux, un peu menteurs, mais sérieux.

Eric Le Boucher

 IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Baisse des prix

LE SYNDICAT NATIONAL de la construction électrothermique et électrodomestique, les syndicats de grossistes en matériel électrique, les fédérations de l'équipement électrique et des artisans électriciens ont à leur tour décidé de s'associer à la campagne de baisse des prix. A l'issue d'une entrevue avec M. Louvel, ministre de l'industrie et du commerce, ces organisations ont en effet déclaré qu'elles allaient faire « un effort excep-

tionnel en vue de pratiquer sur certains articles de matériel électrodomestique de vente courante et de grande consommation des baisses de l'ordre de 5 % ». La Fédération nationale de la mercerie, bonneterie, lingerie, nouveautés en détail a remis de son côté, samedi, à M. Pinay une lettre par laquelle elle « engage instamment tous les syndicats à effectuer immédiatement des baisses sensibles de prix (de l'ordre de 5 à 10 %) sur les articles suivants :

draps, serviettes de toilette, torchons, chemises, taies d'oreillers, mouchoirs, lingerie, tissus Vichy, caleçons, chaussettes, bas rayonne, coton à repriser, fil à coudre, boutons-pression, bleus de travail, complets de ville, imperméables et manteaux de lainage, costumes garçonnet lainage, pull-overs garçonnet, lainés à tricoter ». Affichettes et étiquettes spéciales attireront l'attention du public sur ces articles.

(25 mars 1952.)

 EN LIGNE SUR lemonde.fr


■ **In car cére depuis plus de quatre ans**, à la prison de Pise, Adriano Sofri, ancien leader de l'extrême gauche italienne, publie *De l'optimisme*, une méditation sur son statut de prisonnier et d'écrivain. *Manuscrit.com*

■ **L'édition en France**, état des lieux d'un secteur en bonne santé confronté à des enjeux de taille.

■ **Dossier spécial** à l'occasion de la 5^e Fête de l'Internet.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 22

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

 Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde
► **DOCUMENTATION**
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
► **COLLECTION**

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « L'Amérique guerrière ».

Tirage du Monde daté samedi 23 mars 2002 : 574 024 exemplaires.

1 - 3

Lundi, dans le supplément *Le Monde Economie*

Peut-on gouverner le capitalisme ?

Le Monde
ECONOMIE

Lundi 25 avec *Le Monde*
daté mardi 26 mars

ARGENT

ÉPARGNE

DIMANCHE 24 - LUNDI 25 MARS 2002

PLACEMENTS

IMMOBILIER

A Nice, la hausse des prix est renforcée par la pénurie de logements, qui deviennent inaccessibles à ceux qui travaillent dans cette ville. Le prix du mètre carré peut dépasser 4 500 euros

p. IV

MARCHÉ DE L'ART

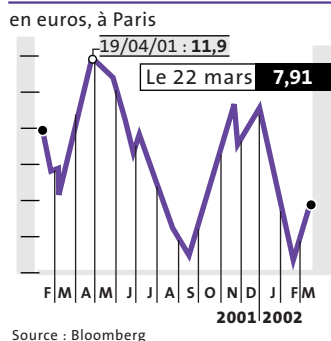


D. R.

Plus de 4 200 dessins et aquarelles d'André Derain sont offerts dans un large éventail de prix lors d'une vente aux enchères organisée les 23 et 24 mars

p. VII

ACTION ORANGE



BOURSE

Après l'opération vérité de France Télécom, l'action Orange a gagné 7,91 % en une semaine. Mais, depuis son introduction en février 2001, à 10 euros, il a perdu 20,90 %

p. IX



GILLES FAVIER

PORTRAIT

Louis Nicollin, un collectionneur de sports acharné

p. X

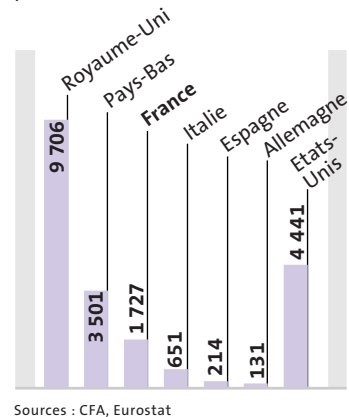
CETTE SEMAINE

► **Impôts : il ne reste que quelques heures pour remplir sa déclaration de revenus 2001.** Elle doit être envoyée à son centre des impôts avant lundi 25 mars. Aucun délai de grâce ne devrait être accordé malgré la demande de plusieurs syndicats qui avaient souhaité le report de la date limite, compte tenu, selon eux, des perturbations liées aux actions et mouvements de grève engagés le 11 mars.

► **Multisupports : une étude inédite réalisée sous la direction d'André Babeau,** aujourd'hui conseiller scientifique au BIPE (Bureau d'Informations et de Prévisions économiques), en partenariat avec Cardif et Natio-Vie (BNP Paribas) sur le marché mondial de l'assurance-vie multisupport, montre que la France devance l'Allemagne, l'Espagne ou l'Italie dans ce secteur mais reste loin derrière les Etats-Unis, le Royaume-Uni ou les Pays-Bas. Selon les projections établies par cette étude, le marché français des multisupports, qui a subi un sérieux ralentissement en 2001, devrait retrouver en 2004 un niveau comparable à celui observé en 2000, année où les unités de compte représentaient plus du tiers des primes d'assurance-vie.

PALMARÈS DE L'ASSURANCE-VIE

Montant des provisions des contrats en unité de compte par tête pour l'année 1999, en euros



Comment financer ses études

DOSSIER. A l'heure où les étudiants choisissent leur orientation, il est important de connaître toutes les filières permettant de poursuivre sa scolarité dans de bonnes conditions financières

Le coût moyen d'un étudiant poursuivant des études supérieures pendant cinq ans et logé en dehors de sa famille s'élève à 47 750 euros, selon une étude de l'Insee parue en février 2002. Il n'est donc pas surprenant de constater que ce sont les étudiants les plus aidés par leur famille qui sont les premiers à quitter le domicile familial.

Entre 19 et 24 ans, neuf étudiants sur dix bénéficient d'une aide régulière de leurs parents, qu'elle prenne la forme de versements d'argent, d'une aide au logement ou d'une participation aux dépenses alimentaires. S'il est difficile de chiffrer exactement le montant de cette contribution (de nombreux parents donnent ponctuellement des coups de main pour l'achat d'une voiture, financent les courses, donnent des vêtements, règlent une facture...), elle peut être évaluée en moyenne à 160 euros par mois pour l'alimentation, 220 euros pour le logement, hors financement des études en elles-mêmes et cadeaux précités. Un étudiant voit ainsi 65 % de ses ressources assurées par ses parents ; il les complète à hauteur de 17 % par des revenus sociaux (bourses d'études principalement) et de 18 % en travaillant. Les parents adaptent l'aide à leurs enfants en fonction de deux critères : l'âge et le niveau d'études effectué, avec une générosité maximale pour la période 19-23 ans. Les filles perçoivent environ 10 % de moins que les garçons, car les parents les estiment meilleures gestionnaires et, selon l'Insee, ne souhaitent pas financer trop de sorties !

Ces chiffres ne reflètent qu'une moyenne et masquent d'import-



JEAN-FRANÇOIS MARTIN

tantes disparités en fonction de la catégorie socioprofessionnelle des parents. Sans surprise, plus d'un étudiant sur quatre est aidé par des parents cadres, tandis que seulement un sur dix l'est par des parents employés. Mais, quelle que soit leur situation familiale, les parents répondent présent à 97 % et l'implication financière reste forte, même s'ils doivent consentir d'importants sacrifices.

De leur côté, un tiers des jeunes qui poursuivent des études supérieures ont des activités rémunérées au cours de l'année. Ils sont ainsi plus d'un sur deux à travailler toute l'année dans les services, qui restent leur secteur d'activité privilégié, et bénéficient d'un revenu moyen mensuel d'environ 570 euros.

Leurs domaines favoris ? Les jobs d'été, qu'un étudiant sur deux pratique chaque année, surtout s'il ne vit plus chez ses parents ; et l'hôtellerie, la restauration et les services domestiques dans lesquels ils sont 47 % à œuvrer dès que faire se peut. Ils boudent nettement l'industrie, dans laquelle ils se voient confinés à des emplois de manutentionnaires ou de caissiers. Mais, là encore, la nécessité de travailler est liée au niveau de ressources

des parents et la proportion d'étudiants ayant une activité rémunérée est beaucoup plus forte chez les enfants d'employés ou de personnes exerçant une profession intermédiaire que chez les professionnels libéraux ou les cadres supérieurs (« Un tiers des étudiants ont une activité rémunérée au cours de l'année », Insee, juillet 2001).

Mais les revenus parentaux ne sont pas le seul moteur de l'envie d'indépendance. Passé vingt-cinq ans, l'activité rémunérée prend de plus en plus d'importance car les besoins évoluent. Les motivations qui poussent un étudiant à chercher un emploi en plus de ses études sont principalement dues à la volonté de s'assumer et de ne plus devoir rendre de comptes, de fonder sa propre famille ou d'exprimer une réelle volonté d'autonomie. Aucune de ces motivations n'étant exclusive.

Corrélativement, les emplois recherchés sont de plus en plus valorisants et stables, et rapportent de plus en plus, à mesure que le calendrier avance. Plus d'un étudiant ayant dépassé le quart de siècle revendique un vrai travail, un vrai revenu lui apportant au moins le quart de son autonomie. Somme qui peut atteindre 12 000 euros par an, soit plus que le Smic.

Quoi qu'il en soit, malgré la générosité des familles et la bonne volonté des acteurs concernés, les chiffres sont implacables. Un tour d'horizon des aides, bourses, études rémunérées et des prêts accordés par les banques est le bienvenu. Ils sont nombreux et doivent souvent être souscrits conjointement pour être vraiment efficaces.

Dominique de Noronha

Lire pages II et III

TENDANCE

Illusoire indépendance

L'AFER (Association française d'épargne-retraite) vient de vivre un nouvel épisode de son histoire mouvementée. Vendredi 15 mars, Pierre-Marie Guillon, l'actuel président de l'association, a rendu public une lettre envoyée à d'anciens administrateurs de ce groupement de souscripteurs de contrats d'assurance-vie, où il s'interroge sur la façon dont fut modifiée, en 1989, la clause de résiliation liant l'association à son assureur, l'Abeille Vie (désormais intégré au groupe CGNU France). Sans soumettre sa décision au vote du conseil d'administration de l'association et sans en informer les adhérents, Gérard Athias, alors président de l'association, avait remplacé la clause initiale de résiliation par une nouvelle version liant davantage l'Afer à son assureur.

amer. Lors de sa création par M. Athias, il y a vingt-six ans, l'association se faisait fort de « combattre les diplodocus » de l'assurance-vie en jouant la carte de la transparence et de l'indépendance au seul profit des assurés. Aujourd'hui, on a le sentiment d'une vaste duperie à l'encontre de centaines de milliers d'assurés. Certes, s'ils n'ont pas été réellement spoliés – le contrat en euros Afer reste l'un des meilleurs du marché et à aucun moment il n'y aurait eu détournement de l'épargne proprement dite –, ils n'en ont pas moins été trahis dans l'idée qu'ils ont pu se faire des années durant de l'indépendance d'une association d'assurance.

L'Afer a connu en quelques années un succès sans précédent, qui obligea la concurrence à

L'« affaire Afer » laisse un goût amer aux assurés qui, s'ils n'ont pas été réellement spoliés, ont été trahis dans l'idée qu'ils se faisaient de l'indépendance de leur association

Ce nouveau coup de théâtre intervient après l'annonce, en décembre 2000, de la mise en examen de Gérard Athias et d'André Le Saux, ancien secrétaire-trésorier de l'association, pour « abus de confiance et tromperie sur une prestation de service », les deux hommes étant soupçonnés d'avoir fait subir aux adhérents de l'Afer un préjudice estimé à plus de 89 millions d'euros, par le biais de commissions prélevées sur les frais d'entrée du contrat.

Quels que soient les efforts apparemment déployés par les dirigeants actuels de l'association pour redresser la barre et mettre fin aux « dérives » qui ont conduit l'Afer à devenir de plus en plus dépendante de son assureur, cette « affaire Afer » laisse un goût

s'aligner. Devenue l'une des principales références du marché, l'association regroupe à ce jour 565 000 adhérents et pèse plus de 26 milliards d'euros d'encours. Ce modèle a été copié : de nombreuses associations d'assurés ont vu le jour. On peut aujourd'hui se demander si ces clones n'étaient pas simplement des faux nez de compagnies d'assurance-vie. A l'exception peut-être de l'Asac-Fapes ou de l'Aprep, la plupart des associations qui se sont créées dans le sillage de l'Afer (l'Adif, l'Ancre, mais aussi, plus connues, l'Agipi ou Gaipare) sont liées intimement avec les assureurs avec lesquels elles travaillent. Comme pour l'Afer, leur indépendance n'est qu'illusoire.

Laurence Delain

Emparez-vous du social pour agir sur l'économie

N°6
25 F - 3,81 €
MENSUEL

Au sommaire de ce numéro

Dossier : Portrait social de la France

Débat : Droit du travail : si le contrat primait la loi...

Rencontres sociales : L'entreprise et son territoire (en partenariat avec EDF)

Numéro de mars



Les crédits étudiants sont incontournables

Les banques proposent une gamme de crédits spécifiques. Il faut préférer ceux qui offrent des conditions modulables et qui permettent un remboursement partiel pendant la durée des études

Seul à disposer d'une fortune familiale, il est inévitable, pour aider à payer les études (et tout ce qui tourne autour), de recourir aux banques. Ces dernières le savent d'ailleurs parfaitement. Elles proposent, pour les plus grandes d'entre elles, toute une gamme de crédits spécifiques. Cette sollicitude est intéressée, un étudiant d'aujourd'hui étant un excellent client de demain. Ne serait-ce que parce que, pour rembourser son prêt, il devra domicilier à la banque ses premiers revenus. Et qu'il a de fortes chances de rester fidèle à cet établissement puisque, les statistiques le prouvent, les Français changent rarement de banque, même s'ils critiquent la leur.

Pas de surprise, la structure du crédit étudiant est partout la même. Une caution des parents (ou des représentants légaux) est indispensable. Mais, comme le souligne Marie-Pierre Scherer, chef du marché des jeunes à la direction de la stratégie et du marketing de la Société générale, « compte tenu de la souplesse et de l'évolutive proposées, ces prêts rencontrent très peu d'incidents de paiement et l'intervention de la caution est très rare ».



ILLUSTRATIONS : JEAN-FRANÇOIS MARTIN

Les crédits aux étudiants offrent une possibilité de différer le remboursement pendant la période des études. Généralement, l'emprunteur a la liberté d'utiliser le prêt comme il le souhaite (et pas forcément

financiers se les arrachent. En plus de taux préférentiels, ils seront la plupart du temps exonérés de frais de dossier qui s'élèvent en moyenne à 30 ou 40 euros. Enfin, il est à noter que certains prêts associent d'autres services spécifiques, comme l'avance gratuite d'argent en attendant le versement d'une bourse, des offres de stages, des tarifs préférentiels sur les loisirs...

FAIRE JOUER LA CONCURRENCE

Avant de souscrire, mieux vaut préférer un prêt dont les conditions sont modulables et qui autorise, pendant la période d'études, un remboursement total ou partiel des intérêts et/ou du capital, évitant ainsi un prêt trop figé et un coût trop élevé. Une formule dans laquelle l'étudiant ne prend les fonds qu'au fur et à mesure de ses besoins est également intéressante car elle évite de devoir payer des intérêts sur un capital inutilement débloqué par avance. Autre point à surveiller attentivement : le montant total emprunté ne doit pas être inférieur aux besoins de l'étudiant mais ne doit pas non plus dépasser ses possibilités de remboursement. Rembourser 20 000 euros pendant plusieurs années, à une époque où l'on

doit faire face à de nombreuses dépenses, n'est pas chose aisée. Trouver un premier travail, chercher un logement et s'y installer coûte cher.

Pour faire son choix, il ne faut pas hésiter à faire jouer la concurrence car certains établissements consentent certaines facilités. BNP Paribas ne facture pas de frais de dossier et le prêt peut être débloqué au fur et à mesure des besoins. La Banque populaire Loire-et-Lyonnais propose un prêt apprenti de 1 500 euros et le CIC offre 150 euros aux étudiants de la zone C ayant eu la mention très bien au bac. Les étudiants en IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) peuvent bénéficier d'une avance gratuite de 457,25 euros pendant dix mois sur leur compte CASDEN Banque populaire et d'un prêt de 3 810 euros maximum à 3,55 % (hors assurance) remboursable en quatre ans dont un an de différé, sans frais de dossier. La Bred propose, quant à elle, une avance de trésorerie gratuite égale au premier trimestre de la bourse d'étude, comprise entre 304,9 euros et 609,8 euros.

D. de N.

3 QUESTIONS

À MARIE-PIERRE SCHERER, CHEF DU MARCHÉ DES JEUNES À LA DIRECTION DE LA STRATÉGIE ET DU MARKETING DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



1 Les jeunes recourent-ils de plus en plus aux prêts étudiants ?

Au cours des deux dernières années, nous avons constaté une forte hausse (environ 30 %) des montants qui nous sont demandés, parallèlement à une augmentation du nombre de demandes. Le montant moyen demandé est d'environ 6 500 euros.

2 Quels sont les étudiants qui viennent vous solliciter ?

Ce sont principalement ceux qui poursuivent des études supérieures en université ou dans les grandes écoles. La grande majorité des prêts nous est demandée entre dix-neuf et vingt-trois ans, souvent à l'issue d'une année préparatoire. Leur durée est en général de cinq à sept ans, et plus le montant emprunté est élevé, plus la durée de remboursement est longue. La durée totale du prêt peut atteindre neuf ans, incluant la période de différé.

3 Quel conseil donnez-vous à un étudiant qui vient vous rencontrer ?

Nous nous devons de lui fournir toutes les informations sur ce qu'est le prêt étudiant, ses modalités de fonctionnement ; ses avantages... En effet, de nombreux jeunes en ont entendu parler mais ne sont pas suffisamment informés. Comme l'étudiant, au moment où il emprunte, ne sait pas exactement combien de temps vont durer ses études (il peut décider de faire une formation complémentaire ou devoir faire face à un redoublement), ni à quel moment il va trouver du travail, nous lui conseillons d'opter pour une longue franchise de remboursement qui lui permettra d'étudier en gardant l'esprit libre, quel que soit son projet.

Une fois installé dans la vie active, il doit pouvoir rembourser tout ou partie de son prêt par anticipation, s'il le souhaite, sans pénalité.

Propos recueillis par Dominique de Noronha

QUELQUES EXEMPLES DE CRÉDITS ÉTUDIANTS

	CCF	Crédit lyonnais	Société générale
Capital emprunté	15 000 €	15 000 €	15 000 €
Durée du crédit	8 ans	8 ans	8 ans
Différé de remb.	3 ans	3 ans	3 ans
Taux hors ass.	5,9 % (1)	4,4 % (2)	4,8 % (2)
Frais de dossier (3)	43 €	18,49 €	30,30 €
Mens. pendant période de différé	78,63 €	-	61,50 €
Mensualité de remb.	294,17 €	318,03 €	286,20 €
TEG	6,50 %	4,42 %	5,19 %
Coût global assurance comprise	5 523,70 €	4 112,04 €	4 416,30 €

(1) Le taux est ramené à 4,9 % pour les grandes écoles. (2) Taux pratiqué pour les grandes écoles. Les autres taux vont de 4,4 % à 6,5 % au Crédit lyonnais et de 4,8 % à 6,2 % à la Société générale. (3) Les frais de dossier ne sont pas facturés aux étudiants des grandes écoles au CCF et ils sont offerts à la Société générale entre juin et septembre.

Source : Établissements bancaires

Se former en étant payé

Il existe plusieurs formations en alternance qui sont rémunérées

C'est aux jeunes sans emploi, en général avant 26 ans, que s'adresse la formation en alternance, qui permet d'étudier tout en étant payé. Quatre types de contrats rémunérés sont proposés.

► **Le contrat de qualification** s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans n'ayant aucune qualification ou ayant un diplôme de niveau CAP ou BEP, bac professionnel ou BTS, mais qui se trouvent confrontés à des difficultés d'accès à l'emploi ou ont besoin de qualifications complémentaires. Ce contrat a donc pour objectif de délivrer une formation à la fois théorique et pratique en vue d'obtenir une qualification sanctionnée par un diplôme de l'enseignement technologique (BTS, par exemple), professionnel ou autre. Ce contrat, qui a le caractère de contrat de travail, est conclu pour une durée déterminée, égale au moins à six mois et au plus à deux ans. Il doit préciser la répartition des heures de formation entre celles ayant lieu dans l'entreprise et celles accomplies à l'école. Le nombre d'heures effectuées à l'école est

année et 455,24 euros pour la deuxième. S'il a entre 18 et 21 ans, 505,82 euros pour la première année et 606,98 euros pour la deuxième. S'il a plus de 21 ans, 657,57 euros la première année et 758,73 euros la deuxième.

Si l'étudiant a été embauché dans une entreprise qui est passée aux 35 heures dans les six derniers mois de l'année 2001, il bénéficie de la garantie de sa rémunération mensuelle. Elle varie ainsi, en fonction de son âge, de 337,92 euros pour sa première année s'il a moins de 18 ans à 844,8 euros pour sa deuxième année s'il a plus de 21 ans.

Il bénéficie des mêmes droits que les autres salariés de l'entreprise : congés, protection sociale, remboursement d'une partie de la carte orange, droit aux tickets restaurant, etc.

► **Le contrat d'orientation** s'adresse aux jeunes de moins de 22 ans, n'ayant aucun diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel et ayant, au plus, achevé un second cycle de l'enseignement général, technologique ou professionnel sans avoir obtenu le diplôme préparé. La durée du contrat,

non titulaire d'un diplôme de l'enseignement professionnel et ayant abandonné leurs études avant d'avoir obtenu un BTS, un DUT ou un DEUG. La rémunération perçue est la même que pour les jeunes de moins de 22 ans. Seule différence : la formation en école ou organisme n'est pas du quart de leur temps de travail, mais d'un cinquième.

► **Les contrats d'adaptation** s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans ayant achevé un cycle complet d'études technologiques, mais qui nécessitent une formation professionnelle complémentaire. Il s'agit d'un contrat à durée déterminée variant entre six et douze mois, renouvelable une fois et comprenant une durée de deux cents heures de formation. Pendant son contrat, le jeune perçoit au moins 80 % du salaire correspondant à l'emploi qu'il occupe. Les rémunérations qu'il perçoit sont imposables en totalité et il doit les reporter sur sa déclaration s'il en remplit une en dehors de ses parents. S'il est rattaché à ses parents, ceux-ci doivent ajouter ses revenus aux leurs.

► **L'apprentissage** est une formation technologique et pratique, dispensée au sein d'un centre de formation d'apprentis (CFA) et articulée autour du travail en entreprise. Elle vise les jeunes jusqu'à plus de 21 ans et peut concerner l'enseignement supérieur. Par exemple, le CFA de l'Essec propose aux étudiants de niveau bac + 2 une formation de vingt-quatre mois dans des domaines tels que l'audit, le conseil en entreprise, le marketing, etc., pendant laquelle ils acquièrent, tout en travaillant, des unités de valeurs (UV) et obtiennent le diplôme de l'ESSEC.

La période d'apprentissage peut durer deux ou trois ans ; l'apprenti perçoit alors une rémunération en pourcentage du smic, variable selon l'année et son âge. A 16 et 17 ans, il perçoit 25 % du smic la première année (environ 253 euros par mois, base 35 heures), puis 37 % du smic la deuxième année puis 53 % du smic la troisième année. De 18 à 21 ans, il perçoit 41 % du smic la première année, 49 % la deuxième année, 65 % la troisième année. A 21 ans ou plus, il perçoit 53 % du smic la première année, 61 % la deuxième année, 78 % la troisième. Les rémunérations perçues par les apprentis sont exonérées à hauteur de 7 250 euros (revenus de 2001 à déclarer avant le 25 mars 2002). Seule l'éventuelle fraction supplémentaire est imposée comme un salaire (avec les abattements de 10 % et de 20 %).

D. de N.

Prêts et dons familiaux

Les parents peuvent donner chacun jusqu'à 46 000 euros et renouveler l'opération tous les dix ans, sans avoir en franchise de droits de mutation. Chaque enfant peut ainsi obtenir 92 000 euros de ses deux parents, séparés ou non. S'il s'agit d'un don en espèces, une simple déclaration au service de l'enregistrement peut suffire en cas d'enfant unique, car aucune contestation éventuelle d'un frère ou d'une sœur n'est possible. S'il y a plusieurs enfants, mieux vaut faire établir un acte notarié qui précise s'il s'agit d'un réel cadeau ou d'une donation en avance d'hoirie (une succession par avance) et éviter tout litige ultérieur. Il faut alors compter environ 1 150 euros de frais notariés, que le donateur peut prendre à sa charge par tolérance du fisc.

Pour les grands-parents, le montant est limité à 15 000 euros pour chaque grand-parent à chaque petit-enfant. L'opération est renouvelable tous les dix ans, hors droits de mutation. Mieux vaut établir un acte notarié pour éviter tout litige ultérieur entre petits-enfants. Il faut compter environ 800 euros de frais notariés par donateur.

Il peut être tentant de ne rien déclarer. Mais ce silence comporte plusieurs inconvénients. En premier lieu, si les parents (ou les grands-parents) veulent renouveler leur geste plus tard, le délai de dix ans ne court qu'à partir du jour où il est déclaré à l'administration. Ce qui pose problème si aucune déclaration n'a été faite. Ensuite, si l'étudiant utilise la somme reçue pour acheter un logement, le fisc peut lui demander de justifier l'origine des fonds. Il doit alors déclarer le don pour éviter la taxation d'office. Enfin, l'intention des parents n'est

pas connue : veulent-ils vraiment faire une donation à l'enfant ou s'agit-il d'une avance sur sa part de succession ? A défaut de précision, c'est cette dernière hypothèse qui est retenue : au décès du donateur, le don effectué est rajouté fictivement aux biens du défunt et l'ensemble est partagé par parts égales entre les héritiers. Les parents et grands-parents peuvent donner des sommes plus faibles à l'occasion d'un événement particulier, la réussite à un examen par exemple. Il s'agit alors d'un présent d'usage, auquel le fisc ne trouve rien à redire dès lors qu'il est proportionnel à la « fortune » de celui qui donne, aux habitudes du donateur, à son train de vie... Un tel présent échappe aux droits de donation ainsi qu'au rapport successoral.

ÉTABLIR UN CONTRAT

Les parents et les grands-parents peuvent consentir un prêt à leurs enfants ou petits-enfants. Il faut cependant éviter que le fisc ne puisse requalifier le prêt en don, éviter aussi de convertir le prêteur en donateur, qui ne pourrait alors plus prétendre au moindre remboursement (Cour de cassation, 1^{er} ch. civ., 6-3-2001). Il est conseillé d'établir un contrat de prêt, mentionnant le montant avancé, le taux d'intérêt (ou son absence), les modalités de remboursement et garder une photocopie du chèque ou de l'ordre de virement. Si le montant prêt excède 762,25 euros, l'emprunteur doit remplir la déclaration n° 2062 qu'il doit déposer au plus tard le 15 février de l'année suivante, au centre des impôts dont dépend son domicile. Cette déclaration est obligatoire, même entre parents et enfants (art. 242^{ter} 3 du CGI).

D. de N.

LES ÉTUDIANTS DES GRANDES ÉCOLES SONT RÉMUNÉRÉS

Les élèves de l'École polytechnique, qui ont le statut militaire, perçoivent pendant les trois ans d'études une solde d'environ 460 euros par mois (logés, nourris et blanchis). S'ils effectuent un DEA en quatrième année, ils perçoivent leur solde normale. Pour ceux de Saint-Cyr (eux aussi logés, nourris et blanchis), la solde mensuelle est d'environ 975 euros la première année, puis d'environ 1 140 euros pour la deuxième année et 1 300 la dernière année.

Les élèves de l'École nationale de la magistrature (ENM) perçoivent environ 1 250 euros par mois, s'ils sont recrutés par concours externe ; s'y ajoutent les indemnités de stages (1 500 euros par mois). Ceux du concours interne conservent leur rémunération de fonctionnaire. Les étudiants de l'École normale supérieure ont le statut d'élèves professeurs fonctionnaires stagiaires et touchent environ 1 000 euros par mois pendant quatre ans. A l'ENA, les élèves issus du concours externe émergent entre 1 325,92 euros par mois et 2 031,40 euros pour ceux issus du troisième concours et du concours interne (montants mai 2001). En contrepartie, les futurs grands diplômés doivent entre six et dix ans de service à l'Etat. S'ils souhaitent partir avant, ils doivent reverser tout ou partie du traitement perçu pendant la formation.

au moins égal au quart de la durée du contrat, qui ne peut être conclu qu'avec une entreprise habilitée par la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Et le contrat n'est pas un contrat « ordinaire » : il doit être rempli sur un formulaire spécifique indiquant à l'étudiant toutes les modalités pratiques (Cerfa n° 11036 01).

Pendant toute la durée de son contrat, l'étudiant est rémunéré par l'entreprise qui l'emploie. Dans une entreprise soumise aux 35 heures (durée légale du travail au 1^{er} janvier 2002), il perçoit (montant mensuel brut), s'il a moins de 18 ans, 303,49 euros pour la première

qui est non renouvelable, est de neuf mois, au cours desquels le jeune reçoit, sur son temps de travail en entreprise, une formation d'au moins un quart de la durée de son contrat. Il perçoit 30 % du smic s'il a entre 16 et 18 ans, soit, pour une durée légale de 151,67 heures par mois, un salaire brut de 303,49 euros ; 50 % du smic s'il a entre 18 et 20 ans, soit 505,82 euros ; 65 % du smic s'il a 21 ans ou plus, soit un salaire brut de 657,57 euros.

Ce contrat s'adresse aussi aux jeunes de moins de 25 ans, titulaires d'un diplôme de fin de second cycle de l'enseignement secondaire général ou technologique (bac), mais

La course aux bourses

Les bourses dont peut bénéficier un étudiant sont, soit liées aux conditions de ressources, et gérées par les centres régionaux des œuvres universitaires (Crous), soit attribuées en fonction des études visées, et émanant des conseils régionaux ou généraux, d'associations... Pour

parisienne) bénéficient d'un complément annuel de 153 euros pour les transports. Les bourses spécifiques aux candidats aux DEA, DESS et agrégations sont attribuées en fonction des résultats, et limitées en nombre. Pour 2001-2002, les montants annuels sont de 3 780 euros (DEA et DESS) et de 4 077 euros (agrégation).

ÉTUDES EUROPÉENNES

Le programme Socrates de la Communauté européenne a pour objet de promouvoir la mobilité des étudiants au sein de l'Union, faciliter l'apprentissage des langues, favoriser les échanges entre établissements. Il regroupe plusieurs programmes dont le plus connu, Erasmus, attribuée à des étudiants des bourses destinées à couvrir les frais liés aux études à l'étranger : voyage, préparation linguistique, différence de niveau de vie... Variables en fonction de la durée du séjour, du pays de destination (et du budget de l'agence nationale du pays d'origine), elles ne peuvent dépasser 5 000 euros.

Les conseils régionaux et généraux offrent des bourses complémentaires Erasmus, d'en moyenne 90 euros par mois. Les étudiants qui souhaitent en bénéficier doivent se rapprocher de leur Crous.

obtenir une bourse sur critères sociaux, il faut avoir moins de 26 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire, avoir le bac ou un diplôme équivalent et être de nationalité française. Les ressources prises en compte sont celles de la famille de l'étudiant de l'année n-2 (celles de 2000 pour 2002-2003).

Plusieurs points de charge (nombre d'étudiants dans la famille, éloignement du lieu d'études, situation maritale...) permettent de calculer le montant de la bourse qui, pour 2001-2002, atteignait 1 278 à 3 456 euros par année universitaire. Les étudiants de la zone C (région

► **Les étudiants français issus de milieux modestes**, ayant la mention TB au bac, s'engageant à préparer l'ENA, l'ENM, faire médecine ou intégrer une grande école peuvent obtenir une bourse de mérite d'un montant annuel de 6 102 euros. Huit cents ont été distribuées en 2001. Date limite de dépôt des dossiers au CNOUS : 30 avril.

► **Ceux qui préparent les concours externes de l'administration** peuvent obtenir une bourse de service public d'un montant annuel de 3 456 euros. Date limite de dépôt du dossier au CNOUS : 30 avril. Les étudiants bénéficiaires d'une bourse

sur critères sociaux peuvent obtenir une bourse de mobilité de 384 euros mensuels pour un séjour d'études à l'étranger. Dossier auprès de l'établissement d'inscription dès la rentrée.

► **Un prêt d'honneur** peut être obtenu par les étudiants français qui ne remplissent pas les conditions pour obtenir une bourse sur critères sociaux et qui ont réussi leur première année d'études. D'environ 1 500 euros, il est remboursable sans intérêt dans les dix ans qui suivent l'obtention du diplôme. Date limite de dépôt du dossier au service de la scolarité : 30 octobre.

► **On peut aussi obtenir** des bourses ou des aides financières auprès des mairies, des conseils régionaux ou généraux et même certains établissements : HEC, qui attribue déjà des bourses pour soulager le coût des études (6 700 euros par an), met en place pour 2002-2003 des bourses d'excellence. Les bourses de l'Essec peuvent prendre en charge jusqu'à 70 % des frais de scolarité (environ 7 000 euros par an). L'Académie de médecine offre aux étudiants de 3^e cycle des bourses de recherche annuelle de 14 635 euros, le CNAM permet aux étudiants de bénéficier du 1 % formation Fongecif... De nombreuses pistes à explorer.

D. de N.

QUATORZE TYPES D'AIDE AUX ÉTUDES

Bourses offertes par différents organismes, privés ou publics

NOM	OBJETS	NIVEAU	DATE LIMITE	MONTANT	RENSEIGNEMENTS
CNES	Recherche	Post-doc.	31/3/2002	2 057,17 €/mois	www.cnes.fr
Ademe	Recherche	Prep. doc.	nc	1 388,4 €/mois	www.ademe.fr
ARC	Recherche cancérologie	DEA et +	nc	min 1 400 €/mois	www.arc.asso.fr
Fondation de France	Cancerologie	Médecins	5/4/2002	nc	www.inserm.fr
Frontière humaine	Mécanismes org. vivants	Post-doc	1/9/2002	22 000 €/an	www.inserm.fr
Fond. Rech. médicale	Recherche	Post-doc	nc	1 900 €/mois	www.inserm.fr
Fond. Institut de France	Cardio-vasc	Post-doc	2/5/2002	2 290 €/mois	IDF - 23, quai Conti 75270 Paris Cedex 06
Fondation Fyssen	Mécanisme humain	Post-doc	30/3/2002	20 124 €/an	01 42 97 53 16
Bonifacio	Corse	Doc., maîtrise	31/3/2002	450 €/an	Fac sciences humaines Av. Robert-Schuman 06000 Nice
Nantes	Act. humanitaire	16/25 ans	29/3/2002	6 100 € à répartir	02 40 41 50 84
Grenoble	Sc. de la vie	Recherche	15/6/2002	Env. 3 200 €	04 76 76 34 72
Clermont Ferrand	Jne recherche	Thésard	nc	4 500 € (grand prix)	www.iedu0.free.fr
Cons. Rég. d'Auvergne	Artisanat	Apprenti	1/10/2002	2 280 €/3 mois	04 73 31 85 85
Cons. Rég. de Bretagne	BTS (sév. étr.)	Bac + 2	31/3/2002	240 €/mois	02 99 27 15 15

PRATIQUE

■ Existe-t-il des aides au logement ?

Les étudiants locataires dont les revenus sont inférieurs à 4 420,76 euros par an pour les boursiers, 5 411,62 euros pour les non-boursiers peuvent toucher une aide au logement. En 2001, quelque 660 000 étudiants ont perçu cette aide dont le montant est variable selon le loyer, le statut du logement et la zone géographique. Elle est de 38 euros par mois pour un résident de cité universitaire, 203 euros pour un boursier locataire du secteur privé en Ile-de-France, 175 euros en euros dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants. La demande est à adresser à la Caisse d'allocations familiales. Certaines caisses permettent de télécharger le formulaire sur le réseau Internet. Attention, les locations consenties par des ascendants n'ouvrent pas droit au versement d'allocations logement.



■ Comment trouver un job d'été ?

Dès le mois de mars, les entreprises organisent les remplacements des grandes vacances. Un CV qui fait ressortir les précédents jobs et stages est un atout. Les grandes entreprises, les sociétés de parcs d'attraction, les établissements de restauration rapide, les agences ANPE, sont de bonnes pistes. Ne pas négliger les sites Internet d'offres d'emploi (www.monster.fr, www.tourisme.gouv.fr, par exemple), ni les annonces affichées dans les CIDJ. Les services ETE (emplois temporaires étudiants) des Crous facilitent les recherches en sollicitant directement des employeurs.

■ Combien est payé un job d'été ?

Aucun employeur ne peut descendre en dessous du smic pour tout salarié âgé de 18 ans ou plus (actuellement 6,67 euros de l'heure). En fonction d'un horaire hebdomadaire de 39 heures ou de

35 heures, le salaire mensuel brut minimum oscille entre 1 001,64 et 1 127,23 euros. Si le jeune a moins de 18 ans et moins de six mois de pratique professionnelle dans la branche d'activité, sa rémunération horaire brute est de 5,34 euros s'il a moins de 17 ans, et de 6 euros s'il a entre 17 et 18 ans.

■ Le recours à l'intérim est-il possible ?

L'intérim apporte plusieurs avantages. Un jeune peut travailler régulièrement et non seulement pendant l'été. La formule lui permet d'adapter son travail aux impératifs des études. L'intérim est mieux payé qu'un job d'été car il perçoit en plus une prime d'indemnité de fin de mission (IFM) de 10 % du salaire brut.

■ Les rémunérations perçues sont-elles imposables ?

Oui, pour le montant net imposable figurant au bas du bulletin de salaire. Il faut totaliser toutes les sommes imposables de l'année civile écoulée. Le total doit être reporté sur la déclaration des (ou du) parent(s) ayant fiscalement l'étudiant rattaché à sa charge. Son salaire bénéficie d'un abattement de 10 % avec un minimum forfaitaire de 364 euros, puis d'un abattement de 20 %.

Un étudiant qui fait seul sa déclaration n'est pas imposable si son revenu net imposable annuel n'excède pas 8 035 euros. Mais s'il est rattaché à ses parents, ces derniers doivent déclarer ses revenus, même en-deçà de 8 035 euros.

Seules les indemnités de stage ne sont pas imposables, à trois conditions : le stage fait partie intégrante du programme de l'école, il est obligatoire et sa durée n'excède pas trois mois. Cette exonération joue, que l'étudiant fasse sa propre déclaration ou qu'il soit rattaché au foyer fiscal de ses parents.

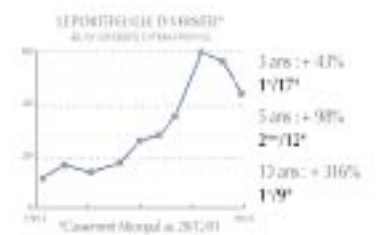
■ Comment est rémunéré le baby-sitting ?

L'employeur est tenu de déclarer le babysitter et de le régler par chèque emploi service. Il suffit de porter sur le chèque le montant net dû à l'étudiant (congés payés compris). Le chéquier n'est pas nominatif. L'employeur bénéficie de la réduction d'impôt (50 % des dépenses globales retenues dans la limite de 6 900 euros pour les revenus de 2001). Rens. : 0-803-347-347.

Les enfants de nos clients font déjà preuve d'un grand sens de l'harmonie.



Équilibre, harmonie et compétitivité, tels sont les principes directeurs de la gestion d'actifs par COGEFI. Entreprise d'investissement indépendante depuis près de 40 ans, COGEFI gère sous mandat ou à travers ses OPCVM, le patrimoine de ses clients avec une vision à long terme sans concession aux modes et aux idées reçues. Par un large choix de placements (comptes-titres, FEA, Assurances-vie multisupports, contrats de capitalisation...), nous offrons à nos clients de vraies performances comme le prouvent les résultats et les distinctions de nos OPCVM depuis plusieurs années. Résultat, une stratégie performante et sécurisante.



COGEFI

Conseil de Gestion Financière

Votre patrimoine financier a de l'avenir

COGEFI - Tél. : 01 40 06 02 22 - Fax : 01 42 66 56 96 - www.cogefi.fr

Pour recevoir une documentation sans engagement, complétez ce coupon et retournez-le à : COGEFI - 11, rue Asber - 75009 Paris

Oui, je souhaite recevoir une documentation sur la gestion de la COGEFI et ses OPCVM.

Mr ou Mme

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

E-mail :

Les logements de Nice deviennent inaccessibles

IMMOBILIER. Les stocks d'appartements neufs sont insuffisants, le marché locatif connaît la pénurie, les prix ont flambé de 19 % en un an

Les logements neufs ou à louer, à Nice, sont devenus si rares ou si chers qu'ils deviennent inaccessibles pour les gens qui y habitent ou y travaillent, à tel point que certaines entreprises renoncent à venir s'établir dans la région, faute de logements pour leurs salariés.

Depuis 1999, les promoteurs privés construisent chaque année environ 1 000 logements ; ils en ont vendu 1 200 en 2000 et 1 100 en 2001 : les stocks sont donc au plus bas et représentent à peine huit mois de commercialisation. Cette pénurie ne fait que renforcer la hausse des prix : « *Le renchérissement du coût du bâtiment, la lenteur du montage de certains dossiers et la tension sur le prix des terrains entraînent une forte hausse des prix de vente* », déplore Christian Laroque, président de l'Observatoire de l'immobilier de la Côte d'Azur. Il est vrai que dans ce département, les contraintes d'urbanisme, qui cumulent les exigences de la loi Littoral et de la loi Montagne, et la multiplication des recours de voisins en annulation de permis de construire, paralysent la construction.

La Fédération des promoteurs constructeurs estime la hausse des prix des logements neufs de l'agglomération niçoise et l'ensemble de la Côte d'Azur, à 19 % en un an. Le prix moyen s'établit, au quatrième trimestre 2001, à 2 800 euros.

Parmi les exemples de records de prix figure l'opération prestigieuse du Palais de la Méditerranée, vendu sur la base de 4 573 euros le mètre carré. « *Dans les quartiers ouest de Nice, la rareté des biens fait monter les prix*, précise Christian Laroque ; un quatre-pièces de 95 mètres carrés avoisine 350 700 euros, un deux-pièces de 40 mètres carrés, 152 500 euros. »

Les promoteurs ont du mal à proposer le mètre carré à un prix infé-

SANS LIMITE SUPÉRIEURE						
Situation au premier trimestre				Prix en euros		
Type de bien	Quartiers résidentiels			Quartiers populaires		
	Ancien	Neuf	Loyer à partir de	Ancien	Neuf	Loyer à partir de
Studio	40 000 à 55 000	65 000 à 80 000	480	30 000 à 40 000	55 000 à 65 000	380
2 pièces	65 000 à 85 000	95 500 à 130 000	680	65 000 à 75 000	77 000 à 85 000	580
3 pièces	120 000 à 170 000	150 000 à 220 000	760	80 000 à 100 000	120 000 à 140 000	670
4 pièces	à partir de 190 000	à partir de 290 000	1 150	120 000 à 170 000	155 000 à 220 000	800
Villa	à partir de 300 000	-	-	-	-	-

Source : FNAIM

rieur à 2 300 euros, un tarif pourtant compatible avec le budget des actifs locaux, obligés d'emprunter beaucoup pour se loger. Leur capacité maximale d'endettement est donc atteinte et, si les prix ne cessent de grimper, on pourrait assister à un blocage du marché.

Les produits inférieurs à 2 300 euros le mètre carré représentent à peine 40 % de la production, alors que le marché niçois est essentiellement tourné vers cette clientèle, ce qui n'est pas le cas d'autres communes du littoral, plus touristiques et tournées vers les résidences secondaires pour riches étrangers.

« RATTRAPAGE » DANS L'ANCIEN

Le neuf flambe, mais les prix dans l'ancien ont retrouvé un rythme de hausse plus sage, de 3 % l'an, après les fortes progressions observées en 1999 et 2000. « *En trois ans, les prix de l'ancien ont progressé de 25 % à 30 %*, souligne Patrick Seksik, président de la Fnaim des Alpes-Maritimes, mais il s'agit d'un rattrapage du niveau atteint en 1989 et 1990, qui efface la chute de 30 % des années sui-

vantes. » La moyenne des prix du mètre carré ancien d'appartement s'établit aujourd'hui entre 1 500 et 2 100 euros, mais ces tarifs sont évidemment bien plus élevés, jusqu'à 4 500 euros, pour un immeuble « pieds dans l'eau » ou un logement doté de terrasse avec vue. « *L'écart démesuré entre le neuf et l'ancien expose les acheteurs de neuf à des déconvenues lors de la revente, puisqu'ils ne récupéreront pas leur mise de départ* », pronostique Patrick Seksik.

Les villas nécessitent un budget qui démarre à 275 000 euros mais n'a pas de limite supérieure. Les

propriétés de prestige, avec piscine à débordement ou port privé, ont peu augmenté ces dernières années puisqu'elles n'avaient pas subi de baisse auparavant : compter de 5,3 à 6,1 millions d'euros.

Il arrive que les agents immobiliers soient obligés de signaler une transaction au réseau Tracfin, organisme du ministère des finances chargé de la lutte contre le blanchiment d'argent : « *Cela arrive avec des clients étrangers, par exemple russes, qui achètent sans discuter à des prix pourtant astronomiques ou par le biais de sociétés écrans ou d'intermédiaires. Mais c'est exceptionnel* », explique Patrick Seksik.

Le marché locatif niçois est, lui, dans une situation de grave pénurie : « *Chaque semaine, au moins vingt personnes me contactent pour une location et je n'ai rien à leur proposer* », raconte Patrick Seksik. Le phénomène touche toutes les couches sociales et tous les types de logements. A peine dix jours s'écoulent entre le départ d'un locataire et l'arrivée du suivant. Dans les quartiers résidentiels, les loyers s'établissent à 480 euros par mois pour un studio, 680 euros pour un deux-pièces, 760 euros pour un trois-pièces et 1 150 euros pour un quatre-pièces.

Isabelle Rey-Lefebvre avec Paul Barelli à Nice

PRATIQUE

Cartes bancaires : des porteurs mieux protégés

Destinées à renforcer la confiance et à améliorer la sécurité des cartes bancaires, de nouvelles dispositions issues de la loi sur la sécurité quotidienne publiée à la fin de 2001 aménagent la responsabilité financière des porteurs de cartes en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse.

En cas de perte ou de vol de la carte, le porteur est responsable des opérations effectuées avant sa démarche d'opposition. Jusqu'à présent, sa responsabilité était limitée à un plafond contractuel dont le montant variait généralement avec la nature des opérations (retraits au distributeur, paiements avec ou sans utilisation du code secret).

Dorénavant, ce plafond relève de la loi et s'applique à l'ensemble des opérations antérieures à l'enregistrement de l'opposition. Fixé à 275 euros en 2002, il sera abaissé à 150 euros à partir du 1^{er} janvier 2003. Toutefois, ce plafond n'est pas applicable si le porteur a commis une faute lourde (par exemple, s'il a oublié sa carte dans une voiture en stationnement ou laissé son code secret sur un document volé avec la carte) ou déclaré trop tard le vol ou la perte de sa carte. Il supporte alors les conséquences de l'utilisation de cette carte par un tiers.

Le caractère tardif de la déclaration s'apprécie en principe au regard des habitudes d'utilisation de la carte ; la loi autorise cependant les banques à fixer un délai contractuel maximum de mise en opposition qui ne peut être inférieur à deux jours francs après la perte ou le vol de la carte.

Serge Nicolas

EN BREF

■ **RETRAITE : selon une étude de l'Association nationale des fonctionnaires épargnant pour la retraite (Arcaf) et Novacy**, spécialiste de l'épargne salariale, le produit d'épargne retraite complémentaire par capitalisation des fonctionnaires, la Préfon, apparaît, en dépit de son régime fiscal privilégié, moins avantageux que le plan d'épargne populaire-assurance-vie. Seules les personnes très proches de la retraite et lourdement imposées ont intérêt à souscrire à la Préfon, sous réserve de pouvoir anticiper une réduction sensible de leur taux d'imposition

au moment de la retraite. Dans la plupart des autres cas, la rente servie sur un PEP-assurance, entièrement défisialisée (ce qui n'est pas le cas des rentes Préfon) compense largement les avantages du mécanisme fiscal de la Préfon.

■ **CARTES BANCAIRES : au 31 décembre 2001, on comptait 43,3 millions de cartes bancaires (Visa et Eurocard-MasterCard)**, contre 40,9 millions à fin 2000, a indiqué le 21 mars le Groupement des cartes bancaires. En dix ans, ce nombre a plus que doublé (21 millions en 1992).

LÉGISLATION

Négocié son départ : quels risques ? Quels avantages ?

Lorsque la rupture du contrat entre un salarié et son employeur devient inévitable, le départ négocié (également appelé « rupture à l'amiable » ou « rupture d'un commun accord », ou encore « résiliation conventionnelle » du contrat) est une alternative au licenciement ou à la démission.

Pour l'employeur, c'est un moyen de se séparer du salarié sans les tracés et aléas d'une procédure de licenciement. Pour le salarié, au-delà des aspects psychologiques, c'est la possibilité de quitter son emploi dans des conditions financières souvent plus avantageuses qu'en cas de démission ou de licenciement.

Que le salarié souhaite en prendre l'initiative ou que l'employeur lui en fasse la proposition, il est indispensable, avant de conclure un tel accord, de bien en connaître les conditions, les avantages et les inconvénients. En premier lieu, il faut savoir que toutes les modalités de la rupture sont négociables : date du départ de l'entreprise, sort des obligations liées au contrat (avantages en nature, clause de non-concurrence, etc.) et, surtout, indemnisation. Sauf cas particulier, négocier la rupture, c'est l'occasion d'obtenir une indemnité plus avantageuse que celle prévue en cas de licenciement.

Mais attention : contrairement à l'indemnité de licenciement, l'indemnité de rupture négociée est totalement imposable et soumise aux cotisations sociales ainsi qu'à la CSG et la CRDS. Seule hypothèse où l'indemnité est exonérée d'impôt et de cotisations (et partiellement de CSG et de CRDS) : celle d'une rupture négociée à l'initiative de l'employeur pour des raisons économiques, notamment dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (la nouvelle appellation du plan social). Toutefois, même dans cette hypothèse, la part de l'indemnité correspondant à l'indemnité de congés payés et à l'indemnité de préavis est totalement soumise aux cotisations et à l'impôt.

Autre inconvénient de la rupture négociée : même si l'accord s'avère inéquitable, il n'est pas possible de la remettre en cause. Une fois conclu, l'accord est définitif. Le salarié ne peut pas obtenir son annulation, même en prouvant qu'il a été trompé par l'employeur, notamment sur ses droits en cas de licenciement ou sur le régime fiscal de l'indemnité négociée.

Enfin, en cas de rupture à l'amiable, les salariés n'ont en principe pas droit aux allocations chômage. En effet, seuls les salariés « involontairement privés d'emploi » peuvent bénéficier de ces allocations. Toutefois, le départ négocié pour motif économique ouvre droit au chômage. Certaines Assedic acceptent également d'accorder les allocations en dehors de tout motif économique lorsque c'est l'employeur qui a pris l'initiative de la rupture. Mais il n'y a là aucun automatisme.

En conclusion, il ne faut jamais signer un accord de rupture à l'amiable sans y avoir bien réfléchi. Avant toute chose, faites vos comptes : comparez précisément ce à quoi vous auriez droit en cas de licenciement et le montant net de l'indemnité que vous pouvez négocier, une fois les cotisations sociales et l'impôt déduits.

Par ailleurs, n'hésitez pas à consulter les Assedic pour savoir si vous pourriez obtenir les allocations chômage. Enfin, veillez à ce que l'écrit formalisant la rupture soit daté, signé par les deux parties, et surtout très précis sur le montant de l'indemnité et sur les conditions de la rupture.

Lorsque c'est l'employeur qui a pris l'initiative de celle-ci, il faut le préciser dans l'accord, pour avoir une chance de percevoir les allocations chômage.

Surtout, lorsque le départ négocié a un motif économique, il est indispensable de l'indiquer clairement dans la convention pour pouvoir bénéficier de l'exonération fiscale et sociale.

Rédaction des éditions Francis Lefebvre

JURISPRUDENCE

Assurance-vie, secret médical et déclaration inexacte

Après le décès d'un de ses clients, il n'est pas anormal qu'un assureur soit tenté de rechercher si celui-ci avait répondu sincèrement au questionnaire accompagnant la proposition qu'il lui avait remise au moment de la souscription d'un contrat d'assurance-vie, qui peut être lié à un crédit. Car si des informations inexacts ou incomplètes ont été données de bonne foi à cet assureur, l'indemnité versée aux ayants droit du défunt sera réduite d'autant, conformément à l'article L 113-9 du code des assurances.

A l'inverse, si la réticence, voire le dol, ont été effectués par l'assuré sciemment, c'est-à-dire avec une mauvaise foi prouvée, l'assureur peut s'appuyer sur l'article L 113-8 du code des assurances pour refuser de verser sa prestation, en invoquant la nullité du contrat.

Cette alternative se heurte parfois à la réalité du secret médical.

Ainsi un certain M. Vandon décède-t-il. Mais alors que son certificat de décès fait état d'une mort naturelle et de circonstances indéterminées, plusieurs attestations précises indiquent qu'il s'agit d'une mort subite. Le médecin-conseil de la compagnie contacte le médecin traitant du défunt, qui lui dit que ce dernier était traité pour une première pathologie depuis 1983, et pour une seconde depuis 1991.

Il ne pouvait donc répondre par la négative à tous les questionnaires médicaux depuis la première date. Par conséquent, l'assureur fait savoir à M^{me} Vandon qu'il prend en charge les remboursements des prêts antérieurs à 1983, mais refuse

de prendre ceux postérieurs à cette date, en vertu de l'art. L.113-8 du code des assurances. En première instance, cette démarche se voit opposer la violation du secret médical (décisions de la Cour de cassation des 6 janvier 1998 et 12 janvier 1999). Or il s'avère que le médecin-conseil (de l'assureur) n'a remis ni un document émanant du médecin traitant de M. Vandon ni fait état de ses affections.

De plus, s'il était formellement interdit au médecin-conseil de l'assureur de demander le moindre renseignement à celui de l'assuré, l'assureur ne pourrait jamais, suite à un décès, établir la preuve d'une fausse déclaration ou réticence intentionnelle au moment de la souscription du contrat. L'équilibre économique du système serait alors condamné.

Etant donné que les ayants droit de l'assuré ne peuvent faire échec à l'exécution de bonne foi du contrat et à l'établissement de la preuve y afférent (art L 113-8 du code des ass.), les conseillers de la cour d'appel (Caen, 5 décembre 2000, CNP A. c/Cts Vandon, jurisdata n° 2000-136658) jugent qu'il n'y a pas eu de violation du secret médical. Le jugement du tribunal de grande instance de Caen (14 octobre 1998) en faveur des ayants droit est donc infirmé.

Cette décision s'inscrit dans la ligne de la Cour de cassation, qui évolue sur la ligne de partage entre deux légitimités : le secret médical, auquel tout un chacun est naturellement sensible, et le droit de l'assureur à défendre ses intérêts.

Alain Farshian

(Publicité)

SICAV - FCP									
Ces informations sont données sous la responsabilité de l'émetteur									
Une sélection. Cours relevés au 22 mars à 17 h 46									
Code	Émetteurs	Date	Valeur de souscription	Valeur de rachat	Devisé de cotation	Montant du coupon	Date du coupon		
Internet : www.sgam.fr SG ASSET MANAGEMENT									
SICAV									
029614	CADENCE 1 D	22/03/02	155,31	153,76	EUR	1,75	09/04/01		
029615	CADENCE 2 D	22/03/02	153,60	152,09	EUR	1,75	03/05/01		
029616	CADENCE 3 D	22/03/02	151,94	150,44	EUR	1,35	07/03/02		
028307	CONVERTIS C	22/03/02	233,60	229,02	EUR		
009577	INTEROBLIG C	21/03/02	59,57	58,98	EUR		
009543	INTERSELECTION FR. D	22/03/02	76,37	74,87	EUR	1,27	25/01/01		
028315	SÉLECT DÉFENSIF C	22/03/02	196,08	192,71	EUR		
028316	SÉLECT DYNAMIQUE C	22/03/02	246,87	242,62	EUR		
028653	SÉLECT ÉQUILIBRE 2	22/03/02	173,18	170,20	EUR		
094406	SÉLECT PEA DYNAMIQUE	22/03/02	147,26	144,73	EUR	2,69	01/02/01		
094404	SÉLECT PEA 1	22/03/02	211,69	208,05	EUR	4,37	01/02/01		
029548	SG FRANCE OPPORT. C	22/03/02	457,45	448,48	EUR		
029713	SG FRANCE OPPORT. D	22/03/02	428,33	419,93	EUR	2,02	27/01/00		
029709	SOGENFRANCE C	22/03/02	477,90	468,53	EUR		
029549	SOGENFRANCE D	22/03/02	428,62	420,22	EUR	1,54	28/01/99		
029408	SOGE OBLIG C	22/03/02	113,53	112,41	EUR		
009524	SOGÉPARGNE D	22/03/02	44,59	44,15	EUR	1,95	16/10/00		
028520	SOGEPEA EUROPE	22/03/02	228,95	224,46	EUR	0,23	25/01/01		
009545	SOGÉSECTOR IMMOB. D	22/03/02	24,34	23,86	EUR	0,38	28/06/00		
009526	SOGINTER C	22/03/02	55,30	54,22	EUR	8,02	18/04/90		
Fonds communs de placements									
702074	DÉCLIC ACTIONS EURO	21/03/02	15,95	15,64	EUR		
747971	DÉCLIC ACTIONS FRANC	21/03/02	54,75	53,68	EUR	0,26	07/09/00		
747985	DÉCLIC ACTIONS INTER.	22/03/02	35,60	34,90	EUR	0,10	13/09/96		
702304	DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	21/03/02	17,05	16,72	EUR		
703114	DÉCLIC BOURSE PEA	21/03/02	52,45	51,42	EUR		
747973	DÉCLIC OBLIG. EUROPE	21/03/02	16,60	16,44	EUR	0,87	05/01/01		
702560	DÉCLIC PEA EUROPE	21/03/02	24,59	24,11	EUR	0,08	14/11/00		
748493	DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	21/03/02	60,68	59,49	EUR	0,28	21/12/00		
702744	SOGÉSECTOR FINANCE	22/03/02	565,21	548,59	EUR		
043136	SOGÉSECTOR SANTÉ	22/03/02	599,03	587,28	EUR		
043153	SOGÉSECTOR TECHNO.	22/03/02	552,86	542,02	EUR		
703304	SOGESTION C	21/03/02	49,54	48,57	EUR		
042303	SOINDEX FRANCE C	21/03/02	528,94	513,38	EUR		
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)									
SICAV									
028818	ATOUT CROISSANCE	21/03/02	367,13	358,18	EUR	3,49	07/01/02		
028581	ATOUT FRANCE C	21/03/02	199,74	194,87	EUR		
028582	ATOUT FRANCE D	21/03/02	177,62	173,29	EUR	3,24	24/12/01		
093707	ATOUT FRANCE ASIE	21/03/02	79,10	77,17	EUR	0,16	24/12/01		
028583	ATOUT FRANCE EUROPE	21/03/02	179	174,63	EUR	5,47	24/03/01		
028575	ATOUT FRANCE MONDE	21/03/02	45,68	44,57	EUR	0,38	14/04/01		
028610	ATOUT MONDE	21/03/02	53,63	52,32	EUR		
028990	ATOUT SELECTION	21/03/02	105,50	102,93	EUR	2,33	24/12/01		
028636	CAPITOP EUROBLIG C	21/03/02	101,90	100,89	EUR		
028637	CAPITOP EUROBLIG D	21/03/02	84,06	83,23	EUR	3,52	24/03/01		
028612	CAPITOP REVENUS D	21/03/02	172,16	170,46	EUR	2	21/01/02		
Fonds communs de placements									
044668	ATOUT VALEUR	20/03/02	78,22	78,22	EUR	1,36	13/12/01		
097265	INDOCAM FONCIER	21/03/02	100,68	98,22	EUR		

GESTION COLLECTIVE

Fonds Nouveau Marché : toujours dans la nasse

EUROFONDS.

Les performances des produits investis sur le Nouveau Marché ont chuté de 53,56 %. Certains gestionnaires restent pourtant confiants

Depuis le début de l'année, l'indice du Nouveau Marché de Paris affiche une performance - légèrement - positive, tandis que l'indice CAC 40, le baromètre des valeurs vedettes de la Bourse parisienne, reste orienté à la baisse. Les sicav et les fonds communs de placements (FCP), qui misent sur ce segment de la cote consacrée aux valeurs de la nouvelle économie, peuvent-ils espérer que cette embellie mettra fin à plusieurs trimestres de dégringolade ? Les gérants des produits qui sont spécialisés sur le Nouveau Marché parisien n'affichent guère d'optimisme, lorsqu'ils acceptent de commenter leurs résultats.

Il est vrai que les performances de la plupart des fonds Nouveau Marché sont calamiteuses. Selon les données fournies par Aptimum Conseil, les produits investis sur le nouveau marché de Paris accusent une chute de 53,56 % (performances arrêtées le 31 janvier). Le fonds Perspectives NM, géré par les équipes d'HSBC, enregistre un plongeon de... 75,06 %.

Découragés, quelques gestionnaires doutent même de l'avenir de ces produits. L'éclatement de la bulle formée autour des valeurs de

la nouvelle économie a fait des ravages dans le Nouveau Marché.

« On ne voit pas comment certaines sociétés s'en sortiront, et il se passera beaucoup de temps pour que ces entreprises retrouvent une crédibilité auprès des investisseurs », se lamente l'un d'entre eux, qui souhaite garder l'anonymat. Preuve de la désaffection pour les valeurs du Nouveau Marché, bon nombre de sociétés ne sont plus suivies que par les analystes de la société de Bourse qui les ont introduites sur le marché. « Cela ne permet pas aux gérants de fonds d'avoir une vision impartiale sur la société », remarque ce gestionnaire, toujours sous couvert de l'anonymat. Pis, sur les valeurs vedettes du Nouveau Marché, le potentiel de hausse est limité car beaucoup d'investisseurs se sont reportés sur ces titres.

D'autres gestionnaires se veulent plus confiants. « Nous commençons à percevoir des signaux positifs qui devraient se traduire dans la valorisation des titres. Le marché est beaucoup moins erratique ces dernières semaines qu'au cours des mois précédents », note Olivier Marrot, gestionnaire de Carmignac France NM. « Il faudra toutefois éviter de prendre de trop gros paris sur un seul titre et privilégier les sociétés de services », estime-t-il. Les épargnants qui avaient souhaité, au début de 2000, surfer sur la vague Internet en misant sur des fonds du Nouveau Marché risquent d'attendre longtemps avant de retrouver leur mise.

Les gérants rappellent que ces produits sont très risqués et ne doivent être utilisés qu'en diversification. Malheureusement pour les souscripteurs, ce discours était couvert par les louanges de la nouvelle économie que chantaient sur tous les tons d'autres gestionnaires.

Joël Morio

La sicav de la semaine

Fructifonds France NM

C'EST UNE PURE LOGIQUE

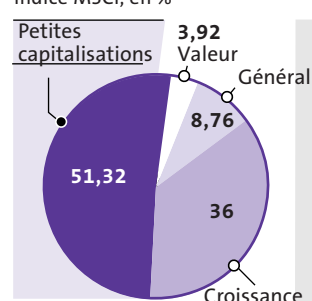
de produit qui guide la gestion du fonds commun de placement (FCP) de Banque populaire Asset Management (BPAM). La mission de ce produit est de suivre de près l'évolution de l'indice du Nouveau Marché de la Bourse de Paris, et il la remplit dans un contexte pourtant peu favorable. La performance du FCP est de 12 % supérieure à celle de l'indice des valeurs de croissance françaises. Et la performance de Fructifonds France NM est, depuis sa création, de près de 19 % supérieure à celle de l'indice du Nouveau Marché. Toutefois, il n'y a pas de miracle : depuis les sommets atteints au début de mars 2000, la valeur de la part du fonds a été divisée

par quatre. Pour résister à la débâcle du Nouveau Marché, Daniel Doummap, le gestionnaire du fonds, en privilégie les grosses capitalisations, qui sont souvent des sociétés rentables et bien gérées. Le fonds détient ainsi 9 % de Soitec, 9 % de Wavecom, près de 5 % d'Ilog et d'actions Ipsos. En revanche, il reste à l'écart des petites entreprises trop spécialisées qui n'ont pas tenu les promesses qu'elles avaient faites au moment de leur introduction.

Au cours du dernier trimestre 2001, BPAM a aussi décidé de desserrer une contrainte qui obligeait le fonds à détenir en permanence 75 % d'actions cotées sur le Nouveau Marché. Elle était devenue intenable alors que le marché baissait, car elle obligeait le gestionnaire à racheter sans cesse des titres. A la fin de 2001, les titres du Nouveau Marché représentaient plus de 72 % de l'actif du FCP, ceux du Second Marché plus de 5 % et les autres actions, souvent européennes, près de 23 %. Le fonds ne devrait cependant pas profiter de la possibilité qui sera offerte à partir du 1^{er} janvier 2003 aux produits éligibles au plan d'épargne en actions d'investir sur des titres des sociétés de l'Union européenne. En effet, il existe déjà dans la gamme des fonds de BPAM un produit qui mise sur les sociétés cotées sur les nouveaux marchés en Europe.

ANALYSE DU STYLE DE GESTION

Indice MSCI, en %



L'analyse suivant les indices de style de gestion du marché des actions françaises met en évidence la forte sensibilité du fonds aux indices petites capitalisations et valeur de croissance.

Source : APT

J. Mo.

CLASSEMENT DES FONDS EUROPÉENS SELON LA MÉTHODE APT

▶▶▶ APT ▶▶▶

Code	Libellé	Promoteur	Pays	Perf. retraitée en %	Rang retr. 1 an	Perf. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perf. brute en %	Rang brut 1 an	Valeur liquid. en euros
Performance : Très bonne ★★★★★ Bonne ★★★★ Moyenne ★★★ Faible ★★ Très faible ★ Mauvaise ●										
Risque : Très peu ★★★★★ Peu ★★★★ Moyen ★★★ Important ★★ Très important ★ Comportement atypique ! Comportement très atypique !!										
La catégorie entière										
France nouveau marché										
Performance arrêtée le : 31/01/02										
Performance moyenne sur un an : - 53,56 %										
FR043779	FRUCTIFONDS FRANCE NM	BQ POPULAIRES	FR	- 45,40	1	★★★★	★★★	- 51,56	8	188,11
FR044732	EURO CIC OPPORTUNITES	CIC	FR	- 46,01	2	★★★★	★★	- 35,61	1	31,28
FR044094	OCEAN NOUVELLE ECONOMI	CREDIT MUTUEL OCE	FR	- 46,30	3	★★★★	★★★★	- 43,08	4	28,32
FR701389	ORSAY DECOUVERTE FRANC	BQ D'ORSAY	FR	- 47,47	4	★★★★	★★★	- 38,98	2	202,99
FR042775	INDOCAM NM	CREDIT AGRICOLE	FR	- 48,45	5	★★★★	★★★	- 54,53	9	160,34
FR042873	EXATIS NM	CCF	FR	- 48,60	6	★★★★	★★	- 61,06	16	130,71
FR041987	AGF NM	AGF	FR	- 51,19	7	★★★★	★★★	- 59,78	14	218,78
FR041389	CIC A.M. VALEURS NOUVE	CIC	FR	- 52,21	8	★★★★	★★★	- 43,77	5	282,59
DS901964	LEGMASON INV. ENTERPRI	MURRAY JOHNSTONE	UT	- 52,61	9	★★★★	★★★	- 58,84	13	225,73
FR704372	OBJECTIF.COM	SOMARGEST	FR	- 52,98	10	★★★★	★★	- 42,33	3	39,95
FR043558	CARMIGNAC FRANCE NM	CARMIGNAC GESTION	FR	- 53,62	11	★★★★	★★★★	- 58,76	12	167,81
FR043045	SGAM NM	SOCIETE GENERALE	FR	- 54,07	12	★★★★	★★★★	- 55,52	10	222,82
FR042665	ACTIS 1	LA POSTE	FR	- 54,58	13	★★★★	★★★★	- 60,21	15	1370,42
FR042692	OFISMALLCAP	OFIVALMO	FR	- 56,35	14	★★★★	★★★	- 47,63	6	161,93
FR042584	NM OPPORTUNITES	ECOFI FINANCE	FR	- 56,57	15	★★★★	★★★★	- 62,89	18	136,42
FR042609	FRANCE NM	CDC	FR	- 56,76	16	★★★★	★★★★	- 62,12	17	80,25
FR042790	CDC NM	CDC	FR	- 59,67	17	★★★★	★★	- 48,35	7	34,34
FR044731	CIC NM	CIC	FR	- 60,88	18	★★★★	★	- 56,60	11	5,50
FR748183	PERSPECTIVES NM	HSBC	FR	- 73,85	19	★★★★	●	- 75,06	19	48,56

► Les sicav et les fonds communs de placement (FCP) qui figurent dans ce classement appartiennent à une famille qui n'est pas automatiquement celle qui apparaît dans leur notice d'information. Les sicav et les FCP qui ont un comportement similaire sont regroupés dans une catégorie particulière. Autre différence par rapport aux classements classiques de sicav et de FCP, le palmarès que nous publions est effectué en fonction d'une performance retraitée. Ce nombre - théorique - traduit non seulement le résultat de la sicav ou du FCP,

mais aussi le risque pris par le gérant. Il est calculé selon la méthode APT (Arbitrage Pricing Theory), qui permet d'analyser les fonds selon leur performance et le risque pris par le gestionnaire.

Elaborée par Steve Ross en 1976, cette méthode repose sur un postulat simple : pour mesurer le risque, il faut s'intéresser aux prix. Aptimum, la société qui utilise la méthode APT, recueille les prix de plus de 30 000 actifs sur chaque marché, chaque région du monde. Aptimum mesure l'évolution de ces prix au

cours du temps. Des calculs sophistiqués permettent, en fonction de ces prix, de décortiquer la performance des fonds et d'en établir une performance retraitée. Le nombre d'étoiles attribuées à chaque sicav et FCP permet aussi de se faire une idée du risque pris par le gérant. Plus le nombre d'étoiles est élevé, plus le risque est faible.

Le lecteur pourra également trouver sur les deux dernières colonnes du tableau les performances brutes et le classement du fonds selon ce critère.

➤ **AVEC NOS FCP ET SICAV ACTIONS* ET NOS 10 ANS D'EXPERTISE SUR LES VALEURS EUROPÉENNES, IL VOUS DEVIENT FACILE D'OUVRIRE VOTRE PEA À L'EUROPE.**

Le PEA s'ouvre aux actions européennes et son plafond passe à 120 000 €. C'est pour vous l'opportunité d'optimiser davantage votre fiscalité tout en dynamisant et diversifiant votre portefeuille boursier. Mais choisir entre plus de 6 500 valeurs européennes, ça ne s'improvise pas.

Avec Crédit Agricole Asset Management, la filiale de gestion de portefeuille du Crédit Agricole, vous vous appuyez sur des spécialistes qui, grâce à leur parfaite connaissance des marchés européens, analysent, sélectionnent et suivent pour vous les valeurs les plus attractives. Ils vous proposent ainsi une gamme complète de fonds clé en main ou à la carte, que vous choisirez en fonction de vos objectifs et du niveau de risque que vous êtes prêt à accepter.

Alors prenez dès aujourd'hui rendez-vous avec un de nos Conseillers.

LA BOURSE, ÇA NE S'IMPROVISE PAS

*Dernières informations dans le respect de la législation locale en vigueur. Les valeurs d'investissement des FCP et SICAV sont disponibles dans nos agences. Crédit Agricole Asset Management. Société de gestion de portefeuille agréée sous n° 0704731 - SA au capital de 28 100 000 € - 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris - 392 307 040 RCS Paris.



L'IMAGINATION DANS LE BON SENS

André Derain l'éclectique

VENTE. Les héritiers du peintre dispersent dessins et aquarelles, peintures, bronzes...

Un important ensemble d'œuvres d'André Derain (1880-1954) est mis en vente le samedi 23 et dimanche 24 mars, à Saint-Germain-en-Laye, par M^{rs} Jean Loiseau et Alain Schmitz. Il provient de l'atelier de l'artiste, partagé à sa mort entre trois héritiers - son épouse Alice, son fils naturel André-Charlemagne, dit Bobby, et Raymond Knaublich, la mère de ce dernier : 4 200 dessins et aquarelles, 49 terres cuites, 52 bronzes, 44 huiles, des estampes, des livres, répartis en 550 lots, seront proposés au public, qui pourra acquérir des œuvres restées inédites.

Véritables témoignages du cheminement intellectuel et artistique de Derain, dessins et aquarelles, esquisses, traits griffonnés, réalisations abouties, travaux préparatoires, croquis des œuvres importantes offrent un large choix à tous les prix. Les amateurs pourront se laisser tenter, sans se ruiner, par six dessins au crayon noir et quatre cartons découpés, *Animal, éléments de décors*, censés démarrer à une soixantaine d'euros. Plus cher : il faudra compter près de 90 000 euros pour emporter *Nymphes au bain*, une huile sur toile de 1950-1952. Entre les deux, l'*Autoportrait au chapeau*, un dessin à la sanguine de 1935, est estimé à 3 811 euros. Cinq dessins au crayon noir, *Etudes de costumes*,

pointent à 229 euros. Pour les peintures, les enchères débuteront aux alentours de 10 000 euros (*Portrait du fils de l'artiste dormant* [Boby], une huile sur toile de 1940-1945) et 7 600 euros (*Portrait du fils de l'artiste*, huile sur toile de 1946-1950, où l'enfant à la casquette et en veste verte se tient debout devant un fond vert).

Ses sculptures influencées par Mycène, l'Asie, la Syrie, l'Afrique, l'art populaire sont estimées à 9 146 euros pour la *Femme aux cheveux longs*, épreuve en bronze patiné haute de 34,5 cm, et à 7 622 euros pour la *Femme aux lèvres épaisses*, épreuve en bronze patiné haute de 38 cm qui représente une tête féminine au long cou et aux énormes yeux ronds écarquillés. Entourées par une bordure de fleurs et de feuilles stylisées, trois femmes opulentes occupent l'intérieur du grand plat de céramique émaillé vert et bleu de 47 cm de diamètre, *Les Grandes Baigneuses*, de 1906-1909, évalué à 12 195 euros.

AVEC MATISSE ET VLAMINCK

Les dernières ventes des œuvres de Derain montrent des adjudications variables. L'étude Tajan a cédé en février *Projet de costume*, une aquarelle, pour 2 400 euros, et une huile sur toile, *Nu au tapis*, pour 20 500 euros, pourtant estimée au départ entre 12 000 et 15 000 euros. Le *Nu de dos*, san-



Une des cinq « Etudes de costumes » au crayon noir provenant de la succession de l'artiste, qui sera dispersée les 23 et 24 mars.

guine sur papier estimée de 10 000 à 12 000 euros, a été vendu le 30 janvier à Paris par Artcurial-Briest pour 2 070 euros. A Paris, le 27 janvier, l'étude Boisgirard a obtenu 1 100 euros pour la *Tête d'homme*, mine de plomb sur papier, tandis qu'à Londres, le 26 juin 2001, Christie's réalisait 26 242 euros pour *L'Étonné/Tout le mystère du monde/Masque à la verrue/Personnage* en bronze.

André Derain ne s'est pas contenté de peindre. Le dessin, l'aquarelle, la sculpture, le modelage, la poterie l'intéressaient au point de devenir ses violons d'Ingres. A 15 ans, il abandonne ses études afin de travailler au Louvre. Trois ans après, en 1898, sa rencontre avec Matisse et Vlaminck s'avère décisive. Il trouve enfin sa voie. Avec entrain et beaucoup de réflexion, il participe à leurs recherches esthétiques. Dans ses toiles, Derain juxtapose des touches violemment colorées afin de privilégier le jeu tourbillonnant de lignes, de nouvelles valeurs spatiales dépourvues d'ombres et de lointains. Or cette effervescence chro-

matique du fauvisme, duquel il relève, finit par se tempérer à partir du moment où son cercle de connaissances s'agrandit.

En 1907, sa rencontre avec Picasso aiguise son regard. La fréquentation du groupe du Bateau-Lavoir, sa découverte de l'art nègre, modifient son style. Il simplifie, géométrise les formes, apporte des tons plus sourds. Cependant, il ne parvient pas jusqu'à la décomposition des éléments pratiquée par les cubistes qui l'entourent et à qui il emprunte une structuration nouvelle. A l'inverse, par paradoxe, il s'en éloigne progressivement : au fur et à mesure que les années et les nombreuses influences passent, ses natures mortes, ses portraits, changent encore. Jusqu'à imiter les primitifs français, italiens, flamands, et les artistes du Quattrocento.

En outre, il diversifie sa production. Après la première guerre mondiale, il crée des décors de théâtre pour les Ballets russes, illustre les textes d'Ovide, de Max Jacob, d'André Breton et d'Apollinaire, un de ses amis, et se consacre aussi avec passion à la sculpture.

L'expert Agnès Sevestre-Barbé conclut : « Les estimations prudentes du catalogue sont des évaluations données il y a trois ans lors de l'inventaire de l'héritage. Cette vente soulève de jour en jour un enthousiasme grandissant de la part des amateurs et des professionnels. Tous réalisent l'importance d'une telle vacation, par la provenance directe de l'artiste, la quantité d'œuvres proposées et le fait que ce soit une vente de "succession". Tout est là pour séduire les futurs acquéreurs. »

Stéphanie Hockliffe

● Vente du samedi 23 et du dimanche 24 mars, hôtel des ventes, 9, rue des Arcades, 78100 Saint-Germain-en-Laye. Expositions : du lundi 18 au vendredi 22 mars, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.



« Nymphes au bain (Ile-de-France) », vers 1950-1952. Huile sur toile, 89 x 116 cm. En page 1 : « Portrait du fils de l'artiste (Boby) dormant ». Vers 1940-1945.

Œuvres d'art à louer

Des artothèques permettent à des amateurs de garder une peinture quelques mois ou quelques années

Lancé par les artistes berlinois au début du XX^e siècle pour répondre à la crise du marché de l'art, le système du prêt des œuvres fut relancé dans les années 1960 et 1970 dans le nord de l'Europe. L'idée des artothèques, apparue en France en 1968, fait son chemin à partir des années 1980 dans une quarantaine de villes. Leur objectif est de démocratiser l'accès à l'art et de sensibiliser un public de proximité. Les artothèques publiques comme les privées témoignent d'une appartenance générale pour l'art contemporain.

Les artothèques des municipalités et des collectivités territoriales permettent d'emprunter des œuvres graphiques pour des forfaits modiques. Adossées à une médiathèque ou autonomes, les artothèques définissent leurs propres modalités de gestion et leurs tarifs. Celle de Grenoble, créée en 1976, propose un stock de 450 photos et de 1 000 estampes permettant quelque 3 000 prêts par an. Moyennant une cotisation, de 15 euros pour les Grenoblois et de 30 euros pour les non-résidents, les particuliers peuvent emprunter trois œuvres tous les trois mois. Le tarif est fixe, quelle que soit la cote des artistes. Dans ce fonds se côtoient Man Ray, Max Ernst, Alexandre Calder, Eduardo Chillida, Lawrence Weiner, Claude Closky ou William Klein.

Ce procédé permet à un public moins fortuné de profiter temporairement d'œuvres de qualité, dont le prix moyen d'achat est de l'ordre de 533 euros pour une photographie et de 230 à 305 euros pour une estampe. Certaines estampes, comme celles de Chillida ou Baselitz, se trouvent aujourd'hui sur le marché à partir de 1 525 euros.

Le budget annuel d'acquisition

reste limité à 13 340 euros. « Avec la même somme, j'arrivais, voilà quinze ans, à acheter une centaine d'œuvres. Maintenant, cela se limite à une trentaine par an », regrette Michèle Dollman, responsable de l'artothèque. Il s'avère parfois difficile de restituer une œuvre... L'artothèque met alors les particuliers en contact avec les galeries ou les artistes. Elle prodigue aux visiteurs des conseils d'accrochage, afin d'éviter les dégradations qui restent, à terme, inévitables.

L'artothèque de Caen, l'une des plus dynamiques, propose 1 600 œuvres. Le système d'abonnement permet d'en louer 12 par an pour la somme de 52 euros. La collection compte des vidéos, des tapis et une majorité d'œuvres graphiques, d'Adami à Zao Wou-ki en passant par des artistes plus contemporains comme Carol Benzaken ou Erik Dietman. L'artothèque la plus proche de la capitale se trouve à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne). Elle dispose d'un fonds de 900 œuvres et réalise quelque 1 500 prêts en échange d'une adhésion légère de 30 euros pour les habitants de la commune et de 70 euros pour les non-résidents.

« UN OUTIL DE MANAGEMENT »

Les artothèques privées préfèrent se limiter au secteur lucratif des entreprises. La société Art Affaires, riche d'un stock de 15 000 œuvres, a développé depuis 1968 la location de tableaux d'artistes contemporains afin d'animer les espaces de travail. « La location n'est pas arbitraire, les thèmes doivent être pertinents par rapport aux valeurs de l'entreprise. Il ne s'agit pas juste de décorer, mais de faire de l'art un outil de management », explique-t-on à Art Affaires. Les négociations s'opèrent au cas par cas, selon l'importance du contrat et la cote de l'artiste, le coût unitai-



Lithographie de Bram Van Velde (1975, 59 x 55,5 cm), une des œuvres de l'artothèque de Grenoble.

re de location variant en moyenne de 45 à 150 euros. Une location de trois sérigraphies d'Andy Warhol se négocie entre 1 830 et 2 290 euros.

Toute location s'accompagne d'une étude des locaux et de l'atmosphère générale de l'entreprise. Art Actuel propose depuis trente ans des locations d'estampes, de toiles et de sculptures. La moyenne des contrats de location s'étend de six à sept ans. Le tarif, dégressif selon le volume d'œuvres, est de 100 euros par œuvre pour une location de 10 à 50 estampes, 92 euros pour 51 à 100. Le contrat moyen oscille de 50 000 à 60 000 francs pour une cinquantaine de pièces. Les tarifs sont fixes, quel que soit l'artiste. « Nous pratiquons un prix moyen, car les entreprises ne comprendraient pas des différences de prix entre une lithographie de Dalí et une d'Ale-

chinsky. Les remises à niveau se font en cas de vente », explique Jean-Pascal Vanhoecke. Le fonds comprend 70 % d'artistes confirmés et 25 % à 30 % de jeunes artistes. A mi-chemin de l'artothèque municipale et des sociétés de location-vente, la démarche du gale-

riste Pascal Vanhoecke permet aux amateurs d'acheter des toiles selon un système de crédit. Le futur propriétaire choisit plusieurs œuvres, s'acquitte pendant vingt-huit mois d'un abonnement de 9 euros et de 3,5 % du prix des œuvres choisies. Ces mensualités, capitalisées, permettent d'acquiescir, à la fin du contrat, une ou plusieurs des pièces sélectionnées. Le prix des petites œuvres se situe en moyenne entre 457 et 610 euros, tandis que les toiles de plus grande dimension atteignent de 2 744 à 10 671 euros. « J'ai développé cette idée en 1997 en constatant qu'il était difficile de décider les jeunes amateurs à franchir le pas. Par ce système, ils ont l'impression de ne prendre aucun risque. Si, au terme des vingt-huit mois, l'œuvre ne trouve pas sa place chez eux, ils me la restituent », explique Pascal Vanhoecke. L'amateur a la possibilité de changer d'œuvres trois fois par an. Le contrat est alors révisé par des avenants qui modifient la liste des œuvres sans changement de la mensualité. La rectification intervient au terme du contrat au moment de l'achat.

Roxana Azimi

● Carnet d'adresses : Art Actuel, 6, rue de Lisbonne, 75008 Paris (tél. : 01-45-22-01-66) ; Art Affaires, 3, rue des Longs-Prés, 92100 Boulogne (tél. : 01-47-61-91-61) ; galerie Pascal Vanhoecke, 14 bis, rue du Docteur-Gosselin, 94230 Cachan (tél. : 01-49-86-59-24).

● Artothèques à : Saint-Maur-des-Fossés (5, rue Saint-Hilaire, 94210 La Varenne-Saint-Hilaire ; tél. : 01-48-86-23-32) ; Grenoble (5, Grand-Place, 38100 Grenoble ; tél. : 04-76-22-91-34) ; Caen (hôtel d'Escoville, place Saint-Pierre ; tél. : 02-31-85-69-73). Pour obtenir la liste complète des artothèques : Centre national des arts plastiques, 38, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

COLLECTION

L'épargne postale japonaise

On l'ignore souvent, mais l'institution d'épargne la plus importante au monde est la poste japonaise. Cependant, des rumeurs persistantes indiquent que cette énorme tirelire évaluée à 255 trillions de yens, soit 2 trillions de dollars, pourrait être bientôt privatisée. Ce qui est d'ores et déjà certain, c'est qu'à partir de 2003, une agence publique gèrera les services postaux japonais. Elle reprendra le service courrier déficitaire, l'activité assurance-vie et l'énorme épargne postale. Celle-ci a déjà connu une histoire heurtée, notamment durant le second conflit mondial où elle s'était immensément développée au service de l'effort de guerre.

Initiée dès 1875, l'épargne postale japonaise a été à l'origine de productions qui intéressent les collectionneurs. A deux reprises, de 1900 à 1923 et de 1941 à 1943, la poste nipponne a autorisé les dépôts sous forme de timbres-poste ordinaires. Des formulaires à compléter, imprimés d'un timbre non dentelé, étaient vendus au public. Ainsi, à partir de juillet 1941, les dépôts inférieurs à 0,5 yen (50 sens) n'étant plus acceptés, le coupon était proposé aux épargnants au prix de 10 sens ; le timbre dont il est imprimé, éventuellement découpé, avait cette valeur d'affranchissement.

Mais ce n'est pas ce à quoi le public était encouragé, et, pratiquement, seuls des philatélistes ont procédé ainsi afin de créer des plis peu communs. Le coupon était à compléter de quatre timbres-poste à 10 sens. Il était conseillé de déposer à la poste un minimum de 1 yen par mois, soit deux coupons. L'épargne postale visait les plus modestes, souvent aussi les enfants. C'est ce que reflètent les slogans portés à l'emplacement prévu pour les timbres de complément : « Avec l'épargne, renforcement du corps, renforcement de la patrie », « Loyauté envers la patrie, piété filiale, épargne », « Concentrez-vous bien, en apprenant bien, en épargnant bien » et « Petite épargne devient grande ». Un tel formulaire est aujourd'hui coté 30 000 yens (environ 270 euros).

Plus rares encore sont les imprimés utilisés pendant la guerre du Pacifique dans les pays conquis. Des timbres d'épargne postale, sans valeur d'affranchissement, ont ainsi été émis pendant l'occupation, au Mandchoukouo ou aux Indes néerlandaises. Un, utilisé à Java à partir de 1943, représente un enfant déposant le formulaire d'épargne au guichet ; il s'agit d'un feuillet bilingue orné du soleil levant, à l'intérieur duquel sont collés deux panneaux de 10 vignettes à 5 sens, soit un yen.

Un timbre à l'état neuf cote 10 000 yens (90 euros), un timbre utilisé cote la moitié ; mais un formulaire rempli de 20 exemplaires oblitérés se vendrait bien plus de 900 euros. Dans une récente vente américaine (Michael Rogers, Winter Park, Florida, www.michaelrogersinc.com), un feuillet d'épargne postale de l'occupation japonaise en Malaisie, complété de 20 timbres-poste à 10 cents (la valeur de cet affranchissement n'est que de

4,5 euros), s'est envolé à 160 dollars (179 euros). Quant aux deux timbres d'épargne postale du Mandchoukouo, cotés 8 euros, ils ne sont qu'exceptionnellement proposés oblitérés sur formulaire. On peut envisager un prix d'amateur supérieur à 400 euros. C'est que les dépôts, une fois enregistrés sur un compte, les feuillets n'avaient normalement pas à circuler dans le public, encore moins sur le marché philatélique.

L'épargne postale constitue pourtant un vrai sujet de collection. A côté des valeurs utilisées pour les dépôts, des livrets ou des coupons, on peut rassembler tout un matériel de propagande. Au Japon même, à partir de 1937, un grand nombre d'oblitérations associent l'épargne aux valeurs patriotiques et morales : « Le patriotisme est au cœur, l'emprunt national à la main », « Economiser montre le bon



Coupon d'épargne postale japonais à 10 sen (1941-1943), coté environ 270 euros.

esprit », « Epargner ! Vaincre ! », etc. D'autres scandent la progression de l'épargne postale : 5 milliards de yens en juillet 1939, 10 en mai 1942, puis 23 en mars 1943. On peut recenser sur le matériel postal des dizaines d'autres slogans en rapport, par exemple à Singapour, en 1943 : « Epargnez peu à peu jusqu'à atteindre la hauteur d'une colline », ou au Mandchoukouo dès 1941 : « L'épargne est le bonheur de la famille. L'épargne de tous est le bonheur de la patrie ».

Mais la souscription résultait souvent de la coercition : obligation d'acheter des titres d'épargne du même montant que les consommations dites de luxe (stylos, montres ou... repas au restaurant), montants exigés collectivement de communautés ou de corporations, etc. A travers cette recherche, c'est bien une page d'histoire financière que l'on découvre.

François Chauvin

ENCHÈRES

■ PRIX RECORD : une carte postale considérée comme la plus ancienne du monde a été vendue le 8 mars aux enchères au London Stamp Exchange pour 31 750 livres (48 402 euros). La carte postale, coloriée à la main et tournant en dérision les employés de poste, a été adressée en 1840 à Theodore Hook, dramaturge et romancier britannique connu pour son humour et très probablement lui-même à l'origine de l'envoi.

■ L'ÉCURIE PROST À L'EN-CAN : douze monoplaces de F1 de l'écurie Prost seront mises aux enchères le 6 mai, au Palais des congrès à Paris, par le ministère du commissaire-priseur parisien Hervé Poulain, qui n'a pas donné d'estimations, exercice qu'il estime « toujours très délicat lorsqu'il s'agit de ventes judiciaires ». La mise en

liquidation judiciaire de la maison Prost a été annoncée le 2 janvier. « Le 15 mai, a-t-il poursuivi, nous disperserons à l'usine de Guyancourt (Oise) le matériel de course, qu'il s'agisse de stands ou de cabanes de piste, ainsi que les produits "marketing", combinaisons et casques de pilote. » La vente d'outillage et de machines aura lieu le 16 mai puis, le 17, M^{rs} Poulain dispersera le parc informatique.

■ VENTES THÉMATIQUES : Jean Cocteau est au programme d'une vente aux enchères organisée le 31 mars à l'Hôtel Martinez à Cannes (tél. : 04-93-99-22-60). Maquettes, livres, affiches, tableaux de bord, etc., constituent le menu d'une vente sur l'aviation, le 6 avril, à Drouot-Richelieu à Paris (tél. : 01-47-70-81-36).

LES VALEURS DE LA SEMAINE

22/03 22h28

Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
AUTOLIV SDR	SE	27,95 - 3,45
BASF	BE	47,18 - 0,08
BMW	DE	47 - 3,07
CONTINENTAL AG	DE	17,30 - 0,57
DAIMLERCHRYSLER	DE	53,60 + 1,90
FIAT	IT	16,10 + 0,88
FIAT PRIV.	IT	11,25 + 0,45
MICHELIN	FR	44 - 1,57
PEUGEOT	FR	56 + 3,13
PIRELLI SPA	IT	1,84 - 4,17
DR ING PORSCHE	DE	520 - 4,06
RENAULT	FR	56,10 + 1,45
VALEO	FR	50,80 + 2,36
VOLKSWAGEN VZ	DE	40,40 + 7,73

BANQUES

ABBAY NATIONAL	GB	15,76 - 1,92
ABN AMRO HOLDIN	NL	21,88 + 2
ALL & LEICS	GB	14,10 + 0,12
ALLIED IRISH BA	GB	22,45 + 3,59
ALMANIJ	BE	40,08 + 2,81
ALPHA BANK	GR	18 - 2,81
B.P.C.INDUSTRIA	IT	8,97 - 10,12
B.P.EMILIA ROMA	IT	34,05 + 0,29
B.P.LODI	IT	10,98 + 2,43
B.P.NOVARA	IT	7,54 + 0,53
B.P.SONDRIO	IT	10,55 - 0,94
B.P.VERONA E.S.	IT	12,66 + 1,28
BANCA ROMA	IT	2,65 - 2,93
BANCO SABADELL	ES	16,40 - 1,26
BANK OF IRELAND	GB	20,38 + 3,88
BANK OF PIREAUS	GR	7,30 - 3,44
BANKINTER R	ES	34,76 + 3,45
BARCLAYS PLC	GB	35,55 - 3,35
BAYR.HYPO-UVVER	DE	40,50 + 6,16
BBVA R	ES	13,83 - 0,50
BCA AG.MANTOVAN	IT	9,80 + 5,95
BCA FIDURAM	IT	9,42 + 4,78
BCA LOMBARDA	IT	11,07 - 2,47
BCA P.BERG.-CV	IT	20,28 + 1,05
BCA P.MILANO	IT	4,19 - 3,90
BCO POPULAR ESP	ES	40,32 + 0,30
BCP R	PT	4,14 - 1,43
BIPOOP CARIRE	IT	1,73 - 1,14
BNL	IT	2,61 - 1,51
BNP PARIBAS	FR	56 + 2,28
COMM.BANK OF GR	GR	27,44 - 4,99
COMMERZBANK	DE	20,80 - 2,0
CREDIT LYONNAIS	FR	42,51 + 0,45
CS GROUP N	CH	43,56 + 0,47
DANSKE BANK	DK	17,62 + 3,15
DEXIA	BE	17,28 + 2,01
DNB HOLDING	NO	6,02 + 3,12
DRESDNER BANK N	DE	48,25 + 0,94
EFG EUROBK ERGA	GR	14 - 3,05
ERSTE BANK	AT	68,69 + 8,77
ESPIRITO SANTO	PT	12,09 + 1,17
FOERENINGSSB A	SE	13,92 + 2,03
HBOIS	GB	12,43 + 0,39
HSBC HLDG	GB	13,03 - 4,51
IKB	DE	14,70 + 2,80
INTESABCI	IT	3,09 + 1,84
JULIUS BAER HLD	CH	380,22 + 3,54
KBC BANGCASSURAN	BE	37,06 + 3,23
LLOYDS TSB	GB	11,69 - 2,83
MONTE PASCHI SI	IT	3,22 - 2,42
NAT BANK GREECE	GR	23,58 - 6,95
NATEXIS BQ POP.	FR	91,50 + 8,83
NORDEA	SE	6,82 + 8,83
ROYAL BANKA 1473	IT	17,70 + 6,30
ROYAL BK SCOTL	GB	29,19 - 3,02
S-E-BANK A-	SE	11,48 - 0,96
SAN PAOLO IMI	IT	13,35 + 5,37
STANDARD CHARTRE	GB	12,69 - 1,14
TE GENERAL-A	FR	70,45 + 1,66
SV HANDBK A-	SE	16,30 + 0,34
SWEDISH MATCH	SE	7,43 + 1,52
UBS N	CH	56,98 + 0,54
UNICREDITO ITAL	IT	4,85 + 2,11

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES	19,50 - 0,36
ACERINOX R	ES	39,40 + 1,10
ALUMINIUM GREEK	GR	35,50 - 3,53
ANGLO AMERICAN	GB	18,48 - 0,87
BEKAERT	BE	46,96 + 0,77
BHP BILLITON	GB	6,44 + 0,51
BOEHLER-UDDEHOL	AT	46,40 + 0,87
BUNZL PLC	GB	8,35 + 0,78
CORUS GROUP	GB	1,39 - 1,15
ELVAL	GR	3,12 - 2,50
HOLMEN-B	SE	28,01 - 1,90
ISPAT INTERNATIONAL	NL	1,69 - 3,05
JOHNSON MATTHEY	GB	16,40 + 1,10
M-REAL-B	FI	8,69 - 1,18
MAYR-MELNHOF KA	AT	67,75 + 0,37
OUTOKUMPU	FI	1,3 + 4
PECHINEY-A	FR	59,95 + 1,96
RAUTARUKKI K	FI	4,53 - 2,58
RIO TINTO	GB	22,73 - 0,43
SIDENOR	GR	3,78 - 5,50
SILVER & BARYTE	GR	7,32 - 5,91
SMURFIT JEFFERS	GB	2,74 + 4,32
STORA ENSO -A	FI	14,89 + 0,52
STORA ENSO -R	FI	14,80 - 4,52
SVENSKA CELLULO	SE	36,48 - 1,79
THYSSENKRUPP	DE	18,05 + 0,28
UMICORE	BE	48,85 - 0,99
UPM-KYMMENE COR	FI	39,50 - 5,73
USINOR	FR	15,03 + 1,14
VIOHALCO	GR	7,80 - 3,70
VOEST-ALPINE AG	AT	31,51 + 0,96
WORMS N	FR	20,30 + 0,50

CHIMIE

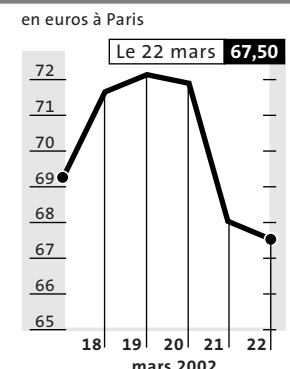
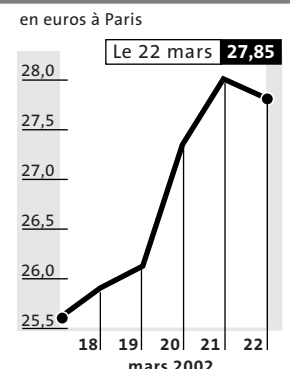
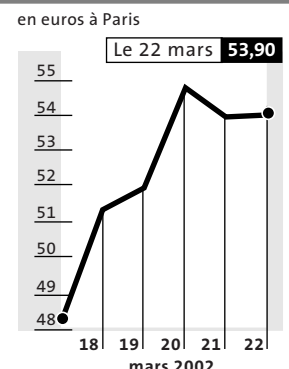
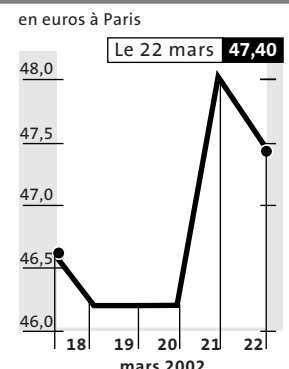
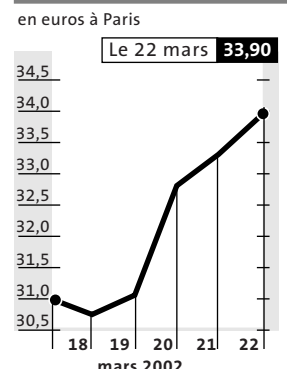
AIR LIQUIDE	FR	165,90 - 1,95
AKZO NOBEL NV	NL	53 - 0,08
BASF	DE	47,18 - 0,08
BAYER	DE	47 - 3,94
BOC GROUP PLC	GB	17,28 + 0,57
CELANESE N	DE	24,50 + 3,81
CIBA SPEZ CHEMI	CH	86,80 + 1,81
CLARIANT N	CH	25,34 - 0,40
COLOPLAST-B	DK	76,68 + 1,24
3 BRD 10EX YOUN	DE
DSM	NL	46,93 + 1,91
EMS-CHEM HOLD A	CH	4417,20 + 1,57
KEMIRA	FI	8 + 5,26
KON.VOPAK NV	NL	20,63 - 0,58
LANZAR GRP N	CH	743,73 + 0,65
NORSK HYDRO	NO	54,86 + 1,69
RHODIA	FR	11,33 + 2,53
SOLVAY	BE	75,20 + 0,94
SYNGENTA N	CH	66,46 - 0,05
TESSENDERLO CHE	BE	31,65 + 4,28

CONGLOMERATS

ARBED	BE	156 + 2,43
D'IETTEREN SA	BE	198,70 + 9,24
GBL	BE	63,45 + 1,76
GEVAERT	BE	47,63 + 32,82
INCHCAPE	GB	11,27 + 0,58
KVAERNER-A	NO	1,20 - 1,80
MYTLINFS	GR	3,82 - 1,55
UNAXIS HLDG N	CH	127,72 - 0,13
ORKLA	NO	20,73 + 3,57
SONAE SGPS	PT	0,92 + 1,10

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EQUANT NV	NL	12,02 + 1,86
MMO2	GB	1,17 + 4,35
CABLE & WIRELES	GB	3,71 + 1,33
COLT TELECOM NE	GB	0,88 - 8,47
DEUTSCHE TELEKOM	DE	17,17 + 0,41
E.BISCOM	IT	46,20 - 0,65
ELISA COMUNICAZ	FI	12,14 + 1,59
ENERGIS	GB	0,05 - 0,05
EUROPOLITAN HLD	SE	5,88 - 0,05
FRANCE TELECOM	FR	33,90 + 9,39
HELLENIC TELE (GR	16,90 - 0,35
KINGSTON COM	GB	1,44 + 1,14
KONINKLIJKE KPN	NL	5,75 + 9,32
KPNQWEST NV -C	NL	3,80 - 5,0
VODAFONE LIBERT	NL	7,42 - 0,67
VODAFONE N	DE	215,51 + 0,24
MOBILCOM	DE	13,70 + 9,86
OLD MUTUAL	GB	1,65 - 0,97
OLIVETTI	FR	1,47 + 2,80
PANAFON HELLENI	GR	5,68 - 2,41
PT TELECOM SCPS	PT	8,60 - 1,26
SONERA	FI	5,70 + 7,55



FRANCE TÉLÉCOM REPART À LA HAUSSE

Après avoir annoncé une perte nette de 8,28 milliards d'euros (contre un bénéfice net de 3,66 milliards d'euros en 2000), le groupe a bénéficié de l'opération vérité sur ses comptes et des assurances données sur la progression à venir de ses profits et sur son désendettement (cession de ses parts dans l'italien Wind, de TDF et de Consortium Satellites). En cinq jours, l'action progresse de 9,39 % à 33,90 euros.

FONCIA CONFIRME

La société foncière a enregistré en 2001 un résultat net de 16,4 millions d'euros (+41,4 %) sur un chiffre d'affaires de 179,5 millions. Jeudi, le groupe a annoncé la réussite de son augmentation de capital lancée le 11 mars, son offre d'actions ayant été souscrite quatre fois. Le titre - qui a bondi de plus de 40 % depuis son introduction le 6 avril 2001 -, sur la semaine, prend 1,72 %, à 47,40 euros.

SOPRA GROUP OPTIMISTE

Le groupe de services informatiques a réalisé en 2001 un bénéfice net de 24,1 millions d'euros, en progression de 52,6 % et enregistré le 20 mars l'une des plus fortes hausses du service à règlement différé. Les investisseurs, qui ont accueilli les prévisions de croissance optimistes de Pierre Pasquier, PDG du groupe avec prudence, n'empêchent pas l'action de prendre 11,59 % en cinq jours à 53,90 euros.

INGENICO DOUBLE SON RÉSULTAT

Le groupe français leader mondial des terminaux de paiement a annoncé, mercredi 20 mars, dans un communiqué, un résultat d'exploitation 2001 de 28,9 millions d'euros, plus que doublé par rapport à 2000. Il sera attribué une action nouvelle pour dix détenues. Pour 2002, le groupe prévoit une hausse de 26 % de son activité. En cinq jours, l'action a progressé de 8,96 %, à 27,85 euros.

CLARINS SE DÉGRADE

Le groupe français de cosmétiques a annoncé jeudi 21 mars une baisse de 41,6 % de son bénéfice net (par du groupe) pour 2001, à 38,5 millions d'euros, contre 65,9 millions d'euros en 2000. Il explique ce résultat par une conjoncture américaine difficile (l'activité américaine représente 22,6 % du chiffre d'affaires) et l'effondrement des marchés liés au tourisme. Sur la semaine, le titre a perdu 2,24 % à 67,50 euros.

SONG NETWORKS	SE	0,42 - 0,26
SONG NETWORKS	CH	341,73 - 0,10
T.W.I.M	IT	5,56 + 2,58
SWISSCOM	CH	1,52 + 1,46
TDC	DK	35,18 - 2,06
TELE2-B	SE	32,38 - 1,68
VODAFONE TELECE	PT	8,65 - 4,42
TELECOM ITALIA	IT	9,84 + 1,34
TELECOM ITALIA	IT	6,34 + 2,92
TELEFONICA	ES	13,17 - 0,60
TELEFONIA	ES	7,54 + 1,21
TELENOV	NO	4,78 + 1,94
TELIA	SE	4,36 + 3,42
TISCALI	IT	9,93 + 0,71
VERSATEL TELECO	NL	0,55 - 12,70
VADAFONE GROUP	GB	2,17 - 4,29

CONSTRUCTION

ALTADIS	ES	21,10 - 0,80
ACESA N	ES	10,62 - 1,21
ACS	ES	31,86 + 1,46
AGGREGATE IND	GB	1,52 + 5,82
AKTOR SA	GR	7,32 - 3,68
AUREA R	GB	4,46 - 17,91
BOUYGUES	FR	37,34 + 1,94
BPP	GB	6,29 + 4,58
BRISA AUTO-ESTR	PT	5,30 + 3,92
BUZZI UNICEM	IT	9,45 - 2,38
CIMPOR R	PT	19,75 + 0,46
COLAS	FR	71 + 0,21
CRH PLC	GB	32,18 + 8,47
FCC	ES	27,48 + 4,49
GRUPO DRAGADOS	ES
GRUPO FERROV	ES	24,89 + 0,85
HANSON PLC	GB	8,58 + 1,73
HEIDELBERGER ZE	DE	52,75 + 0,86
HELLTECHNODOR	GR	5,82 - 3,32
HERCULES GENL R	GB	11,50 - 4,01
Hochtief	DE	19,45 + 0,26
HOLCIM	CH	264,69 - 0,13
IMERYX	FR	125 - 3,99
ITALCEMENTI	IT	10,16 + 2,11
LAFARGE	FR	102,70 + 1,18
MACHANIKI REG.	GR	2,16 - 2,26
NOVAR	GB	2,38 - 2
PILKINGTON PLC	GB	1,91 + 0,85
RMC GROUP PLC	GB	10,88 + 9,46
SANTO GOBAIN	FR	189 + 2,72
SKANSKA-B	SE	8,65 - 1,27
TAYLOR WOODROW	GB	3,24 + 4,17
TECHNIP-COFLUX	FR	157,30 + 1,55
TITAN CEMENT RE	GR	39,40 + 0,05
UPONOR-A	FI	21,65 + 2,61
CIMENTIS VIAT / VINCI	FR	61,95 + 0,65
WIENERBERGER AG	AT	17,80 + 2,01

CONSUMMATION CYCLOQUE

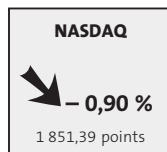
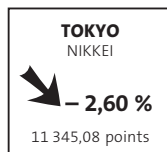
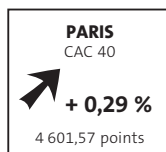
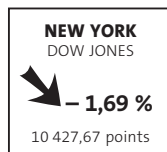
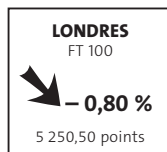
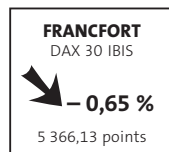
ACCOR	FR	45,24 - 3,19
ADIDAS-SALOMON	DE	81 + 4,38
AGFA-GEVAERT	BE	16,66 + 6,05
AIR FRANCE	FR	20,10 - 2,71
MYTRAVEL GROUP	GB	3,96 + 1,67
ALITALIA	IT	0,97 + 4,30
AUSTRIAN AIRLIN	AT	9,72 - 5,08
AUTOGRIFF	IT	12,25 + 0,82
BANG & OLUFSEN	DK	33,09 + 7,42
BENETTON	IT	14,82 + 0,82
BERKELEY GROUP	GB	12,64 + 3,31
BRITISH AIRWAYS	GB	4,02 + 2,48
BULGARI	IT	9,97 + 2,36
CHRISTIAN DIOR	FR	44 - 0,45
CLUB MED.	FR	54 + 1,69
COMPASS GROUP	GB	7,44 - 7,65
DT.LUFTHANSA N	DE	18,10 - 1,09
ELECTROLUX-B	SE	20,74 - 1,58
EM.TV & MERCHAN	DE	1,52 - 5
EMI GROUP	GB	6 + 4,82
EURO DISNEY	FR	1,02 - 1,92
HDP	IT	3,74 + 1,63
HERMES INTL	FR	167 - 2,05
HILTON GROUP	GB	3,97 + 1,24
HUGO BOSS VZ	DE	28,85 + 17,76
HUNTER DOUGLAS	NL	32,68 + 8,90
INDITEX R	ES	21,95 - 3,94
J D WETHERSPOON	GB	6,01 + 0,82
KLM	NL	17,08 - 3,56
LVMH	FR	59,45 - 1,08
MEDION	DE	44,40 + 8,98
MOULINEX	FR
NH HOTELS	ES	12,80 - 3,03
NXT	GB	2,16 - 1,48
P & O PRINCESS	GB	7,57 + 2,64
PREUSSAG	DE	34 - 1,88
RANK GROUP	GB	4,86 + 5,26
RICHEMONT UNITS	CH	26,20 + 0,66
RYANAIR HLDGS	IR	6,65 + 3,10
SAINSGROUP N	CH
SAS	DK	8,81 - 0,76
SEB	FR	91 + 3,41
SIX CONTINENTS	GB	12,06 - 3,88
SODEXHO ALLIANC	FR	46,45 - 5,49
THE SWATCH GRP	CH	114,20 + 7,41
THE SWATCH GRP	CH	24,24 + 7,11
THE PIZZA	ES	1,67 + 8,44
THOMSON MULTIME	PA	35,39 + 1,11
WILSON BOWDEN	GB	14,72 + 2,95
WM-DATA-B	SE	3,13 + 0,36
WOLFFORD AG	AT	16 - 1,54
WUMM UK UNITS	IR	0,78 - 1,27

PHARMACIE

ACTELION N	CH	53,42 + 5,41
ALTANA	DE	57,30 - 1,21
AMERSHAM	GB	11,98 - 2,12
ASTRAZENECA	GB	55,92 - 0,63
AVENTIS	FR	78,80 - 2,72
BBI BIOTECH	CH	76,07 + 6,54
CELLTECH GROUP	GB	10,37 + 3,56
DISSERTION HLDG	CH	554,03 + 5,75
ELAN CORP	FR	16,15 - 2,10
ESSILOR INTL	FR	39,87 + 2,10
FRESENIUS MED C	DE	70,10 + 5,41

H. LUNDBECK	DK	31,75 + 2
-------------	----	-----------

Une semaine orientée à la baisse



Les places boursières ont fait les frais de l'attentisme des investisseurs cette semaine. Les professionnels des marchés scrutent les résultats des sociétés et guettent leurs prévisions d'activité pour les prochains mois, qui restent très prudentes. Les investisseurs redoutent aussi la remontée des taux d'intérêt, qui nuit à la valorisation de la Bourse.

A Wall Street, l'indice Dow Jones a reculé de 1,69 % cette semaine, à 10 427,67 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq s'est replié de 0,90 %, à 1 851,39 points. Vendredi, les opérateurs ont été désagréablement surpris par la mise en garde lancée par McDonald's sur ses perspectives de résultats au premier trimestre 2002. Le géant de la restauration rapide, qui fait partie des trente valeurs composant l'indice Dow Jones, a aussi fait état de prévisions revues en baisse pour le

reste de l'exercice en cours. Après le rebond enregistré fin février et début mars, les stratégies des marchés regardent Wall Street avec circonspection et attendent la publication des résultats du premier trimestre, prévue pour la mi-avril. L'Europe suscite davantage d'enthousiasme. « Les valorisations sont attrayantes en Europe mais ne sont plus bon marché aux Etats-Unis », estime-t-on, ainsi chez Baring Asset Management.

Composé des cinquante premières capitalisations boursières de la zone euro, l'indice Euro Stoxx 50 a cédé 0,30 % au cours de la semaine, à 3 744,37 points. A Paris, l'indice CAC 40 s'est apprécié de 0,29 %, à 4 601,57 points. Au terme d'une semaine en dents de scie, ce dernier est ainsi parvenu à se maintenir de justesse au-dessus du seuil des 4 600 points, autour duquel il navigue depuis début mars. Certains professionnels parisiens mettent cependant en garde contre un

excès d'optimisme. Selon les calculs réalisés par le bureau d'étude JCF Group, qui recense les prévisions des analystes financiers de la place, le CAC 40 serait désormais surévalué d'environ 10 %.

UN BOND DE FRANCE TÉLÉCOM

Cette semaine, les titres France Télécom et Orange ont réalisé les deux meilleures performances de l'indice. Le marché a salué l'opération vérité réalisée par France Télécom sur ses comptes, qui l'a conduit à afficher une perte historique de 8,28 milliards d'euros, résultant de plus de 10 milliards d'euros de dépréciations d'actifs. L'action France Télécom a bondi de 9,39 % au cours de la semaine. Elle a terminé la semaine à 33,90 euros, un cours légèrement supérieur à celui de sa première séance de cotation, en octobre 1997, qui l'avait vu finir à 31,48 euros. De son côté, le titre de sa filiale de téléphonie mobile Orange s'est adjugé une hausse

hebdomadaire de 7,18 %, à 7,91 euros, mais reste en recul de près de 21 % sur son cours d'introduction en Bourse, en février 2001, à 10 euros.

A Francfort, l'indice Dax a perdu 0,65 %, à 5 366,13 points. Les investisseurs ont notamment sanctionné l'action Munich Ré, qui a perdu 5,49 %, à 282,88 euros, pour ses résultats annuels jugés décevants. Le réassureur a annoncé un bénéfice net de 250 millions d'euros, soit la moitié de la prévision moyenne des analystes, selon le panel de l'agence Reuters. A Londres, l'indice Footsie a cédé 0,80 %, à 5 250,50 points. Le cours de l'équipementier de télécommunications Marconi a été divisé par plus de deux au cours de la semaine. Le groupe a indiqué que la situation du marché des équipements de télécommunication a « continué à se détériorer pendant le trimestre en cours » et que « ces conditions incertaines vont vraisemblablement

persister au-delà de l'année financière qui s'achève en 2003, soit plus longtemps que prévu ». Selon l'équipementier, ses banques créancières sont encore d'accord, « en principe », pour continuer à soutenir le groupe, même si une négociation sur un refinancement aurait récemment échoué. Ces nouvelles ont été très fraîchement accueillies par les analystes et les courtiers. L'action Marconi affiche ainsi une perte hebdomadaire de 53,98 %, à 9,55 pence, et elle a perdu 46,94 % lors de la seule séance de vendredi, après ces annonces.

A Tokyo, l'indice Nikkei a reculé de 2,60 %, à 11 345,08 points, au cours d'une semaine de quatre jours, jeudi étant férié dans l'Archipel. Les titres des grandes banques ont ainsi accusé un fort recul hebdomadaire : l'action Mizuho Holdings a chuté de 11,87 %, à 297 000 yens, et le titre UFJ Holdings a plongé de 15,76 %, à 294 000 yens. Après une bouffée

d'optimisme depuis le début du mois de février, les investisseurs restent prudents à l'approche du terme de l'exercice fiscal nippon, à la fin du mois de mars. « La tonalité du marché est très modérée, en particulier parce qu'il est difficile de prendre de nouvelles positions en fin d'année fiscale », a expliqué Katsuhiko Kodama, responsable des marchés d'actions chez Toyo Securities, à l'Agence France-Presse. La semaine prochaine, « le gouvernement pourrait suggérer aux investisseurs institutionnels, comme des fonds de pension publics, de racheter des titres afin de tenter de relancer le marché », pense ce professionnel, « mais, sans cela, il devrait reculer, car il n'y aura aucune incitation majeure à l'achat ». M. Kodama s'attend donc à voir l'indice Nikkei évoluer entre 11 000 et 11 600 points au cours de la dernière semaine de mars.

Adrien de Tricornot

La Suède relève ses taux, les Etats-Unis attendent

Un resserrement de la politique monétaire américaine n'est pas encore à l'ordre du jour, mais certains économistes estiment qu'il pourrait intervenir dès le mois de juin

Plus de trois semaines ont tenu leur réunion de politique monétaire au cours de la semaine écoulée : la Réserve fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale de Suède, mardi 19 février, puis la Banque du Japon, mercredi. La Riksbank de Suède a été la seule à relever ses taux, alors que la Banque du Japon et la Fed ont conservé des politiques monétaires accommodantes. Ces décisions ont eu des conséquences limitées sur les cours de change. L'euro est resté proche du seuil de 0,88 dollar toute la semaine, profitant mardi du statu quo de la Fed pour monter jusqu'à 0,8862 dollar. Mais cette accélération n'a été que temporaire : la monnaie européenne finit la semaine à 0,8793 dollar. Le yen s'est quant à lui déprécié face au dollar - à 132,83 yens pour 1 dollar vendredi - mais plus en réaction à la chute de la Bourse de Tokyo qu'au statu quo monétaire japonais.

Pour justifier sa décision de laisser ses taux à leur plus bas niveau depuis quarante ans - à 1,75 % pour le taux interbancaire au jour le jour et à 1,25 % pour l'escompte -, la Fed a expliqué que « les informations communiquées depuis la dernière réunion du comité [de la Fed] indiquent que l'économie, soutenue par un retournement notable dans les investissements en stocks, croît à une vitesse significative. Mais le degré de renforcement de la demande finale sur les prochains trimestres, un élément essentiel d'une croissance économique soutenue, reste incertain ». Elle en conclut que, « bien que la politique monétaire reste actuellement accommodante, le comité pense que pour l'avenir prévisible, en fonction de ses objectifs à long terme de stabilité des prix et de croissance économique et des informations actuellement disponibles, les risques sont équilibrés en fonction de ces deux objectifs ». En clair, les membres de la Fed, qui ont voté à l'unanimité pour un statu quo mardi,

ont abandonné leur biais baissier, choisissant donc une position neutre. Ils semblent ainsi se préparer à orienter à l'avenir leur vote en faveur d'un resserrement de la politique monétaire.

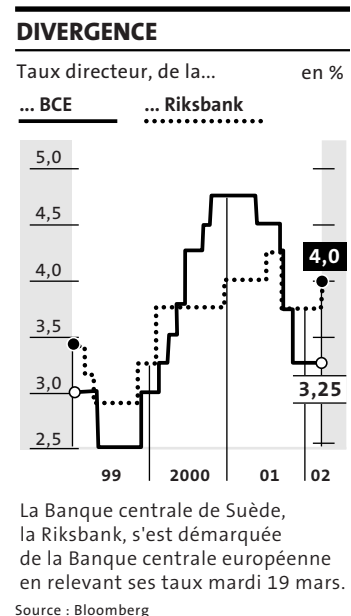
Mais, selon les prévisions des économistes des milieux bancaires, la hausse des taux d'intérêt américains n'est pas encore à l'ordre du jour. « L'abandon du biais ne signifie pas qu'un tour de vis soit imminent, comme l'histoire récente le montre, soulignent les experts de BNP Paribas. Si l'on remonte à la récession du début des années 1990, il a fallu trois réunions du FOMC [Federal Open Market Committee] entre le dernier geste de la Fed (en septembre 1992) et la fin du biais à l'assouplissement. Or, dans le cycle actuel, nous en sommes à peine à deux réunions, preuve que le mouvement actuel de la Fed est légèrement plus rapide. Cependant, en 1992-1993, on dénombre six FOMC entre l'abandon de l'orientation vers la détente (décembre 1992) et l'adoption de positions de resserrement (mai 1993) et trois FOMC supplémentaires avant le premier tour de vis (février 1994). Il y eut aussi neuf réunions entre la fin du biais vers la détente et le premier resserrement lors du cycle de 1996-1997. »

DES SIGNES DE DÉCOLLAGE

Pour Lyle Gramley, l'un des anciens gouverneurs de la Fed devenu consultant pour le courtier américain Charles Schwab, les banquiers centraux de la Fed pourraient attendre la réunion des 25 et 26 juin pour se décider, d'autant que l'inflation ne donne pas de signes d'inquiétude.

LA BCE INQUIÈTE POUR SON HOMOLOGUE POLONAISE

Tommaso Padoa-Schioppa, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE), a averti le gouvernement polonais, vendredi 22 mars, qu'une pression exercée sur la Banque centrale de Pologne (NBP) pourrait compliquer l'intégration de la Pologne dans l'Union européenne, alors que celle-ci espère y entrer en 2004. La BCE est « préoccupée », a-t-il expliqué, par les tentatives récentes de modifier les statuts de la NBP ainsi que par une résolution du Parlement polonais dans laquelle les députés avaient appelé la banque nationale à se concentrer davantage sur la croissance économique et sur la création d'emplois que sur la stabilité des prix.



de. Il estime que « l'économie montre actuellement des signes de décollage, avec une fermeté des dépenses de consommation combinée à une reconstitution des stocks qui pourrait déboucher sur une hausse de la croissance du PIB de près de 5 % au premier trimestre ». Il considère qu'une croissance de 4 % sur l'année est tout à fait envisageable et n'exclut pas que les taux remontent jusqu'à 3 %, voire 3,5 % à la fin de l'année.

La réunion de juin est également retenue pour les économistes de Goldman Sachs, tandis que pour Evariste Lefeuvre, économiste chez CDC Ixis Capital Markets, la Fed commencera à relever ses taux lors

de celle du 13 août.

Troisième institution à réunir son conseil de politique monétaire, la Banque centrale de Suède a été la première à prendre le virage de la hausse des taux d'intérêt, mardi 19 mars. La Riksbank, dont la politique monétaire est encore autonome de la Banque centrale européenne car le pays n'a pas adopté la monnaie unique, a devancé cette dernière dans le cycle de resserrement monétaire. Elle a relevé d'un quart de point son principal taux directeur, le Repo, pour le porter à 4 %.

RISQUES D'INFLATION EN SUÈDE

Ce geste était attendu par la communauté financière. La banque centrale, qui avait modifié ses taux pour la dernière fois le 17 septembre, lors de l'action concertée avec les autres instituts internationaux, fait aujourd'hui face à des risques inflationnistes. En février, la hausse des prix à la consommation a atteint 2,8 % en glissement annuel, après 2,9 % en janvier, alors que l'objectif de la Riksbank en matière d'inflation est de 2 %. Elle a dans le même temps révisé en baisse ses prévisions de croissance pour 2002, à 1,6 %, contre 1,8 % lors de précédentes prévisions, et table sur une croissance du PIB à 3 % en 2003 et à 2,6 % en 2004.

Laquelle des trois banques centrales la BCE suivra-t-elle lors de sa prochaine réunion ? Rares sont les professionnels à anticiper dans l'immédiat une hausse de ses taux, même si les perspectives économiques s'améliorent. Otmar Issing, l'économiste en chef de l'institution, a déclaré mercredi, devant une commission du Parlement européen à Bruxelles, qu'il voyait des signes de « redressement graduel de l'activité économique » dans la zone euro et que la hausse des prix dans la zone euro devrait revenir « au cours du deuxième trimestre » sous le seuil des 2 %, niveau maximal toléré par la BCE sur le moyen terme.

Cécile Prudhomme

MARCHÉ DES CHANGES

22/3, 23h00

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,75220	0,87710	1,42570	0,60020
TOKYO (¥)	132,86000		116,34000	189,42000	79,89000
PARIS (€)	1,13970	0,85740		1,62460	0,68390
LONDRES (£)	0,70120	0,52740	0,61520		0,42080
ZURICH (FR. S.)	1,66570	1,25310	1,46120	2,37460	

LE COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4335	7,4340
COURONNE NORVÈGE	7,7000	7,7050
COURONNE SUÉDOISE	9,0084	9,0178
COURONNE TCHÈQUE	31,1180	31,1480
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6522	1,6547
DOLLAR CANADIEN	1,3832	1,3845
DOLLAR HONGKONG	6,8563	6,8606
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0002	2,0046
FORINT HONGROIS	244,0600	244,5600
LEU ROUMAIN	28931,0000	28958,0000
ROUBLE	27,3100	27,3700

OR

VENREDI 22 MARS 23h00

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	10650,00	-1,14
OR FIN LINGOT	10730,00	-0,94
ONCE D'OR EN DOLLAR	294,25	-0,51
PIÈCE 20 FR. FRANÇAIS	61,20	-0,00
PIÈCE 20 FR. SUISSE	61,20	-0,33
PIÈCE UNION LAT. 20	61,20	-1,16
PIÈCE 10 USS	198,00	-0,00
PIÈCE 20 USS	392,00	-1,51
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	395,00	-1,28

TAUX

TAUX D'INTÉRÊT LE 22/3

	Taux J. le J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,30	3,44	5,32	5,61
ROYAUME-UNI	4,75	4,12	5,32	5,00
ITALIE	3,30	3,44	5,49	5,85
ALLEMAGNE	3,30	3,44	5,26	5,57
JAPON	0,00	0,08	1,43	2,47
ÉTATS-UNIS	1,68	1,99	5,40	5,81
SUISSE	1,48	1,70	3,67	4,13

MARCHÉS À TERME LE 22/3, 23h00

	Echéance	Premier prix	Dernier Contrats	prix ouverts
PARIS				
CAC 40 À TER.	3/02	4607,50	4610,00	583234
EURO NOTER.	6/02	86,60	86,48	631
EURO ST. 50	6/02	3731,00	3727,00	3378
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	6/02	105,18	104,83	641580
LONDRES				
EURIBOR 3 M.	6/02	96,41	96,36	564537
NEW YORK				
DOW JONES	6/02	10486,00	10417,00	27734
S. & POOR'S	6/02	1152,90	1149,80	475007

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

Conforter l'indépendance du Monde
Vous êtes attaché à l'indépendance du Monde. Vous pouvez y concourir en rejoignant la Société des lecteurs (SDL). Elle contrôle 10,46 % du capital du journal. Les titres de la SDL sont inscrits sur le marché libre, code SICOVAM 3477. Ceux qui possèdent un portefeuille peuvent passer un ordre d'achat à leur banque. Les autres peuvent acheter une ou plusieurs actions en s'adressant au secrétariat de la SDL. Les actions ainsi acquises seront inscrites en « compte nominatif pur », formule qui n'entraîne pas de droit de garde pour l'actionnaire.

Cours de l'action
le 21 mars 2002 : 16,99 €

Société des lecteurs du « Monde », 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-25-01. Courriel : sdl@lemonde.fr

MARCHÉS DES CAPITAUX

Un petit appétit pour le risque

LES INVESTISSEURS retrouvent un peu d'appétit pour les emprunts risqués. Une étude de CDC Ixis Capital Market parue cette semaine montre que la « frontière entre emprunteurs risqués et non risqués se situe en 1998-1999 entre les emprunts d'Etat [notés généralement AAA] et les autres titres ; en 2001-2002, entre les emprunteurs A et AA [des notes inférieures à AAA] dans la zone euro, entre les emprunteurs BBB et A aux Etats-Unis ». Cette étude est confirmée par les évolutions dessinées ces derniers jours sur les marchés internationaux de capitaux.

L'opération, annoncée depuis plusieurs semaines, de la Caisse centrale de crédit immobilier, (notée A + par l'agence Standard & Poor's), qui a émis pour 750 millions d'euros d'obligations venant à échéance en avril 2012, s'est effectuée sans encombre. Plus

des titres de courte durée », note Karim Mezani, responsable de la syndication chez Natexis Banques populaires ; d'autre part, « les émetteurs, qui avaient longtemps reculé leurs opérations, ont souhaité profiter d'une conjoncture de marché favorable », ajoute-t-il. Les investisseurs croient en une reprise et jouent sur des titres dont l'évolution est liée à la conjoncture économique.

Le marché devrait continuer d'être animé dans les prochains jours. Le groupe allemand Bayer va émettre la semaine prochaine un emprunt obligataire « d'au moins 3,5 milliards d'euros » en vue de refinancer partiellement le rachat d' Aventis CropScience, a indiqué, jeudi 21 mars, un des porte-parole du groupe chimique. « Cela pourrait être plus, en fonction de la demande », a-t-il ajouté, anticipant une forte demande.

Les émissions d'obligations connaissent un certain dynamisme, les investisseurs croient en une reprise et se placent sur des titres liés à la conjoncture économique

sieurs autres émissions, qui pouvaient paraître difficiles, ont rencontré le succès. Le fabricant de pneumatiques Pirelli a annoncé, jeudi 21 mars, qu'il avait placé sur le marché une émission obligataire à cinq ans, d'un montant de 500 millions d'euros. Cette opération, qui avait fait l'objet d'une première annonce le 8 février, s'est très bien placée. Les titres émis ont pour maturité avril 2007 et portent un taux fixe annuel de 6,5 %.

Pourtant, le groupe italien n'est noté par aucune agence d'évaluation financière. Une telle lacune rend généralement plus compliqué le déroulement d'une opération. Une autre émission a témoigné de la demande des investisseurs pour des titres plus risqués mais aussi plus rémunérateurs. Il s'agit de celle du fabricant britannique d'emballage Rexam, qui a placé mercredi des obligations d'une maturité de sept ans pour un montant de 250 millions de livres. La société est pourtant notée BBB3.

Cet appétit confirmé des investisseurs pour les titres risqués et le dynamisme du marché des émissions de obligations s'expliquent pour au moins deux raisons : « D'une part, les investisseurs ont réalloué vers ces titres une partie des sommes qui étaient placées sur des emprunts d'Etat ou

Pour la première fois depuis 1996, Michelin va faire appel aux marchés obligataires. Le numéro un du pneumatique dans le monde a prévu de vendre au moins 500 millions d'obligations. De son côté, le loueur d'avions américain International Lease Finance Corp. devrait lancer dans les prochaines semaines des emprunts libellés en euros et en livres pour un montant de 1 milliard d'euros. L'opération sera conduite par ABN Amro, la Deutsche Bank, JP Morgan Securities et la Société générale.

Preuve que le risque ne fait plus peur, Deutsche Telekom aurait prévu de vendre 8 milliards d'euros d'obligations dans les prochains mois. La note de la dette de l'opérateur téléphonique allemand est pourtant placée sous surveillance négative par deux agences de notation : Moody's et Standard & Poor's.

Mais il est loin d'être certain que cette opération arrive à son terme. Il y a quelques semaines, un autre opérateur des télécommunications, NTT Docomo, avait prévu d'émettre des obligations en dollars. Merrill Lynch, un de ses banquiers avec UBS Warburg, a indiqué cette semaine qu'il avait différé l'opération après la montée des taux d'intérêt des obligations d'Etat américaines.

Joël Morio

Collectionneur de sports

Homme d'affaires sulfureux, Louis Nicollin accumule dans son mas les objets d'un sport qu'il ne pratique plus

Industriel fortuné, passionné de sport, collectionneur acharné, Louis Nicollin cultive les paradoxes : cet homme d'affaires aux méthodes parfois contestées, soupçonné de fraude aux élections à la chambre de commerce de Montpellier en 1994, mis en cause dans des affaires de corruption à la Réunion, a été condamné en 1996 à un an de prison avec sursis et 500 000 francs d'amende. Mais lorsqu'il s'agit de

sport, ce Mr Hyde se transforme en Dr Jekyll. Le sport lui permet de redorer un blason professionnel terni par la réputation d'un chef d'entreprise moins social qu'il ne veut le prétendre, comme semble l'indiquer la grève menée par les éboueurs de sa société en avril 2000.

Louis Nicollin figure régulièrement dans les mille premières fortunes de France recensées par *L'Expansion*. Cette fortune est construite sur un immense tas de déchets, son entreprise d'enlèvement d'ordures ménagères, qui compte plus de 3 300 salariés et réalise plus de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires. Les mille camions de l'empereur des poubelles, qui a signé le 28 février, avec CGEA-Onyx, la filiale propreté de Vivendi, un accord sur la gestion des services de propreté de Rabat (Maroc), sillonnent une centaine d'agglomérations en France, aux Antilles, à la Réunion, en Belgique et au Portugal.

Né à Valence en 1943, fils unique d'un ancien cheminot, Louis passe

son enfance du côté de Lyon. C'est là qu'il commence à jouer au football, avec des espoirs de l'Olympique lyonnais, club qui le fascine encore. Ne faisant pas la peinture, il se tourne vers le handball, où il devient le gardien de but d'une équipe évoluant en seconde division.

Devant ses résultats scolaires mitigés, son père, qui a fondé en 1945 l'entreprise Nicollin SA, spécialisée dans la collecte des ordures, le met au travail : à 17 ans, Louis Nicollin mène de front études et ramassage des poubelles avant d'échouer trois fois au baccalauréat... malgré trois ans passés chez les jésuites.

Son père le dirige sur Montpellier dès 1967. Il a 24 ans. Dans son entreprise, il va faire du football un moyen de communication privilégié. Il reprend le club de la Paillade, un faubourg de Montpellier, alors au plus bas de la Division d'honneur. En sept ans, entre 1974 et 1981, il le conduit en première division. L'équipe est retombée deux fois en deuxième division, mais elle occupe aujourd'hui la dixième pla-

Louis Nicollin

- **26 juin 1943** : naissance à Valence.
- **1967** : se lance dans le ramassage des ordures à Montpellier.
- **1974** : prend la présidence du club de football de Montpellier.
- **1992** : vend 36 % des actions de sa société à la Lyonnaise des eaux.
- **1999** : le Groupe Nicollin reprend l'AS Béziers-Hérault.
- **2001** : élection le 7 septembre au conseil d'administration de la Ligue de football.

ce de la première. Président d'un club de pétanque qui collectionne les titres nationaux, cet ancien pilier de rugby a aussi repris le club de ProA Paris Basket Racing (PRB) qui périlait et, à Béziers, celui de rugby, qui se languissait en deuxième division, après avoir connu tous les honneurs et qui effectue sa deuxième saison en Elite 1.



JULIEN DANIEU/LE PUBLIC POUR « LE MONDE »

Un parcours digne d'un grognard de l'Empire qui aurait décroché son bâton de maréchal. Car l'empereur n'a cessé de le fasciner, comme en atteste le « N » arboré par ses camions-bennes. Aussi Colette, sa jeune épouse, lui offre-t-elle en 1973, pour ses trente ans, un superbe canon de Gribbeauval et quelques soldats impériaux miniatures.

En 1992, il vend 36 % des actions de sa société à la SITA, filiale de Suez-Lyonnaise des eaux, pour s'offrir, entre Montpellier et Lunel, le mas de 350 hectares, 350 bêtes à cornes et une centaine de chevaux. Il le rentabilise en le louant en partie pour des fêtes de mariage.

FRÉNÉSIE DANS UN BUNKER

Surtout depuis la disparition de son père, en 1977, Louis Nicollin se console en collectionnant des objets relatifs au sport, qu'il ne pratique plus. La frénésie le gagne. Les rares voitures cabossées de son enfance, il les démultiplie, il traque tout ce qui se fait de mieux en Solido, en Dinky Toys. Il s'organise, s'abonne, procède à des échanges judicieux, se dote de correspondants dans le monde, et surtout fait jouer ses relations. Quel joueur, quel dirigeant pourrait refuser un souvenir à quelqu'un d'aussi enthousiaste que « Loulou » ?

Il rachète ainsi à de très bonnes conditions les archives personnelles – documents, autographes, timbres, quelques coupes – du colonel Marceau Crespin, décédé en 1988, que le général de Gaulle avait fait nommer délégué général à la préparation olympique en février 1961.

Pour mettre en valeur sa collection, il transforme en bunker le dixième d'un bâtiment de son mas. Un véritable musée du sport privé. Aux cyclistes et footballeurs en carton qu'il trouvait dans des boîtes de fromage ont succédé des maillots, plus de mille – ceux des plus prestigieux cyclistes, basketteurs, handballeurs, judokas, et bien sûr footballeurs, dont deux offerts par son ami Platini ; et des

milliers de photos, d'affiches, de revues reliées, de dessins et peintures, de médailles... Sans parler des timbres (il possède un très bel ensemble sur le thème du football), qu'il classe le soir.

Les pièces majeures, il en a fait judicieusement l'acquisition, à l'instinct. Ne lui manquent que les numéros 3 et 7 de *France Football*, quelques cartes photographiques « AN » des Jeux olympiques de 1924, et encore quelques photos d'équipes de club, et des équipes de France des années 1933 à 1955...

Ses pièces ont une histoire qu'il connaît par cœur. Du ballon donné par le footballeur Didier Six au maillot repris de Di Stefano, en passant par une tenue de Mary Pierce offertes par des amis journalistes, jusqu'aux lances et plastrons colorés qui renvoient à son père, auquel il a succédé à la présidence de la Fédération française de joute.

Louis Nicollin ne cache pas que le sport participe à la communication de son entreprise. Mais cette passion le conduit aussi à cultiver l'amitié, en redonnant leur chance à d'anciens sportifs – plus de vingt-cinq dans son entreprise –, en parrainant des champions en phase de reconversion (Luc Leblanc), ou au sommet de leur gloire (Gilles Anquetil, champion du monde de handball, Séverine Vendehende, championne olympique de judo) ou en s'engageant discrètement aux côtés d'associations caritatives comme l'Association Ile-de-France pour le développement de l'éducation et la recherche sur l'autisme de Max Urbini, ancien rédacteur en chef de *France Football*.

Nicollin, depuis quinze ans, soutient aussi le Grand Prix cycliste du *Midi libre*, en attendant de s'intéresser un jour au Tour de France : car sa collection manque un peu de maillots jaunes, même si elle possède de ceux d'Armstrong et Indurain – celui d'Anquetil, « il ne sait plus à qui il l'a prêté ».

Camille Scève et Pierre Jullien

Placement Sogétop.

Ou vous gagnez, ou vous ne perdez pas.

SOGETOP

PLACEMENT GARANTI

Découvrez le parcours idéal avec Sogétop*, une gamme de placements totalement innovante, adossée à un portefeuille d'actions internationales : votre capital est garanti** et vos gains sécurisés chaque année. Attention, c'est une offre limitée. Pour souscrire, rendez-vous dans votre agence Société Générale.

MOTS D'ARGENT

Le « pèse » du grognard

LE MOT DE GROGNARD pour désigner le soldat des armées napoléoniennes serait dû à l'Empereur lui-même, confronté aux plaintes des vieux briscards de la garde impériale déplorant leurs mauvaises conditions de vie lors de la campagne de Pologne de 1807. La solde était sans doute un autre motif de grognements : son versement était irrégulier et parfois effectué après les batailles, aux survivants.

Les termes familiers concernant l'argent relevés dans les recueils de souvenirs, dans les Mémoires, sont notamment pèse (bien connu encore aujourd'hui avec l'acception d'argent, mais sous la graphie pèze), jaunet, désignant une pièce d'or ou encore, beaucoup plus rare, Sit nomen pour désigner un écu de six livres... en raison de l'exergue *Sit nomen Domini benedictum*, comme l'indique Alain Pigeard dans *L'Armée de Napoléon — Organisation et vie quotidienne* (éd. Tallandier).

Le treizième mois de solde est appelé le mois Napoléon, par recon-

naissance – dans « Napoléon le Petit », Hugo parle des « officiers du 2 décembre » qui « ont un mois-Napoléon, c'est-à-dire des millions ! » –, tandis qu'au loto les grognards avaient donné au nombre 31 le surnom de « jour sans pain » ou de « misère en Prusse » : dans l'armée prussienne, on payait au maximum trente jours de solde, même les mois de trente et un jours, donc. C'était vraiment une autre façon, peu satisfaisante elle aussi, de « travailler pour le roi de Prusse » !

L'argent, c'est encore le chocolat de Dantzig, à partir de l'anecdote suivante : en mai 1807, le maréchal Lefebvre ayant conduit avec succès le siège de Dantzig, Napoléon lui offre une boîte de chocolats de cette ville, tout en le nommant duc de Dantzig. Or en réalité, la boîte contient des billets : 300 000 francs ! Dans toute la Grande Armée, les grognards reprirent l'expression comme synonyme de « pèse ».

Jean-Pierre Colignon

* Les fonds communs de placement Sogétop Général, Sogétop Général PSA et Sogétop Sécurité PSA ont été agréés par la Commission des Opérations de Bourse le 22 février 2002. Toute souscription doit se faire sur la base des notes d'information en vigueur, disponibles auprès de votre agence ou simple demande. Sogétop est aussi éligible à certains contrats d'assurance vie. Les conditions d'accès sont strictes dans les notes d'information de vos contrats, disponibles auprès de votre agence.

** A l'échéance de 6 ou 8 ans, hors droits d'entrée au frais sur versement, pour les souscriptions effectuées sur la base de la valeur liquidative au moment d'entrée.



Si on en parlait ?